

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée générale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 5 avril 1932 à sept heures du soir à l'quel sont présent M. le maire Henri Rocheleau et M. M. Les conseillers Ls Eugène Montplaisir Joseph Grenon et Arthur Vaillancourt formant quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Oscar Montplaisir et Ovide Brière arrivent cinq minutes après l'ouverture de l'assemblée et prennent leurs sièges

Le conseiller Ovide Brière propose que le compte de Arthur Boulard pour entretien des routes soit payé pour le mois de mars \$19.20. Le conseiller Ls Eugène Montplaisir seconde cette proposition adopté

Le conseiller Ovide Poupin arrive dix minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège. Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que Donat Roy soit nommé inspecteur de voirie pour son arrondissement en remplacement de Georges Dumas démissionnaire et ce pour le prochain terme. Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette proposition adopté

Le conseiller Ls Eugène ~~Montplaisir~~ Montplaisir propose que le secrétaire - trésorier soit autorisé à verser à M. Joseph Bradley pour l'amélioration de la route

Le conseiller Ovide Brière seconde cette proposition adopté

Le conseiller Ls Eugène Montplaisir propose que le compte de P. V. Ayotte pour ~~un~~ un livre des délibérations soit payé \$4.00

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette proposition adopté
et la séance est levée } Henri Rocheleau maire
J. B. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de Ste Marthe
 du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des
 sessions mardi le 3 mai 1932 a sept heures du
 soir à laquelle sont présent M. le maire
 Henri Rocheleau et M. M. Les conseillers Ls Eugène
 Montplaisir Joseph Grenon Arthur Vaillancourt
 Oula Brière Oscar Montplaisir formant
 quorum sous la présence du Maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé

Le conseiller Luc Toupin arrive trente
 minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend
 son siège

Le conseiller Ls Eugène Montplaisir propose
 que les comptes suivant soient payés

Maire Froth aux écoles de réforme	80.00
Pour les Alencés Denise Brière	75.00
Dame Louis Toupin	100.00
Jos Germain Toupin	100.00
Dame Lucienne Desloges	8.77
	\$ 283.77

Conseil du comité répartition
 pour administration 65.61

Donat Roy inspecteur de voirie
 pour entretien de la route St Malo 12.00

Arthur Bonnard pour entretien
 des routes du coteau mois de avril 7.50

Pour entretien du cordon ^{sur le cap de la Madeleine} ~~de la route~~ St Marthe 12.90

Le conseiller Oula Brière ? Total 20.40

seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose
 qu'il charger soit charoyer environ deux
 cent verges de sable dans la route
 St Malo au prix de 35 cents la verge cube
 et que l'inspecteur de voirie Donat Roy soit
 surveillant des travaux et aussi de niveler le
 sable et que le maire soit autorisé au cas
 de besoin ~~la~~ ~~quantité~~ ~~nécessaire~~ d'en faire
 charoyer la quantité nécessaire

++ en attendant qu'on ajoute de la gravelle

Le conseiller Le Eugene Montplaisir seconde cette proposition adoptée unanimement et la séance est levée

Henri Rocheleau maire
J. C. Rocheleau Sec. Tres.

Comme de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine
Assemblée générale du conseil municipale de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 7 Juin 1932 a sept heures du soir à laquelle sont présent M. Le Maire Henri Rocheleau et M. M. les conseillers Joseph Grenon Oscar Montplaisir Oula Biere Gus Tuffin Arthur Vaillancourt

formant quorum sous la présidence du Maire
Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que les comptes suivant payés

Pour charoyage du sable dans les routes			
Albert Courteau	35 vgs à 35 cts la verge	12.25	payé
Emerie Courteau	22 " 35 cts "	7.70	payé
Walter Biere	27 " "	9.45	
Edouard Gattinville	41 1/2 " 35 cts "	14.53	payé
Gotique Dumas	22 vgs à 35 "	7.70	payé
Julien Vaillancourt	26 vgs à 35 "	9.10	payé
Emile Vaillancourt	14 3/4	5.17	payé
Zéfirin Vaillancourt	33 vgs à 35 "	11.82	payé
Archie Gattinville	13 1/2	4.73	payé
Gotique Vaillancourt	9 3/4	3.42	
Fernand Vaillancourt	15 hrs à 20 cts	3.00	payé
Donat Roy pour la route des Grandes Prairies pour le pont 6 hrs à 20 cts	7 tails à 25 cts		
	3 lumbardes à 25 cts	3.70	payé
	pour la route St Malo 27 hrs 1/2	9.50	
	avec deux chevaux à 40 cts	1.60	
Arthur Clément	18 hrs avec un cheval	7.80	payé
		5.40	payé
Henri Paul Languagen	neuf hrs avec un cheval à 30 cts de l'heure	2.70	payé
Albert Casand	deux hrs à 20 cts	4.00	

Ernest Villancourt pour 2^g huile Charbon a 40cts 90m
 Adolphe Montplaisir pour entretien de la petite
 route chez lui hiver dernier payé 3.00

Requis Dumas

Pour entretien du cordon rang St Malo
 durant l'hiver dernier

Reverent Pire M.D.	165-
H. M. St-Oyri	15.40 -
Hériter Dme Jos Sefainte	1.65 -
Jos Turotte	1.00
Elyon Beaumier	2.20 -
Arthur Morin	.55 -
Les Feclair	.55 -
Crine Montplaisir	.55 -
Toussaint Toupin	.97 -
Lue Toupin	.55 -
Alphonse Courteau	.55 -
J. C. Rocheleau	83 payé
Donatien Guylbeault	83 payé
Arthur Villancourt	28 payé

Pour réparation du pont dans la route
 St rang au fleuve

2.00
 29.65

Le conseiller Oula Briere seconde cette proposition
 adopté

Le conseiller Lue Toupin propose que l'inspecteur
 de voirie Donat Roy soit autorisé a réparer la clôture
 de la petite route chez Adolphe Montplaisir au meilleure
 marché possible.

Le conseiller Oula Briere seconde cette proposition
 adopté

Le conseiller Oula Briere propose que le secrétaire
 Trésorier soit autorisé a s'informer au Bureau d'enseigne
 d'enregistrement pour savoir si le lot de Franck Jubin
 voisin de la route 3^{me} rang à qui il appartient

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette
 proposition adopté

Le conseiller Oula Briere propose qu'il soit
 acheter deux code municipale au prix de deux
 piastres et cinquante cents

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette
 proposition adopté (H. M. Rocheleau
 et la séance est levée) J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
lien ordinaire des sessions mardi le 2 août
1932 à sept heures du soir à laquelle sont
présent M. le maire Henri Rochelandt & M.M.,
les conseillers Arthur Vaillancourt Luc Toupin
Joseph Grenon et Oula Briere

formant quorum sous la présence du maire
Le procès verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Le conseiller Oula Briere propose que les
comptes suivant soient payés

Donat Roy ^{inspecteur} pour ouvrage à la route du fleuve \$ 6.05
Henri Briere 1.20 payé

Reverend pere O.M.S. pour l'inhumation de la personne trouvée
noyée en notre territoire et inhumée dans le cimetière
Ste Marie-Madeleine. 4.00

Bureau d'enregistrement du comte Champlain
pour recherche contre les lots № 525-535-536 360

Bureau du Revenu pour fonds des Bâtisses
et des Jures 12.00 payé

Pour l'entretien des indigents publics
Robert Jean Hop St Joseph Trois-Rivières 9.00 payé

Le conseiller Luc Toupin seconde cette
proposition adoptée

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que
la démission de L'Engène Montplaisir soit
acceptée comme conseiller soit acceptée

Le conseiller Joseph Grenon seconde cette
proposition adoptée

Il est proposé par le conseiller Joseph Grenon
que Aurace Toupin soit nommé
conseiller en remplacement de L'Engène
Montplaisir et ce pour finir son terme
Le conseiller Luc Toupin seconde cette
proposition adoptée

Et la séance est levée

Henri Rochelandt maire
J. G. Rochelandt Sec. Trés

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé Horace Toupin journalier
 ayant été dûment élu conseiller de cette
 municipalité en remplacement de Eugène Montplaisir
 pour finir son terme fait serment sur les
 4^{tes} Evangiles que je remplirai bien fidèlement
 les devoirs de ma charge et ce au mieux
 de mon jugement et de ma capacité
 ainsi que Dieu me soit en aide

Horace Toupin
 assermenté devant moi à Ste Marthe
 du cap de la Madeleine ce 16^{ies} jour du
 mois de août 1932

J. C. Rochelleau curé-Trés.
~~Henri Rochelleau maire~~

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 assemblée générale du conseil municipale de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
 lieu ordinaire des sessions mardi le 6 septembre
 1932 à sept heures du soir à laquelle sont présent
 M. le maire Henri Rochelleau et M. M. Les conseillers
 Arthur Vaillancourt Oula Briere et Aurace Toupin
 formant quorum sous la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé
 Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que les
 comptes suivant soient payés

J. D. Lameau pour frais funéraires d'un noyer inconnu	18,00
P. V. Doyotte pour 1/2 doz feuilles de liste electorale et 1/2 " " rôle d'évaluation	1,25
Donat Roy 2 hrs à 2 chevaux	.80
5 hrs avec un cheval	1,50
" dans la route de Grandpré	.20
	<u>\$3,75</u>
Jos Briere 2 1/2 au pont St Mala	.75 payé
Bédier Beaumier 300 vgs sable à 1 cts la verge	3,00
Le conseiller Oula Briere seconde etc.	

proposition adopté
Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que
le rôle d'évaluation ~~déjà~~ fait par les estima-
teurs soit homologuer tel que fait par les estima-
teurs
Le conseiller Oula Brière seconde cette proposition
adopté

Et la séance est levée

Merci Roché au maire

J. C. Roché au Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipale de Ste Marthe
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire
des sessions mardi le 4 octobre 1932 à sept
heures du soir à laquelle sont présent M. le
maire Henri Roché et MM les
conseillers Horace Toupin Arthur Vaillancourt
et Luc Toupin formant quorum sans la présence du
maire

Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Proposé par Arthur Vaillancourt

Seconde par Horace Toupin

Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil prie humblement l'Honorable
Ministre de la Marine du Canada M. A
Durand de faire ralentir la marche des
brise-glaces quand ceux-ci passeront en face
de la paroisse de Ste Marthe du cap de la
Madeleine, durant les mois de décembre et
janvier de façon à prévenir ou empêcher
la ~~destruction~~ destruction totale ou partielle
des agriés des contribuables de notre
municipalité qui font la pêche sur la
glace, à cette époque de l'année pour
pourvoir pourvoir à leur subsistance

Proposé par Arthur Vaillancourt adopté

Et seconde par Luc Toupin
et résolu à l'unanimité

Que les comptes suivants soient payés

9

Reverend pere O.M.J. pour frais de sepulture
de feu Dame Paul Fournes Libera messe et
fausse 11.00
Fausse d'un enfant de Oscar Trechette 2.00
Total 13.00

Conseil du comté Champlain pour
répartition pour reconstruction du
bureau d'enregistrement 64.56
Pour revision du rôle d'évaluation
année 1931

Ephrem Toupin estimateur	2.00
David Dumas " "	2.00
Arthur Arcand " "	2.00
J.C. Rocheleau Sec. Trés.	2.00

Pour rôle d'évaluation
année 1932

Octave Beaumier estimateur	12.50
Eugène Montclair " "	12.50
Harmidas Lottinville " "	12.50 payé
J.C. Rocheleau Sec. Trés.	12.50

adopté

Proposé par Arthur Vaillancourt
Et secondé par Horace Toupin
Et résolu à l'unanimité

Que la demande de la Shawinigan Water et Power
Co pour le ~~commutation~~ commutation de 75% des
taxes municipales ainsi que la demande de
Dame Franck Dubois pour clôture de la route
3^{ème} rang ~~soit~~ soient pris en considération
adopté

Proposé par Luc Toupin
Et secondé par Horace Toupin
Et résolu unanimement que la liste des
électeurs après avoir été examinée par le
conseil soit homologuer avec les change-
ments et parafé par le maire. adopté

Et la séance est levée

Henri Robitseau maire
J.C. Rocheleau Sec. Trés.

10
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil municipale de Ste Marthe
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire
des sessions le lundi 10 octobre 1932 à sept heures
du soir à laquelle sont présents M. le Maire
Henri Rochelleau et M. M. Les conseillers
Arthur Vaillancourt Horace Toupin Luc Toupin
Oscar Montplaisir Oula Briere formant quorum
sous la présidence du maire.

Le ~~procès~~ secrétaire Trésorier ayant notifié
verbalement et par écrits les membres du conseil
Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Proposé par Arthur Vaillancourt
secondé par Luc Toupin
et résolu à l'unanimité

Que ~~le~~ conseil d'une taxe générale de 35 cents
par cent piastres soit imposée sur tous les biens
de fonds de notre municipalité pour subvenir
au besoin de l'année précédente adopté

Proposé par Arthur Vaillancourt
secondé par Luc Toupin
et résolu à l'unanimité

Que la requête des contribuables demandant
à notre conseil d'adopter des recours directs soit ^{renvoyée} renvoyée
parce que la municipalité est dans l'impossibilité
de payer sa contribution adopté
et la séance est levée

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste Marthe
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions
mardi ~~soir~~ le 18 octobre 1932 à sept heures du soir
à laquelle à laquelle sont présents M. le maire
Henri Rochelleau et M. M. Les conseillers
Arthur Vaillancourt Luc Toupin Horace Toupin
Joseph Grenon Oula Briere formant quorum sous la

presence du Maire cette assemblee est convoquee pour
remplacer la derniere assemblee en plus pour nommer
un conseiller car le conseiller Oscar Montplaisir a ete plus
que trois mois sans assister aux assemblees

Le secretaire tresorier ayant notifie verbalement
et par ecrit tous les membres du conseil
Le proces verbal de la derniere assemblee est lu et
approuve

Propose par Arthur Vaillancourt
secondé par Gue. Toupin
Et resolu a l'unanimité

Que Oscar Montplaisir soit nomme de nouveau
conseiller pour finir son terme adopte

Promesse de Quebec
Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je sous-signé Oscar Montplaisir ayant ete
nomme conseiller de nouveau conseiller
de cette municipalite pour finir son terme
fait serment sur les Ste Evangelies que je
remplirai bien fidellement les devoirs de
ma charge et ce au meilleure de mon
jugement et de ma sante
Ainsi que Dieu me soit en aide

Oscar Montplaisir
assermenter devant moi a Ste Marthe du cap
de la Madeleine ce 18 ieme jour du mois de
octobre 1932

J. C. Rocheleau Sec. Tres.
Le conseiller Oscar Montplaisir etant present prend son serment apres avoir ete
assermenté

Propose par Arthur Vaillancourt
secondé par Gue. Toupin
Et resolu a l'unanimité

Que une taxe de generale de 35 cents par cent
fractes soit imposee sur tous les biens de
fonds de cette municipalite pour subvenir
au besoin de l'annee precedente adopte

Propose par Arthur Vaillancourt
secondé par Joseph Grenon
Et resolu a l'unanimité

Que le compte de J. P. Gagneau pour frais et
funeraille de la Polanaise du rang St Martin

soit payé
adopté

Proposé par Luc Toupin
Seconde par Ovide Briere
Et résolu à l'unanimité

Que la requête des citoyens de notre municipalité demandant des secours direct soit refusé vu que la municipalité est dans l'impossibilité de payer sa part de contribution contribution

1^o La municipalité comprend presque autant de journaliers que de cultivateurs et la grande partie de ces journaliers depuis la fermeture du moulin de la Cie Consolidated Paper sont devenus chômeurs et plusieurs sont ~~arrivés~~ arriérés dans le paiement de leurs taxes, laissant par le fait même la municipalité dans un état financier précaire pour rencontrer les obligations ordinaires.

2^o La municipalité Ste Marthe porte actuellement une évaluation dans les trois cents milles piastres seulement comprenant une partie de la propriété de la Cie Consolidated Paper et Red mill

3^o Nous pouvons dire cependant que l'évaluation à part ces corporations représentent des cultivateurs à ressources très limitées par le temps qui court car ils habitent une localité attenant à une ville telle au cap très affecté par la crise financière une des deux villes les plus affectées de toute la province et alors les produits de la ferme ne trouve pas de marché convenable, les produits se donnent bien bien plus qu'il se vendent et cela depuis deux ans.

Cette situation met les cultivateurs sur un même pied de privation et de gêne que les chômeurs.

En plus nous devons dire que plusieurs cultivateurs de cette municipalité ont contracté de dettes considérables en achetant leur terre et machinerie après la guerre lorsque tout était à un

un prix tres élevis ainsi plusieurs sont incapables de
 rememter leurs obligations de sorte que en
 imposant aux cultivateurs de cette municipalité
 le fardeau du secour direct par le nombres
 des chômeurs que la liste presente et que si
 ce principe de secour direct est adopté le
 nombre va aller croissant, cela vaudrait
 dire que se sera pousser à la banqueroute
 un bon nombre de nos bons contribuables et
 ainsi au lieu de trouver dans cette me-
 sure un moyen efficace de soulager la
 misere de quelques ~~uns~~ uns, se sera reduire
 a la misere et la ruine un nombre plus
 considerable de nos concitoyens adopté

Et la seance est levée

Henry Rochelau Maire
 J. C. Rochelau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipale de Ste
 Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu or-
 dinaire des sessions mardi le 6 Decembre 1932

à sept heures du soir à laquelle sont present
 M. Le Maire Henri Rochelau
 et M. M. Les conseillers Oula Briere Luc Toupin
 Joseph Grenon Oscar Montplaisir Arthur Veillancourt

formant quorum sous la presence du maire
 Le proces verbal de la dernière assemblée est lu et
 approuvé

Proposé par Luc Toupin
 Secondé par Oscar Montplaisir
 Et résolu à l'unanimité

Que les comptes de Donat Roy ^{inspecteur} pour entretien chemin depuis
 trois mois sont payés 12.80
 adopté

Le ~~com~~ Proposé par Arthur Veillancourt
 Secondé par Oscar Montplaisir
 Et résolu à l'unanimité

Que le rôle de perception sont homologues adopté
 Proposé par Arthur Veillancourt
 Secondé par Joseph Grenon ~~que les rôles pour~~

~~entretien des routes d'hiver~~

Et résolu à l'unanimité

~~Que les routes pour entretien des chemins d'hiver sont
accepter tel que fait d'après la vente de l'inspecteur
de voirie Donat Roy~~

~~3^{ème} rang soit que le conseil ratifie la vente fait par
l'inspecteur Donat Roy en accordant à Théodore Thériault
à condition de trente quatre piastres pour l'hiver et~~

piastres

~~4^{ème} rang à Raoul Gagnon et à même condition à trente piastres
et la route du rang St Michel et
et qui soit accordé à Raoul Gagnon trente piastres~~

Que le conseil ratifie les ventes des routes fait par
l'inspecteur de voirie Donat Roy en date du 28 novembre 1932
à l'acceptation de la route des Grand Prairies c'est-à-dire
la route de chépes de future qui elle soit entretenue à
l'heure sur la annulation de l'inspecteur de voirie
Donat Roy adopté

Proposé par Oula Briere

Seconde par Luce Toupin

Et résolu à l'unanimité

Que la demande de Arthur Clément de entrer au
rôle d'évaluation la partie du 40.35 appartenant au 112 pt 34
soit suspendu ~~pour information~~ pour que information
soit prise et de l'entrée a qui de droit adopté

Proposé par Arthur Vaillancourt

Seconde par Oula Briere

Et résolu à l'unanimité

Que un montant de dix piastres soit voté pour les
pauvres et que le maire soit autorisé à leur
acheté le strict nécessaire adopté

Henri Rocheleau maire

J. C. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil municipale de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des sessions samedi le 17. Décembre 1932
à sept heure du soir à l'quel sont présent
M. le maire Henri Rocheleau et M. M. Les
conseillers Oscar Montplaisir Joseph Grenon
Luce Toupin Arthur Vaillancourt et

Horace Toupin formant quorum sous la présence du
maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Proposé par Arthur Vaillancourt
secondé par Luc Toupin
Et résolu à l'unanimité

M. Arthur Clément soit porté au rôle
d'évaluation pour la partie sud-est du N^o 35 du
cadastre officiel du cap de la Madeleine ~~en~~
conformément à la demande écrite qu'il a faite
le 17 du mois courant. adopté

Et la séance est levée

Henri Rochelleau Secrétaire
J. C. Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine

Assemblée régulière du conseil municipalité Ste Marthe
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des
Assemblée mardi le ~~2 Janvier~~ 1933 3 Janvier 1933
à sept heures du soir à laquelle sont présent

M. le maire Henri Rochelleau et M. M. des conseillers
Joseph Groux ~~l'assemblée n'a pas eu lieu faute~~
~~de quorum~~ a cette assemblée le Secrétaire-Trésorier

à rendre les comptes de la municipalité pour l'année 1932
devant les contribuables l'assemblée du conseil n'a
pas eu lieu faute de quorum

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné J. C. Rochelleau, Secrétaire-Trésorier
et Président d'élection du maire et de trois conseillers
municipaux pour la municipalité Ste Marthe du
cap de la Madeleine

En conséquence je me suis rendu le deuxième
mercredi de janvier c'est-à-dire le ~~11~~
11 janvier 1933 à dix heures du matin à
la salle publique de notre municipalité
lieu ordinaire ~~du conseil~~ des assemblées du conseil

Je certifie que j'ai mis en nomination le nom des personnes presentees par écrits par au moins deux electeurs present conformement aux articles 258 et suivant du code municipale de Québec

Il est propose par M^r Joseph Garon cultivateur
 Et secondé par C^{te} Armand Sauvage ^{cultivateur} et Henri Rocheleau cultivateur de la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine soit élu de nouveau maire de cette municipalité pour le prochain terme.

Signé Joseph Garon cultivateur
 " C^{te} Armand Sauvage cultivateur
 Admis.

Il est propose par Henri Sauvageau ingénieur
 Et secondé par Joseph Lottinville ingénieur que (Horace) Horace Loupin ouvrier de la municipalité de Ste Marthe du cap de la Madeleine soit élu de nouveau conseiller de cette municipalité pour le prochain terme.

Signé Henri Sauvageau ingénieur
 " Joseph Lottinville ingénieur
 Admis.

Il est propose par Oscar Montplaisir secondé par Orila Briere que Arthur Clement soit nommé conseiller pour le prochain terme.

Refusé pour cause de manque d'occupation du conseiller et ~~refusé être signé~~ ^{refusé être signé} par les deux proposeurs.

Orila Briere
 Journalier

Il est propose par Oscar Montplaisir journalier que Arthur Clement Marchant de la municipalité de Ste Marthe du cap de la Madeleine soit élu conseiller de cette municipalité pour le prochain terme.

Signé Oscar Montplaisir journalier
 " Orila Briere journalier
 Admis apres avoir été refusé de nouveau

Il est propose par Orila Briere secondé par Oscar Montplaisir que Zolique Briere soit nommé conseiller pour le prochain terme.

Refusé pour cause de manque d'occupation

du conseiller et ne pas être signé par les deux
 proposeurs
 Il est proposé par Prula Briere Journalier et
 secondé par Oscar Montplaisir Journalier que
 Zéphire Briere ouvrier de la municipalité de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine soit élu
 conseiller de cette municipalité pour le prochain
 terme.

Signé Prula Briere Journalier
 Oscar Montplaisir Journalier

Admis après avoir été refait le nouveau
 A midi comme il y a que le nombre de candidats voulu
 sur les rangs qui il faut pour les dites charges
 je proclame les sus-dits candidats élus
 En fin de quoi j'ai signé ce 11^{ème} jour du mois de janvier 1933

J. L. Rocheleau (Président d'élection)
 Henri Rocheleau Maire

Prévôt de Québec J. L. Rocheleau Sec. Trés.
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné Arthur Clément Marchand ayant
 été dûment élu conseiller de la municipalité
 Ste Marthe du cap de la Madeleine pour le prochain
 prochain terme fait serment sur le Livre Evangiles
 que je remplirai ~~avec~~ bien fidèlement
 les devoirs de ma charge et ce au meilleur
 de mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
 Arthur Clément Marchand

Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap
 de la Madeleine ce 12^{ème} jour du mois de
 janvier 1933

J. L. Rocheleau Secrétaire Trésorier

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je sous-signé Henri Rocheleau cultivateur

ayant été dûment élu de nouveau maire de la
municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine pour le
prochain terme fait serment sur les Ste Evangil
que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma
charge et ce au meilleur de mon jugement et de ma
capacité Ainsi que Dieu me soit en aide

Henri Rocheleau cultivateur

assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la
Madeleine ce 24^{ème} jour du mois de janvier 1933

J. C. Rocheleau Sec. Trés.

J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Henri Rocheleau maire

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipale de Ste Marthe
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des
sessions mardi le 7 Janvier 1933 à sept heures du
soir à laquelle sont présent M^r le maire

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je soussigné Horace Toupin ouvrier, ayant
été dûment élu ^(nommé) conseiller de la municipalité
Ste Marthe du cap de la Madeleine pour le
prochain terme fait serment sur les Ste Évangiles
que je remplirai bien fidèlement les devoirs de
ma charge et ce au meilleure de mon
jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
Horace Toupin ouvrier
assermenter devant moi à Ste Marthe du cap
de la Madeleine ce 23^{ème} jour du mois de janvier 1933
J.C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je soussigné Zataque Briere ouvrier
ayant été dûment élu conseiller
de la municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine pour le prochain terme fait
serment sur les Ste Évangiles que je remplirai
bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce
au meilleure de mon jugement et de ma
capacité Ainsi que Dieu me soit en aide
Zataque Briere ouvrier

Assermenter devant moi à Ste Marthe du
cap de la Madeleine ce 24^{ème} jour du mois
de janvier 1933

J.C. Rocheleau. Sec. Trés.

=====
Henri Rocheleau maire

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipale de Ste Marthe
du cap de la Madeleine tenue au bien ordinaire des
sessions mardi le 7 Janvier 1933 à sept heures du
soir à laquelle sont présent M^r le maire

Henri Rochelleau et M. M. Les conseillers Arthur Vaillancourt
Horace Toupin Arthur Clément formant quorum sous la
présence du Maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé
Il est proposé par Arthur Vaillancourt
et secondé par Horace Toupin
et résolu à l'unanimité

Que le compte de Joseph Baron consistant les
familles nourritures pour les familles Henri Guilbeault
et Mme Tilda Taignant soit payé \$ 18.90
adopté ~~à l'unanimité~~

Il est proposé par Arthur Vaillancourt
et secondé par Arthur Clément
et résolu à l'unanimité

que les comptes suivant ~~ont~~ payé soient payés
Fortunat Ford avocat pour ~~son~~ opinion écrite
sur rôle d'évaluation \$ 10.00

Napoléon Giranger pour 10 feuilles de tuyaux
et une clef \$ 1.70

Conseil de comté comté de Champlain
pour quote-part de la répartition préparée pour
subvenir au maintien de l'Unité &
sanitaire du comté de Champlain \$ 36.95
adopté

Il est proposé par Arthur Vaillancourt
et secondé par Horace Toupin
et résolu à l'unanimité

Que tous citoyens de notre municipalité ~~engagent~~
qui engagent quelqu'un à son service soit tenu
responsable de toutes ~~individus~~ responsabilités à l'égard
de cet individu adopté

Proposé par Arthur Clément
secondé par Horace Toupin
et résolu à l'unanimité

Qu'il soit voté environ quinze piastres
pour le mois de février pour les pauvres adopté

H. enri Rochelleau maire
J. C. Rochelleau Sec. Trés.

20
Comme de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipale de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire
des sessions mardi le 7 mars 1933 à sept heures du soir
à laquelle sont présents M le maire Henri Rochelleau
et M. M. Les conseillers Joseph Caron Grenon Horace Toppin
Arthur Vaillancourt Luc Toppin Arthur Blémeil et
Gyotique Briere formant la totalité des membres du
conseil

Le procès verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Il est proposé par Arthur Vaillancourt
et secondé par Gyotique Briere
et résolu à l'unanimité

Que les comptes suivants soient payés

Joseph Caron consistant les nourritures pour les
familles H. Henri Guilbeault Joseph Delphie Anselmi
Dm Faïda Toussaint et Théophile Thomin 1875
L. M. Jourdain pour 2 poche de farine pour les
pauvres 3.80

Donat Roy pour ouvrage dans la route au
seur du mois de juillet dernier 16 heures à 30cts payé 3.30

adopté

Il est proposé par Arthur Vaillancourt
secondé par Luc Toppin
et résolu à l'unanimité

Que la police d'assurance comme cautionnement du
secrétaire Trésorier soit renouvelée et qu'elle soit
payée 10.00

adopté

Il est proposé par Arthur Vaillancourt
secondé par Joseph Grenon
et résolu à l'unanimité

Qu'il soit voté environ quinze piastres pour
les pauvres pour le ~~premier~~ mois de mars
adopté

Henri Rochelleau maire
J. C. Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipale de Ste Marthe
 du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions
 mardi le 4 avril 1933 a sept heures du soir à l'aguel
 sont présent M. Le Maire Henri Rochelleau et
 M.M. Les conseillers Horace Toupin Joseph Grenon
 Arthur Vaillancourt et Arthur Clément
 formant quorum sous la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et
 approuvé

Il est proposé par Arthur Clément
 secondé par Arthur Vaillancourt
 et résolu à l'unanimité
 que les comptes suivant soient payés
 Joseph Carson pour nourriture pour les familles
 Mme Faida Touignant Philéphone Touin et Arthur
 Arthur Poulard # 11.93 ✓
 Donat Roy inspecteur de voirie pour entretien
 d'hiver de la route des grandes prairies # 5.00
 adopté

Il est proposé par Arthur Clément
 secondé par Arthur Vaillancourt
 et résolu à l'unanimité
 Que Donat Roy inspecteur de voirie soit autorisé
 si nécessaire de faire charger du sable dans la
 route des grand Et Malo qui conduit au fleuve
 au prix de 25 cents la verge et ce sans la
 surveillance du conseil adopté

Il est proposé par Horace Toupin
 secondé par Arthur Clément
 et résolu à l'unanimité
 Qu'il soit voté environ quinze piastres pour
 les pauvres pour le mois de avril adopté.
 Henri Rochelleau maire
 J.C. Rochelleau Sec. Trés

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la
 Madeleine
 Assemblée régulière du conseil municipal

de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
 lieu ordinaire des sessions mardi le 2 mai 1933
 a sept heures du soir à laquelle sont présents
 M. le maire Henri Rochelien et M. M. Les
 conseillers Joseph Gagnon ~~Horace~~ Horace Toupin
 Arthur Vaillancourt formant quorum sous la
 présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est
 lu et approuvé

Il est proposé par Arthur Vaillancourt
 secondé par Gue Toupin
 et résolu à l'unanimité

Que les comptes suivants soient payés

Donat Roy inspecteur de voirie pour chargement de sable dans la route St Malo 12 a 20 ct	2.40 ✓
Charles Edouard Fittinelle 14 verges a 25	2.50
Ytigne Dumas 9 " "	2.25
Friderie Briere 18 " "	4.50
Paul Briere 3 " "	.75
Ytigne Vaillancourt 18 " "	4.50 payé
Donat Roy 6 " "	1.50 ✓
Friderie Beaumier 67 verges a 1 ct la verge	.67
Donat Roy 5 heures a deux chevaux a 40 ct de l'heure	2.00 ✓
Donat Roy pour entretien de la route des grandes prairies	1.50 ✓
Ytigne Vaillancourt pour inspecteur de voirie pour avoir arrangé le chemin d'hiver année 1932 de Eugène Vaillancourt	2.40
Raoul Gagnon pour entretien hiver du cordon St Martin et collecter par les propriétaires	5.55
Joseph Baron pour nourriture pour les pauvres	11.72 ✓
Gouvernement de la Province pour #	275.00
les Aliénés	
Marie Berth. école de réforme	.65.32

adopté
 Le conseiller Arthur Clement arrive
 30 minutes après l'ouverture de l'assemblée
 et prend son siège

Il est proposé par Arthur Vaillancourt
 Seconde par Arthur Clément
 Et résolu à l'unanimité
 Que la clôture de la route St-Malo ainsi que le
 terrain de La Bière soit réparé ~~et que~~
 adopté

Il est proposé par Arthur Vaillancourt
 Seconde par Arthur Clément
 Et résolu à l'unanimité
 Qu'il soit voté environ dix piastres
 pour les pauvres pour le mois de mai
 adopté

Henri Rochelleur maire
 J. C. Rochelleur, Sec. Trés.

Comme de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
 lieu ordinaire des sessions mardi le 6 Juin 1933
 à sept heures du soir à laquelle sont présents
 M. Le maire Henri Rochelleur et M. M. les
 conseillers Aurace Toupin Gotsque Pière
 Arthur Vaillancourt et Arthur Clément
 formant quorum Le procès verbal de la
 dernière assemblée est lu et approuvé

Il est proposé par Aurace Toupin
 Seconde par Gotsque Pière
 Et résolu à l'unanimité
 Que les comptes suivants soient payés
 Donat Roy inspecteur de voirie
 pour réparation de la clôture des routes
 et du pont St-Malo ainsi que les matériaux #14.79
 Joseph Caron pour nourriture pour les
 pauvres adopté

Le conseiller Gue Toupin ----- # 7.144
 arrive quinze minutes après la ouverture
 de l'assemblée et prend son siège
 Il est proposé par Arthur Clément
 Seconde par Arthur Vaillancourt
 Et résolu à l'unanimité
 Que le maire et les conseillers soient

autorisés a visiter le fausse de la route des Grandes
Prairies et après avoir visité l'épave des travaux
de la faire faire au meilleure marché possible
adopté

Henri Rocheleau maire
J.C. Rocheleau Sec. Trés.

Promue de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipale de Ste Marthe
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire

des assemblées

mardi le 4 juillet 1933 a sept heures du soir à
l'aguel sont présent M. Le maire Henri Rocheleau
et M. Les conseillers Arthur Vaillancourt Joseph Grenon
et Arthur Clément formant quorum sous la
présence du maire Le procès verbal de la dernière
assemblée est lu et approuvé

Les conseillers Luc Toupin et Goticque Briere
arrive dix minutes après l'ouverture de l'assemblée
et prennent leur siège

Il est proposé par Arthur Clément
et secondé Goticque Briere
Et résolu à l'unanimité

Que les comptes suivant payés
Joseph Baron pour nourriture pour les pauvres
pauvres \$5.99

Joseph Breton pour du pain
fourni a Fr. X. Dumas depuis
le 15 Mars au 30 Juin 1933 2.82

Georges Montplaisir pour entretien de la petite route
en bas de St Malo ~~part de route~~ entretien d'hiver
balisage et l'ouverture du printemps 3.25

Emile Lamagneau pour le fausse
de la route des Grandes Prairies 8.00

Donat Roy pour du pyde de la lepot
rang St Mala et les ponts de
la route des Grandes Prairies
matériaux et ouvrages 4.87

Gouvernement de la Province
pour fond de Retraite et des
Juris année 1933 12.00

adopté

~~Province de Québec~~
Proposé par Arthur Vaillancourt
secondé par Jotique Brière
Et résolu à l'unanimité

Que si il soit voté environ cinq prestes pour
le mode suivant pour les futures adopté
~~Le conseiller Arthur Clément donne avis~~
~~de motion qui a l'assemblée générale~~
~~générale du conseil qui aura lieu le 1^{er} août 1933 au lieu et heure ordinaires~~
~~des assemblées qui se sont présentées~~
~~par un règlement se rapportant à~~
~~l'article 403 du code municipale de Québec.~~
Le conseiller Arthur Clément donne avis de
motion qui a l'assemblée générale du conseil
qui aura lieu le premier jour d'août 1933
au lieu et heure ordinaire des assemblées qu'il
soit présenter un règlement ~~qui~~ se rapportant à
l'article 403 du code municipale de Québec

Henri Rocheleau maire
J. C. Rocheleau Sec. Trés
Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des assemblées Mardi le premier jour de
août 1933 à sept heures du soir à laquelle sont présent
M. Le Maire Henri Rocheleau et M. M. Les conseillers
Arthur Vaillancourt Jue Toupin
Jotique Brière et Arthur Clément formant
quorum sous la présence du maire
Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé
Règlement concernant la morale et l'ordre public
dans la municipalité de Ste Marthe du cap de la
Madeleine en vertu des pouvoirs à nous conférés par
l'article 403 du code municipal de la province de Québec
1- Tout endroit occupé comme restaurant ou
tout endroit où l'on vend ou distribue des rafraî-
chissements, des sandwiches "hot dogs", de la crème
à la glace, des liqueurs douces, des bouillons,
chocolats et autres comestibles, devra être tenu

proprement et suivant les règlements imposés par le département de l'hygiène;

2.- Il est défendu à toute personne tenant tel établissement ou exploitant un ou des réservoirs à gazoline, de permettre à qui que ce soit de s'attarder dans ou près de ces établissements ou réservoirs, et d'y faire du bruit, soit en chantant ou autrement, ou de tolérer qu'on se serve de paroles deshonnêtes ou blasphématoires ou qu'on y tienne une conduite indécente ou propre à offenser la morale et les bonnes mœurs ou à troubler la paix publique.

3.- Il est défendu à toute personne qui fréquente les endroits ci-hauts mentionnés ou qui utilise les stations à gazoline, de s'attarder dans ou aux environs des dites établissements, de blasphémer ou de se servir de paroles injurieuses ou immorales ou de se conduire de manière à offenser la morale publique, causer du scandale, ou à troubler la paix;

4.- Il est défendu de changer de vêtements pour endosser un costume de bain à moins que ce ne soit dans une maison ou dans des cabines ou abris pourvus à cet effet, construits sur la plage et ayant des portes ou rideaux qui puissent cacher la personne qui les occupe;

5.- Sur les plages publiques les cabines de bains devront être séparées: d'un côté les cabines qui serviront aux personnes de sexe masculin, et de l'autre les cabines qui serviront aux ~~les~~ personnes du sexe féminin.

6.- Il est ^{defendu} de ~~de~~ baigner à moins d'être revêtu d'un costume qui ne pêche pas contre la décence, la modestie et n'offense pas la pudeur;

7.- Les costumes de bains pour les personnes du sexe féminin ^{doivent} être suffisamment haut sur la poitrine et le dos être recouvert pour éviter tout semblant de provocation, et le maillot doit être recouvert d'une jupe qui descende près des genoux.

8.- Il est défendu de circuler étant ou de

se coucher en costume de bain à plus de vingt-cinq ~~ou~~ trente pieds de l'eau sur la plage

9.- Il est défendu de creuler étant en costume de bain et exposé à la vue des passants, soit en voiture soit à pieds sur le chemin public ou sur les propriétés privées, à moins que ce ne soit pour se rendre d'une maison à la plage, et de la plage à la maison; et ce par le chemin le plus court;

10.- Il est défendu de traverser le grand chemin en costume de bain à moins d'être couvert d'une robe de bain ou d'un manteau;

11 Sur les plages publiques, il est interdit de baigner entre dix heures du soir et sept heures du matin

12.- Sur toute plage publique une zone de sécurité devrait être ménagée à l'endroit du bain pour éviter les noyades

13.- Tout propriétaire de plage publique devra nommer un ou des gardien, pour secourir les baigneurs en cas de danger, et pour veiller à l'observance du présent règlement sur sa propriété; à défaut de gardien, le propriétaire lui-même devra porter secours et exercer la vigilance.

14.- Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi

15.- Toute personne qui enfreindra le présent règlement sera passible d'une amende de pas moins de \$ 5.00 et ne devant pas dépasser \$ 20.00 en plus les frais. A défaut du paiement de l'amende et des frais, à l'emprisonnement.

16.- Le présent règlement devra être affiché sur les plages publiques et sur tous qui reçoivent des terrains qui reçoivent de campeurs et des baigneurs.

Il est proposé par M. le conseiller Arthur Clément
secondé par M. le conseiller Arthur Vallancourt
Et résolu que le règlement ci-haut inscrit -

soit adopté. Le dit règlement porte le numéro 11
adopté à l'unanimité

Henri Rocheleau maire
J. C. Rocheleau Sec. Trés.
Il est proposé par Götique Briere
secondé par Sue Toupin
Et résolu à l'unanimité

Que les comptes suivant soient payés
Joseph Baron pour nourriture pour les pauvres \$ 8.26
Donat Roy inspecteur de voirie
pour ouvrage au pont des grandes prairies
et pour le pont du rang St Malo et
faucher les deux routes

Proposé par Arthur Clément
secondé par Arthur Vaillancourt
Et résolu à l'unanimité

Qu'il soit voté environ cinq piastres
pour les pauvres ~~par~~ adopté

Henri Rocheleau maire
J. C. Rocheleau Sec. Trés.
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste Marthe du cap
de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions le
24 août 1933 à sept heures du soir à laquelle sont
Présent M. le Maire Henri Rocheleau, et M. M. Les conseillers
lers Arthur Vaillancourt Götique Briere Sue Toupin
et Arthur Clément formant quorum sous la présence du
maire Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et
approuvé

Il est proposé par le conseiller Arthur Clément
secondé par le conseiller Götique Briere
Et résolu unanimement

Que un montant de environ quinze piastres soit dépensé pour
l'amélioration de la route St Malo et la route des grandes prairies
la route des chépes de peinture jusqu'à la ligne du canadien pacifique
adopté et ce sur la surveillance de l'inspecteur de voirie
Donat Roy adopté

Henri Rocheleau maire
J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine
~~Assemblée~~ Assemblée générale du conseil municipal
 de Ste. Marthe du cap de la Madeleine tenue
 au lieu ordinaire des sessions mardi le 5 septembre
 1933 a sept heures du soir à laquelle sont présents
 M. Le maire Henri Rocheleau et M. M. Les
 conseillers Joseph Grenon Arthur Vaillancourt
 Luc Toupin Arthur Clément formant quorum

Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé
 Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Secondé par le conseiller Luc Toupin
 Et résolu unanimement.

Que les comptes suivant soient payés
 Trédeine Dumas pour du lait fourni à Dada Dumas
 du 22 août au 5 septembre dernier .70
 Donat Roy pour ouvrage pour les deux routes 5.58
 adopté

Proposé par Arthur Vaillancourt que sur nos
 ponts ~~municipaux~~ dans nos routes
 Proposé par Arthur Vaillancourt
 Secondé par Joseph Grenon
 Et résolu unanimement

Que le conseil ne prend un geliffe soit mis sur
 le pont de la route des Grandes Prairies c'est-à-dire
 la route des chépes de Pinturet que celui qui dépassera
 plus que le montant de six-mille livres 6,000
~~le conseil ne prend~~ ^{passant sur ce pont} la municipalité ne ^{prendra} aucune
 responsabilité adopté

Proposé par le conseiller Arthur Clément
 Secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Et résolu unanimement

Que la municipalité Ste. Marthe du cap de la
 Madeleine accepte le montant de soixante et
 quinze piastres \$75.00 du Gouvernement de
 la Province de Québec pour l'élargissement de la
 route nationale Montréal Québec et que le
 Maire ~~soit~~ ^{est} autorisé à signer cet acte adopté
 Proposé par le conseiller Luc Toupin
 Secondé par le conseiller Arthur Clément

50
Et résolu unanimement

Que Arthur Arcand soit engagé au prix de dix piastres \$10.00 pour nettoyer le faubourg de la route Ste Malo a partir de la route Nationale Montreal Quebec a aller au coteau de nomme coteau Ayotte qui donne environ onze arpents adopte
Propose par le conseiller Arthur Clement
Donné avis de motion qui a la premiere assemblee generale qui aura lieu le 3 octobre prochain au lieu et heure ordinaire des assemblees qui il sera presente un reglement pour l'imposition des taxes ^{municipales} pour l'annee fiscale suivante.

~~Propose par Arthur Clement~~

Propose par le conseiller Arthur Clement
Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt

Et résolu unanimement

Que la revision du role d'evaluation soit homologuer tel que dressé par les estimateurs adopte

Henri Rochelau maire
J. C. Rochelau Sec. Tres.

Crounce de Quebec

Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblee speciale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions vendredi le 22 septembre 1933 a sept heures du soir a l'aguel sont present M. Le maire Henri Rochelau et M. M. Les conseillers Goyette Briere Luc Toupin Arthur Vaillancourt Arthur Clement Joseph Grenon formant quorum
~~sous la presidence de~~ Le proces verbal de la derniere assemblee est lu et approuve

Propose par un que le conseiller Horace Toupin a été plus que trois ^{consecutif} mois sans assister aux assemblees

Il est propose par le conseiller Goyette Briere
Seconde par le conseiller Luc Toupin

Et résolu unanimement

Que ~~le~~ Horace Toupin soit nomme conseiller de nouveau pour finir son terme adopte

Proposé par le conseiller Arthur Blément
secondé par le conseiller gotique Brière
Et résolu unanimement.

Que l'inspecteur de voirie Donat Roy soit autorisé à mettre trois ~~trous~~
soliveaux pour renforcer le pont de la route de Grandes Prairies qui conduit
au chépes de poutures adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
secondé par le conseiller gotique Brière
Et résolu unanimement

Que le conseil soit agourné à mardi le 26 septembre 1933 au
lieu et heure ordinaire des assemblées adopté

P. Henri Rocheleau maire
J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signé Horace Toupin Journalier ayant été dûment
nommé conseiller de nouveau de la Municipalité Ste Marthe du
cap de la Madeleine pour finir son terme fait serment sur les
Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement les devoirs
de ma charge et ce au meilleure ~~de~~ de mon jugement
et de ma capacité Ainsi que Dieu me soit en aide
Horace Toupin Journalier

Assermenté devant moi ce ~~25^{ème}~~ jour du mois de
Septembre à Ste Marthe du cap de la Madeleine
ce 25^{ème} jour du mois de Septembre 1933
J. C. Rocheleau Sec. Trés.

~~Prance~~

P.

32
Province de Québec

Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée ^{ordinaire} générale du conseil ~~municipal~~ de Ste. Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 3 octobre 1933 à sept heures du soir à l'aguel sont présent M. M. Les conseillers gotique Briere et Luc Toupin
~~L'assemblée n'a pas lieu ce jour faute de quorum~~
un que nous n'avons pas quorum

Province de Québec

Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine

~~une heure après que devant~~

Le conseil a huit heures le conseiller Luc Toupin propose et appuyé par le conseiller gotique Briere que l'assemblée du conseil soit ajournée à lundi prochain le 9 octobre 1933 au lieu ordinaire des sessions à sept heures du soir pour procéder sur tous ce que nous aurons devant nous comme à l'assemblée ordinaire du 3 octobre 1933

Henri Rocheleau maire
H. Rocheleau Sec. Tris.

Province de Québec

Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée par gouvernement d'une assemblée ^{ordinaire} le 3 octobre 1933 tenue au lieu convoquer pour le 9 octobre 1933 et vu que ce jour est un jour non juridique cette ajournement de cette assemblée à lieu ^{mardi} le 10 octobre 1933 au lieu ~~et~~ ordinaire des assemblées à sept sept heures du soir à l'aguel sont présent M. le maire Henri Rocheleau et M. M. Les conseillers Arthur Vaillancourt Horace Toupin gotique Briere Arthur Clément Joseph Grenier et Luc Toupin formant la totalité des membres du conseil Le procès verbal des ~~la~~ ^{deux} dernière assemblées est lu et approuvé
Propose par le conseiller gotique Briere
Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
Et résolu unanimement
Que les comptes suivant soit payés
Donat Roy inspecteur de voirie
pour ouvrage pour le pont des grandes prairies
et la route 4 lambourdes et deux

madriers 4 lbs de clous 3.2
 3 hommes a 4 1/2 chaque a 20 cts de l'heure 27.0
 15 heures un homme et un cheval 4.50
 Total 10.44
 Joseph Breton pour du pain fourni a Francois
 Sumas depuis le 1 juillet 1933 au 1 octobre 1933
 13 semaines a 3 quart de pain par semaine a 6 cts
 le quart 2.34

Donat Roy Inspecteur de voirie
 pour entretenir chemin de R. M. St-Cyr
 dernière année jusqu'au 1 avril 1933 5.79
 adopté

Règlement concernant le rôle de perception de même
 que la ~~role~~ taxes qui ^{est} ~~doit~~ être imposé pour l'année
 fiscale suivante

Pour subvenir aux besoins de l'année fiscale prochaine
 qui une taxe ^{quinziale} (de 35 cents par cent piastres soit
 imposé sur tous les biens de fonds de cette
 municipalité

Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Seconde par le conseiller gotique Briere
 Et résolu unanimement que le règlement ci-haut
 inscrit soit adopté

Le dit règlement porte le n° 12
 adopté a l'unanimité

H. C. Rocheleau maire
 J. C. Rocheleau Sec. Trés

Proposé par le conseiller Arthur Blement
 Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Résolu unanimement

Que M. Gotique Briere soit chargé gratuitement de
 rencontrer les propriétaires voisins de la route ~~St Malo~~
 du rang conduisant du rang du Fleuve au rang
 St Malo et de du côté ^(est ouest) et de la route des
 grandes prairies jusqu'à la ligne du canadien
 Paifique du côté est ^(est ouest) routes en faveur de
 la corporation de la paroisse Ste Marthe du
 Cap de la Madeleine pour le cas où cette corporation
 municipale déciderait d'acheter ^{une} ~~cette~~ ^{une} ~~terre~~ ^{terre} ^{en superficie} ~~terre~~
 terrain au prix de \$ 150.00 de l'arpants (tel que couverte)

54
avec plusieurs propriétaires adopté
Proposé par Arthur Clément
Secondé par gotique Briere
Et résolu unanimement

Que le compte du Dr Willey Godin pour taxes lui soit renvoyé de
nouveau et pour qu'il soit payé au plus tôt avec les
explication qu'on ne peut retarder adopté
Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Secondé par le conseiller gotique Briere

Et résolu unanimement

Que la liste électorale soit homologuée tel que
redigée par le conseil et parafée par le maire adopté

Proposé par le conseiller Arthur Clément
Secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Et résolu unanimement

Que gotique Briere soit nommé pour voir fournir la nourriture
à François Dumas et de lui faire une pasture par semaine
adopté et la séance est levée

Henry Rocheleau maire

J. C. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée générale du conseil municipal de Ste Marthe du
cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions
mardi le 7 novembre 1933 à sept heures du soir à
l'aquel sont présent M. le maire Henry Rocheleau
et M. M. Les conseillers gotique Briere Arthur Vaillancourt
Arthur Clément Luc Joubin Joseph Grenon formant
quorum Le procès verbal de la dernière assemblée
a été lu et approuvé

Le conseiller

Proposé par le conseiller
gotique Briere

Et secondé par le conseiller
Arthur Vaillancourt

Et résolu unanimement

Que la municipalité fasse acheter du terrain nécessaire pour
l'élargissement des routes St Malo pour l'élargissement des routes
c'est-à-dire la route St Malo et la route des Grandes Prairies
jusqu'à la ligne du Canadien Pacifique
et aussi ranger les poteaux la clôture et couper les
arbres et faire les ponts sans le tout devant faire

parties du montant de 50% pour le gravage du dit chemin par le Département de la voirie
 Le Gouvernement s'engageant de payer jusqu'à sa part jusqu'à concurrence de \$1500.00 payable après le premier juillet 1934 et la municipalité s'engageant de financer le ~~plait~~ montant jusqu'à la date ~~concurrente~~ ^{concurrente} de \$3000.00 jusqu'au ^{premier} juillet 1934 adopté

Proposé par le conseiller gotique Briere
 secondé par le conseiller Luc Tanguin

Et résolu unanimement

Que les comptes suivant soient payés

Daniel Briere pour nourriture de F.R. Dumas \$1.71

Fredere Dumas pour du lait fournis a F.R. Dumas pour mois de septembre et octobre \$3.15

Répartition du 5 octobre 1933 au conseil de bonité 65.64

Jonat Roy inspecteur pour ouvrage des deux route 5.40 payé

Seraphin Montplaisir pour cloture de la route 4^{ème} rang de Ste Marthe du cap de la Madeleine \$10.00 ✓

adopté

Dr Demers pour soins voyage et medicament a F.R. Dumas

8.50 payé ✓

adopté

Proposé par le conseiller gotique Briere

secondé par le conseiller Arthur Clement ✓

Et résolu unanimement

Que la compagnie du Bell Telephone ait le permis de faire le changement des poteaux sur la route du nouveau tracé sur la route Nationale Montreale Québec qui traverse notre municipalité moyennant qu'il soit responsable de tous dommages et accidents pour le présent et l'avenir et que si il se trouve des poteaux qui nuisent a des propriétaires que la dite compagnie du Bell Telephone en fasse les changements a ses frais ~~et dépens~~ le adopté

Proposé par le conseiller gotique Briere

secondé par le conseiller Arthur Clement

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal se reserve le droit de faire ~~substituer~~ ^{soient menés} les routes de notre municipalité pour l'entretien d'hiver c'est à dire les chemins de neige et que le conseil se reserve le droit de les faire entretenir à l'heure ou autrement

si il le juge appropos. adopté
 Propose par le conseiller gotique Briere
 Seconde par le conseiller Joseph Grenon
 Et résolu unanimement

Que les conseiller Arthur Clément ^{Luc Toupin et} ~~et le conseiller et le~~
~~conseiller Toupin~~ Arthur Vaillancourt soit autorisé a faire le déplacement
 de la cloture ~~et le~~ le long des routes St Malo et des
 Grandes Prairies et de la refaire si s'est nécessaire
 et aussi couper les arbres qui nuisent le long de ce chemin
 adopté

Henri Rocheleau maire
 J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipale de Ste Marthe
 du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire
 des sessions mardi le 5 décembre 1933 a sept heures
 du soir à laquelle sont présent M. Le maire
 Henri Rocheleau et M. M. Les conseillers
 Arthur Vaillancourt Horace Toupin Arthur Clément
 gotique Briere Joseph Grenon et Luc Toupin
 formant la totalité des membres du conseil

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé
 Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Secondé par le conseiller Horace Toupin
 Et résolu unanimement

Que les comptes suivant soient payés
 Daniel Briere pour avoir fourni la nourriture pour F. La Dumas
 pour les semaine du 6 Novembre 13 Novembre
 20 Novembre et 27 Novembre 3.22

Joseph Baron pour compte du 20 août pour la avoir
 fourniture de fourni à F. La Dumas pour 1.48
 Arthur Vaillancourt ^{intéret} ~~de 116.00 en argent~~ 5.92
 pour avoir ranger la cloture des routes

- Camille Argand 2.00 payé
- Arthur Roy 3.00 payé
- Theophile Foranger 2.50 payé
- Henri Briere 2.50 payé
- Thomas Toupin 3.00 (payé)
- Rossire Dumas 1.50 payé
- Barnim Roy 1.50 payé
- Julien Vaillancourt 1.50 payé
 adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Secondé par le conseiller gogique Briere
Et résolu unanimement

Que la route du 4^{ème} rang de Ste Marthe du cap de la Madeleine
soit ~~donné~~ vendue à Paul Forth pour son entretien hiver
c'est-à-dire les chemins de neige et aussi ouvrir les chemins à
la voiture d'été au prix de trente cinq piastres et que
si elle n'est pas entretenue suivant la loi que le conseil
~~ait le permis de lui~~ se réserve le droit de la faire entretenir
par d'autre et ce depuis cette date au trente avril 1934
adopté

Proposé par ~~par~~ le conseiller Arthur Vaillancourt
Secondé par le conseiller Arthur Clément
Et résolu unanimement

Que les routes du 3^{ème} rang que le Maire soit
autorisé à le pour la faire entretenir pour son entretien
d'hiver adopté

Henri Rochebeau Maire
J. C. Rochebeau, Sec. Trés.
Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
lieu ordinaire des ~~sessions~~ sessions lundi le 8 janvier
1934 à sept heures du soir à l'aguel sont présent
M. Le maire Henri Rochebeau et M. M. Les conseillers
Borace Toupin gogique Briere et Arthur Vaillancourt
formant quorum sous la présence du maire
Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé
Le conseiller Luce Toupin arrive cinq minutes après
l'ouverture de l'assemblée et prend son siège
~~Proposé par le conseiller~~
~~Adopté à l'unanimité à l'~~
Proposé et adopté à l'unanimité
Que Monsieur Joseph Grenon et sa famille soient priés
d'accepter de la part de cette municipalité leurs sincères
sympathies pour le malheur qui les frappe par la mort
de Madame Joseph Grenon adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Secondé par le conseiller Luc Toupin.
Et résolu unanimement

Que les comptes suivant soient payés
Arthur ~~Clement~~ Breand
pour travaux à la route St Mato
pour ouvrage a la cloture et fourni des piquets
des crampe ouvrage du faussé etc # 20.90
adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Secondé par le conseiller gotique Briere

Et résolu unanimement. Qu'il soit acheter pour la famille Arthur Boulevard
Que cent livres de fleur vingt cinq livres de sines
soient affecter a la famille Arthur Boulevard
vingt livres de graisse et au necessaire
une livres de boeurre de temps a autre adopté

et pour son siège

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Secondé par le conseiller Arthur Clement

Et résolu unanimement
Que les ~~les~~ ^{ouvriers} ~~employers~~ ^{pour} la vaporation
soient payés quinze cents de l'heure et
les chevaux ~~en~~ cinq cents de l'heure adopté

Proposé par le conseiller Arthur Clement
Secondé par le conseiller Luc Toupin

Et résolu unanimement
Que le secretaire Trismur soit autorise a voir si le
canal glasse doit ou doit pas briser la glasse sur le
fleuve St-Jacques et de notifier l'inspecteur et de
faire vendre la traverse pour son entretien ~~et briser~~
se s'est possible adopté

Proposé par le conseiller Arthur Clement
Secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Et résolu unanimement

Que le maire soit autorise a s'attendre
avec un auditeur pour faire auditer les comptes
de la municipalite pour les deux dernieres années
au meilleur marche possible adopté

Henri Rochelleau mais
J.C. Rochelleau Sec. Tris.

Province de Quebec
Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné J. C. Rocheleau Secrétaire Trésorier et
président de l'assemblée de trois conseillers municipaux pour
la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

En conséquence je me suis rendu le ~~des~~^{mercredi} ~~1934~~ ~~1934~~ jour du
mois de janvier ~~1934~~ c'est-à-dire le 10 janvier 1934
à dix heures du matin à la salle publique de notre
municipalité lieu ordinaire des assemblées du conseil

Je certifie que j'ai mis en nomination
les noms des personnes présentées par écrit par au
moins deux électeurs présent
conformément aux articles 258 et suivant
du code municipal de Québec

Il est proposé par Pierre Montplaisir cultivateur
Et secondé par Fuc Toupin cultivateur
Que Arthur Vaillancourt cultivateur soit nommé
de nouveau conseiller de la Municipalité Ste Marthe
du cap de la Madeleine pour le prochain terme

Signé Pierre Montplaisir cultivateur

Fuc Toupin cultivateur

Admis

Il est proposé par Arthur Vaillancourt cultivateur
Et secondé par Pierre Montplaisir cultivateur
Que Fuc Toupin cultivateur soit nommé de
nouveau conseiller de la municipalité Ste Marthe du
cap de la Madeleine pour le prochain terme

Signé Arthur Vaillancourt cultivateur

Pierre Montplaisir cultivateur

Admis

Il est proposé par Arthur Vaillancourt cultivateur
Et secondé par Pierre Montplaisir cultivateur
Que Joseph Grenon Ingénieur soit nommé de nouveau

40
conseiller de la municipalité de Ste Marthe du cap de la Madeleine
pour le prochain terme

Signé Arthur Vaillancourt cultivateur
Pierre Montplaisir cultivateur

A midi

admis

A midi comme il y a que le nombre de
candides voulu sur les rang pour les dites charges
je proclame les sus-dits candides élus

En foi de quoi j'ai signé ce 10^{ième} jour du mois
de janvier 1934

J. C. Rocheleau Président d'élection

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné Luc Toupin cultivateur ayant été dûment
élu de nouveau conseiller de ~~cette~~^{la} municipalité Ste Marthe
du cap de la Madeleine pour le prochain terme
fait serment sur les Ste Évangiles que je remplirai
bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce
au mieux de mon jugement et de ma
capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

* Luc Toupin Cultivateur

Assermenter devant moi à Ste Marthe du
cap de la Madeleine ce 25^{ième} jour du mois de
janvier 1934

J. C. Rocheleau Sec. - Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné Arthur Vaillancourt cultivateur ayant été
dûment élu de nouveau conseiller de la municipali-
té Ste Marthe du cap de la Madeleine pour le prochain
terme fait serment sur les Ste Évangiles que je
remplirai bien fidèlement les devoirs de ma
charge et ce au mieux de mon

jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide
Arthur Vaillancourt Cultivateur

Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la
Madeleine ce 6^{ème} jour du mois de Février 1934
J. C. Rocheleau. Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je soussigné Joseph Grenon Ingénieur ayant été
dûment élu conseiller de nouveau de la municipalité
Ste Marthe du cap de la Madeleine pour le prochain
terme fait serment sur les Ste Evangiles que je
remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge
et ce au meilleure de mon jugement et de ma
capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
Joseph Grenon Ingénieur

Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap
de la Madeleine ce 9^{ème} jour de Février 1934
J. C. Rocheleau. Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal de Ste Marthe
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des
sessions mardi le 6 Février 1934 à sept heures du soir
à l'quel sont présent M. Le maire Henri Rocheleau
et M. M. Les conseillers Arthur Vaillancourt
Horace Toupin Götique Briere formant quorum
sous la présence du maire Le procès verbal de la dernière
assemblée est lu et approuvé

Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller Götique Briere
résolu unanimement

Que le compte de Daniel Briere pour avoir fourni
Dumas mois de decembre 310
mois de janvier 138
total 448

Le M. Jourdain 1 poche Fleurs	210
1 beau de Landoux	200
1/2 must Fives	90
et ce pour la famille Arthur Bonlard	
	Total \$500

adopté
 Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Seconde par le conseiller Horace Toupin
 Et résolu unanimement

Que le compte de Walfrid Briere pour avoir ouvert le coteau
 c'est-à-dire le cordon St Malo c'est-à-dire le coteau soit pris en
 considération adopté

Propose par le conseiller gotique Briere
 Seconde par le conseiller Horace Toupin
 Et résolu unanimement

Que M. Romeo Morissette soit engagé pour auditer
 les comptes de la municipalité c'est-à-dire du conseil
 pour année 1932 et 1933. ~~soit~~ au prix de \$30.00
 pour les deux années adopté

George Rocheleau
 J.C. Rocheleau Sec. Trés.

Cronique de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
 lieu ordinaire des sessions mardi le 6 mars
 1934 a sept heures du soir a l'aguel
 sont présent M. le Maire Henri Rocheleau et
 MM. Les conseillers Arthur Clément Arthur Vaillancourt
 Joseph Grenon Luc Toupin formant quorum
 Le procès verbal de la dernière assemblée est
 lu et approuvé

Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Seconde par le conseiller Arthur Clément
 Et résolu unanimement de l'audition de compte
 Que le compte de rapport de l'audition de compte
 Que Romeo Morissette soit
 Que le compte de Romeo Morissette pour
 audition des compte de notre municipalité
 soit payé a M. Benjamin Panneton

Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller Arthur Clément
Et résolu unanimement

Que le rapport de l'auditeur Romeo Morrissette
pour condition de son compte de la municipalité
soit accepté et que le son compte de \$30.00 soit payé \$30.00

a M. Roy Benjamin ~~Canard~~ Banquier rue Harth
Trois Rivières tel que demandé sur le compte de M.
Romeo Morrissette adopté

Proposé par le conseiller Luc Toupin
Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
Et résolu unanimement

que les comptes suivants soient payés
Emie Montplaisir pour intérêt de deux mille piastres
un an a 5% 100.00 ✓

Daniel Briere pour intérêt de six cents piastres
un an a 5% 30.00 ✓

Paul Faith en acompte sur l'entretien de la route
hiver 4^{ème} rang St-Mathieu cap Medelime 500 ✓

Salarie Secrétaire Tresorier pour mois de janvier
et février \$1800 ✓

~~Caroline Lottinville~~ ^{par} Jachille Lottinville ~~intéressé~~ dans cent piastres par an \$10.00

Daniel Briere pour nourriture de
F. L. Dumas depuis le ~~1^{er}~~ ^{5^{ème}} février ~~xxx~~ pour la
semaine du 5 février a la semaine du 26 février 1934 \$3.75

Joseph Beron pour le rest de l'argent de l'entretien hiver de la route ^{1^{er} rang}
Et Le M. Jourdain pour nourriture de la famille ^{entretien par Théséphore Toupin 1933 192.00}

Arthur Boulard \$5.20 ~~5.20~~ Adopté

Propose par ^{le conseil} Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller Luc Toupin
Et résolu unanimement

Que Octave Beaumier Engine Montplaisir et
Hermias Lottinville ^{de pruyem} nommé ~~inspecteur~~ ^{estimeurs}
pour le prochain terme) et

^{inspecteur} Donat Roy ^{et} ~~José~~ ^{Will} Arcade Toupin Joseph Beron
et Ernest Toupin Origène Montplaisir et Francois Sauvageau
^{inspecteur agraire} chacun pour leur arrondissement et ~~en~~ ^{pour} le prochain terme adopté

Proposé par le conseiller Joseph Grenon
Seconde par le conseiller Luc Toupin
Et résolu unanimement

Que Arthur Clément soit autorisé a acheter
cinq cents piquets en cèdre de six pieds de long et au moins
trois ^{de grosseur} pouces au petit bout ~~et~~ ~~de~~ la broche pour

clôturer la route St Mâlo et des grandes Prairies
jusqu'à la chépe de peinture adopté
Proposé par le conseiller Arthur Clément
Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt

Et résolu unanimement
Que M. Joseph Grenon soit autorisé à voir pour la famille
Napoléon Faurique à leur fournir la nourriture nécessaire
adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller Luc Toupin
Et résolu unanimement

Que la police de ~~secrétaire~~ Trésorier soit de garentis
du secrétaire Trésorier ~~est~~ changé et que qu'elle soit
prise de M. Arthur Spenard de la Brevoynance
compagnie d'assurance générale et de lui payer \$10.00 par
pour un an adopté

Proposé par le conseiller Arthur Clément
Et seconde par le conseiller Luc Toupin
Et résolu unanimement

Que le maire soit autorisé à achete environ pour cinq pastres
pour la famille Arthur Boulard adopté pour le mois de mars
adopté et au même montant pour le mois d'avril
adopté

H. Rocheleau maire
J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Cronnes de Quebec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipale de Ste-
Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des
sessions feudi le 26 avril 1934 à sept heures du
soir à l'aguel sont présent M. Le Maire Henri Rocheleau
et M. M. Les conseillers Horace Toupin Gotique
Brière un que nous n'avons pas pour un le
conseiller gotique Brière proposa que le ^{cette} conseil
assemblée soit ajourné à samedi soir le 28 avril 1934 au lieu
et heure ordinaire des assemblées

Le conseiller Horace Toupin seconde cette proposition
H. Rocheleau maire adopté
J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée par gouvernement du ^{conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine} 26 avril 1934 tenue
 au lieu ordinaire des sessions samedi le 28 avril 1934
 a sept heures du soir

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée par gouvernement du conseil municipal
 de Ste Marthe du cap de la Madeleine du 26 avril 1934
 tenue au lieu ordinaire des sessions samedi le 28
 avril 1934 a sept heures du soir a laquelle sont
 présent M. Le Maire Henri Rocheleau et M. M.
 Les conseillers Arthur Vaillancourt Joseph Grenon
 Horace Toupin Götique Briere et Arthur Blément
 formant quorum sans

Le proces verbal des deux dernieres assemblees est
 lu et approuvé

Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Et seconde par le conseiller Götique Briere
 Et résolu unanimement

Que les comptes suivant soient payés
 Paul Fortch pour le reste de l'entretien hiver de la
 route ~~4~~ 4^{ieme} rang de Ste Marthe du cap de la Madeleine
 c'est-à-dire rang du côté au 30.00

Godiose Richard pour entretien hiver 3^{ieme} rang ^{aussi} rang du côté au 35.00

J A Montplaisir pour intérêt de ~~deux~~ mille ^{soixante} francs
 Annan a 5% 5000

Donat Roy inspecteur de voirie pour entretien hiver de
 la route des Grandes Prairies 13.50

W. Emile Desilet pour 5 cents piquets a 6.50
 65 cents et 100 cents ^{pour} 32.50

Le M. Jourdain pour nourriture ^{pour} la famille 5.35

Arthur Bonnard mois mars
 Conrad Vayer pour nourriture ^{pour la famille} (Arthur Bonnard)
 mois de avril 5.00 payé

Contribution a l'Unité sanitaire pour l'année
 fiscale 1933-34 52.14

Pour les absences année 1933 275.00
 au secrétaire Tres pour mois de mars et avril 18.00

et aussi qu'il soit remis cent francs 100.00
 a J. A. Montplaisir argent de Genovie Toupin
 adopté

Propose par le conseiller zotique Briere
Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
Et résolu unanimement

Que M. Arthur Arcand soit avisé que
la Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
~~accepte~~ garde possession de la lisière de terrain qu'elle a
prise tel que mentionnée sur l'option qu'il a signé
le le Troisième jour du mois d'octobre 1933 au prix de
cent cinquante piastres de l'apent en superficie \$150.00
et payable lors la signature du contrat Adypte

H. Rocheleau maire
J.C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Quebec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipale de Ste Marthe
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des
sessions mardi le 1 mai 1934 a sept heures du soir à
laquel sont present M. Le maire Henri Rocheleau
et M.M. Les conseillers Horace Toupin Arthur Vaillancourt
Joseph Grenon zotique Briere Arthur Blément forment
quorum le procès verbal de la dernière assemblée est lu et
approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller Joseph Grenon
Et résolu unanimement
Que les comptes suivant soit payé
Joseph Grenon pour

Le conseiller Luc Toupin arrive dix
minutes après l'ouverture de l'assemblée et
prend son siège

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller Joseph Grenon
Et résolu unanimement

Que les comptes suivant soit payés
Joseph Breton pour du pain fourni a F. L. Dumas
du 1 octobre 1933 au 1 Mai 1934) 31 semaines
a pain par semaine a 24 ct le pain 7.44
Daniel Briere pour nourriture fourni
a F. L. Dumas pour mois de avril \$3.32 1/4

Joseph Baron pour nourriture fourni a la famille
 Mésion Favigne depuis le 26 fevrier
 au 20 avril # 9.90
 adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Secondé par le conseiller Joseph Grenon
 Et résolu

Que la démission de Arthur Clément soit
~~accepté~~ comme conseiller soit accepté
 adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Secondé par le conseiller Joseph Grenon
 Et résolu

Que Octave Lottinville soit nommé conseiller
 pour en remplacement de Arthur Clément
 pour finir son terme adopté

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Octave Lottinville ayant été
 nommé conseiller de cette municipalité pour
 en remplacement de Arthur Clément pour finir
 son terme fait serment sur les Ste Evangiles
 que je remplirai bien fidèlement les devoirs
 de ma charge et au meilleur de mon
 jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide

Octave Lottinville

assésenté devant moi a Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce premier jour du mois de mai 1934
 J. E. Rochebeau Sec. Tres.

Propose par le conseiller Joseph Grenon
 Secondé par le conseiller Octave Lottinville
 Et résolu

Que Arthur Clément soit nommé pour
 faire exécutés les travaux que la municipalité
 Ste Marthe du cap de la Madeleine est obligé de faire pour l'élargissement et
 l'amélioration de la route Ste Malo et des Grandes
 Prairies jusqu'à la chépe de peinture et que

conseillers Luc Tanguy Octave Lottinville
Horace Tanguy Arthur Vallancourt
formant quorum sous la présence
du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé
Il est proposé par le conseiller Arthur Vallancourt
secondé par le conseiller Octave Lottinville
Et résolu

Que tous les chevaux qui ont travaillé à l'amélioration
ration de la route St Malo et des Grandes Prairies soient
payés à dix cents de l'heure depuis le 29 mai 1934
Jusqu'à cette date adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vallancourt
secondé par le conseiller Octave Lottinville
Et résolu

Que les hommes qui travailleront à l'avenir à
l'amélioration de la route St Malo et des Grandes
Prairies soient payés 15 cents de l'heure adopté
Proposé par le conseiller
secondé par le conseiller
Et résolu

Que ~~les~~ les comptes suivant approuvés et payés
après que nous aurons reçu l'autorisation du
Gouvernement de emprunter pour l'amélioration
de la route St Malo et des Grandes Prairies et aussi
après que ces comptes auront été assermentés par
le surveillant

Proposé par le conseiller Arthur Vallancourt
secondé par le conseiller Horace Tanguy
Et résolu unanimement

Que le Maire ~~est~~ est autorisé
à emprunter temporairement après que nous aurons
reçu du en le permis du Gouvernement le
montant de 1500.00 au taux de 5% l'an
adopté

En réponse à la sommation de
Arthur Arcand

Proposé par le conseiller Octave Lottinville
secondé par le conseiller Arthur Vallancourt
Et résolu unanimement

Que après le premier juillet 1934 que nous ferons préparer les contrats pour payés les terrains que la municipalité a expropriés pour l'élargissement de la route St Mela et des Grandes Prairies ~~et payés~~ et ce aussitôt que nous aurons été remboursés par le ~~public~~ Gouvernement ~~adopté~~

Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Seconde par le conseiller Octave Lottinville
 Et résolu unanimement

Que les comptes suivants soient approuvés et payés après que nous aurons reçu l'autorisation du Gouvernement de emprunter pour l'amélioration de la route St Mela et des Grandes Prairies ^{et que nous aurons l'argent nécessaire} et aussi après que les comptes ~~ont~~ été assermentés par le surveillant

Eugène Montplaisir pour broche et crampe 159.13 payé

~~Le temps de la route et de l'abray 200.00~~

Obeon Belanger pour du sidre 119.24

P. A. Gouin, Enreg pour clous Bolts etc 28.91 payé

Arthur Clement pour des crampe de l'huile 6.10 payé

Napoleon Foranger pour crampe ~~3.00~~ payé

~~Saline du se. Tru pour mois de mai~~

~~Arthur Arcand pour entretien de la route hiver dernière 18.00~~

~~Donat Roy inspecteur pour auillage dans les routes 10.00~~

Pour le temps des hommes et des chevaux

Art Clement 208 1/2 a 25cts de l'heure 52.13 payé

Thomas Tompin 151 " a 20 " " 30.20 payé

Henri Pettisville 153 " a 20 " " 30.60 0

Napoleon Lavigne 100 a 20 " " 20.00 payé

Maurice Grenon 104 a 20 " " 20.80 payé

Fernand Vaillancourt 169 1/2 a 20 " " 33.90 payé

Art Beulard 80 " a 20 " " 16.00

Moise Lottinville 38 " a 20 " " 7.60 payé

Adelard Tompin 40 " a 20 " " 8.00 payé

Julien Vaillancourt 14 1/2 " a 20 " " et chevaux 248 = 53.80 payé

Fueren Lottinville 7 1/2 " a 20 " " 1.38 = 1.38 payé

Eugene Vaillancourt 89 1/2 " a 20 " " 17.90

Omer Dumas 79 1/2 a 20 " " et chevaux 248 = 16.40

Théophile Branger	6 1/2 hrs	# 13.50	-
Joseph Briere	49 a 20 cts et 49 hrs pour chevance a 10 cts	14.90	- page
Donat Briere	49 " " 20 " "	9.80	- page
Théophile Lettenville	49 " " 20 cts et 49 hrs pour chevance a 10 cts de l'année	14.70	0
Wilfrid Dumais	49 a 20 cts et 49 hrs pour chevance a 10 cts	14.70	page
Prosper Dumais	49 hrs a 20 cts " " 49 " " " " 110 cts 490 =	14.70	-
Henri Breand	44 hrs a 20 cts et 44 a hrs a 10 pour chevance	13.20	page
Henri Roy	44 hrs a 20 cts	8.80	-
Paul Briere	20 hrs a 20 cts et 20 hrs a 10 pour chevance	6.00	
J. B. Roy	47 1/2 a 20 cts de l'année	9.50	
Salaires du Sec. Trésorier	pour mois de mai	9.00	
Arthur Breand	pour entretien de la route St Mala hivers dernière	18.00	
Donat Roy	inspecteur pour ouvrage dans les routes adopte	10.00	

Henri Rocheleau maire
 J. G. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 7 août 1934 a sept heures du soir à laquelle sont présents M. le Maire Henri Rocheleau et M. M. Les conseillers Arthur Vaillancourt Luc Toupin et le conseiller vu que Georges Briere a été plus que trois mois sans assister à l'assemblée se trouve démis de sa place l'assemblée est ajournée vu que nous n'avons pas quorum le conseiller Arthur Vaillancourt propose que l'assemblée soit ajournée à mardi prochain le 14 août 1934 au lieu et heure ordinaire des assemblées a sept heures du soir. Le conseiller Luc Toupin seconde cette proposition adopte

Henri Rocheleau maire
 J. G. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée Ajournement d'une assemblée

générale du 7 août 1934 tenue au lieu ordinaire
des sessions mardi le 14 août 1934 à sept heures du
soir à laquelle sont présents M. le Maire
Henri Rochelleau et MM. Les Conseillers
Octave Pottinville Luc Toupin et Arthur Vaillancourt

formant quorum sous la présence du maire
Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé
Une que les conseillers Zetique Biere et Joseph Grenon ont été plus
que trois mois sans assister aux assemblées

Il est proposé par conseiller Arthur Vaillancourt
Secondé par le conseiller Octave Pottinville

Et résolu unanimement

Que Joseph Grenon ^{Ingenieur} et Zetique Biere ^{journalier} soient nommés de nouveau
conseillers de cette municipalité pour finir leur terme adépté
Prouve de l'acte municipalité

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signe Zetique Biere ayant été nommé de nouveau
conseiller pour finir mon terme de cette municipalité pour
finir mon terme fait serment sur le Ste Evangiles que
je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce
au meilleur de mon jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide

Zetique Biere

assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la
Madeleine ce 14^{ème} jour du mois de août 1934

H. Rochelleau Sec. Trés.

Le conseiller gâtique Briere étant présent
 a l'assemblée et prend son siège après avoir été assermenté
 Proposé par le conseiller Octave Lottinville
 Seconde par le conseiller Luc Tanguin
 Et résolu unanimement

Que les comptes suivants soient payés
 Salaire d'écriture trésorier pour fonds de fin ^{anné 1934} = 9.00
 Bureau du percepteur des revenus pour fonds de Bâtisse et des pures = 12.00
 pour timbres de postes 1.00
 Conrad Vayer pour nourriture fournie à Arthur Boulard 5.00
 Donat Roy inspecteur pour ouvrage dans les routes
 et au pont municipale du cordon St Malo 3.25
 Donat Roy pour entretien du cordon chemin de
 Dominique Montplaisir pour deux ans jusqu'au
 premier Mai 1934
 Oscar Montplaisir pour entretien de la route hiver ^{petite} 5.80 payé
 4.60 payé
 Jamet Briere pour nourriture de F. A. Dumas
 pour mois de mars 2.90 payé
 pour mois de mai 3.20 "
 pour mois de juin 3.28 "
 pour mois de juillet 3.48 "
 Donat Roy pour entretien chemin de Dne Henri Coche
 pour deux ans jusqu'au premier mai 1934 3.23
 Joseph Briere pour ouvrage avec un cheval dans la route St Malo - 4.90 payé
 Coche pour ouvrage " 49 a 10 cts de l'heure - 4.90 payé
 Henri Arcand pour ouvrage avec cheval " 4.40 payé
 et faite) adopte

Lecture d'une lettre envoyer a Donat Roy inspecteur p. Magier
 Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Seconde par le conseiller Octave Lottinville
 Et résolu unanimement
 Que sans préjudice aux droits de Donat Roy ou de la Municipalité St Marthe
 du cap de la Madeleine que M^r Leon Mitouche avocat soit autorisé
 a offrir la somme de huit piastres en capital et deux piastres
 pour frais de l'union Comeau avocat en règlement final de
 cette affaire adopte

Lecture a été faite d'une lettre envoyer a la municipi-
 palité St Marthe du cap de la Madeleine par Arthur
 Arcand

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Seconde par le conseiller gâtique Briere
 Et résolu unanimement
 Que l'affaire de Arthur Arcand en rapport a son terrain

soit confié a Léon Métothe avocat pour examiner et étudier et qu'il soit en même temps autorisé de communiquer avec M. M Duplasi, Langlois, et Pamothe ^{avocat} ~~conseiller~~ pour connaître qu'elle serait le règlement le plus ~~et~~ avantageux et en faire rapport au conseil le tous sans préjudice adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller Luc Toupin

Et résolu unanimement

Que M Joseph Bradley soit autorisé a s'entendre avec la Compagnie du Chemin de fer Canadien Pacifique pour faire auter un poteau et arranger la traverse dans la route de Grandes Prairies adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller Octave Fottinville

Et résolu unanimement

Que les estimateurs Octave Beaumier ~~Eugène Montplaisir~~ Eugène Montplaisir et Harmonidas Fottinville soient nommés de nouveau estimateurs pour finir leur terme adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller Octave Fottinville
Et résolu ~~par~~ unanimement

Que la demande du Reverend Père Curé H Chabot concernant les plages et Salle de danse soient pris ~~pas~~ en considération adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller Luc Toupin
Et résolu unanimement

Que les routes St Malo et des Grandes Prairies soit donnée ^à pour le fauchage et de ces routes le faire et l'enlever au prix de \$6.00 ~~adopté~~ et ce jusqu'à la ligne du canadien Pacifique adopté

Henri Rocheleau, maire

J C Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au ~~sein~~ ^{l'ordre} ordinaire

à a Arthur
Clement

des sessions mardi le 28 août 1934 à sept heures du soir à laquelle sont présents M. le Maire Henri Rocheleau et M. M. Les conseillers Arthur Vaillancourt Joseph Grenon Octave Lathuille Luc Tanpin et Goticque Briere formant quorum Le secrétaire-trésorier ayant notifié par écrit tous les membres du conseil Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt secondé par le conseiller Joseph Grenon Et résolu unanimement

Que le secrétaire-trésorier soit autorisé de payer la somme de \$357.00 réclamée par M. Arthur Arcand pour le terrain dont s'est emparée la corporation pour l'élargissement de la route St Malo et de payer en même temps les frais des procureurs ^{20.00} et aussi payer Gédéon Dumas ^{7.95}

Corla Briere	x x	37.05	-
Georges Barrakett et Freres	✓	53.25	-
Thérèse Beaumier ou Wilfrid Briere	✓	19.65	
Lucien Lathuille	✓	121.50	(59140)

Et aussi Georges Undowoges pour le ~~montant~~ montant qui lui est ~~dû~~ dû et déduction faite du montant des taxes dues par ses messieurs et aussi que le secrétaire-trésorier soit autorisé de signer des contras en conséquences devant le notaire Paul Boncher adopté

Henri Rocheleau maire
J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 2 octobre 1934 à sept heures du soir à laquelle sont présents M. le Maire Henri Rocheleau et M. M. Les conseillers Octave Lathuille Goticque Briere Arthur Vaillancourt

formant quorum sous la présence du maire
Le procès verbal de la dernière assemblée est lu
et approuvé

Le conseiller Félix Toupin arrive dix minutes après l'ouverture
de l'assemblée et prend son siège

Proposé par le conseiller gâtine Bière
Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
Et résolu unanimement

Que les comptes suivant soit payés

J. B. Loranger pour des vitres du clous
du mastique etc pour la salle publique 1.50

P. V. Azyotte pour blanc de requ etc .60

Omer Rocheleau pour avoir posé mastiquer
les vitres posé les chassi doubles et réparé
le perron de la salle publique 12 heures 1.80

Pour ouvrage au pont de la route des Grandes Prairies

Arthur Clément 28 hrs a 15 cts de l'heure 4.20

Engine Vaillancourt 9 " " " 1.35

Paul Bière 4 hrs a 15 cts de l'heure et ~~30~~ ^{cheval} _{pour} .80

Thomas Toupin 4 hrs a 15 cts de l'heure .60

Julien Vaillancourt 20 hrs a 15 cts " " et 20 hrs a 5 cts pour cheval 4.00 payé

Lucien Beaumier pour avoir ^{méné} conduit

Arthur Boulard a St Michel de Simois 12.00

J. C. Secrétaire Trésorier pour mois de juillet août et septembre 27.00

~~Adopté~~ Omer Dumas pour avoir
charger les bois pour le pont de Grandes Prairies

7 a un cheval a 20 cts 1.40

Oscar Mouthausier pour intérêt de deux cent francs un an a 5% 10.00

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt

Et seconde par le conseiller Octave Fathinelle

Et résolu unanimement

Que Gandise Richard soit nommée
inspecteur agraire pour le rang St Martin
pour le terme présent adopté

Lecture a été faite d'une lettre venant
de Arthur Beaud appropos du fausse de la
route ~~St Malo~~ ^{St Malo} qui ~~avait~~ ^{avait}
~~été~~ ^{avait} pris en ~~considération~~ ^{considération}

Proposé par le conseiller Octave Fathinelle

Seconde par le conseiller Que Toupin

Que le compte de Donat Roy pour ^(et route)
ouvrage et materiam fournis pour le pont (des Grandes Prairies)

et dans la route du fleuve
et quasi intérêt de trois cents cinquante
ague Toupin pour un an a 5% = 15.00 adopté

et dans les routes du fleuve soit payé 1.80 adopté
Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller Octave Lettuelle
Et résolu unanimement
Que Arthur Creand soit que notifié de faire
ses fossés pour prendre le fossé de
manière à prendre l'eau du fossé de la route
vis-à-vis sa propriété adopté
Recommandé

Règlement concernant le rôle de perception de même
que la taxe qui doit être imposé pour l'année
fiscale suivante.

Pour subvenir aux besoins de l'année fiscale
prochaine qu'une taxe générale de 35 cents par cents
praestres soit imposé sur tous les biens de
fonds de cette municipalité.

Proposé par le conseiller Gédéon Brière
Seconde par le conseiller Jac Toupin

Et résolu unanimement que le règlement
ci-haut inséré soit adopté.

Le dit règlement porte le no 12
adopté à l'unanimité.

Henri Rochelleau maire

J. C. Rochelleau Sec. Trés

Proposé par le conseiller gâtique Prière
Secondé par le conseiller J. P. Toupin
Et résolu unanimement
Que la ~~liste~~ liste des électeurs soit
homologuer tel que parafé par le maire
adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Secondé par le conseiller gâtique Prière
Et résolu unanimement
Que la révision du rôle d'évaluation
soit homologuer tel que fait par les
estimateurs adopté

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée général du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu
 ordinaire des sessions mardi le 6 Novembre 1934
 à sept heures du soir à laquelle sont présent
 M. Le maire et M. M. Les conseiller
 Octave Lottinville Arthur Vallancourt Götique Briere
 et Luc Toupin formant quorum

Le procès-verbal de la dernière assemblée est
 lu et approuvé. Vu que le Maire est absent
 Proposé par le conseiller Octave Lottinville
 Seconde par le conseiller Luc Toupin

Et résolu unanimement
 Que Arthur Vallancourt soit nommé ~~par~~
 président de cette assemblée adopté
 Proposé par le conseiller Luc Toupin
 Secondé par le conseiller Octave Lottinville
 Et résolu unanimement

Que les comptes suivants soient payés
 de provision pour mois de août dernier 2.82
 mois de septembre 2.64
 mois de octobre 3.62
9.08

Notaire, Ducher pour ~~contrats~~ six
 six contrats déboursé et voyage pour enregistrement
 pour l'achat du terrain de la route St Walo et des
 Grandes Prairies 86.60

Camrade Vayer pour ^{ami (fourni cela)} nourriture ~~de~~ la famille
 Arthur Corillard pour mois de sept- octobre 1.55
 J. Dymear 2 tablettes 25
 Joseph Brien pour avoir fourni du pain

A F. L. Dumas depuis le 1^{er} mai au 3^{er} novembre
 1934 27 semaine a un pain par semaine
 a 20 cts chaque 5.40

Proposé par ~~le~~ ^{le} conseiller Götique Briere
 Ephrem Toupin ^{substitué de 4.00 par an a 2.50}
 Seconde par le conseiller Octave Lottinville 20.00
 Et Valgore Secrétaire trésorier pour mois de octobre 9.00
 Et résolu unanimement adopté

Que vu que le conseiller Horace Toupin
 a été plus que trois mois sans assister aux
 assemblées du conseil

Sabot Il est proposé par le conseiller Götique Briere
 Seconde par le conseiller Octave Lottinville

Et résolu unanimement

Que Joseph Baron soit nommé conseiller pour remplacer et finir son terme adopté

Proposé par le conseiller Octave Fotherville
Secondé par le conseiller gotique Briere

Et résolu unanimement

Que ~~le~~ Arthur Toullancourt soit autorisé à faire pose des vitres et de boucher les chassis avec des entretois à la salle publique ~~adopté~~ pour offse les passant ~~de~~ ^{de} lancer des pierres ^{sur} les vitres ~~adopté~~

Henri Rocheleau Mayor
J. E. Rocheleau, Sec. Trés.

~~Province de Quebec~~

~~Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil municipale de Ste Marthe
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions
pendant le 22 novembre 1934 à sept heures du soir à laquelle
sont présent M. le maire Henri Rocheleau et M.M.
Les conseillers~~

~~formant quorum sous la présence de~~

~~Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé~~

~~Proposé par le conseiller
Secondé par le conseiller~~

~~Et résolu unanimement~~

~~Que le conseil approuve ~~le rapport~~ le rapport par
le ~~conseil~~ ~~trésorier~~ ~~de cette municipalité~~
s'élevant à la somme de \$ ~~6385.00~~ ~~relativement~~ ~~à~~
~~certaines dépenses de~~~~

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal
de Ste Marthe du cap de la Madeleine
tenue au lieu ordinaire des sessions
Mardi le 4 Décembre 1934 à sept heures
du soir à laquelle sont présents
M. le maire Henri Rochelandet et M. M.
Les conseillers Octave Fottinville
Arthur Vaillancourt gâtique Briere
formant quorum sous la présence du Maire
Le procès verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Le conseiller Luc Toupin arrive dix minutes après l'ouverture
Proposé par le conseiller ~~conseiller~~ ^{et prend son siège} gâtique Briere
Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
Et résolu unanimement

Que les comptes suivant soient payés
Daniel Briere pour nourriture à St. L. Dumas
pour le mois de novembre \$ 2.94
Arthur Blément pour avoir fanché le foin
dans les routes \$ 6.00

adopté Laurade Voyer pour avoir fourni
la nourriture à la famille Arthur Boulard 5.03
Satare Ste. Tris pour mois de ~~octobre~~ ^{et novembre} 1934
~~adopté~~ Pour intérêt de \$ 116.00 un an à 5% à Arthur Vaillancourt \$ 5.80 adopté
~~Proposé~~ le conseiller

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller gâtique Briere
Et résolu unanimement

Que le rôle de perception de 1934 soit homologuer
adopté

Proposé par le conseiller gâtique Briere
Seconde par le conseiller Octave Fottinville
Et résolu unanimement

Que le compte de M. Docteur Berreault pour
services professionnels et renvoi donné à Art Boulard
et l'avoir conduit à l'hôpital St Michel Archange
soit pris en considération adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller Octave Fottinville

Et résolu unanimement
 Que la démission de M. Joseph Brenon comme
 conseiller soit pris en considération adopté
 Proposé par le conseiller gotique Briere
 Seconde par ^{le conseil} Luc Toupin

Et résolu unanimement
 Que les routes de notre municipalité soient entretenues
 pour le chemins de neige au prix de 25 cts de l'heure
 un homme et un cheval c'est la route St Malo et des
 Grandes Prairies et les routes 3^{ème} et 4^{ème} rangs
 c'est-à-dire rang St Martin que le maire est autorisé
 a les donner à l'entreprise au pour les chemin de
 neige au prix ~~de 25 cts l'heure~~ ^{meilleur marche possible} adopté
 Proposé par le conseiller Octave Gauthier
 Seconde par le conseiller Luc Toupin

Et résolu unanimement
 Que le maire est autorisé à acheter la nourriture
 a la famille Arthur Baylard ^{adopté pour le mois}
 de décembre ^{pour fournir la nourriture nécessaire} ~~au prix en commun de leur donner~~ adopté
 Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Seconde par le conseiller Luc Toupin

Et résolu unanimement
 Que la route 4^{ème} rang ^{soit} ~~soit~~ donner a l'entreprise
 pour les chemins de neige a Paul Forth ~~et de payer~~
 \$30.00 ~~adopté et par~~ adopté

Henri Rocheleau maire
 J.C. Rocheleau Sec. Trés.

Cur
Verificateur

Province de Quebec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste Marthe du cap Madeleine
 tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 8 janvier
 1935 a sept heures du soir a l'aguel sont présent
 M le maire Henri Rocheleau et M. M. les conseillers
 Octave Gauthier Joseph Baron et Arthur Vaillancourt
 formant quorum sous la présence du maire
 Le proces verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé
 Proposé par le conseiller Joseph Baron
 Seconde par le conseiller Octave Gauthier
 Que les comptes suivant soient payés

Cravade Vayer pour nourriture a la famille
 Arthur Boulard pour mois de Decembre 5,00 francs
 Docteur Mestor Perreault pour service professionnels et
 remedes donne a arthur Boulard et l'avoir conduit a
 l'hopital St Michel Archange adopte 15,00
 Propose par le conseiller Joseph Baron
 Seconde par le conseiller Octave Gauthier
 Et resolu unanimement
 Que le maire soit autorise a aller s'entendre
 avec un avocat pour regler l'affaire de Magier pour
 entretien du cordon rang St Martin au melleur
 marches possible adopte
 Propose par conseiller Joseph Baron
 Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
~~Et resolu unanimement~~
 Et resolu unanimement
 Que Henri Sauvagean ^(jugement) soit nommer conseiller
 en remplacement de M. Joseph Grenon et pour
 finir son ter le terme de ce dernier adopte
 Propose par le conseiller Joseph Baron
 Seconde par le conseiller Octave Gauthier
 Et resolu unanimement
 Que le montant de l'interet de l'argent emprunte ^{64712,27}
 soit paye par le secretaire tresorier au taux de
 5% par an a charge ^{adopte} au bout de l'annee echue adopte

Henri Rocheleau
 J.C. Rocheleau, Sec. Tres.

Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigne J.C. Rocheleau Sec. Tres et President
 et President d'election du maire et de trois conseillers
 municipaux pour la municipalite Ste Marthe du cap de la
 Madeleine
 En consequence je me suis rendu le deuxieme
 mercredi de janvier 1935 c'est-a-dire le
 9 janvier 1935 a dix heures du matin a la
 salle publique de notre municipalite lieu
~~ordinaire des sessions~~ ordinaire des sessions assemblee
 du conseil
 Je certifie que j'ai mis en nomination

les noms des ~~electeurs~~ personnes presentes par écrit
par au moins deux electeurs present
conformement a l'article 258 et suivant du code municipal de Québec
~~Il est propose par~~

Il est propose par Joseph baron cultivateur
secondé par Arthur Vaillancourt cultivateur
que Henri Rocheleau cultivateur soit
reelu Maire de la Municipalité de Ste
Marthe du Cap de la Madeleine pour le
prochain terme.

signé Joseph baron cultivateur
Admis Arthur Vaillancourt cultivateur

Il est propose par Henri Sauvageau
Ingenieur et secondé par Joseph baron
cultivateur que Foussaint Foupin
journalier soit nommé conseiller
de cette Municipalité en remplacement
de Joseph baron pour le prochain
terme.

signé Henri Sauvageau Ingenieur
Admis Joseph baron cultivateur

Il est propose par Lucien Briere
journalier secondé par Arthur Grand
cultivateur que David Dumas
cultivateur soit élu conseiller de cette
Municipalité pour le prochain terme

Lucien Briere journalier
Admis signé Arthur Grand cultivateur

Il est propose par Donat Roy cultivateur
secondé par Joseph Lottinville Ingenieur
que Gregoire Dumas Journalier soit
nommé conseiller de cette municipalité
pour le prochain terme

signé Donat Roy cultivateur
Admis Joseph Lottinville Ingenieur

A midi comme il n'y a que le
nombre de candidas voulu par les rangs pour
les dits charges je ps

pour les dites charges se proclame les susdits
candidats élus

En foi de quoi j'ai signé ce neuvième jour
du mois de Janvier 1935

J. C. Rocheleau

Président d'élection

Henry Rocheleau
J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Prouve de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipale de Ste
Marthe du cap de la Madeleine tenue au
au lieu ordinaire des sessions mardi le 5 février
1935 à sept heures du soir à laquelle sont
présent M. le Maire Henry Rocheleau et
M. M. Les conseillers Tansaint Tempier
David Dumas Arthur Vallancourt Grégoire Dumas
et Henry Sauvagen formant quorum sous la
présidence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Vallancourt
secondé par le conseiller David Dumas
Et résolu unanimement.

Que les comptes suivant soient payés

Daniel Brière pour nourriture de ^{Fr} JC Dumas	
pour le le mois de décembre	\$ 3.52
pour nourriture le mois de janvier	3.48 1.00
Courade Vayer pour nourriture de de	
et la famille Arthur ^{et pour} pour ^{Dumas} Dumas ^{Janvier}	\$ 5.00
Salaires du secrétaire pour le mois de janvier	9.00

et aussi qu'il soit donné à payé
en compte à Paul Forth pour entretien
des routes 3^{ème} et 4^{ème} rang 20.00

adopté.
Proposé par le conseiller Grégoire Dumas
secondé par le conseiller David Dumas
Et résolu unanimement

Que aussitôt que les gens qui ont
travaillé à l'amélioration de la

Le conseiller
Fr. Tempier
arrive quinze
minutes après
l'ouverture de
l'Assemblée
et prend son
siège

route Red Mill auront produit leur compte chez le
secrétaire-trésorier nous aurons une assemblée pour
approuver le rapport des dépenses pour présenter au Ministère
de la voirie adopté

Proposé par le conseiller Grégoire Dumas
secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Et résolu unanimement

Que le maire soit autorisé à faire scier les bois
pour avoir la salle publique adopté

proposé par le conseiller Luc Toupin
secondé par le conseiller Henri Sauvageau
Et résolu unanimement

Que le conseiller David Dumas soit autorisé
à voir pour nourrir la nourriture de F. L. Dumas
adopté et environ quatre piastres par mois adopté

Proposé par le conseiller Toussaint Toupin
secondé par le conseiller Luc Toupin
Et résolu unanimement

Que le conseil soit réuni à mardi le
12 Février 1935 au lieu et heure ordinaire des
assemblées adopté

Henri Rocheleau maire
J. C. Rocheleau sec. - Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Malleine

Assemblée par apurement du conseil municipal de Ste Marthe du cap
de la Malleine du 5 Février 1935 tenue au lieu ordinaire des sessions
mardi le 12 Février 1935 à sept heures du soir à laquelle sont
présent M. le maire Henri Rocheleau et M. M. les conseillers
Toussaint Toupin Henri Sauvageau Luc Toupin

Arthur Vaillancourt Grégoire Dumas et David Dumas
formant la totalité des membres du conseil

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu
et approuvé

Proposé par le conseiller Toussaint Toupin
secondé par le conseiller Grégoire Dumas
Et résolu unanimement

Que le compte de Conrad Vayer pour nourriture
de la famille Arthur Boulard pour le
mois de Février soit payé 500

adopté

08

Fernand Vaillancourt - pour deux contrevents a 25 .50
 / ~~deux vitres~~ .08
 du Mastique
 adopté .02
 Total = 60 Ronds

Vu que les gens qui ont travaillé à l'amélioration de la route de Red Mill ne se sont pas tous rendu chez le Secrétaire Trésorier pour produire leur compte tel que demandait la résolution du 5 février 1935

Proposé par le conseiller Toussaint Toupin
 Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Et résolu

Que cette résolution soit annulée Mais que le conseil approuve et confirme le présent rapport par le Secrétaire Trésorier de ce conseil s'élevant à la somme de 6402.10 relativement à certaines dépenses de voirie adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Seconde par le conseiller David Dumas
 Et résolu

Que la police d'assurance (de cautionnement a la Prevoyance) du Secrétaire soit renouveler et que la prime soit payer 10.00

pour l'année finissant le 28 février 1936 adopté payé
 Proposé par le conseiller Toussaint Gregoire Dumas
 Seconde par le conseiller Toussaint Toupin
 Et résolu unanimement

Que Joseph Baron soit nommé inspecteur de voirie ~~pour~~ dans son arrondissement pour finir le terme et Jotique Vaillancourt inspecteur agraire pour dans son arrondissement pour finir le terme adopté

Pour se conformer aux exigences du Ministère de la voirie

Il est proposé par le conseiller Toussaint Toupin
 Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Et résolu

Pour l'amélioration de la route Red Mill pour le gravelage du dit chemin le prix sera de 20 cents pour les de l'heure pour les travailleurs 30 cents de l'heure pour le surveillant et 10

cents ^{de l'heure} pour les chevaux adopté unanimement
Henri Rocheleau maire
J.C. Rocheleau Sec. Trés.

Prouince de Québec
Comté de Champlain
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
A une session générale du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ~~ordinaire~~
ordinaire des sessions mardi le 5 Mars 1935 cinq mars
mil neuf cent trente cinq à sept heures de
l'après midi & l'aguel session sont présent

M. le maire Henri Rocheleau
Et Messieurs les conseillers
Arthur Vaillancourt Henri Sauvageau
Un que nous ne nous quorum
Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller Henri Sauvageau
Et Résolu

Que le conseil soit ajourné a lundi prochain
le 11 Mars 1935 au lieu et heure ordinaire des
assemblées adopté

Henri Rocheleau maire
J.C. Rocheleau Sec. Trés.

Prouince de Québec
Comté de Champlain
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
A une session ajournement d'une session générale du
conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine du
du cinq Mars mil neuf cent trente cinq
tenue au lieu ordinaire des sessions ^{lundi} le onzième jour du
de mars mil neuf cent trente cinq à sept heures
de l'après midi, &

mois

laquelle session sont présents
Monsieur le Maire Henri Rocheleau
Et Messieurs les conseillers Henri Sauvageau
Toussaint Toupin Arthur Vaillancourt
formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire
Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé
Les conseillers David Dumas et Gregoire Dumas
arrive dix minutes après l'ouverture de

10
l'assemblée et prennent leur siège
Proposé par le conseiller Léon Dumas
Secondé par le conseiller Tausaint Toupin
Et résolu

Que les comptes suivant soient payés
Conrade Vayer pour nourriture
de la famille Arthur Boulard
pour le mois de Mars 5.00
Samuel Anclair pour avoir scié du
bois pour la salle publique 15 hrs à 15 cts de l'heure 2.25
Salaires du secrétaire trésorier pour mois de février 9.00
adopté

Le conseiller Luc Toupin arrive
quinze minutes après l'ouverture de l'assemblée
et prend son siège
Il est proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Secondé par le conseiller Tausaint Toupin
Et résolu

Que cette corporation prie le ministre de la
voirie de faire entretenir et réparer, conformé-
ment aux dispositions de la loi de la voirie,
aux frais du Gouvernement, par le surintendant
général de l'entretien et de la réparation
des chemins, les chemins amba~~nd~~ suivants,
savoir:

Chemin Red Mill Grav 102166 fds
adopté

Henri Rochébeau maire
J. L. Rochébeau Sec. Trés

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
lieu ordinaire des ~~successes~~ sessions
vendredi le 22 Mars 1935 à sept heures du
soir à laquelle sont présent
M. Le Maire Henri Rochébeau
Et M. M. Les conseillers Tausaint Toupin
Léon Dumas Léon Dumas Arthur Vaillancourt
et Luc Toupin

formant quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Propose par le conseiller Tassaint Toupin
 Secondé par le conseiller David Dumas
 Et résolu

Que les comptes suivant soient payés

Pour charoyage de gravier dans la route St-Malo et des Grandes Prairies c'est-à-dire route Red-Mill

Arthur Beaumier		300.90	*	✓
Bob Rochelleau	459 295 cts	135.15		
Arthur Brouillette	492 "	418.20	✓	✓
Paul Rochefort	240 "	204.00	+	✓
Brunseau Terreault	402	341.70		✓
Louis Desbiens	267	226.95	+	✓
Jean Beaumier	149	379.95	←	✓
Helie Baiche	360	306.00		✓
Arthur Wattean	213	181.05	✓	✓
Brunseau Charel	77	65.45		
Louis Bailly	24	20.40		
Arthur Gendron	447	379.95	+	✓
Joseph Desmers et M ^{rs} Desmers	6	5 10		✓

Pour ouvrage a la route St-Malo et des Grandes Prairies Route Red Mill ^{396.480}

Omer Dumas	330 @ 20 cts	66.00	✓	✓
Henri Lottinville		52.40	✓	✓
Fernand Vaillancourt	188 @ 40 cts	75.20	✓	
Donat Roy	9 @ 30 "	2.70	✓	✓
Jacques Lottinville	170 @ 20 - 135 @ 40	77.60	✓	✓
Eugene Vaillancourt	374 @ 20	74.80	✓	✓
Henri Roy	76 @ 30 - 17 @ 40	29.60	✓	✓
Philippe Lottinville	11.40 @ 51 @ 30 d 10 @ 20	79.70	✓	
Jean-Baptiste Roy	260 @ 20	52.00	✓	✓
Donat Briere	65 @ 20	13.00	✓	✓
Joseph Briere	98 1/2 @ 30	29.55	✓	✓
Rosarie Dumas	80 @ 30 7 1/2 @ 40	27.00	✓	✓
Paul Briere	128 @ 20	25.60	✓	✓
Moise Lottinville	7 1/2 @ 40 9 @ 20 29 @ 20	35.60	✓	✓
Arthur Clement	599 @ 30 cts	179.10	✓	

Pour facture Matériaux Grange gravier etc etc	
Freddy Brête pour du bois cèdre	109.04
Napoléon Trudel pour tracteur Gredeur etc	285.80
Ulic Marchand pour Gravier 3677 m ³	919.25
Arthur Clement pour 3 balais au clous de la planche du madrier des piquets	9.44
adopté unanimement	<u>1323.53</u>

~~Attendu que parmi les comptes à être payés pour les personnes qui ont travaillé à la route St Malo et des grandes Prairies ce trouve celui au nom de Monsieur Antoine Sacroix pour travail fait par Antoine Sacroix Louis Sacroix et Joseph Pepin et aussi un compte pour travail fait~~

~~Attendu que le montant payable pour ces comptes semblent avoir été transportés à deux ^{à St Malo et des grandes Prairies} personnes différentes et ^{à la} ~~qu'en outre~~ Louis Sacroix a donné l'avis de ne pas payer~~

~~Attendu qu'il est dans l'intérêt de la municipalité de ne payer qu'à la ~~personne~~ personnes qui font avoir droit ~~de~~ à ces montants ou encore de les déposer à la ~~cour~~ cour~~

~~Il est proposé par conseiller Arthur Vallancourt secondé par le conseiller Luc Toupin~~

~~Que les montants ^{de} soit fait par Louis Sacroix soit à Antoine Sacroix soit à Joseph Pepin ^{soit à M^r Rochelleau soit à M^r (Wohagan)} pour travail fait dans la route St Malo et des grandes Prairies soit remis à M^r Leon Methot c R avocat pour qu'il en fasse paiement à qui de droit s'il y a sentence ou les dépose en cour s'il n'y a le juge l'a proposé adopté~~

Attendu que parmi les comptes à être payés pour les personnes qui ont travaillé à les routes St Malo et des Grandes Prairies ^(ce) trouve celui au nom de Monsieur Antoni Saeroix pour travail fait par Antoni Saeroix Louis Saeroix et Joseph Pepin et aussi un compte pour travail fait par au nom de Bob Rocheleau pour travail fait par Bob Rocheleau et He Rocheleau à les susdites routes St Malo et des Grandes Prairies

Attendu que le montant payable pour ces comptes semblent avoir été transportés à deux personnes différentes et qu'en outre Louis Saeroix a donné avis de ne pas payer

Attendu qu'il est dans l'intérêt de la ~~municipalité~~ municipalité de ne pas ^{payer} qui à la personne qui peut avoir droit à ces montants ou encore de les déposer à la cour

Il est proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt secondé par le conseiller Luc Taupin

Que le montant dû soit à Louis Saeroix soit à Antoni Saeroix soit à Joseph Pepin soit à Bob Rocheleau soit à He Rocheleau pour travail fait dans les routes St Malo et des Grandes Prairies soit remis à ~~M~~ M^r Léon Méthot, C.R. avocat pour pour qu'il en fasse paiement à qui de droit s'il y a entente, ou le déposer en cour s'il le juge le juge à propos adopté

Henri Rocheleau maire
J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée général du conseil municipal de Ste Marthe du ~~cap de la Madeleine~~ cap de la Madeleine tenu ~~tenue~~ au lieu ordinaire des sessions mardi le 7 Mai 1935 à sept heures du soir à laquelle sont présent
M. Le maire Henri Rocheleau

Et M. M. Les conseillers Arthur Vaillancourt
Toussaint Toupin Grégoire Dumas David Dumas
formant quorum sous la présence du maire
Le conseiller Luc Toupin arrive dix minutes après
l'ouverture de l'assemblée et prend son siège
Proposé par le conseiller Toussaint Toupin
Secondé par le conseiller David Dumas
Et résolu.

Que les comptes suivant soient payés
Gouvernement de la Province de Québec
assistance Publique ~~ent~~

Entretien des indigents publics année 1934

Frédéric Beaumier

105.19

Auselme Toupin

46.90

Gérard Gagnon

15.00

Entretien des aliénés année 1934

75

Denise Brière

75.00

Mme Louis Toupin

96.03

Genobie Toupin

100.00

Arthur Bouland

28.22

299.25

Donat Roy inspecteur

pour entretien de la route Rivier des grandes Prairies

12.45-

pour entretien de la route du Fleuve pour l'hiver

22.25-

pour le entretien du pont rang St-Malo

.50

Joseph Breton pour avoir fourni du pain à F. X. Dumas

pu depuis le 3 novembre 1934 au 1^{er} Mai - 1935

25 semaines à un pain par semaine ~~à 20.00~~

5.00

Conrade Vayer pour nourriture ^{de son épouse} (à la famille)

Arthur Bouland le 2 avril =

5.08

le 27 avril =

2.54

David J. A. Bruneau pour nourriture

F. X. Dumas pour depuis la semaine du 11 Février

au 6 mai

12.69

Samuel Anclair 30 heures à 15-

4.50

salaires Sec. Tris. pour le mois de avril et mai

et Mai

18.00

Paul Balth pour entretien des routes 3^e rang

et 4^e rang le reste de l'argent qui lui

est due adopté

40.00

Proposé par le conseiller Grégoire Dumas

Seconde par le conseiller David Dumas

Et résolu

Que Samuel Anclair soit engagé pour scier le bois qui reste sur la selle publique au prix ordinaire et de le payer aussitôt que l'ouvrage sera fini adopté

Proposé par le conseiller Tassaint Tassin

Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt

Et résolu

Que M. Roméo Marrisette soit engagé nommé pour auditer les comptes de la du conseil municipal pour l'année 1934 au prix de \$15.00 adopté

Proposé par le conseiller Grégoire Dumas

Seconde par le conseiller David Dumas

Que il soit remis à J. A. Montplaisir sur l'argent de géométrie Tassin ~~\$100.00~~ la somme de cent \$100.00 sur l'argent de géométrie Tassin adopté

Henri Rocheleau maire
J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée générale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 2 juillet 1935 à sept heures du soir à laquelle sont présent M. le maire

Henri Rocheleau et M. M. Les conseillers

David Dumas Arthur Vaillancourt et Grégoire Dumas formant quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé. Le conseiller Luc Tassin arrive 15 minutes

Proposé par le conseiller Grégoire Dumas après l'approbation de l'assemblée est prend son siège

Seconde par le conseiller David Dumas

Et résolu

Que les comptes suivant soient payés
Joseph Doyon Grand Constable pour la surveillance de d'une maison louche \$5.00

Joseph Garvin et Fils Marchand de bois

pour des bois vendus à l'inspecteur Dand Roy \$29.48 payé

Donat Roy Inspecteur pour ~~travaux~~ ouvrage et
matériaux fournis à au pont St-Malo 18.40 payé
J.A. Bruneau pour nourriture fourni à
Péda Dumas pour le mois de ~~juin~~ mai et juin 7.73
gotique Vaillancourt pour ouvrage fait à la
cloture de Eugène Vaillancourt 5 heures à 15 75
Conrade Veyer pour nourriture à la famille
Arthur Barlaud pour le mois de mai 4.59 payé
Samuel Auclair pour avoir scier du bois
à la salle publique 15 heures à 15 2.25
salaire du secrétaire - trésorier pour le mois de juin 9.00

adopté unanimement

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
secondé par le conseiller Grégoire Dumas
Et résolu unanimement

Que le maire est autorisé à acheter de la
nourriture pour la famille Napoléon Savigne
pour environ deux piastres et cinquante cents
par semaine adopté

Proposé par le conseil

Un quel conseiller Henri Sauvagean a été absent
trois mois sans assister aux assemblées du conseil

Il est proposé par le conseiller Grégoire Dumas
secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt
que Henri Sauvagean ~~est nommé~~ ^{nommé} de nouveau ingénieur
soit réélu de nouveau pour finir son terme adopté

Proposé par le conseiller David Dumas
secondé par le conseiller Grégoire Dumas
Et résolu

Que une demande soit faite à la commission
municipal de Québec pour avoir le permis de emprunter
renouveler de renouveler tous les nos billets de
l'argent emprunter ^{par et au nom de} ~~de~~ notre municipalité
adopté

Proposé par le conseiller Grégoire Dumas
secondé par le conseiller David Dumas
Et résolu unanimement

Que le Secrétaire - Trésorier est autorisé à renouveler
renouveler les billets de l'argent emprunter par
notre municipalité, à ceux qui en feront la demande
adopté
Henri Rochelleau (maire)
J. G. Rochelleau. Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de Ste Marthe
 du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des
 sessions mardi le 2 septembre 1935 à sept heures du soir
 à laquelle sont présent M. le maire Henri Rochelleau
 et M. M. les conseillers Grégoire Dumas et
 et Henri Sauvageau cette assemblée n'a pas
 eu lieu faute de quorum

Henri Rochelleau (mair)
 H. Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal
 de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue
 au lieu ordinaire des sessions mardi le
 premier octobre 1935 à sept heures du soir
 à laquelle sont présent M. le maire Henri Rochelleau
 et M. M. les conseillers Grégoire Dumas
 David Dumas Luc Tonpin et Arthur Vaillancourt
 formant quorum sous la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée est
 lu et approuvé

Proposé par Arthur Vaillancourt
 seconde par David Dumas
 et résolu unanimement

Que les comptes suivant soient payés

J. A. Brunear pour la nourriture Napoleon Savigne		
pour le mois de juillet	12.00	
Pour le mois de août	15.70	27.70
J. A. Brunear pour nourriture Peda Dumas	8.76	
Aug Robicheau pour la nourriture Peda Dumas	3.38	
Joseph Breton pour avoir fourni du pain		
à Peda Dumas depuis le 1er mai au 1er oct 1934	4.40	
Joseph Breton: 32 quart de pain fournis à Art Boulevard	1.60	
Donat Roy pour ouvrage pour la route		
des grandes Prairies ect.	6.65	✓

Joseph Doyon Grand constable pour avoir reconcilier la famille Lho Beaudette 5.00

Corporation du comté Champlain compte 150.00

Oskar Montplaisir pour entretien de la petite ~~for~~ route St Malo 5.25

Bureau du revenu pour fond des Batisses et des jurés 12.00

Salaires du Sec. Tres pour les mois de de juillet aout et septembre pour revision du role d'evaluation annie 1933 et 1934 27.00

Octave Beaumier Estimateur 5.00

Eugene Montplaisir " 5.00

Harnusdas Pettiville 5.00 Page

J.P. Rocheleau Sec. Tres. 5.00

Benjamin Panneton Banquier pour le compte de Roméo Morinette pour avoir auditer les comptes de la corporation 15.00

adopte
Propose par Gregoire Dumas que Lucien Briere soit diminue de Dix freres sur son evaluation de son terrain

David Dumas seconde cette proposition adopte

Propose par Arthur Vuillemeurt

Seconde par Luc Toupin

Et resolu unanimement

Que le role d'evaluation soit homologuer ~~adote~~ adopte

Propose par David Dumas

Seconde par Luc Toupin

Et resolu unanimement

Que la liste des electeurs soit homologuer ~~adote~~ adopte
parafé par le maire

Propose par Gregoire Dumas

Seconde par David Dumas

Et resolu unanimement

Que la demission de Donat Roy inspecteur de voirie pour le rang St Malo soit accepte et que Eugene Pettiville soit nomme pour le remplacer adopte

Propose par Gregoire Dumas

Seconde par Luc un avis de motion

soit donné pour que que à la prochaine assemblée
il sera ^{soumis} un règlement pour voter la répartition
des taxes pour l'année courante. adopté

Proposé par Grégoire Dumas
Seconde par David Dumas

Et résolu que le secrétaire soit autorisé à
donner un avis pour que les avis publics soient
donnés en français ou bien seulement au lieu d'être
donnés en français et en Anglais adopté

Proposé par ~~Lucie~~ Toupin
Seconde par Edouard Dumas

Et résolu unanimement
que le maire est autorisé à acheter de la
nourriture pour la famille Arthur Boulard
pour le montant de six piastres environ
six piastres par mois adopté

Proposé par Lucie Toupin
Seconde par David Dumas

Et résolu unanimement
que Toussaint Toupin soit nommé pour
autoriser à acheter de la nourriture pour la
famille Arth. Napoléon Savigne pour environ
deux piastres et cinquante cents par semaine
en remplacement du maire adopté
proposé par

(le conseiller)
Un que (Toussaint Toupin a été plus que trois
mois sans assister aux assemblées du conseil
Il est proposé par Arthur Vaillancourt
Seconde par Grégoire Dumas

Et résolu unanimement
que Toussaint Toupin soit nommé
de nouveau conseiller pour finir son terme
adopté

Proposé par Arthur Vaillancourt
Seconde par Lucie Toupin
Et résolu unanimement

que le compte de François Sauvagean pour
avoir réparé la clôture entre Arla Bielle
et Grégoire Dumas soit pris en considération
adopté

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de Ste Marthe
 du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire
 des sessions mardi le 5 novembre 1938 à
 sept heures du soir à laquelle sont présent

Proposé par Grégoire Dumas
 Secondé par David Dumas
 Et résolu unanimement

Que la Compagnie du Bell Téléphone ait le
 permis de faire ~~les~~ les changements ^(des poteaux) du nouveau tracé
 sur ~~la~~ la route ~~de~~ Mill St. Malo qui conduit
 à Bell Mill dans notre municipalité. Moyennant
 que la dite compagnie du Bell Téléphone soit
 responsable de tous dommages
 et accidents pour le présent et l'avenir et
 que si il se trouve des poteaux qui nuisent à
 des propriétaires ou à la municipalité que la dite
 compagnie ^(du Bell Téléphone) en fasse les changements à ses
 frais et dépenses adopte

Henri Rocheleau maire
 J.C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu
 ordinaire des sessions mardi le 5 novembre 1938 à sept heures
 heures du soir à laquelle sont présent M. le Maire
 Henri Rocheleau et M.M. les conseillers David Dumas
 Arthur Vaillancourt ~~et Luc Toupin pas~~
 formant quorum sous la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé
 Proposé par Arthur Vaillancourt
 Secondé par David Dumas
 Et résolu unanimement
 Que les comptes suivant soient payés
 Aug Robichaud pour nourriture de

Ada Pumas
 Pour Arthur Vallencourt pour nourriture
 Pour les estimateurs et le secretaire
 pour avoir fait le rôle d'évaluation
 année 1935

560
 intérêt de \$116.00
 un an
 580

Octave Beaumier Estimateurs	15.00
Eugene Montplaisir " "	15.00
Harmonides Gattinville " "	15.00 Page
J. L. Rocheleau Sec. Trés. " "	15.00
Conrade Voyer pour la nourriture	
Arthur Boulard compte du 20 oct	6.33
compte du 17 sept	1.47
compte du 25 sept	1.35
J. A. Brunet pour la nourriture	9.15
Napoléon Lavigne compte du 27 sept	6.82
adpté Secrétaire Trésorier pour octobre novembre et décembre	27.00 adpté

Proposé par le conseiller Arthur Vallencourt
 Seconde par le conseiller David Pumas
 Et résolu unanimement

Que le maire est autorisé a voir pour la famille
 Napoléon Lavigne ^{et de lui acheter des provisions?} ²⁵⁰
 a ~~sa~~ ^{en} ~~compte~~ pour environ deux
 par semaine ~~et aussi~~ que l'intérêt de
 deux mille piastres en un an a 5% doit être \$100.00

Règlement concernant le rôle de perception de même
 que la taxe qui doit être imposée pour l'année fiscale
 suivante

Pour subvenir aux besoins de l'année fiscale
 prochaine qu'une taxe générale de 35 cents par cent
 piastres soit imposée sur tous les biens de fonds de
 cette municipalité

Proposé par le conseiller Arthur Vallencourt
 Seconde par le conseiller David Pumas
 Et résolu unanimement

Que le règlement ci-haut inscrit soit adopté
 Le dit règlement porte le n° 13 adopté à l'unanimité

Proposé par le conseiller David Dumas
Secondé par le conseiller Luc Taupin
Et ~~est~~ résolu unanimement

Que une demande soit faite au Lieutenant-Gouverneur en conseil
de prescrire que les avis publique publications de tout
avis publique règlement résolution ou ordre de la
corporation sauf celles requies dans la Gazette officielle
de Québec pourront se faire à l'avenir dans la langue
française seulement car tous les contribuables
de la municipalité parlent la même langue
française adopte unanimement

Henri Rochéleau (maire)
J. C. Rochéleau Sec. Trés

Cronce de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblee reguliere du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue
 au lieu ordinaire des sessions mardi le
 7 janvier 1936 a sept heures du soir a laquelle
 sont present M. le maire Henri Behelean et
 M. M. les conseillers Gregoire Pumas ~~Arthur~~
 Arthur Vaillancourt et Henri Sauvageau
 formant quorum sous la presence du
 Maire.

Le proces verbal de la derniere assemblee
 est lu et approuve

Propose par le conseiller Gregoire Pumas
 Et seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Et resolu unanimement

Que les comptes suivants soient payes
 Daniel Cyriaque par un cheque de six cent quatre-vingt-cinq francs
 au Comte de Champlain

Répartition pour l'Unité Sanitaire 1935-36	52.57
" generale du 20 dec 1936	70.10
arrerages et interet	109.71
interet	2.20
	\$ 234.58

Conrad Byer pour nourriture de la famille	
Arthur Boulard 6 Nov 1935	6.32
compte du 9 sept 1935	1.10
compte du 4 Dec 1935	6.32
	13.74

J. A. Bruneau pour la famille	
Napoleon Savigne oct nov et dec	32.47

P. V. Cyrille pour une doz feuilles
 rôle d'évaluation et listes d'électeurs et mode 180

et de conseiller ~~Arthur~~ Donat Roy inspecteur pour chemin
 Henri Sauvageau proposee H. M. St-Cyr hiver 1935 4.50

Propose par le conseiller Gregoire Pumas
 Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Et resolu unanimement

Que l'inspecteur ^{de voirie} du rang St-Malo soit
 soit autorise a entretenir les routes
 St-Malo et des grandes Prairies a 25 ct la
 l'heure et que le maire soit autorise
 a voire pour faire entretenir les routes

du coteau et le cordon du rang St Martin
au meilleure marche possible adpté

Henri Rocheleau maire
J. C. Rocheleau Sec. Trés.
Comme de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je sous-signe J. C. Rocheleau Président d'élection
de trois conseillers municipaux pour la municipalité
Ste Marthe du cap de la Madeleine

En conséquence, je me suis rendu le deuxième
mercredi de janvier 1936 c'est-à-dire le huit
janvier 1936 à dix heures du matin à la salle
publique de notre municipalité lieu ordinaire
des assemblées du conseil

Je certifie que j'ai mis en nomination les
noms des personnes présentés par écrit par au
moins deux électeurs présent
conformément à l'article 258 du code
municipal de Québec

Je sous-signe Curé Montplain
et Octave Beaumier
Proposé par Arthur Vaillancourt cultivateur
et Luc Houpin cultivateur et
Henri Sauvageau ingénieur soient réélus
de nouveaux conseillers de cette municipalité
pour le prochain terme

Signe Curé Montplain et cultivateur

Octave Beaumier cultivateur

Or midi comme il y a que le nombre de candidats
voulu sur les rangs pour les dites charges
Je proclame les sus-dits candidats élus

En foi de quoi j'ai signé la présente pour
de janvier 1936

J. C. Rocheleau Président d'élection

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
 lieu ordinaire des sessions mardi le 4^e février
 1936 à sept heures du soir à laquelle sont présents
 M. le maire Henri Rocheleau et M. M. Les
 conseillers Toussaint Arthur Vaillancourt
 Henri Sauvageau et Toussaint Toupin

formant quorum sous la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et
~~approuvé~~ approuvé

Propose par Arthur Vaillancourt
 Seconde par Henri Sauvageau
 Et résolu unanimement

Que les comptes suivants soient payés
 J. A. Brunneau pour nourriture de la famille
 12.50
 Napoléon Lavigne pour la famille Samuel Anclair 1.07 = (13.57)
 Julien Rocheleau pour Samuel Anclair pour avoir
 fourni de la viande à Samuel Anclair 0.85
 Conrad Voyer pour avoir fourni des provisions
 à la famille Arthur Boulard 2 janvier 1936 6.43
 28 janvier 1936 6.30
 Paul Forteanovity 2 janvier 1936 15.5
 26 décembre 1935 pour intérêt de mille francs 3.03
 du mois de janvier 1936 7.00

Proposé par le conseiller Henri Sauvageau
 Seconde par le conseiller Toussaint Toupin
 Et résolu unanimement
 Que le terrier de la Seigneurie
 St arriere Fief Popierre préparé par le
 secrétaire-trésorier soit remis à la prochaine
 séance générale du mois de mars adopté
 Proposé par le conseiller Toussaint Toupin
 Seconde par le conseiller Henri Sauvageau

Que le maire est autorisé a acheter de la nourriture pour la famille Paul Fagnon si il le juge approprié pour environ \$250 par semaine et aussi et aussi Samuel au clair pour environ \$100 par semaine adopté unanimement

Henri Rocheleau, maire
 J. L. Rocheleau, Sec. - Trés.
 Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 3 Mars 1936 à sept heures du soir à laquelle sont présent M. le Maire Henri Rocheleau et MM. les Conseillers Henri Sauvageau Toussaint Toupin Gregoire Dumas Arthur Vaillancourt formant quorum sous la présence du maire Le conseiller Luc Toupin arrive dix minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Proposé par le conseiller Gregoire Dumas secondé par le conseiller Luc Toupin et résolu unanimement

Que les comptes suivant soient payés par assurance, cautionnement du Secrétaire, Trésorier pour année finissant le 28 Février 1937 a la Prioyance Compagnie 10.00
 Hopital Cooke des Trois Rivières pour service de l'assistance Publique
 Pour Anselme Toupin du 1 Janvier au 22 février 1935 35.51

Conrade Voyer pour avoir fourni la nourriture a Arthur Boulard le 24 février 1936 6.00 +

Joseph Breton pour avoir fourni du pain a Seda Dumas pour du 1^{er} octobre 1935 au 1^{er} mars 1936 22 pain a 20 cent 4.40 payé

Yolique Dumas pour avoir fourni une corde de bois a Seda Dumas 1.75

Compte Sollinville pour intérêt de deux cent 37
francs un an à 5% 1000
~~compte de bois à Deda Dumas #175~~

Asq. Robichaud pour avoir fourni la
nouverture a Deda Dumas pour depuis
le 5 novembre 1935 jusqu'à Daniel Dumas 17.53

Arceade Toupin pour avoir ouvert le chemin
pour la voiture d'été de Eugène Vaillancourt 45

Julien Rocheleau pour avoir fourni de
la viande a Samuel Auclair
4 semaines a 40 cents par semaine 1.60

Adopté Oscar Montplaisir pour intérêt de deux
cent francs 5 mois à 5% 4.17 adopté

Proposé par le conseiller Grégoire Dumas
Secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt

Et résolu unanimement

Que le terrier ~~proposé~~ par le fermier
sif Lapiere proposé par le secrétaire-trésorier
soit soit pour homologation soit remis
a la séance générale de mars avril 1936
adopté

Proposé par le conseiller Grégoire Dumas
Secondé par le conseiller Toussaint Toupin
Et résolu unanimement

Que Arceade Toupin Eugène Sollinville et
Joseph Baron soit nommé inspecteurs de voirie
chacun pour leur arrondissement pour le prochain terme

gotique Vaillancourt François Sauvageau
Eugène Montplaisir soit nommé inspecteur
Agraire, chacun pour leur arrondissement

Par le prochain

Et Lucien Sollinville Anselme Sauvageau
Henri Loranger soient nommé estimateurs
pour le prochain terme adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Secondé par le conseiller Henri Sauvageau
Et résolu unanimement

Que le montant de \$ 55.00 soit payé
par ~~versé~~ Paul Fortin le pour entretenir ~~des~~ hiver
des routes du coté ~~adopté~~

jusqu'au des routes du coté jusqu'à après
ouverture ~~de~~ chemin ~~à~~ l'été a la voiture d'été adopté

Proposé par le conseiller Gregoire Dumas
 Secondé par le conseiller Henri Samagran.
 Et résolu unanimement
 Que la démission de David Dumas
 comme conseiller soit acceptée, et que
 Octave Lottinville soit nommé conseiller
 pour finir son terme adopté

Henri Rocheleau maire
 J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Cronce de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue
 au lieu ordinaire des sessions mardi le 7 avril
 1936 a sept heures du soir à laquelle sont
 présent M. le Maire Henri Rocheleau et M. M.
 Les conseillers Gregoire Dumas Luc Toupin
 Arthur Vaillancourt et Henri Samagran formant
 Quorum sous la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Secondé par le conseiller Gregoire Dumas
 Et résolu unanimement

Que les comptes suivant

M. J. Foranger pour du clous	.50 -
Arthur Clement " " "	.50 -
Eugene Lottinville pour le font temporaire rang St Malo	30.30 -
Pour ouverture de la route St Malo pour la voiture d'été	8.10 -
Pour entretien de la route St Malo hiver dernière	28.80 -
Lucien Lottinville pour entretien de la route des Grand Prairies hiver dernière	17.75 -
Berné Vivier pour avoir fourni la nourriture à Raoul Gagnon pour depuis le 16 février au 1 avril	18.03

Hervé Vivier pour avoir fourni la nourriture a Arthur Boulard le 31 Mars 6.25-

Aug Robichaud pour avoir fourni la nourriture a ~~Arthur Boulard~~ a Peda Dumas pour depuis cinq semaines 4.95-

Juhen Rocheleau pour avoir fourni de la viande à Samuel Anclair pour cinq semaines 2.00-

Alfred Bourbeau pour avoir fourni du pain a Samuel Anclair pour depuis le 23 janvier a aller au 30 mars 7.52

~~adopté~~ J. B Rocheleau Sec: Tres pour le salaire des mois de ^{janvier} (février et mars) ~~adopté~~ 27.00

Proposé par le conseiller Gregoire Dumas
Secundé par le conseiller Luc Tanguin
Et résolu

Que la démission de Octave Pottinville comme conseiller soit accepté et que Armand Dumas soit nommé comme conseiller pour finir son terme pour le remplacer et finir son terme ~~adopté~~

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Secundé par le conseiller Henri Sauvageau
Et résolu

~~pour le tiers de l'ancien fief~~

Que le terrier de la Seigneurie Parrière fief Papierre préparé par Secrétaire-Tresorier soit homologuer avec l'amendes c'est-à-dire que le nom de Louis Dorval soit rayé et ~~mis~~ sur le terrier ~~adopté~~

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Secundé par le conseiller Luc Tanguin
Et résolu unanimement

Que la demande de Gregoire Dumas pour le décharger de l'entretien de la clôture ~~St Malo de la route St Malo dans la ligne avec du côté est~~ soit prise en considération ~~adopté~~

Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Secondé par le conseiller Henri Sauvageau
 Et résolu
 Que le terrain de la Seigneurie
 Le arrière Trif Papierre soit homologuer
 préparé par le secrétaire Trésorier
 soit homologuer après avoir été amendé
 adopté

Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Secondé par le conseiller Luc Toupin
 Et résolu unanimement
 Que la demande de Gregoire Dumas pour
 le décharger de l'entretien de la clôture de
 la route St Malo du côté est soit prise en
 considération adopté

Henri Rocheleau maire

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 assemblée générale du conseil municipal de
 Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue au
 lieu ordinaire des sessions mardi le 5^{me} Mai
 1936 à sept heures du soir à laquelle sont
 présent M. le maire Henri Rocheleau
 et M. M. Les conseillers Armand Dumas
 Arthur Vaillancourt Henri Sauvageau
 Gregoire Dumas formant quorum
 Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé
 Le conseiller Luc Toupin arrive dix
 minutes après l'ouverture de l'assemblée
 et prend son siège
 Proposé par le conseiller Gregoire Dumas
 Secondé par le conseiller Henri Sauvageau
 Et résolu
 Que les comptes suivant soient payés
 Aug. Robichaud pour avoir fourni la
 nourriture à Seda Dumas pour huit neuf
 semaines

9.2.0.001

Julien Rocheleau pour avoir fourni la de la nourriture à son grand a Samuel Anclair 4 semaines a 40 cents par semaines 1.60 -

J. A. Brunneau pour avoir fourni la nourriture à Napoleon Savigne pour les mois de janvier 12.50
 Fevrier 10.00
 Mars 12.48
 avril 10.00

J. A. Brunneau pour avoir fourni la nourriture à Samuel Anclair pour les mois de janvier fevrier mars ~~avril~~ et avril 6.86

Herne Vivier pour avoir fourni la nourriture à Raoul Gagnon pour cinq semaines et aussi à Arthur Boulard le 6 avril 12.62 1/2 6.82 1/2

Mdme J. P. Larneau pour frais ~~funeraires~~ funéraires de M. Savigne Cercueil et preparation du corps de Dominique Savigne 25.00 1/2

Révérant Pere O. M. J. pour service et ect de Dominique Savigne ~~12.00~~ 12.00
 Salaires de Tres pour mois de avril ~~9.00~~ 9.00

Propose par le conseiller Gregoire Dumas
 Seconde par le conseiller Armand Dumas
 Et resolu

Que tous fonds appartenants a notre municipalité qui doivent être retiré d'une Banque sous la signatures du maire et du Secrétaire. Tresorier adopté

Propose par le conseiller Armand Dumas
 Seconde par le conseiller Henri Sauvageau
 Et resolu

Que le compte de Francois Sauvageau inspecteur agraire pour avoir repare la cloture entre Civila Priere et Gregoire Dumas de \$1.60 soit payé adopté

Propose par le conseiller Henri Sauvageau
 Secondé par le conseiller Gregoire Dumas
 Et résolu

Que l'argent emprunté par notre municipalité
 quand l'année sera finie ^{sur} chaque billets
 pour ^{l'intérêt} l'intérêt soit payé ~~à un lieu de 5% par an~~
~~adopté~~ ensuite 4% par an au lieu de 5% adopté
 (unanimement)

Propose par le conseiller Gregoire Dumas
 Approuvé par le conseiller Armand Dumas
 Et résolu unanimement:

Attendu que le pont construit
 sur la rivière de Corniers dans le rang St Malo a
 quelques pieds de la route de Fed Mill sous le
 contrôle du Gouvernement Provincial, a été emporté et
 détruit complètement par la crue extraordinaire des
 eaux du printemps;

Attendu que ce pont emporté par
 les eaux a été remplacé temporairement par la
 municipalité par un pont tout à fait rudimentaire
 qui ne pourra longtemps et qui est tout de même
 dangereux pour les gens qui y circulent avec des
 charges de voiture.

Attendu que cette municipalité
 n'a pas les moyens de reconstruire seule et sans
 aide ce pont qui est très nécessaire

Attendu que si le Gouvernement
 Provincial aidait financièrement cette municipalité
 cette dernière serait en mesure de reconstruire
 ce pont et de faire ainsi gagner quelque argent
 aux pauvres gens que la municipalité aide
 à vivre sans être aidée en cela par qui que ce soit

A ces fins le conseil prie le
 Gouvernement Provincial de l'aider
 financièrement à reconstruire ce pont qui
 serait un pont permanent, parce qu'il
 considère que la municipalité qui est
 composée presque exclusivement de cultivateurs
 n'a pas les moyens d'assumer seule cette
 entreprise considérable mais nécessaire

Il est aussi résolu que copies de la présente résolution soient transmises à l'Honorable Ministre de la Vairie et au député du comté de Champlain adopté

Proposé par le conseiller Luc Toupin
Seconde par le conseiller Henri Sauvageau
et adopté à l'unanimité ce qui suit :-

Attendu que les propriétaires de terrains situés le long et du côté sud de la route Trans-Canada en la ~~municipalité~~ municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine, a partir de la route Ste Mill en allant vers le nord-est sur une distance de huit à dix arpents, se sont plaints que le fleuve St-Jacques minait et mine encore leur terrain de façon à mettre en danger l'existence de leurs propriétés

Attendu que le minage causé par les eaux du fleuve St-Jacques en plus d'être une menace de destruction pour les propriétés des particuliers est aussi une menace pour le siège de la route Trans-Canada appartenant au Gouvernement de la Province de Québec ;

Attendu que depuis quelques années le tracé du chemin public a dû être changé trois fois de place c'est-à-dire reculé trois fois vers le nord à cause de ce minage du fleuve St-Jacques, a tel point que le plan cadastral n'est plus conforme à ce qui existe actuellement pour cette partie de terrain

Attendu que cette année plus que jamais les eaux du fleuve menacent les terrains appartenant à Arthur Arcand D^{me} Vm Thomas Arcand, Colonel Brousseau Georges Shore Onisme Lottinville et la Commission de lair de Ste Marthe du Cap de la Madeleine ;

En conséquence il est résolu unanimement

que ce conseil prie l'Honorable Ministre de la voirie de la Province l'Honorable P.E. Côté, de prendre les dispositions nécessaires pour mettre en sûreté l'assiette du chemin de la route Trans-Canada tout en assurant la sécurité des propriétaires de terrains longeant cette route du côté sud

Que ce conseil prie le député du comté de Charlevoix d'appuyer sa demande après de l'Honorable Ministre de la voirie ~~à~~ ~~2000~~
 Henri Rocheleau adopté

Henri Rocheleau maire
 J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 assemblée générale du conseil municipal de Ste Marthe
 du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire
 des sessions mardi le 2 juin 1936 à sept heures
 du soir à laquelle sont présents M. le Maire
 Henri Rocheleau et M. M. les conseillers
 Armand Dumas Grégoire Dumas Henri Sauvageau
 Arthur Vallancourt formant quorum sous
 la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé

Proposé par le conseiller Grégoire Dumas
 Secondé par le conseiller Henri Sauvageau
 Et résolu

Que les comptes suivants soient payés
 Gouvernement de la Province de Québec

pour Aliénés année 1935

Vinise Briere	75.00
Jos Genobri Toupin	100.00
Arthur Boulard	19.18
Dme Louis Toupin	75.00

Total 262.18

J. A. Bruneau pour avoir fourni la nourriture
à Samuel Anclair du 4 au 31 mai 1.63
J. A. Bruneau pour avoir fourni la nourriture
à Max Savigne du 4 au 16 mai 5.00
Eugene Galliville inspecteur pour un rouble
de broche et des crampe pour la clôture ^{de la route} des 3.85
Herve Vivier pour avoir fourni la nourriture
à Raoul Lagron ~~du 8 au~~ pour le mois de mai 10.02
Arthur Boulard pour le mois de mai 6.01
Julien Rocheleau pour avoir fourni la
nourriture viande à Samuel Anclair ~~1.60~~
pour 4 semaines à 40 cts par semaine pour le mois mai 1.60
Eugene Galliville ~~inspecteur~~
pour ouvrage à la clôture de la route
des Grandes Prairies 4.65
J. C. Rocheleau mois mai 9.00

adopté
Proposé par le conseiller Armand Dumas
Secondé par le conseiller Henri Sauvageau
Et résolu

Que le compte du docteur Perreault
pour visite et remède de ~~des~~ Lagron
Napoleon Savigne soit pris en considération
adopté

Proposé par le conseiller Grégoire Dumas
Secondé par le conseiller Henri Sauvageau
Et résolu

Que Arthur Vaillancourt soit nommé
pour faire dresser la salle Publique et
remplacer les solles si nécessaire s'est
nécessaire, et de faire son rapport
à la première assemblée générale *adopté*

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Et secondé par le conseiller Armand Dumas
Et résolu

Que le ~~secrétaire~~ soit autorisé à emprunter
le montant de deux cent piastres à 4%
pour notre municipalité
et ce pour remettre à Oscar Montplaisir
adopté

Proposé par le conseiller Grégoire Pumas
 Secondé par le conseiller Armand Pumas
 Et résolu

Que le maire soit autorisé à s'entendre
 avec Roméo Morissette pour auditer les
 comptes de nos notre municipalité année 1935
 au prix de \$12.00 . . . adopté

Proposé par le conseiller Grégoire Pumas
 Secondé par le conseiller Arthur Vallancourt
 Et résolu

Que la demande qui a été faite au
 ministre de la Voirie Le Honorable P. E. Côté
 et au Sup. du comté de Champlain
~~soit pour~~ ~~offrir~~ ~~de~~ ~~miner~~ ~~les~~ ~~terrains~~
 et ~~avant~~ ~~des~~ ~~murs~~ ~~de~~ ~~protection~~
 depuis les berges au bord du Fleuve St. Laurent
 vis-à-vis les propriétés de Arthur Arcand
 de ~~Thomas~~ Thomas Grand Colonel Brousseau
 Georges Shore Onésime Jettinville et la
 commission scolaire Ste Marthe du cap
 de la Madeleine soit envoyée au
 Gouvernement Fédéral . . . adopté

H. Rochellean maire

J. L. Rochellean Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine

tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 7
 juillet 1936 à sept heures du soir à l'agrd sont
 présent M. le maire Henri Rochellean et
 M. les conseillers Arthur Vallancourt
 Armand Pumas Grégoire Pumas et
 Henri Sauvageau formant quorum
 sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé

Proposé par le conseiller Armand Pumas
 Secondé par le conseiller Grégoire Pumas
 Et résolu

Que les comptes suivant sont soient payés
 payés J.A. Montplaisir pour intérêt de 500.00 2.500
 Union Turcotte pour intérêt de 500.00 2.500

J.B. Foranger pour un elous
 acheté par Arthur Vaillancourt .50
 Bernard Vaillancourt

pour 1 sol de bois pour
 bloquer pat d'eau de Gavelle est 6.40 payé
 H.D. Toupin pour ouvrage a la
 salle publique 6.20 payé

Noël Toupin pour ouvrage a la
 salle publique 4.65 payé
 Eugene Vaillancourt pour ouvrage
 a la salle publique 3.15 payé

J.A. Bruneau pour nourriture
 Paul Forth pour Paul Forth .99
 Samuel Anclair pour nourriture
 du 14 au 30 Jul Juin 2.04

Auguste Robichand pour nourriture
 Dida Dumas 8.55 payé
 Julien Rocheleau pour nourriture

avoir fourni la nourriture de
 la viande a Samuel Anclair
 5 semaines a 40 cts par semaine 2.00
 Eugene Vaillancourt pour ouvrage

fait a la salle publique 3.15
 J.C. Rocheleau sec tres solaires
 pour le mois de Juin 9.00
 adopté

Propose par le conseiller Gregoire Dumas
 Secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Et résolu

En reponse a la demande de Arthur Vaillancourt pour
 Arcand
 réparer le fossé de la route que d'ici a
 quelque a 5 jours et si au 10 juillet
 courant le si l'ingénieur du
 district ne n'a pas commence l'ouvrage
 qu'il soit notifié de la faire adopté

Propose par le conseiller Gregoire Dumas
 Secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Et résolu

embouffeté

fonture
++ et ce
avec
de la fonture
de premiere
capite

Que des ~~soumissions~~ soit demande pour
 repare la salle Publique c'est-à-dire la
 reculé de 35 pieds en profondeur environ et au
 milieu de l'emplacement faire un solage
 en bois deux rang en planche bonne planche
 de 1 pouce et 1 papier goudronné ^{entret} et ~~sur~~
 sur des poteaux en bon sîdre de 6
 le pieds de long par 8 ~~pieds~~ pouces de gros
 couvri en avant et repare ~~en arriere~~ ~~Bois~~
 en bon bardeau de sîdre XXX
 changer la porte a la place du chassis
 en avant du côté est et remettre le
 chassis a la place de la porte et que
 les poteaux soient entami de sable de six
 pouces ~~en~~ ^{4 pieds dans la terre} autour ~~apurge~~ le bines
 sur de calets & peinture en de hor deux
 couche de peinture gris ~~et~~ ouverture et
 les coins et espedure blancs ~~en~~ et
 fonture le d'extans en peinture bleu gris pale estroq
 porte et chassis blanett le flancheur de
 bas gris fouci et un perron peinturé
 en bon bois de deux pence et repare la
 chemine ~~en ciment~~ ^{que} et un castor de dix %
 et les ~~fonture~~ ^{presente} ~~avance~~ ^{la soumission}
 et les soumissionnaire devront presenté leur
 soumission a la premiere assemblee general du conseil
 la municipalite ne s'engage pas a acpte ni
 la plus hôte ni la plus basse ni aucune de
 soumission ~~adapte~~

Henri Rochbeau maire
 J. C. Rocheleau Sec: Trés.

9

W. J. ...

...

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu
 ordinaire des sessions mardi le 4 août 1936
 à sept heures du soir à laquelle sont présents
 M. le Maire Henri Roché
 Et M. M. les conseillers Arthur Vaillancourt
 Armand Dumas Luc Tantin Grégoire Dumas

Formant quorum sous la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée est
 lu et approuvé

Proposé par le conseiller Grégoire Dumas
 seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Et résolu unanimement
 Que les comptes suivants soient payés
 J. A. B. pour nourriture de
 Samuel Anclair 1.69

Oscar Montplaisir pour entretien de la
 petite route du 15 octobre ¹⁹³⁵ au mois de juin 1936) 5.25

Hervé Vivier pour nourriture de
 la famille Roshl Yagnon et pour le
 mois de juin et Arthur Boulard
 pour le mois de juin et juillet 21.75

Pour fond de Bâtisses et des jurés
 pour année 1935-1936 24.00

Julien Roché pour avoir fourni la
 nourriture à Samuel Anclair pour 4 semaines
 à 40 cents par semaines 1.60

Pour salaire secrétaire trésorier juillet 9.00

adopté
 Proposé par le conseiller Grégoire Dumas
 seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Et résolu unanimement

Que la démission de Lucien Lottinville
 comme estimateur soit acceptée et que
 Donat Roy soit nommé ^{estimateur} pour le
 remplacer, adopté

Proposé par le conseiller Grégoire Dumas
 seconde par le conseiller Armand Dumas
 Et résolu.

Que la sommation de Emélie Bouteau soit acceptée ~~et~~ d'après le devis ~~adopté~~ et fait après le devis au prix de \$149.00 adopté
 Proposé par le conseiller Armand Dumas
 Secondé par le conseiller Gregoire Dumas
 Et résolu unanimement

Que les comptes de Joseph Vaillancourt pour entretien du chemin de Alfred Vaillancourt soit payé 0.75
 adopté

Henri Rocheleau, maire
 J. C. Rocheleau Sec. tris.

Province de Quebec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 1er jour du mois de septembre 1936 à sept heures du soir à laquelle sont présents M. le Maire Henri Rocheleau et M. M. les conseillers Gregoire Dumas Armand Dumas et Arthur Vaillancourt formant quorum sans la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Luc Houffir arrive vingt minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège
 Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Et secondé par le conseiller Armand Dumas
 Et résolu unanimement

Que les comptes suivants soient payés
 Yotigne Vaillancourt pour avoir réparé la clôture de ^{Eugene} Alfred Vaillancourt 8 hrs a 15cts
 et 1 heure avec

Paul T. Dufault 8 hrs a 15 cents pourage de Eng Vaillancourt	# 1.45	4
Theophile Vaillancourt 8 hrs a 15 cents pourage Eng Vaillancourt	1.20	
Ang Robichaud pour four. nourriture de Duss Dumas	1.20	
	<hr/>	3.85
	9.21	

Julien Rocheleau pour nous avoir fourni de la viande à Mme Haymel Anclair 4 semaines à 40 cents par semaines # 1.60

moyonnant qu'il sermente son compte
egue ~~ou~~ ces dommages ~~ont~~ tous été causés
au pont du rang St Malo adopté

Proposé par le conseiller Grégoire Dumas
Seconde par le conseiller Armand Dumas
Et résolu que unanimement

Que la revision du rôle d'évaluation soit
homologuer moyonnant que la laiterie de
Emile Vaillancourt soit déduit de 1000 et
la salle de ^{d'amusement} recreation de Horace Freeman
soit augmenter de \$2000.00 adopté

Proposé par le conseiller Grégoire Dumas
Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
Et résolu unanimement

Que la liste des électeurs parlementaire
soit homologuer et tel que parafé par le maire
adopté

Proposé par le conseiller Grégoire Dumas
Seconde par le conseiller Armand Dumas
Et résolu unanimement

Que Eugène Vaillancourt soit nommé pour
niveler le terrain de la salle publique Ven entrée
le bois de chauffage dans la cave adopté

Henri Rocheleau maire
J. L. Rocheleau Sec. tris.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal de Ste Marthe
du cap de la Madeleine, tenue au lieu ordinaire des sessions
mardi le ~~11 novembre~~ ^{premier décembre} 1936 à sept heures du soir à laquelle sont
présent M. le Maire Henri Rocheleau et
M. M. Les conseillers Grégoire Dumas Arthur Vaillancourt
Luc Tampier formant quorum sous la présence
du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lus.
et approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller Grégoire Dumas
Et résolu unanimement

Que l'intérêt de l'argent emprunté par la municipalité et payé par le
Secrétaire Trésorier soit rectifié et approuvé que
les comptes suivants sont soient payés

Rousseau et Fieres Limitée assurance Funéraires
pour transport du corps de Arthur Boulard de Québec au cap de
la Madeleine 10.00 payé ✓

Docteur Charles Demers pour soins et remèdes
à M. Boulard 12.00 ✓

Courade Voyer pour écriture Paul Tartak
pour la semaine du 2 Novembre 2.01

" " " du 11 " 1.99

" " " du 16 " 2.05

" " " du 23 " 2.50

" Papiers timbrés de ³⁰ poste 2.50

~~Salon Secrétaire Trésorier pour le mois de oct nov et dec~~ 150 27.00 11.05

Herue Vivier pour nourriture Raoul Gagnon
pour le octobre et novembre 20.37 payé ✓

Auguste Robichaud pour nourriture
à M. Dumas 13.34 ✓

Theophile Vaillancourt pour ouvrage et avoir
à entrer des bois dans la cave de la
salle publique .60

solaires du secrétaire trésorier pour les mois de
septembre octobre et novembre et décembre 27.00

adpte Eugène Sottinville pour ouvrage
au fort St Malo 6 morceaux bois et du clous }
annuaire et après efflication } 12.25

et aussi remettre ⁶⁰ argent de Joseph Gagnon
Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt

Seconde par le conseiller Luc Turpin
Et résolu que le rôle de perception des taxes
municipales soit homologues adpte
Proposé par le conseiller Luc Turpin
Seconde par le conseiller Greoire Dumas
Et résolu unanimement

Que tous ceux qui sont arriérés de taxes et que le
temps est expiré pour prescription que le
Secrétaire Trésorier soit autorisé à notifier les
notifiés de payer le plein montant ou au moins le
acompte raisonnable si non nous ^{enverrons} ~~enverrons~~
sans l'obligation enverrons les propriétaires

au conseil de compte au cours du mois de décembre pour être rendu pour les taxes ~~adoptés~~ et ce d'après information pour chacun et à défaut d'enchérisseur pour le montant des taxes produites des propriétés elles seront les propriétés de la municipalité fera les frais et elle les garderas pour le montant des taxes adopté

Henri Rocheleau maire
J. B. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipale de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 5 janvier 1938 à sept heures du soir à laquelle sont présent M. le Maire Henri Rocheleau et M. les conseillers Grégoire Dumas Armand Dumas Arthur Vaillancourt formant quorum sous la présence du maire Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé Un qpt. le conseiller Henri Sauvagean a été flagrant trois mois consécutif sans assister aux assemblées du conseil

~~Il est proposé par Grégoire Dumas~~
Il est proposé par le conseiller Grégoire Dumas
secondé par le conseiller Armand Dumas
Adopté unanimement
Que Henri Sauvagean soit nommé de nouveau conseiller pour finir son terme adoptée
le conseil Henri Sauvagean prend son siège qu'on augmente
proposé par le conseiller Grégoire Dumas
secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Que les comptes suivant soit payé

Engene Sottinville pour entretenir chemin du rang St Malo
Toussaint Toupin .70
Arthur Morin 35 ✓
Prise Monplaisir 35
Eggar Beaumier 1.40
Luc et Ernest Toupin 35
Joseph Turcotte 70
Lucien Turcotte 105

H.M. H. [redacted] # 850 = 13.40
 P.V. [redacted] pour trois feuilles de solé d'ivoire n° 1 et 2
 3 liste électorale et frais de maille etc 2.369
 Bourade Voyer pour nourriture de
 Paul Fortch le 7 décembre 2.55
 " " 14 " 2.50
 " " 21 " 2.50
 " " 28 " 2.50
 adopté 10.05

H. sur J. Rocheleau maire
 J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée d'électeurs pour la mise en nomination
 du maire et de trois conseillers municipaux
 Je soussigné J. L. Rocheleau Secrétaire-Trésorier
 et président d'élection du maire et de trois
 conseillers municipaux pour la municipalité Ste Marthe
 du cap de la Madeleine
 En conséquence je me suis rendu le deuxième
 mercredi de janvier c'est-à-dire le 13 janvier 1937
 à dix heures du matin à la salle publique de
 notre municipalité lieu ordinaire des assemblées du
 conseil
 Je certifie que j'ai mis en nomination les
 noms des personnes présentées par écrit par au
 moins deux électeurs présent conformément aux
 l'articles 258 (du code municipal de Québec) ^{et suivants}

Ste Marthe du cap Madeleine 13 janvier 1937
 Il est proposé par Mr Joseph Caron ³³
 cultivateur
 Et secondé par Henri Sauvageau ingé-
 nier, que Henri Rocheleau cultivateur
 de la municipalité Ste Marthe du cap
 de la Madeleine soit réélu de nouveau
 maire de cette municipalité pour
 la prochain terme
 Signé Joseph Caron cultivateur
 Henri Sauvageau Ingénieur
 Admis

Ste Marthe du cap de la Madeleine 13 Janvier 1937
 Il est proposé par Joseph Lottinville journalier
 secondé par Henri Sauvageau Ingénieur
 Que Adrien Courteau journalier soit nommé
 conseiller de la municipalité Ste Marthe
 du cap de la Madeleine pour le prochain
 terme et ce en remplacement de Toussaint
 Toupin journalier.

Signé Joseph Lottinville journalier
 Henri Sauvageau Ingénieur
 Admis

Il est proposé par Joseph Ovila Briere
 journalier
 secondé par Luc Toupin cultivateur
 Que Jolique Briere journalier soit
 nommé conseiller de la municipalité
 Ste Marthe du cap de la Madeleine
 pour le prochain terme ^{et ce} en
 remplacement de M. Grégoire Dumas journalier
 Signé: Jos Ovila Briere journalier
 Luc Toupin cultivateur
 Admis.

Il est proposé par Joseph Lottinville
 journalier
 secondé par Joseph Ovila Briere journalier
 Que Oseur Nonplaisir journalier soit nommé
 conseiller de la municipalité Ste Marthe du
 cap de la Madeleine pour le prochain terme
 et ce en remplacement de Armand Dumas journalier
 Signé: Joseph Lottinville journalier
 Jos Ovila Briere journalier
 Admis.

A midi comme il y a que le nombre de candidats
 voulu sur les rangs pour les dites charges

Je proclame les sus-dits candidats élus

En foi de quoi j'ai signé ce treizième jour du
 mois de janvier 1937

Henri Rochelleau maire de Ste Marthe
 Le Rochelleau Président
 d'élection

Province de Québec
 Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipale de Ste-Marthe
 du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions
 mardi le 2 Mars 1937 à sept heures du soir à laquelle sont
 présent M. le maire Henri Rocheleau et M. M. les
 conseillers Arthur Vaillancourt ~~Henri Rocheleau~~
 Adrien Courteau et Zotique Briere formant
 quorum. Sous la présence maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée est
 lu et approuvé

Proposé par le conseiller zotique Briere
 Secondé par le conseiller Luc Tampin
 Et résolu
 Que les comptes suivants soient payés
 Courade Vayer pour nourriture de Paul Tarteh
 pour neuf semaines à \$2.50 chaque par semaine 22.50 fr
 Aug Robichaud pour nourriture
 de Ida Sumas en date du 21 décembre 1936 6.37 fr
 Joseph Breton pour avoir fourni du pain
 à Ida Sumas 13 pain à 24 cents 3.12 fr
 Alceide Demers pour avoir fourni la nourriture
 à Louis Bonlard 1.00
 Oula Briere pour avoir brisé
 Leon Methot
 Leon Methot pour opinion 2.00 fr
 Oula Briere pour réparation de sa
 voiture brisé dans la route St Mälo 4.10
 Pour renouvellement de police d'assurance
 année finissant le 28 février 1938 à la Prevoyance 10.00

Proposé par le conseiller zotique Briere
 Secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Et résolu
 Que la propriété de feu J. A. Montplaisir portée
 au rôle d'évaluation de notre municipalité soit changer
 c'est-à-dire soit mis au nom de Richard Montplaisir
 et les que les deux mille piastres prêtés à notre
 municipalité au nom de J. A. Montplaisir soit aussi
 changer de nom soit un billet de mille au nom
 de Richard Montplaisir et deux billet de cinq cent piastres

au nom de Louis Eugène Montplaisir et aussi que
les propriétaires de Edouard Martin forte n° 532
et aussi n° 533 n° 533 n° 536 = 525 appartenant à Franck Dubois
soit au nom de Mme Thérèse Levasseur Dubois
adopté

Henri Rocheleau maire
J. Le Rocheleau Sec. Trés.

Prouve de mebre
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipale de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des sessions mardi le 4 Mai 1937 a sept
heures du soir à lequel sont présent MM. le maire
Henri Rocheleau et MM. les conseillers
Arthur Vaillancourt Adrine Courteau
Oscar Montplaisir Botigne Briere et Luc Toupin
formant quorum

Le conseiller Oscar Montplaisir étant présent
prend son siège après avoir été averti

Le procès verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Proposé par le conseiller Botigne Briere
secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Une que Oscar Montplaisir a été plus que trois mois
conscientif sans assister au assemblées du conseil
Proposé par le conseiller Botigne Briere
secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Et résolu.

Que Oscar Montplaisir ^{provisionnel} soit nommé de
nouveau conseiller de notre municipalité pour
finir son terme adopté

Proposé par le conseiller Botigne Briere
secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Et résolu

Que les comptes suivant soient payés
Gouvernement de la Province Québec
pour Aliénées année 1936

Denise Briere	75.00
Jos Genevieve Toupin	1.00.00
Mme Louis Toupin	25.00
Arthur Bonnard	300.00
Total 350.00	

répartition Corporation du comté de Champlain et

Pluie fantôme = 162.45
 J.A. Brunson pour trois tablettes a cerise 0.35
 Eugene Lathuille pour travaux dans la route
 St-Malo et avoir pose des affiche au pont
 du rang St Malo 14.20
 Albert Dreaud pour avoir travailler dans la
 route des St Malo et la route des Grandes Prairies
 au cour de l'hiver dernier 13.65
 Courade Vayer pour nourriture
 Paul Fortch depuis le 8 Mars au 26 avril
 huit semaines a deux pastres et cinquante
 cents par semaine 20.00
 Courade Vayer pour nourriture a Raoul Gagnon
 le 26 avril 1.50
 Dr. Mestere Perreault pour visites et
 remedes a Dominique Labique du 9 Mars au 21 Mars 1936 19.00
 adopte Henry Rochebeau maire
 Jule Rochebeau Sec. Tres.

Comtee de Quibec

Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblee generale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue
 au lieu ordinaire des sessions mardi le
 six juillet 1937 a sept heures du soir a laquelle
 sont present M. le maire Henri Rochebeau et
 M. M. les conseillers Arthur Vaillancourt
 Zotique Priere Adrien Courteau formant
 quorum sous la presence du maire
 Le proces verbal de la derniere assemblee est
 lu et approuve

Comtee de Quibec Propose par le conseiller
 Municipal Arthur Vaillancourt
 Et secondé par le (Adrien Courteau)
 que les comptes suivant soient payes
 Courade Vayer pour nourriture de
 Paul Fortch pour ^{services de 10 et du} 3 Mars (du 17 mai 1937) 7.50
 pour avoir Adolard Toupin pour avoir fauchiller
 le fausse de ligne de Eugene Vaillancourt # 2.70
 Pour fond de batiment des furis 12.00
 salaire Sec Tres pour janvier février mars
 avril mai et juin six mois adopte 54.00

x x le conseil sur l'ancien arriere
 quinze minutes apres l'ouverture de l'assemblee
 et prend son siege

Proposé par le conseiller gotique Briere
secondé par le conseiller Adrien Courteau
que le conseil soit ajourné a vendredi le
9 juillet 1937 au lieu et heure ordinaire des assemblées
adopté

Henri Rocheleau maire
J. L. Rocheleau. Sec. tres.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée par ajournement d'une assemblée générale
du conseil municipal de Ste Marthe du cap
de la Madeleine tenue tenue au lieu
ordinaire des sessions vendredi 9 juillet 1937
a sept heures du soir à l'aguel sont présent
M. le maire Henri Rocheleau et M. M. les
conseillers Arthur Vaillancourt Adrien Courteau
Oscar Montplaisir et Luc Toupin formant
quorum sous la présence du maire
Le procès verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Il est proposé par monsieur arthur Vaillancourt
appuyé par monsieur Luc Toupin
Et adopté a l'unanimité

Attendu qu'il est opportun de procéder
au creusage du cours d'eau connu sous
le nom de cours d'eau St. Pierre depuis
chez M. Prime Montplaisir au aller chez
dame Alexandre Carrière

Attendu que les trois quarts au
moins de tous les intéressés au creusage
des dits travaux ont signé un acte
d'accord ~~(conformément à l'article 502 du code municipal)~~ ^{conformément à l'article 502 du code municipal}

++ on procède
verbal

lequel acte d'accord est ratifié par ce
conseil à sa séance du neuf juillet 1937
attendu que tous les propriétaires
sur le parcours de la dite machine
pour l'exécution des dits travaux

ont donné et garanti le droit de passage par un écrit dûment signé devant témoins, et déposé entre les mains du secrétaire de cette municipalité.

Attendu que ce droit de passage est parfaitement clair et ne saurait donner lieu à aucune contestation susceptible d'entraîner des retards dans l'exécution des dits travaux.

Attendu que la municipalité a conclu tous les arrangements voulus pour que les dits travaux commencent immédiatement.

Qu'il soit résolu que, si le Ministère de l'Agriculture consent à fournir à la dite municipalité de St Marthe du cap de la Madeleine une machine à creuser et son mécanicien, la dite municipalité de son côté est prête à prendre et prend les engagements suivants:—

1. La municipalité fera toute indemnité réclamée pour dommages causés à l'occasion des dits travaux.
2. La municipalité prend à ses frais le déchargement et l'arrivée et le ~~chargement~~ chargement au départ des machines et de tout le matériel. Ces opérations seront faites sous la direction du mécanicien en charge.
3. La municipalité fournira si il y a lieu deux équipes d'hommes, une de jour et une de nuit.
4. La municipalité se charge de la main-d'œuvre nécessaire au montage et au démontage de la machine ainsi que de toute la main-d'œuvre nécessaire au service des dites machines à l'exception du mécanicien.

5. La municipalité prendra sa charge tous les frais occasionnés par les travaux à être exécutés, tels que gazoline, huile, bois carré ou madrier et autres accessoires, drillage, dynamitage, location des chevaux et des tombereaux etc. etc., toutefois la municipalité ne sera tenue pas tenue aux pièces de rechange de la machine.

6. La main-d'œuvre sera sous la direction d'un contre-maître sérieux et capable de vérifier les profondeurs et largeurs portés au profil d'exécution, et qui fournira ^{un mécanicien} en tout l'aide nécessaire pour que le travail s'exécute ~~et~~ rapidement. Celui-ci sera en droit d'exiger autant d'heures de travail de journalier qu'il le jugera nécessaire pour l'exécution du travail et la sécurité de la machine et du matériel.

7. La municipalité s'engage à fournir toute la main-d'œuvre nécessaire à la bonne exécution des travaux.

8. Il est de plus entendu et compris que le Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec n'assume aucune responsabilité en cas d'accident pour les hommes engagés par la municipalité après.

Il est proposé par M. Oscar Montplaisir appuyé par M. Adrien Bouteau et adopté à l'unanimité.

Attendu que ce conseil a passé ce jour une résolution demandant au Gouvernement de la Province de lui fournir une pelle mécanique et un mécanicien pour le creusement du ruisseau St. Pierre, sur les terres du Rev. Pères Abbés Map Loranger. Origine Montplaisir
Prime Montplaisir Game Alexandre Carrier et Octave Beaumier

Attendu que dans cette résolution la municipalité dans cette résolution a assumé divers charges envers le Gouvernement et s'est rendu responsable de tous les dommages qui pourraient survenir par suite de ces travaux attendu que ces engagements ont été pris par la municipalité à condition que les particuliers prennent à leurs charges toutes ces obligations et se rendent responsables de tous les dommages pouvant survenir ;
 Attendu que les particuliers intéressés acceptent de garantir la municipalité contre ces charges et conditions et responsabilités tel que constaté par un acte ~~de~~ sous seing privé signé par eux et produit à la municipalité.

A ces fins il est résolu que son honneur le Maire et le Secrétaire Trésorier soit autorisés et ils sont autorisés à signer la dite convention sous seing privé déjà signée par les intéressés dégageant la dite municipalité de toute responsabilité quelconque et de toute obligation pouvant découler de l'engagement pris par elle envers le Gouvernement de cette province et ce à l'entière et entière décharge de la municipalité adoptée

Henri Rocheleau Maire
 J. Le Rocheleau Sec. Trés.

Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblee general du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
 lieu ordinaire des sessions mardi le 7 septembre
 1937 a sept heures du soir a laquelle sont
 present M. le maire Henri Rocheleau
 et M.M. les conseillers G. G. Brierre
 Adrien Courteau Arthur Vaillancourt
 formant quorum sous la presence du
 maire. Le proces verbal de la derniere
 assemblee est lu et approuve.

Vu que le ~~conseiller~~ Henri Sauvageau
 a ete plus que trois mois sans assister aux
 assemblees.

Il est propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
 seconde par le conseiller Adrien Courteau
 Et resolu unaniment.

Que Henri Sauvageau ^{jugement} soit reelu conseiller
 de cette municipalite pour finir son terme
 adopte.

Le conseiller Henri Sauvageau ^{est present et prend son siege}
 propose par le conseiller G. G. Brierre
 seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
 et resolu que les comptes suivants soient
 payes.

Carrie Sattinville pour interet	8.00
Engene Sattinville inspecteur	
pour le pont de la route en arriere de la	
Canada Point # 12.20	# 12.20 -
le pont (pas)	
Pour un pont dans les Grand-Prairies	13.75 -
Pour un pont dans le cordon des	
Grandes Prairies	4.45 -
adapte Pour le pont de Engene Sattinville	
Engene Montplaisir	4.32 -

et que ce dernier le compte de ce
 dernier soit collecter avec ses taxes adopte.

Henri Rocheleau maire
 J. L. Rocheleau secretaire

+ et pris au et de constater
 + et le conseil de l'assemblee et prend son siege

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipalité Ste Marthe
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu
 ordinaire des sessions mardi le 5 octobre 1937 à
 sept heures du soir à laquelle sont présent
 M. le maire Henri Rocheleau et M. M. les
 conseillers zotique Brière Adrien Courteau
 Oscar Montplaisir Henri Sauvageau formant
 quorum sous la présence

Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé
 Les conseillers Arthur Vaillancourt et
 Luc Toupin arrive dix minutes après
 l'ouverture des l'assemblée et ^{prennent leurs} ~~prend son~~
 sièges

Propose par les conseiller zotique Brière
 Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Et résolu

Que les comptes suivant soient payés
 Eugén Sattinville pour ouvrage de
 Philippe Sattinville 4 hrs avec un cheval et 1.80
 Victor Sattinville 4 hrs et 3 morceaux ^{de bois} de bois
 P. V. Ayotte pour 3 feuilles de liste électorale
 a .15 cents et trois cents pour la malle .48
 salaire secrétaire pour les mois de juillet
 août et septembre adopte 27.00

~~Propose par le conseiller~~
 Le conseiller zotique Brière donne avis
 qu'à l'assemblée du 19 octobre 1937 il
 sera présenter un règlement pour l'imposition
 de taxe pour l'année fiscale adopte
 Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Seconde par le conseiller zotique Brière
 Et résolu

Que la liste parlementaire soit homologuer
 tel que passer par le Maire adopte
 Propose par le conseiller Oscar Montplaisir
 Seconde par le conseiller Henri Sauvageau
 Et résolu

Que la révision du rôle d'évaluation

8
soit homologuer moyennant que
Eugene Lottinble soit augmenté de 5.00 sur
un poulailler et que Arthur Vaillancourt
soit diminué de 50.00 sur un poulailler ^{adopté}
Propose par le conseiller J. Grogue Briere que
Romeo Marrassette soit nommé
auditeur pour auditer des comptes de notre municipalité
pour année finissant le 31 décembre 1936
et de payer 12.00 ^{adopté}
Le conseiller Arthur Vaillancourt
seconde cette proposition ^{adopté}
Propose par le conseiller Henri Sauvageau
que ~~le~~ le conseil soit ajourné au
19 octobre 1937 au lieu et heure ordinaire
des assemblées ^{adopté}

Henri Rocheleau maire
J. Rocheleau Sec. tres.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée par ajournement d'une assemblée générale
du 7 ~~septembre~~ ^{octobre} 1937 tenue au lieu ordinaire des
sessions mardi le 19 octobre 1937 à sept heures
du soir à laquelle sont présents M. le maire
Henri Rocheleau et M. M. les conseillers
Arthur Vaillancourt J. Grogue Briere et
Luc Toupin formant quorum sous la présence
du maire Le procès verbal de la dernière assemblée est
Reglement concernant le rôle de perception ^{lu et approuvé} de même
que la taxe qui doit être imposée pour l'année
fiscale.
Pour subvenir aux besoins de l'année fiscale
qu'une taxe générale de 35 cents par cent frustes
soit imposée sur tous les biens de fonds de cette
municipalité
Propose par le conseiller Luc Toupin
seconde par le conseiller J. Grogue Briere
Et résolu ~~que~~ unanimement
Que le règlement ci-haut mentionné suscrit
soit ~~adopté~~ ^{adopté} ~~le dit~~ ^{adopté} ~~reglement~~ ^{reglement} ~~par le~~ ^{par le} ~~conseil~~ ^{conseil} ~~le~~ ^{le} ~~19~~ ¹⁹ ~~octobre~~ ^{octobre} ~~1937~~ ¹⁹³⁷
^{adopté} ~~unanimement~~

soit adopté. Le dit règlement fut le 22.13
adopté unanimement

H. M. Rocheleau maire
J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée général du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
lieu ordinaire des sessions mardi le 2
Novembre 1937 à sept heures du soir à l'igual
sont présent M. le maire Henri Rocheleau et
M. M. Les conseillers gotique Briere
Arthur Vaillancourt et Jue Toupin formant
quorum sans la presence du maire
Le procès verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
Secondi par le conseiller gotique Briere
Et résolu

Que les comptes de Engene Tallon suivant soient
payés :

Engene Tallonville pour ouvrage au pont
du rang St Malo 1.65

salaires du secrétaire trésorier oct. 9.00 adopté

Propose par le conseiller gotique Briere
Secondi par le conseiller Jue Toupin
Et résolu

Que le rôle de perception des taxes municipal
pour l'année fiscale soit homologué adopté

Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
Secondi par le conseiller gotique Briere
Et résolu

Que la demande du Bell Téléphone Co pour
l'érection et le maintien de poteaux Téléphonique
sur les chemins publics de cette municipalité et se aux
endroits indiqués sur le plan soumis avec la dite lettre
en date du 27 octobre 1937 soit pris en considération
adopté

Proposé par le conseiller gotique Brière
 Seconde par le conseiller Luc Toupin
 Et résolu

Que le montant de 18.49
 soit payé au secrétaire-Trésorier pour
 argent avancé ~~avancé~~ fait à la
 municipalité d'après le rapport de l'auditeur
 adopté.

Proposé par le conseiller gotique Brière
 Seconde par le conseiller Luc Toupin
 Et résolu

Que Eugène Lottinville inspecteur de voirie soit et
 est autorisé à réparer le pont temporaire du rang
 St-Malo ~~pour~~ et avoir les matériaux ~~au meilleur~~
~~et que les~~ ^{travaux} les hommes nécessaires et de
 payer 20 cents de l'heure pour les hommes et
 10 cents pour les de l'heure pour les chevaux adopte

Henri Rocheleau ~~maire~~
 J. B. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste

Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue en lieu
 ordinaire des sessions vendredi le 17 décembre

1937 à sept heures du soir à laquelle sont
 présent M. le maire Henri Rocheleau et
 M. les conseillers Henri Rocheleau Sauvageau
 Adrien Bontreau gotique Brière Luc Toupin
 Arthur Vaylancourt et Oscar Montplaisir
 formant la totalité des membres du conseil

Le procès verbal de la dernière assemblée est
 lu et approuvé

Proposé par le conseiller Oscar Montplaisir
 Seconde par le conseiller Gotique Brière
 Et résolu

Que les comptes suivant soient →
 Eugène Lottinville inspecteur de voirie
 pour le pont temporaire du rang St-Malo 49.23
 P. V. Azytte pour enveloppes tabelles et 1.00 ~~17.23~~
 Thomas Toupin pour travaux au cour d'eau

Eugène
1.35

pour ~~Arthur~~ ^{Eugène} Vaillancourt
solaire Sec. Trés. pour les mois novembre et décembre 1900
~~à la commune de la dite pour pour indigents pub. 3.40~~

Proposé par le conseiller Oscar Montplaisir
Seconde par le conseiller Henri Sauvageau

Et résolu Que
les comptes de Jérôme Montplaisir pour entretien
de la petite route du 15 octobre 1936 au 15 novembre 1937
pour l'hiver et l'été dernier 6.40 ^{adopté}
et entretien des indigents au bureau du percepteur du revenu #20.00

~~Proposé par le conseiller zotique Briere~~ ^{adopté}
~~Seconde par le conseiller~~

Proposé par le conseiller Oscar Montplaisir
Seconde par le conseiller zotique Briere

Et résolu unanimement que
le conseil pas prend en considération le compte
de l'Hôpital St Joseph pour Cecile Boulard ^{adopté}

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller zotique Briere
Et résolu

Que le secrétaire-trésorier transmettre au bureau
de la corporation du comté de Champlain pour être vendu
vendu pour la dette des taxes municipale et scolaire les
propriétés mentionnées ci-dessous

1^o Succession Arthur Boulard une terre de trois
arpants de largeur environ et de vingt arpants plus
ou moins de profondeur sans bâtisse mais un
peu de ~~terre~~ défriché et portant le N^o 527 dans le rang
des Grandes Prairies côté sud connu ~~sur~~ sur le
nom de St Martin montant des taxes #33.25

2^o Succession Arthur Boulard une terre à bois dans
le rang des Grandes Prairies côté nord portant le N^o
N^o pt 589 d'une largeur de trois arpants plus ou moins
et vingt arpants plus ou moins de profondeur montant des
taxes la dette des taxes #20.41

3^o Succession. Dune connu sur le nom de
Dune Thérèse Féida Touignan un emplacement dans
le rang du Fleuve côté sud du chemin route nationale
voisin à l'ouest Alfredus Anclaris et à l'est
Joseph Desilet portant le N^o pt 103 montant des taxes #20.56
et à défaut d'enchérisseur pour le montant des taxes =

= taxes produits de chacune des propriétés pour être vendu
 qui doivent être vendus la municipalité Ste Marthe du cap de la
 Madeleine prendra les propriétés pour le montant des taxes adopte

Propose par le conseiller rotique Priere
 seconde par le conseiller Henri Sauvageau

Et résolu que
 le maire est autorisé a vendre ^{l'entretien des} (des routes troisième
 et 4^{ème} rang de Ste Marthe du cap de la Madeleine
 rang du coteau au meilleur marché possible
 adopte

Propose par le conseiller Oscar Montplaisir
 seconde par le conseiller Luc Toupin

Et résolu que
 la route de Miado et la route des chépes de finiture
 et la petite route dans le bras de St. Mplaisir
 soit entretenues pour l'hiver par l'inspecteur de
 Voie Eugene Sottinville et de payer 25 cents de
 l'heure avec un cheval adopte

Propose par le conseiller Oscar Montplaisir
 seconde par le conseiller Henri Sauvageau
 Et résolu que

ce conseil prie respectueusement Monsieur
 Maurice Duplessis l'Honorable Premier Ministre
 de cette Province, de nommer au siège de
 Conseil législatif actuellement vacant
 Monsieur Jean-Louis Carribeau maire de
 Ste-Genevieve et Crifet du comté de Champlain
 la nomination de cet homme particulièrement
 qualifié honorerait la région et spécialement
 le comté Champlain

Que copie soit transmise à
 l'Honorable Premier Ministre et aux
 journaux adopte unanimement

Henri Rochon moi

J. L. Rochon Sec. Trés

Province de Quebec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée d'électeur pour la mise en nomination
 de trois conseillers municipaux

Je soussigné J. Le Belhien Secrétaire Trésorier
et Président d'élection de trois conseillers
municipaux pour la municipalité Ste Marthe du
cap de la Madeleine

En conséquence je me suis rendu le
deuxième mercredi de janvier c'est-à-dire
le 12 janvier 1938 à dix heures du matin
à la salle publique de notre municipalité
lieu ordinaire des assemblées du conseil
Je certifie que j'ai mis en nomination
les noms des personnes présentées par écrit
par au moins deux électeurs présents
Conformément aux articles 258 et
suivant du code municipal de
Québec.

Il est proposé par Johnney Gagnon Tinturier
et secondé par Henri Loranger Cultivateur
que Richard Montplaisir Journalier soit soit
élu conseiller de la municipalité Ste Marthe du
cap de la Madeleine pour le prochain terme
en remplacement de Henri Sauvageau Ingénieur
Johnney Gagnon Tinturier
Henri Loranger Cultivateur
Admis

Il est proposé par Joseph Caron cultivateur
et secondé par Henri Loranger cultivateur
que Émile Vaillancourt cultivateur
soit élu conseiller de la municipalité
de Ste Marthe du Cap-de-la-Madeleine pour le
prochain terme en remplacement de Luc Goupier
Joseph Caron cultivateur
Henri Loranger cultivateur
Admis

Il est proposé par Johnney Gagnon Tinturier
et secondé par Henri Loranger cultivateur que
Jean-Marie Federe cultivateur soit élu conseiller de la municipalité
Ste Marthe du Cap-de-la-Madeleine pour le
prochain terme en remplacement de Arthur
Vaillancourt

Johnney Gagnon Tinturier
Henri Loranger cultivateur
Admis

a midi comme il ya que le nombre de
candidas voulu sur les rangs pour les dites charges
je proclame les sus-dits candidas élus
En foi de quoi j'ai signé ce deuxième jour
du mois de janvier 1938

J. L. Rocheleau trident d'élection
Henri Rocheleau maire
J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des sessions mardi le premier jour de
février 1938 a sept heures du soir à laquelle
sont présent M. le maire Henri Rocheleau et
M. M. les conseillers Oscar Montplaisir
Jean Marie Seclere - Richard Montplaisir
formant quorum sous la présence du maire
Le procès verbal des ~~de~~ dernière assemblée
est lu et approuvé

Proposé par le conseiller Oscar Montplaisir
Secondé par le conseiller Richard Montplaisir
Et résolu unanimement

Que les comptes suivants soient payés
Payé en totalité du chemin rang ~~et fait~~ Miola
Toussaint Toupin .55

Arthur Morin .33 ✓

Prime Montplaisir .33

Jean-Marie Seclere .33

Edgar Géamier 1.29 ✓

Duc et Ernest Toupin .33

Dominique Montplaisir .95

Joseph Turcotte .65

Hippolyte Courteau .42

J. M. St-Cyr 9.02 1422 ✓

et que ce compte soit collecté à charge propriétaire
avec leur taxes

Angèle Sattenville pour bois fournis
au port temporaire 7.13

Engene Lottmalle pour du bois charoyage du bois
au font temporaire 150

intéret de l'annee Montplaisir 80,00 adopté

Proposé par le conseiller Oscar Montplaisir

Secondé par le conseiller Jean-Marie Seclere

Et résolu intervielle Arthur Vaillancourt 4,64 adopté

Que le conseil municipal de Ste Madeleine

Modeline

Proposé par le conseiller Oscar Richard Montplaisir

Secondé par le conseiller Oscar Montplaisir

Résolu

Que le compte de Lion Methot avocat pour

re salle de dance et divers soit payé \$5.00 adopté

Proposé par le conseiller Richard Montplaisir

Secondé par le conseiller Oscar Montplaisir

Et résolu

Que si il soit acheté de Oscar Vaillancourt

vingt cent d'envoyés des enveloppes imprimés des reçus de taxes

municipal et seclaire et entête de lettres ^{trous} imprimés

vingt cent de chaque au prix de 11.88 adopté

a condition que la commission seclaire en paye

la moitié adopté

Proposé par le conseiller Oscar Montplaisir

Secondé par le conseiller Jean-Marie Seclere

Et résolu

Que la demande faite au conseil notre

conseil par le conseil de la Cité du Cap de la

Modeline pour ouverture du chemin

public jusqu'au cimetiere des deux

paroisses Ste Madeleine et St Lazare

soit prise en serieuse consideration

Proposé par le conseiller Oscar Montplaisir adopté

Proposé

Proposé par le conseiller Richard Montplaisir

Secondé par le conseiller Oscar Montplaisir

Et résolu

Que les comptes de Lion Methot avocat

pour re salle de dance et divers soit payé \$5.00

adopté

Proposé par le conseiller Richard Montplaisir

secondé par le conseiller Oscar Montflaisir
Et résolu.

Qu'il soit acheté de Omer Vaillancourt
~~de~~ des enveloppes imprimées des recensements
blancs de recensements taxes municipal et scolaire
et entêtes de lettres tous imprimés cinq cent de
chaque an et de payer \$11.88 à condition
que la commission scolaire en paye la
moitié adpté

Henri Rocheleau maire

J. L. Rocheleau. Sec. Trés

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée générale du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue
au lieu ordinaire des sessions mardi le
premier jour de Mars 1938 à sept heures
du soir à laquelle sont présent M. le maire
Henri Rocheleau et M. M. ses conseillers
Adrien Courteau, Richard Montflaisir
Jean Marie Leclerc formant quorum
sous la présidence du Maire.

Le procès verbal de la dernière assem-
blée est lu et approuvé.

Emile Vaillancourt arrive dix mi-
nutes après l'assemblée et prend
son siège

Proposé par le conseiller Jean Marie Leclerc

secondé par le conseiller Adrien Courteau

Et résolu

M. Henri Sauvageau, Anselme

Sauvageau et Bonat Roy soit nommé
estimateurs pour le prochain terme

et Joseph Leroux et Eugène Vaillancourt

Eugène Lottinville soit nommé

inspecteur de voirie et Eugène Montflaisir

Gotique Vaillancourt et François

Sauvageau inspecteurs agraires et ces

chacun pour leurs arrondissements

adpté pour le prochain terme adpté

Anselme

Les inspecteurs

Proposé par le conseiller Emile Vaillancourt
 Secondé par le conseiller Jean-Marie Seclere
 Et résolu
 Que le maire soit autorisé à transférer la
 carte de l'assistance publique de
 F. R. Toupin à l'adresse des vieux à
 L'hôpital St. Joseph

Henri Rocheleau maire
 J. L. Rocheleau Sec. Trés.
 Commune de Québec

Municipalité St. Marthe du cap de la Madeleine
 assemblée générale du conseil municipal de ~~St. Marthe~~
 St. Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu
 ordinaire des sessions mardi le 3 mai 1938 à sept
 heures du soir à laquelle sont présents
 M. le maire Henri Rocheleau et M. M. les
 conseillers Adrien Banteau Richard Montplaisir
 Jean Marie Seclere Georges Bixière formant
 quorum ~~soit~~ la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée est
 lu et approuvé
 Le conseiller Emile Vaillancourt arrive cinq
 minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend
 son ~~siège~~

Proposé par le conseiller Richard Montplaisir
 Secondé par le conseiller Jean-Marie Seclere
 Et résolu

Que les comptes suivants soit payer
 Eugene Sittinville pour deux ponts en arrière
 des la Canada Point 6.70 -
 Eugene Sittinville pour ouvrir le chemin à la
 voiture d'été route Red Mill 19.60 -
 Pour entretien de la route Red Mill
 hiver dernier 27.30 -
 Albert Arcand pour entretien d'hiver
 de la route des Grandes Prairies 23.45 -
 Henri Laranger Anselme Sauvageau
 Donat Roy ⁵⁰⁰ estimateurs et J. L. Rocheleau ⁵⁰⁰
 pour révision du rôle d'évaluation année 1936-1937
 cinq feuillets cha

Séraphin Montplaisir pour entretien du ~~cable~~ cordon
rang St Martin hiver 1937 6.00

Salaires funéraires pour les mois de janvier
~~février mars et avril~~ février mars et avril 36.00

Bureau du percepteur des revenus pour
indigents publique 31.00 adopté

Sur proposition de M. Yvonne Briere
approuvé par M. Adrien Courteau
et adopté à l'unanimité;

Attendu qu'il est opportun de procéder
au creusement du cours d'eau Grandmont et Turcotte
suivant demande faite par les intéressés du
dit cours d'eau et conformément à un projet de
~~de~~ loi d'amélioration préparé par (le Ministère
de l'Agriculture de la province de Québec);
Attendu que les intéressés du haut du cours d'eau
ont souscrit un acte d'accord, lequel acte d'accord
a été ratifié par cette corporation à sa séance
du 18 novembre 1930 et un procès verbal existe pour
le bas du cours d'eau en date du 27 avril 1915

Attendu que tous les intéressés propriétaires sur
le parcours des travaux ont accepté le projet de
d'amélioration préparé, ont donné et garanti
un droit de passage et de redressement pour
l'exécution des dits travaux, ont renoncé à toute
réclamation en dommage pouvant en résulter,
ces engagements étant résumés ~~et~~ et inclus dans
un écrit dûment signé devant témoins, et
déposé entre les mains du secrétaire de cette
corporation;

Attendu que ledit écrit est parfaitement clair
et ne saurait donner lieu à aucune
contestation susceptible d'entraîner des retards dans
l'exécution des dits travaux;

Qu'il soit résolu que si le Ministère de l'Agriculture
de la province de Québec consent à exécuter les
dits travaux de creusement à l'aide d'une pelle
mécanique et à defrayer le coût du salaire du
mécanicien de la pelle et de son aide, la dite
corporation, de son côté, est prête à prendre et prend
les engagements suivants:

- 1^o La corporation prend à ses frais le ~~déchargement~~ déchargement à l'arrivée et le chargement au départ de la machine excavatrice et de tout le matériel;
- 2^o La corporation fournira, s'il y a lieu, deux équipes d'hommes, une de jour et une de nuit;
- 3^o La corporation municipale fournira la main d'œuvre nécessaire à la bonne exécution des ~~travaux~~ travaux, à l'exception du mécanicien de la pelle et de son aide; (au montage de la machine et à son service et à toute la main-d'œuvre nécessaire à la bonne exécution des travaux, à l'exception du mécanicien de la pelle et de son aide);
- 4^o La corporation prend à sa charge tous les frais occasionnés par les dits travaux, tel que gazoline, huile et autres accessoires, location des chevaux et des tombereaux, etc. toutefois, la corporation ne sera pas tenue aux pièces de rechange de la machine);
- 5^o La corporation s'engage à ne réclamer aucune indemnité du ministère de l'Agriculture de Québec pour les frais de déplacement, remplacement, refecton, ou ~~conclus~~ construction des ponts-routes, ponts-ferme, ponceaux ou clôtures entraînés par l'exécution des dits travaux, ces frais devant rester à la charge des intéressés ou de la corporation;
- 6^o La corporation s'engage à faire faire à la satisfaction du ministère de l'Agriculture de Québec l'épandage des déblais provenant des dits travaux de creusage;
- 7^o La corporation s'engage à assumer tous les frais ~~de~~ d'acquisition ou d'achat de terrains nécessaires par elle pour l'exécution des ^{dits} travaux des dits travaux;
- 8^o La corporation dégage le ministère de l'Agriculture de toute responsabilité, en cas d'accident par les hommes engagés par la corporation;
- 9^o La corporation accepte les conditions

~~en~~ en énumérées dans la lettre du
 Sous-Ministre de l'Agriculture de Québec
 Monsieur Albert Pion en date du 22 avril 1938 ---
 copie de la présente lettre dite lettre étant annexée
 à la présente résolution pour en faire partie.
 Une copie de la présente résolution soit transmise
 sans délai au Ministère de l'Agriculture
 de la province de Québec. *Adopté*

Proposé par Richard Montplaisir

Secondé par Jean-Marie Leclerc

Et résolu

Attendu que ce conseil a passé ce jour une résolu-
 tion relative au creusage du cours d'eau
 Grandmont et Turcotte à l'aide d'une pelle
 mécanique, et dans la dite résolution à
 assumé divers charges en faveur du Gouvernement
 provincial qui fera ces travaux de creusages,
 et s'est rendu responsable envers le dit
 Gouvernement de tous dommages pouvant survenir;

Attendu que la municipalité a pris de tels engage-
 ment envers le Gouvernement et de telles respon-
 sabilité à condition que les particuliers particuliers
 intéressés à ces travaux prennent eux-mêmes
 cette responsabilité et ces charges;

Attendu que ces particuliers par acte sous seing
 privé ont acceptés de garantir la corporation contre
 tous troubles quelconques en rapport avec ces travaux
 et la déchargent de toute responsabilité

En conséquence il est résolu que son Honneur le
 maire et le Henri Rochelleau et le secrétaire-trésorier
 de ce conseil soient autorisés et ils sont autorisés à signer
 la dite convention sous seing privé déjà signée par les
 intéressés et dégageant la dite municipalité de toute
 responsabilités dommages quelconque tant pour dépenses que pour
 accidents et obligation pouvant découler des
 travaux ci-dessus et de tous engagements que la dite
 municipalité a pris envers le Gouvernement de la
 provinciale *Adopté unanimement*

Proposé par Richard Montplaisir
 Secondé par Jean-Marie Seclere
 Et résolu

Que la compagnie du Bell Téléphone est le permis
 de placer un nouveau poteau et un nouvelle
 ancre près de la clôture sur le chemin public
 tel que demander sur le plan moyennant qu'elle
 soit responsable de tous ~~de dommages et~~ ~~accidents~~
 accidents pour le présent et l'avenir et que
 si il se trouve des poteaux qui nuisent à
 des propriétaires que la dite compagnie du Bell
 Belle Téléphone en fasse les changements à ses frais
 et dépens adopté.

Henri Rocheleau Maire

J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité de Ste Marthe du cap de la Madeleine
 assemblée ^{générale} (du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la
 Madeleine tenue le 5 juillet 1938 au lieu ordinaire
 des sessions mardi le 5 juillet 1938 à sept heures du
 soir à l'aguel sont présent M. le Maire Henri Rocheleau
 et M. les conseillers Oscar Montplaisir
 et Jean-Marie Seclere formant
 un quorum sous la présidence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu
 et approuvé

Proposé par le conseiller Oscar Montplaisir
 Secondé par le conseiller Jean-Marie Seclere
 Et résolu

Que les comptes suivants soient payés

Pour aliènes année 1937	189.18
Hôpital St. Joseph pour ambulance	3.00
service	8.00
Chambre mortuaire	5.00
Cercueil corbillard M. B. Lavoie	15.00
Pour fond de Bâtisses	(Total 210.00)
et des fures	12.00

P. V. Argotte feuilles de rôle d'évaluation et feuilles de liste
 électorale année 1937-38 # 287

Dr Carreault pour service professionnel et
remèdes fournis à ~~Louis~~ Toupin
malade et remèdes du 3 octobre 1937
au 27 octobre 1937

15.00

adopté

Proposé par le conseiller gâtique Briere
Secondé par le conseiller Jean-Marie Seclere
et résolu ~~par~~ unanimement

Que la demande de Luc Toupin
pour pension de Luc Toupin pour soit pris en
considération

et aussi la demande de Pierre Montplaisir
pour dommage et cause par le creusage
du cour-d'eau Grand-Mont et Turcotte
soit aussi pris en considération

et aussi que l'inspecteur Eugène Lottinville
soit autorisé après avoir avisé Francis Loranger
pour réparer le pont du cordon rang St-Martin
si il n'agit pas de faire faire les travaux nécessaires
adopté unanimement.

Proposé par le conseiller Oscar Montplaisir
Secondé par le conseiller Jean-Marie Seclere
Et résolu

Que Henri Loranger Pont Roy soit nommé de nouveau
estimateurs et Eugène Vaillancourt et aussi
Eugène Vaillancourt en remplacement de
Anselme Toupin Sauvageau pour le prochain
terme adopté unanimement

Proposé par le conseiller gâtique Briere
Secondé par le conseiller Oscar Montplaisir
Et résolu

Que les comptes de notre municipalité pour l'année
1937 soit audité par Roméo Marquette Ingénieur
au prix de \$200 pour l'année 1937 adopté unanimement

Proposé par le conseiller Oscar Montplaisir
Secondé par le conseiller gâtique Briere
Et résolu

Que la police d'assurance de cautionnement
du Secrétaire soit payé comme les années passés 10.00

adopté

Henri Trepoisson
J. Le Rocheland Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal de Ste Marthe
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des
sessions mardi le 21 août 1938 à sept heures
du soir à laquelle sont présents M. le maire
Henri Rocheleau et M. M. les conseillers
Richard Montplaisir, Adrien Courteau, J. B. Brière
Emile Vaillancourt formant quorum sous la
présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Proposé par le conseiller J. B. Brière
Secondé par le conseiller Emile Vaillancourt
Et résolu unanimement

Que la démission de Henri Foranger comme estimateur
soit acceptée et que Donatien Guilbault soit nommé pour
le remplacer comme estimateur et finir son terme
et vu que Eugène Vaillancourt ne peut accepter de
fonction occupée une charge de déjà dans notre
municipalité et ne peut accepter d'autre charge
que Arthur Vaillancourt soit nommé
aussi estimateur pour le remplacer et finir
son terme adopté unanimement

Proposé par le conseiller Richard Montplaisir
Secondé par le conseiller Emile Vaillancourt
Et résolu unanimement

Que le rapport de l'auditeur Romeo Massette
pour l'audit des comptes pour l'année 1937
soit accepté au prix de 12.00 et de lui
payer \$12.00 adopté unanimement

Henri Rocheleau
J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Quebec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale ~~du~~ du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue le
mardi, le 6 septembre 1938, au lieu ordinaire à
sept heures du soir à l'aguel sont present M.
le maire Henri Rocheleau et M. M. les
conseillers zotiques Briere Jean-Marie Seclere
Oscar Montplaisir Richard Montplaisir
fermant ~~gnerum~~ sous la presence du maire
Le proces verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Proposé par le conseiller Oscar Montplaisir
Secunde par le conseiller zotique Briere
Et résolu

Que la demande de M. Alfred Lapreniere pour
entretenir du chemin qui conduit a sa propriété
soit prise en consideration adopté unaniment

Proposé par le conseiller Richard Montplaisir
Secunde par le conseiller zotique Briere
Et résolu

Que les comptes suivants sont soit payés

Ernest Castonguay	Cure pour creusage de la	
Ernest ^{Eugene} Havir ^{Havir}	Touffain	\$ 4.00 ✓
Eugene ^{Eugene} Beauvillier	pour entretiens du chemin des	
Ernest ^{Eugene} Beauvillier	cordon du rang St Mala	5.95 ✓
Arthur Marin	pour chemin rang St Mala	1.60 ✓
H.M. St-Cyr	" " "	16.70
Engine Sattinville	pour des annonces et	
charoyer du sable au pont St Mala		
ad. par ^{ad. par} Voyelle ^{Voyelle} pour de ^{de} la ^{la} route ^{route} d'entretien ^{d'entretien}	et aussi que	1.50

Lequel ~~est~~ ^{est} ~~proposé~~ ^{proposé} par le conseil municipal ^{adopté unaniment}
Proposé par le conseiller zotique Briere
Secunde par le conseiller Oscar Montplaisir
Et résolu

Que l'inspecteur de voirie Joseph Baron
soit notifié de faire la visite des cur-d'eau
chez Prime Montplaisir Origene Montplaisir et
faire son rapport au conseil a la prochaine
seance adopté

Proposé par le conseiller Richard Montplaisir
 Secondé par le conseiller Oscar Montplaisir
 Et résolu

Que l'inspecteur agraire V. G. Zétyque Vaillancourt
 soit notifié de faire la visite des lieux dans
 le faubourg ~~de~~ Zétyque chez Napoléon Lorange et ses Cèss
 O.M.J. et qu'il fasse ~~son~~ rapport au
 conseil adopté

J. P. Rochéleau Maire
 J. L. Rochéleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité de Sainte-Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de
 Ste-Marthe du cap de la Tenne au lieu ordinaire des
 sessions mardi le 4 octobre 1938 à sept heures
 du soir à l'agneau sont présents M. le maire
 Henri Rochéleau et M.M. les conseillers

Oscar Montplaisir Adrien Bouteau Jean Manicou
 Richard Montplaisir Zétyque Brière
 formant quorum sans la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée est
 lu et approuvé

Le conseiller Emile Vaillancourt arrive cinq
 minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend
 son siège

Proposé par le conseiller Zétyque Brière
 Secondé par le conseiller Emile Vaillancourt
 Et résolu

Que le compte de 115
 soit payé à Eugène Lathuville inspecteur de voirie
 pour ouvrage et avoir fourni un matériel
 pour le pont St-Malo adopté

Proposé par le conseiller Zétyque Brière
 Secondé par le conseiller Oscar Montplaisir
 Et résolu

Que rôle d'instruction soit homologué tel que
 tel que fait par les estimateurs adopté
 Proposé par le conseiller Emile Vaillancourt
 Secondé par le conseiller Adrien Bouteau
 Que Et résolu

~~Que le rôle d'évaluation soit homologué~~
 Que la liste des électeurs soit homologuée adoptée
 Proposé par le conseiller gotique Brière
 seconde par le conseiller Richard Montplaisir
 Et résolu.

Que Origène Montplaisir et Prime Montplaisir
 soit autorisé pour passer leur eau dans le
 leur d'eau Grandmont et Turcotte de signer
 l'ac. d'accord Turcotte et de payer leur part
 égale aux autres adoptée

~~Proposé par le conseiller gotique Brière~~
~~que un avis de motion soit donné que~~
 le se. conseiller gotique Brière donne avis
 de motion que à la séance du 18 octobre
 1938 il sera présenter un règlement pour
 l'imposition de taxes pour l'année fiscal adoptée

Henri Rocheleau maire
 J. L. Rocheleau Sec. Trés

Province de Québec
 Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine
 assemblée spéciale du conseil municipal de
 Ste. Marthe du cap de la Madeleine tenue le
~~le~~ 18 octobre 1938 au lieu ordinaire
 des sessions à sept heures du soir à laquelle sont
 présent M. le maire Henri Rocheleau
 Et M. M. les conseillers Richard Montplaisir
 Oscar Montplaisir gotique Brière et Jean Marie Leduc
 Formant quorum sans la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé

Règlement concernant le rôle de perception et
 de même que la taxe qui doit être imposé pour
 l'année fiscal.

Pour subvenir au besoin de l'année fiscal qui une
 taxe générale de 35 cents par cent piastres soit
 imposé sur tous les biens de fonds de cette
 municipalité

Proposé par le ~~conseiller~~ conseiller Richard Montplaisir
 Secondé par le conseiller Jean-Marie Seclere

Et résolu unanimement

Que le règlement ci-haut inscrit soit adopté
 le dit règlement faite le N^o 13 ~~adopté~~
 et assigné l'intérêt de l'argent emprunté ~~soit payé~~ par le
 le secrétaire-trésorier approuvé soit approuvé adopté unanimement

Henri Rocheleau maire

Province de Québec (J. Le Rocheleau Sec. Trés.)

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue ^{au lieu ordinaire des sessions} le 19 novembre 1938

a sept heures du soir à laquelle sont présent
 M. le maire Henri Rocheleau et M. M. les
~~conseillers~~ conseillers Botigue Briere Richard Montplaisir
 Adrien Courteau formant quorum sous la
 présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu
 et approuvé

Le conseiller Jean-Marie Seclere arrive dix minutes
 après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège

Proposé par le conseiller Richard Montplaisir

Secondé par le conseiller Jean Marie Seclere

Et résolu

Que le ~~conseil~~ conseil ~~accepte~~ ^{concord} ~~tel que~~ concorde à passer
 venir l'autillage pour l'épandage des déblats
 du cou d'eau St-Pierre vu que les intéressés
 en consentis conjointement et solidairement
 à payer trois ce que sa va coûter en
~~foi~~ de quoi ils ont tous signés adopté
 sur un acte sans s'enq Rivé adopté

Le conseiller Oscar Montplaisir arrive quinze
 minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend
 son siège Henri Forger Maire

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue le
~~dimanche~~ 1938 au lieu ordinaire des sessions
mardi le 6 décembre 1938 à sept heures
du soir à l'aquel sont présent

✓

Province

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée d'electeurs pour la mise en nomination
 du maire et de trois conseillers municipaux
 Je soussigné J. Le, Rocheleau Sec Tres et président
 d'election du maire et de trois conseillers
 municipaux pour la municipalité Ste Marthe
 du cap de la Madeleine

En consequence je me suis rendu le
 deuxieme mercredi de janvier c'est-a-dire le
 11 janvier 1939 a dix heures du matin a la ~~salle~~
~~de~~ salle publique de notre municipalité ~~de~~
~~ordinaire~~ des bien ordinaire des assemblies
 du conseil

Je certifie que j'ai mis en nomination
 les noms des personnes presentes par écrit par
 au au moins deux electeurs presents
 Conformement aux articles 258 et suivant
 du code municipal de Québec

Il est propose par Louis Eugene Duthlaisir
 Journalier de Ste Marthe du Cap de la Madeleine
 Secondé par Paula Briere Journalier au Rang
 St Jalo Rd Hill municipalite de Ste Marthe
 du Cap de la Madeleine.

Que M Henri Paranger Rentier de Ste Marthe
 du Cap de la Madeleine soit élu Maire de la
 municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine
 pour le prochain terme.

Et lecture faite nous avons signé
 en la municipalité de Ste Marthe du Cap de la
 Madeleine le onze janvier mil neuf cent trente neuf

Signé Louis Eugene Duthlaisir Journalier
 Paula Briere Journalier
 Admis 11 Janvier 1939

Il est propose par M Lucien Briere Journalier
 de St Jalo et secondé par Eugene Lottinville
 cultivateur au même endroit que M Eugene Briere
 Journalier au même endroit soit réélu pour
 le prochain terme comme conseiller de la mun-

aparte de Ste Marthe du Cap de la Madeleine
 pour le prochain terme
 Signé Lucien Briere Journalier
 " Eugène Galland Cultivateur
 Admis 11 Janvier 1939

Est proposé par M Honoré Poy cultivateur du
 rang St Valo et secondé par Jozéph Brial
 Journalier au même endroit que M. Oscar
 Montplaisir ~~du~~ cultivateur du même endroit
 soit nommé comme conseiller de la Municipalité
 de Ste Marthe du Cap de la Madeleine pour
 le prochain terme.
 Signé Honoré Poy Cultivateur
 " Jozéph Briere Journalier
 Admis 11 Janvier 1939

Monsieur sousigné Emile Vallaucourt cultivateur
 et Lucien Lurette cultivateur électeurs
 municipaux de la municipalité susdite
 ici présent présentent le nom de Odilon
 Montplaisir cultivateur de Ste Marthe du Cap
 de la Madeleine pour qu'il soit mis en nomination
 comme conseiller de la municipalité de Ste
 Marthe du Cap de la Madeleine
 11 Janvier 1939

Admis
 Signé Lucien Lurette Cultivateur
 " Emile Vallaucourt Cultivateur
 Admis

Proposé par M Arthur Chénier Journalier
 secondé par M Henri Briere Journalier
 que M Alfred Briere Journalier soit nommé
 conseiller pour la Municipalité de Ste Marthe du
 Cap de la Madeleine pour le prochain terme

Signé Arthur Chénier Journalier
 " Henri Briere Journalier
 Admis

à midi comme il y a que le nombre de
 candidats ^{volet} (mis en nomination) et qu'il en faut que

pour la charge de maire
 Je proclame le susdit candidat
 Henri Loranger élu maire de
 cette municipalité

Et vu qu'il y a quatre candidats mis en
 nomination ~~sur~~ sur les rangs pour les charges
 de conseillers et qu'il n'en faut seulement que
 trois, j'ordonne la votation pour les conseillers

En foi de quoi j'ai signé ce onzième
 jour de janvier 1939
 J. L. Rocheleau Président
 d'élection

Le lendemain M. Alfred Briere journalier
 donne sa démission de conseiller pour exenter
 les dépenses d'une élection au votes et que j'
 ai accepté

Vu qu'il y a que le nombre de
 candidats voulu restant sur les rangs
 je proclame les susdits candidats restant
 sur rangs élu conseillers
 En foi de quoi j'ai signé ce ~~onzième~~
 douzième jour du mois de janvier 1939
 J. L. Rocheleau Président d'élection

Henri Loranger Maire

J. L. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée spéciale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu
 ordinaire des sessions mardi le 24 janvier 1939
 à sept heures du soir à laquelle sont présents
 M. le Maire Henri Loranger et
 M. M. Les conseillers Odilon Montplaisir
 gotique Briere Richard Montplaisir
 Jean Marie-Seclere Oscar Montplaisir
 formant quorum sous la
 présence du Maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal de Ste-Marthe
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire
des sessions mardi le 7 Février 1939 à sept heures du soir
à laquelle sont présents M. M. les conseillers
Odilon Montplaisir et Jean-Marie Seclère. L'assemblée n'a
pas eu lieu faute de quorum

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal de Ste-Marthe du
cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions
mardi le 7 mars 1939 à sept heures du soir à laquelle sont
présents M. le Maire Henri Soranger et M. M. les conseillers
Odilon Montplaisir et Jean-Marie Seclère. L'assemblée n'a
pas eu lieu faute de quorum

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal de
Ste-Marthe du cap de la Madeleine, tenue ^{au lieu ordinaire des sessions} le 4 avril 1939 à sept heures du soir à laquelle sont présents M. le maire
Henri Soranger et M. M. les conseillers Emile Vaillancourt
gotique Briere et Richard Montplaisir formant
quorum sans la présence du maire
Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé
Le conseiller Odilon Montplaisir arrive dix
minutes après l'ouverture de l'assemblée et
prend son siège
Proposé par le conseiller gotique Briere
secondé par le conseiller Emile Vaillancourt
Et résolu

Que les comptes suivants soient payés
Alfred Villeneuve pour entretien des routes
3^{ème} et 4^{ème} rang Ste-Marthe 144.00
Jos Edmond Soranger pour ouvrage à la route
St Martin 4.00

salaires du secrétaire pour les mois de janvier février et mars 2700
~~adopté unaniment~~ ~~Pour~~

Pour renouvellement de police d'assurance pour cautionnement
 de secrétaire annie finissant le 28 février ¹⁹⁴⁰ ~~1939~~ ~~1000~~
 # 1000

adopté unaniment

Henri Loranger Maire
 J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Bourgeois de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 assemblée spéciale du conseil municipale de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue le
 22 avril 1939 au lieu ordinaire des assemblées
 samedi à sept heures du soir et

à laquelle sont présents M. le maire
 Henri Loranger et M. M. les conseillers
 Oscar Montplaisir Richard Montplaisir

Emile Vaillancourt faisant quorum sans la
 présence du Maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est
 lu et approuvé.

Les conseillers Jean Marie Leclerc et Odilon Montplaisir
 arrivent dix minutes après l'ouverture de l'assemblée
 et prennent leur siège

Le conseiller gotique Drière arrive quinze minutes
 après l'ouverture de l'assemblée et prend son
 siège

Proposé par le conseiller Jean Marie Leclerc
 secondé par le conseiller Richard Montplaisir
 Et résolu

Que les comptes suivants soient payés

À Eugène Vaillancourt pour avoir fauché le
 foin sur l'emplacement de la salle publique
 année 1938 # 1.00

Emilien Vaillancourt pour ouverture du
 chemin à la voiture d'été de Alfred
 Vaillancourt # 2.00

À Geneviève Fern Massé pour ouverture de la

route St Malo et des chépes de peinture pour la
voiture d'été #15.00

Alfred Villemure pour entretien du cordon St Martin
pour hiver jusqu'au 27 février dernier #7.18

adopté unanimement
Et la séance est levée

Emile Vaillancourt Président

J. G. Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal de

Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
lieu ordinaire des assemblées mardi le 2 mai 1939

à sept heures du soir à laquelle sont présents

M. M. les conseillers Emile Vaillancourt

gotique Briere Jean Marie Seclere et

Oscar Montplaisir formant quorum

Proposé par le conseiller gotique Briere
Seconde par le conseiller Oscar Montplaisir

Et résolu

~~Que un que le maire est absent~~

Un que le maire est absent

Il est proposé par le conseiller gotique Briere

Seconde par le conseiller Oscar Montplaisir

Et résolu unanimement

Que le conseiller Emile Vaillancourt soit
président de l'assemblée en remplacement du maire

adopté

Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Proposé par le conseiller gotique Briere

Seconde par le conseiller Oscar Montplaisir

Et résolu

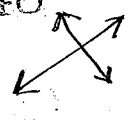
Que Donat Roy et les comptes suivant soient
payés

Donat Roy pour entretien de la route des grandes
prairies 12.00

Albert Arcand pour entretien de la route d'hiver
43.50

rang St Malo

Eugène Lathuille pour pour avoir balisé
la route St Malo 225



salaire du secretaire pour le mois de avril 2.00
 La see d'Henri Perron Mass pour ouverture
 du chemin routes St Martin 7.00 ✓
 Joseph Laranger pour entretien des routes
 St Martin 3.00 ✓
 adopte unanimement

Henri Laranger Maire
 J. Le Rochelleau Sec. Tres.

Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblee generale du conseil municipal de Ste Marthe du
 cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des
 assemblees mardi le 6 juin 1939 a sept heures du soir
 a laquelle sont present M le maire Henri Laranger
 et MM les conseillers Julien Montplaisir
 Richard Montplaisir et Gesteque Briere
 formant quorum sous la presence du
 Maire

Le proces verbal de la derniere assemblee est lu et approuve

Propose par le conseiller Gesteque Briere
 Seconde par le conseiller Richard Montplaisir
 Et resolu

Que les comptes suivants soient payes
 Alfred Villeneuve pour entretien de la
 route St-Martin le 25 le 27 ~~28~~ et le 30 Mars 2.50 @ jours
 et pour entretien du cordon St Martin
 les 6 le 14 le 16 le 17 le 21 et le 28 Mars 6 1/2 a 25 de l'heure 1.63
 pour charoyage de sable et fourni 15 ~~14~~ et 2 lbs crampe
 dans la route Red Mill 2.75 ✓

Albert Arcand pour charoyage de sable
 dans la route des grandes prairies
 4 heures un homme et 1 lb un homme et un cheval 1.60 ✓

Paris alienes annie 1939 ✓ # 154.93
 adopte unanimement

Propose par le conseiller Gesteque Briere
 Seconde par le conseiller Richard Montplaisir
 Et resolu

Que la demande de M. Daniel Briere pour faire
 qu'a une terre voisin de Luc et Ernest Turpin de motifier
 ces dernier pour qu'il fasse la clôture leur part de
 clôture travailler le fausse ^{de ligne} en commun et
 s'aradocher treize pieds de large le long de la
 clôture de ligne car ~~est~~ ~~il~~ ~~par~~ ~~ce~~ ~~il~~ ~~a~~ ~~semé~~ ~~et~~ ~~ce~~ ~~sur~~
 jusqu'a la ligne du chemin de fer ~~leur~~ ~~voient~~ ~~transmises~~ ~~adopté~~
 canadien Pacifique ~~et~~ ~~qu'~~ ~~ans~~ ~~leur~~ ~~voient~~ ~~transmises~~ ~~adopté~~
 Proposé par le conseiller Odilon Montplaisir
 Seconde par le conseiller behare ~~montplaisir~~

et d'un pont
 temporaire
 du rang
 St-Malo
 pour qu'il soit
 enterré ~~ici~~
 le ~~page~~ ~~approprié~~ et résolu ~~à~~ ~~ce~~

Que le maire soit autorisé a mettre le pont la route
 des grandes prairies au nord des chépes de l'écriture ~~et~~
 et de faire les travaux si il le juge approprié
 adopté
 Proposé par le conseiller Odilon Montplaisir
 Seconde par le conseiller Richard Montplaisir

Que le Secrétaire-Tresorier soit autorisé a
 présenter a la prochaine assemblée régulière tous
 les ~~arrivés~~ les comptes des ceux qui sont arriérés
 quatre ans et plus de taxes de trois ans et plus
 adopté

Proposé par le conseiller gotique Briere
 Seconde par le conseiller Odilon Montplaisir
 Et résolu

Qu'une demande soit fait au département de
 la voirie pour qu'il soit charoyer de la gravel
 dans la route Red Mill car elle est en mauvaise ordre
 adopté adopté

Proposé par le conseiller Richard Montplaisir ~~que~~
 Seconde par le conseiller Odilon Montplaisir
 Et résolu

Que le ~~rapport~~ rapport des comptes de la municipale
 pour l'année 1938 ~~soit~~ ~~accepté~~ ~~et~~ ~~qu'~~ ~~il~~ ~~soit~~
 auditer par Romeo Morissette soit
 accepter et qu'il soit payer \$1500 ~~+~~
 adopté Henri Gagnon Maire
 J. L. Pacheau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue le 4 juillet 1939
 à sept heures du soir à laquelle sont présents
 M. le maire Henri Laranger et M.M. les
 conseillers Odilon Montplaisir Jean-Marie Seclere
 Richard Montplaisir et Guy Briere
 formant quorum sous la présence du
 maire Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé
 Le conseiller Emile Vallencourt arrive dix minutes
 après l'ouverture de l'assemblée et prend son
 siège

Proposé par le conseiller Jean Marie Seclere
 Secondé par le conseiller Emile Vallencourt
 Et résolu

Que les comptes suivant soient payés
 Luc Toupin pour pension de H. L. Toupin
 la somme \$ 10.00

Pour le conseil du comté
 répartition générale du 17 juin 1939 (70.66)
 et répartition pour unité sanitaire (53.00)

Total \$ 123.66
 Eugene Lettruelle pour avoir défait
 le font temporaire du rang H. Mélo \$ 5.00
 adopté

Proposé par le conseiller Odilon Montplaisir
 Secondé par le conseiller Emile Vallencourt
 Et résolu

Que la résolution autorisant le secrétaire
 Trésorier à produire le montant des taxes
~~municipales~~ ^{de tout} ~~des~~ ^{les} des comptes de ceux qui sont
 arriérés de taxes de trois ans et plus
 soit suspendu pour ~~bonne~~ jusqu'à la prochaine
 assemblée régulière pour information adopte

Proposé par le conseiller Richard Montplaisir
 Secondé par le conseiller Odilon Montplaisir
 Et résolu

Que le secrétaire-Trésorier soit autorisé

a notifier tous ceux qui sont arriérés des taxes
 et plus des taxes de trois ans et plus et de leur
 donner ~~une~~ la première ^{payement} ^{regulier} ^{un an} ^{moins} ~~une~~ fois pour payer ~~l'arriéré~~
 un an de taxe si non le conseil en décidera
 après le delais mentionné adopté

Proposé par le conseiller zotique Brière
 Seconde par le conseiller Jean Marie Seclere
 Et résolu

Que le secretaire - Tresorier soit autorisé a notifier
 Origine Montplaisir et Brime Montplaisir de refaire
 leur pont dans le cordon ^{du rang} ^{de 43, 44, 45} St Malo adopté

Proposé par le conseiller Emile Vaillancourt
 Seconde par le conseiller zotique Brière
 Et résolu

Que le maire actuel soit aut. et est autorisé
 a enlever l'achiffe qui est posé dans le chemin
 chez Maurice Gouge au rang St Martin adopté

Proposé par le conseiller Emile Vaillancourt
 Seconde par le conseiller zotique Brière
 Et résolu

Que la route St Malo soit ^{a l'avenir} ^{sur} ^{la} ^{surveillance}
 de l'inspecteur du rang du bas du fleuve
 dans cette dite municipalité en remplacement
 l'inspecteur du rang St Malo pour cette route
 seulement — adopté

Proposé par le conseiller Richard Montplaisir
 Seconde par le conseiller Jean-Marie Seclere
 Et résolu

Que le maire soit aut. et est autorisé a prendre
 prendre tous les informations nécessaires pour
 la dite municipalité St Marthe du cap de la
 Malouine adopté moment

Et la séance est levée

J. G. Gouge, Maire
 J. L. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire
 les ~~lundi~~ ~~22~~ sessions mardi le premier août
 1939 à sept heures du soir à l'aguel sont
 présent M. Le maire Jean Beranger et
 M. M. Les conseillers Richard Montplaisir
 Jean-Marie Seclere Odilon Montplaisir
 payant quorum sous la présence
 du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé.

Propose par le conseiller Richard Montplaisir
 secondé par le conseiller Jean-Marie Seclere
 Et résolu

Que les comptes suivants payés
 Pour fond de bâtisses et des fibres 12.00
 Pour assistance publique 39⁸/₁₀₀ 86
 Engine Sotenville pour avoir fourni
 deux fiquets le charoyage de sable 2.12¹/₂ adopté

Propose par le conseiller Richard Montplaisir
 secondé par le conseiller Jean Marie Seclere
 Et résolu

Que le maire est autorisé a prendre un entente
 avec les intéressés pour assistance publique adopté
 Le conseiller Emile Vaillancourt arrive ~~à~~ ~~sept~~
~~heures~~ a huit heures et prend son siège

Propose par le conseiller Richard Montplaisir
 secondé par le conseiller Jean Marie Seclere
 Et résolu

Que la résolution en suspend autorisant le
 secrétaire a produire le montant des taxes
 de ceux qui sont arriérés de trois ans et plus
 plus de taxes soit annulés adopté

Propose par le conseiller Emile Vaillancourt
 secondé par le conseiller Odilon Montplaisir
 Et résolu

Que le secrétaire-trés soit autorisé a

notifié tous ceux qui n'ont répondu à la demande faite pour les taxes et de leur donner jusqu'à la prochaine assemblée régulière pour payer, si non le conseil en décidera s'il doit les mettre en collection par un avis adopté

Proposé par le conseiller Emile Vallancourt

Seconde par le conseiller Richard Montplaisir

Et résolu

Que le maire est autorisé à aller faire la visite des lieux port St-Malo et faire faire toute l'ouvrage nécessaire au meilleur marché possible
adopté

Et la séance est levée

Henri Laranger Maire

J. Le Becheur Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée spéciale ~~du conseil~~ du conseil

municipal - de Ste-Marthe du cap de la Madeleine

tenue au lieu ordinaire des sessions le lundi le

quatorzième 14^e jour de août 1939 à sept

heures du soir à laquelle sont présents

M. le maire Henri Laranger et M. M.

les conseillers Odilon Montplaisir

Richard Montplaisir Emile Vallancourt G. Gagné

Brière fermant par et Jean Marie Sclère

fermant ~~par~~ ~~coram~~ sous la présence

du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée

est lu et approuvé

Unque le conseiller Oscar Montplaisir a été

plus que trois mois consécutif sans assister

aux assemblées il est ~~élu~~ du conseil

Il est proposé par le conseiller ~~par~~

le conseiller Odilon Montplaisir

Seconde par le conseiller G. Gagné Brière

Et résolu

Que Oscar Montplaisir

soit nommé de nouveau pour conseil
conseiller pour finir son ~~terme~~

son terme adopté

Henri Lorange Maire
J. de. Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil ~~municipal~~ de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue le
mardi 5 septembre 1939 à sept heures du soir à
laquelle sont présent M. le maire

Henri Lorange et M. M. les conseillers
Richard Montplaisir Odilon Montplaisir
Emile Vaillancourt Jean Marie Seclere
formant quorum sans la présence du
du maire

Le procès verbal de la dernière
assemblée est lu et approuvé
Proposé par le conseiller Richard Montplaisir
Seconde par le conseiller Odilon Montplaisir
Et résolu

Que ~~les comptes~~ ^{de} ~~soient payés~~
Addege Traquin soit

Que les comptes devant soient payés
Addege Traquin pour ouvrage au ruelles
St. Martin 70 hrs à 15 cents 10.50 ✓

Arthur Arcand pour ouvrage au pont
du rang St. Malo 21.00 ✓

~~adopté~~ Jotique Vaillancourt pour
ouvrage à la clôture de ~~Addege~~ Vaillancourt .60

Proposé par le conseiller Emile Vaillancourt
Seconde par le conseiller Richard Montplaisir
Et résolu

Que le conseil municipalité Ste Marthe du cap
de Madeleine ^{refuse} prendre ^{les} ~~une~~ responsabilité
pour le mur de protection projeté
le long du chemin St. Laurent car ces
terrains n'appartiennent pas à la municipalité, ~~adopté~~
de voir à s'entendre avec les intéressés

~~le conseil~~
 Que la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine refuse de prendre les responsabilités pour le mur de protection projeté le long du Fleuve St. Laurent car ces terrains n'appartiennent pas à la municipalité. adopté

Proposé par le conseiller Richard Montplaisir
 Secondé par le conseiller Emile Vaillancourt
 Et résolu
 Que le maire soit et ~~est~~ autorisé à faire passer un contrat avec M^{rs} Mail Trefin ^{succession} pour la fin de ~~terre chargement la route~~ le successeur de feu de J. D. Goupin qui est Mail Trefin pour la fin de ~~terre~~ de terre échargeant la route St. Malo adopté

~~Proposé par le conseiller~~
~~secondé par le conseiller~~
 Et résolu Le conseiller Odilon Montplaisir
 donne avis de motion ~~est donné~~
 que à la prochaine assemblée qu'il soit soumis un règlement pour l'imposition des taxes pour l'année fiscale adopté

Henri Geranger Maire
 J. Le Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 assemblée générale des ~~la municipalité~~ conseil

municipal de Ste - Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le 3

octobre 1939 au lieu ordinaire des assemblées à sept heures du soir à laquelle sont présents M. le maire

Henri Geranger et M^{rs} M^{rs} les conseillers Richo

Richard Montplaisir Odilon Montplaisir

Oscar Montplaisir Emile Vaillancourt

fermant par son sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Règlement concernant le rôle de perception de même que la taxe qui doit être imposée pour l'année fiscale

Pour subvenir au besoin de l'année fiscale qu'une taxe générale de 35 cents par cent piastres soit imposée sur tous les biens de fonds de cette municipalité

Proposé par le conseiller Richard Montplaisir
secondé par le conseiller Oscar Montplaisir
Et résolu unanimement

Que le règlement ci-haut inscrit soit adopté

Le dit règlement porté le 11/13

Le conseiller ~~Richard~~ Briers arrive quinze minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège
Proposé par le conseiller Adolphe Montplaisir
secondé par le conseiller Emile Vaillancourt
Et résolu

Que la révision du rôle de l'évaluation soit homologuée pour l'année 1939 soit homologuée tel que fait par les estimateurs

et aussi que la liste électorale soit ~~homologuée~~
~~homologuée~~ par le conseil tel que parafé par le maire adopté

Proposé par le conseiller Richard Montplaisir
secondé par le conseiller Oscar Montplaisir
Et résolu

Que les comptes de l'inspecteur de voirie pour
Engène Lathuille ~~pour~~ ^{part} ~~payés~~ ^{pour}
amortissement fait au chemin d'entretien hiver de
Hector St Cyr pour l'année 1937-1938 de 18.51
et Elzéar Beaumier aussi pour entretien hiver
année 1937-1938 et de 2.10

et Joseph Vaillancourt pour
ouverture de son chemin en avril 1939 de 0.90
soit payés et que les comptes soient
envoyés au propriétaire chaque propriétaire
du chemin adopté

Proposé par le conseiller Richard Montplaisir
secondé par le conseiller Adolphe Montplaisir
Et résolu

Que les montants, comptes suivant soient payés

P.V. Pyotte pour 6 feuilles de liste électorale 0.79
pour les estimateurs pour la révision du
rôle d'évaluation année 1939

1 journée et demie chaque

Arthur Vaillancourt (fugé)	3.75	✓
Donatien Guilbault	3.75	✓
Donat Roy	3.75	
J. L. Rochelleau Sec. Trés. adopté	3.75	

Et la séance est levée
Proposé par le conseiller Odilon Montplaisir
Secondé par le conseiller Richard Montplaisir
Et résolu

Que le conseil soit ajourné et que ce soit

Henri Faurange Maire
J. L. Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine

Assemblée générale du conseil municipal
de Ste Marthe du cap de la Madeleine
tenue mardi soir le 7 novembre 1939 au
lieu ~~et heure~~ ordinaire des assemblées
à sept heures du soir à laquelle
sont présents M. le maire Henri Faurange
et M. M. les conseillers Odilon Montplaisir
gouvier Brière Jean Marie Seclere
Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Proposé par le conseiller Odilon Montplaisir
secondé par le conseiller gouvier Brière
Et résolu

Que le compte ^(Henri Faurange) pour transport de Bernard ^(pour)
et fourni de la nourriture est à Paul Fortch # 3
soit payé # 342

Il est proposé par Odilon Montplaisir
secondé par

Il est proposé par le conseiller Odilon Montplaisir
 Secondé par le conseiller gotique Briere
 Et résolu à l'unanimité

Que le conseil après avoir pris connaissance
 de la lettre de M. Ernest Toupin obligé de faire
 droit à la demande de ce Monsieur Toupin
 étant donné que le mari de cette dame
 concernant Dame Anguste Delisle, ne se
 croit pas obligé de faire droit à la
 demande de ce Monsieur Toupin étant donné
 que le mari de cette Dame Delisle est
 domicilié dans les limites de la cité du
 cap de la Madeleine adopté

Le conseiller Emile Vaillancourt arrive
 quinze minutes après l'ouverture de
 l'assemblée et prend son siège
 Proposé par le conseiller gotique Briere
 Secondé par le conseiller Emile Vaillancourt
 Et résolu

Que l'inspecteur Eugène Lottinville soit notifié
 de faire ^{par qu'il de droit} arranger le chemin de a partir de
 la terre a bois de Hippolyte Cauteau a aller à
 l'autre bout de la savane par adopté
 Proposé par le conseiller gotique Briere
 Secondé par le conseiller Emile Vaillancourt
 Et résolu

Que la requête des propriétaires du rang St Milla
 demandant de vendre ou l'acheter une partie du
 dit rang St Milla soit prise en
 considération adopté

Proposé par le conseiller Emile Vaillancourt
 Secondé par le conseiller Odilon Montplaisir
 Et résolu

Que le secrétaire-trésorier soit autorisé a
 écrire a ceux qui sont beaucoup arriérés
 de taxe adopté

~~Proposé par le conseiller~~
~~Secondé par le conseiller~~
~~Et résolu~~

~~Que le maire soit autorisé a vendre a les~~
~~routes de notre municipalité~~

Propose par le conseiller Emile Vaillancourt
 Seconde par le conseiller zotique Briere
 Et résolu

Que la route St Malo soit vendue a Marcel
 Arcand pour l'entretien d'hiver
 c'est à dire les chemins de neige et
 a l'ouverture du chemin a la route d
 l'été au prix de \$40.00 et
 Arthur Arcand s'oblige de cautionner de
 la municipalité le cautionné pour Marcel Arcand pour tous
 dommages accidents et que le dit
 Marcel Arcand peut avoir durant la
 durée de l'entretien de cette route adopté

Propose par le conseiller Emile Vaillancourt
 Seconde par le conseiller Odilon Montplaisir
 Et résolu

Que le maire est autorisé a vendre faire
 entretenir le chemin du coteau comme bon lui
 semblera adopté

Henri Laranger Maire
 J. L. Pachelean Sec. Trés.

Province de Quebec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée générale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine. Tenue
 au lieu ordinaire des sessions mardi
 le 5 Decembre 1939 ~~au lieu ordinaire~~
 des sessions. a sept heures du soir a
 laquelle sont présent M. le maire
 Henri Laranger et M. M. Les
 conseillers Odilon Montplaisir Jean Marie Seclere
 et Emile Vaillancourt formant quorum
 sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu
 et approuvé moyennant que Arthur Arcand
 cautionne pour Marcel Arcand pour l'entretien
 d'hiver de la route St Malo

Propose par le conseil le conseiller zotique Briere
 arrive dix minutes après l'ouverture de l'assemblée

et prend son siège

Propose par le conseiller gotique Briere
Seconde par le conseiller Emile Vaillancourt
Et résolu

Que les comptes suivant soient payés
Pour alloués depuis le 1^{er} janvier au 30 juin 1939 # 74.38
Henri Soranger pour avoir fourni payé
de la nourriture a Paul Fortch 92 "
J. Le Rocheleau pour 2 tablettes achetés ^{chez} P.A. Gilbert 25 "
Arthur Spenard pour renouvellement de la
police d'assurance de la salle Publique \$ 50 "
Salaires Secretaire pour neuf mois 81.00 ^{adopté}

Propose par le conseiller gotique Briere
Seconde par le conseiller Emile Vaillancourt
Et résolu

Que la requête du rang St Malo demandant
de vendre a l'ancheur une partie du dit rang St Malo
et qui a été prise en consideration soit annulée ^{adopté}

Il est propose par le conseiller Emile Vaillancourt
Seconde par le conseiller gotique Briere
Et résolu ^{à l'unanimité}:

Que son honneur le maire soit autorisé
a signer un acte de vente par la
succession de J. L. Toupin en faveur
de la ^{corporation de} ~~municipalité~~ Ste Marthe du Cap
de la Madeleine d'une lisière de
terrain de quinze pieds anglais de
largeur a être prise le long de la
route St Malo faisant partie du
lot quarante quatre (partie = 44) du
cadastre du Comté de Champlain
pour la paroisse du Cap de la Madeleine
pour élargir la route St Malo

Le prix de vente sera de
~~# 89.00~~ quatrevingt-neuf piastres et
quarante cents # 89.40 que la
succession reconnaitra avoir reçu
entièrement pour la décharge ou
quittance ~~publique~~ pour le

~~publique paye par la municipalité~~
~~pour compte~~

montant de \$ 76.67 pour frais d'assistance
publique paye par la municipalité pour le
compte de Fr. St. Jovier et pour le
montant de \$ 12.73 pour frais d'assistance
publique paye par la municipalité
pour Dame Rodolphe Dumas adopté

Et la séance est levée

Henri Jovier maire
J. Le. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil municipal de
Ste Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue
au lieu ordinaire des sessions lundi le 18
Decembre 1939 a sept heures du soir a laquelle
est présent son Honneur le maire
Henri Jovier et M. M. Les conseillers
Emile Varilheant, Richard Montplaisir,
Adilon Montplaisir et Jean-Marie Seclere
faisant quorum sous la présence du maire
au conseil. Les conseillers gotique Briere
et Oscar Montplaisir arrivés
cinq minutes apres l'ouverture de l'assemblée offrent
premier sous siege (le proc. verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé)

Proposé par le conseiller gotique Briere
Seconde par le conseiller Adilon Montplaisir
Et résolu unanimement

Que les compte avant soit payé
Jerome Montplaisir pour entretien de la petite
route dans le bas du rang St. Malo pour depuis
le mois de Decembre 1938 au mois de Decembre
1939

7/15
Wulfrid Rocheleau pour signature
de Paul Fortch 1.92
adopté

Proposé par le conseiller Emile Vallancourt
 Secondé par le conseiller Götique Brière
 Et résolu

Que la démission de ~~de~~ Eugène Jolliville comme
 inspecteur de voirie soit acceptée et que
 Alfred Brière soit nommé inspecteur de
 voirie pour le remplacer et finir son
 terme / adépté

Proposé par le conseiller Emile Vallancourt
 Secondé par le conseiller Götique Brière
 Et résolu unanimement

Que le secrétaire trésorier transmette, au bureau
 de la corporation du comté de Champlain pour être
 rendu pour la dette des taxes municipale et
 scolaire les propriétés mentionnées ci-dessous
 a moins que le plein montant de la dette des
 taxes ~~soit~~ soit payé avant l'émission de
 l'envoi soit pour un ou plusieurs lots

- 1^o Arthur Morin une terre a bois de un arpent
 plus ou moins de largeur sur seize 16 arpents plus
 ou moins de profondeur portant le M^o 443 dans le
 rang St Malo montant des taxes la dette des taxes
 #11.80
- 2^o Gédion Dumas un emplacement de environ un
~~arpent~~ 1/5 d'arpents plus ou moins de largeur sur 1 arpent
 plus ou moins de profondeur a l'ouest de la
 route St Malo portant le M^o 52 Montant de la dette
 des taxes #6.66
- 3^o Gédion Dumas une terre a bois dans le rang des
 Grandes-Crairies côte sud de un arpent de largeur
 sur vingt 20 arpents plus ou moins de profondeur
 portant le M^o 500 montant de la dette des taxes
 des taxes # 5.78
- 4^o Gédion Dumas une terre a bois dans le rang
 des Grandes-Crairies côte sud de deux 2 arpents de
 largeur environ sur vingt 20 arpents plus ou moins
 de profondeur portant le M^o 501
 montant de la dette des taxes #11.56
- 5^o Götique Cadotte une terre a bois dans le rang
 des ~~Grands-Crairies~~ Grandes-Crairies côte sud

de un arpent et demi $1\frac{1}{2}$ de largeur environ sur
vingt ~~et 20~~ arpent plus ou moins de profondeur
et que le M^o ~~de~~ doit être 510 montant de la dette des taxes
des taxes # 11.02

Eugène Dumas une terre a bois de un arpent et demi
de $1\frac{1}{2}$ de

6^o Successeur de Israël Dumas qui doit être Eugène Dumas
une terre a bois de un arpent et demi $1\frac{1}{2}$ de
largeur ^(environ) vingt 20 arpent plus ou moins de profondeur
et qui ~~de~~ doit être le M^o 515 dans le rang des
Grandes-Prairies côté sud montant de la dette des taxes # 3.10

7^o François Dumas un about de terre du côté sud du
chemin du cordon rang St Milla de un arpent et demi $1\frac{1}{2}$
environ environ de largeur sur deux arpent plus ou moins
de profondeur portant le M^o 27 montant montant
de la dette des taxes # 4.92

a défaut d'enrichisseur pour le montant de
la dette des taxes ^{notre} conseil payera les frais et
depenses ^{de} des ventes pour que les propriétés qui ne seront
pas vendus reste a la municipalité Ste Marthe du
Cap ~~de~~ de la Madeleine adopté unanimement

Henri Foranger Maire

J. B. Rochelleau Sec. tres

Province de Quebec
Municipalité Ste Marthe du Cap de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil municipal de
Ste Marthe du Cap de la Madeleine tenue le
lundi le 8 janvier 1940 au lieu ordinaire des sessions
a sept heures du soir a lequel sont present M. le
Maire Henri Foranger et M. M. les conseillers
Emile Vallancourt, Yotique Briere,
Richard Montplaisir, Odilon Montplaisir et
Oscar Montplaisir et Jean Marie Leclere
formant la totalité des membres de
le du conseil le

Le procès verbal de la dernière assemblée
a été lu et approuvé

Proposé par le conseiller Richard Montplaisir

Seconde par le conseiller Emile Vaillancourt
 Et résolu
 que les comptes suivants soient payés
 Conrad Vayer pour nourriture de Paul Fortin
 du bœuf du lard 1.59
 W. Rocheleau pour nourriture
 de Paul Fortin pour du pain
 du beurre de la gresse et du riz 1.57 *adopté*

Henri Lounger Maire

Job. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée d'électeurs pour la mise en
 nomination de ~~trois~~ *trois* conseillers
 municipaux

Je soussigné J. L. Rocheleau Sec. Trés
 et Président d'élection de trois conseillers
 municipaux pour la municipalité
 Ste Marthe du cap de la Madeleine
 En conséquence je me suis rendu le
 deuxième mercredi de janvier 1940
 c'est à dire le 10 janvier 1940 à dix
 heures du matin à la salle publique
 de notre municipalité au lieu ordinaire des
 assemblées du conseil

Je certifie que j'ai mis en nomination
 les noms des personnes présentées par
 écrits par au moins deux électeurs présents
 conformément aux articles 258 et suivant
 du code municipal de Québec

Municipalité Ste Marthe du Cap de la Madeleine
 Vous soussigné Joseph Vaillancourt cultivateur
 et Eugène Vaillancourt cultivateur électeurs
 municipaux de la sus dite municipalité ici
 présent présentons les noms de Richard
 Montplaisir formateur de Ste Marthe du
 Cap de la Madeleine pour qu'il soit mis en

nomination comme conseiller de la Muni-
cipalité de Ste Marthe du Cap-de-la-Madeleine
Ste Marthe du Cap-de-la-Madeleine

10 Janvier 1940

Proposé signature Joseph Vaillancourt cult
Seconde signature Eugène Vaillancourt cult
Admis

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Nous-signé gotique Vaillancourt et cultivateur
et Eugène Vaillancourt cultivateur électeurs
municipaux de la sus-dite municipalité Ste
Ste Marthe du cap de la Madeleine ici présents
présentons le nom de Émile Vaillancourt cultivateur
de Ste Marthe du cap de la Madeleine pour qu'il
soit mis en nomination comme conseiller
de la Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine

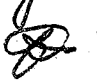
Ste Marthe du cap de la Madeleine 10 Janvier 1940

Signé gotique Vaillancourt cultivateur
Signé Eugène Vaillancourt cultivateur
Admis

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Nous-sous-signé Pierre Montplaisir cultivateur
et ~~Charles Édouard~~ Charles Édouard Montplaisir cultivateur
électeurs municipaux de la Municipalité de sus-
~~Ste Marthe du cap de la Madeleine~~
sus-dite présents ici présents présentons le
nom de Jean Marie Seclere cultivateur de
Ste Marthe du cap de la Madeleine pour qu'il soit
mis en nomination comme conseiller de la
corporation de Ste Marthe du cap de la Madeleine

10 Janvier 1940

Signé Pierre Montplaisir cultivateur
Signé Charles Édouard Montplaisir cultivateur
Admis

À Midi comme il n'y a que le nombre de
candidats voulu ^{mis en nomination} sur les rangs pour les dites charges
de conseillers je proclame les sus-dits candidats élus.
En foi de  Quoi j'ai signé ce dixième.

jour de janvier 1940

J. L. Rocheleau, Président de l'élection

Henri Lorange Maire
J. L. Rocheleau, Sec. Trés.

Prouince de Québec

Municipalité St. Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal
de St. Marthe du cap de la Madeleine

tenue au lieu ordinaire des sessions
mardi le 6 Février 1940 à sept heures du
soir à laquelle sont présents M. le
Maire Henri Lorange et M. M. les
conseillers Richard Montplaisir -
Odilon Montplaisir et Jean Marie Seclere
formant quorum dans la présence du Maire
Le procès verbal des dernière assemblées est lu et
approuvé

Proposé par le conseiller Richard Montplaisir
Seconde par le conseiller Odilon Montplaisir
Et résolu

Que les comptes suivants soient payés
Conrade Vayer pour nourriture ^(de Paul Fortch) pour le mois de janvier 5.68
W Rocheleau pour nourriture de Paul Fortch pour le mois
de janvier 7.85

Paul Boucher Notaire pour contrat avec la succession
F. Le Toupin pour la lisière de terrain le long de la
route St. Malo et voyage, correspondance, entrevue etc
Total des honoraires et déboursés \$ 13.50

adopté unanimement

Proposé par le conseiller Jean Marie Seclere
Seconde par le conseiller Odilon Montplaisir
Et résolu unanimement

~~Que le montant de trois piastres environ soit~~
Que le maire soit autorisé à acheter environ pour
trois piastres par semaine pour de nourriture pour
la famille Paul Fortch et une piastre pour Fred Pafack par
semaine pour Fred Pafack adopté

Henri Lorange Maire
J. L. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de ~~Ste~~
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le
 5 Mars 1940 ~~a sept heures du an~~ lieu ordinaire des
 assemblées a sept heures du soir à laquelle sont
 présents M le maire Henri Foranger et
 M M les conseillers Richard Montplaisir Odilon Montplaisir
 Jean-Marie Seclere fermant quorum sans la
 présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et
 approuvé

Proposé par le conseiller Odilon Montplaisir
 Secondé par le conseiller Richard Montplaisir
 Et résolu

Que ~~Fortunat~~ ~~Guilbert~~ Henri Sauvageau
 Arcade Toupin et David Dumas soient
 nommés ~~est~~ estimateurs pour le prochain
 terme et Charles Edouard Montplaisir Luc Toupin
 et Alfred Bière inspecteur de voirie et
 Lucien Turcotte Arthur ~~Chalmeau~~ Arcand
 et Harmondas Lottinville inspecteur agraire
 aussi pour le prochain terme et ce, chacun pour leur
 arrondissement adopté unanimement
 Proposé par le conseiller Richard Montplaisir
 Secondé par le conseiller Odilon Montplaisir
 Et résolu

Que Fortunat Beaumier soit nommé auditeur
 pour auditer les comptes de la municipalité pour
 l'année 1939 au prix de \$12.00 adopté unanimement
 Proposé par le conseiller Richard Montplaisir
 Secondé par le conseiller Jean-Marie Seclere
 Et résolu

Que une demande a été faite pour signer un acte
 d'assistance

Que les comptes suivants soient payés
 J. Le Rochebeau pour avoir fourni de la
 viande à Paul Fortch pour 4 semaines 5.00
 et papetterie et .31 = 5.31
 adopté) Henri Foranger Maire
 J. Le Rochebeau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipale de
 Sainte Marthe du cap de la Madeleine tenue
 Mardi le 2^e avril 1940 au lieu et heure
 ordinaire des assemblées a sept heures du soir
 et du soir a laquelle sont présent ~~M^{rs} Lejeune~~
 M^r le maire Henri Larange et M^{rs} Les
 conseillers Odilon Montplaisir Emile Vaillancourt
 et Richard Montplaisir formant sous la présence
 du maire le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé

Proposé par le conseiller Odilon Montplaisir
 Secondé par le conseiller Richard Montplaisir
 Et résolu

Que les comptes suivants soient payés
 Par albumis sous Briere
 et ^{pour} ~~M^r~~ ~~Haypin~~ Louis Turpin 75.62
 Wilfrid Rocheleau pour nourriture
 Paul Furtch et Fred Papach 17.00 +
 J. le. Rocheleau pour avoir fourni de la
 viande a Paul Furtch pour 4 semaines 5.00 ✓

adopté
 Les conseillers Oscar Montplaisir et
 Zotique Briere arrive quinze minutes
 apres l'ouverture de l'assemblée et
 prennent leur sièges
 Le conseiller Jean-Marie Seclere arrive ~~trois~~
 trente minutes apres l'ouverture de l'assemblée et
 prend son ~~siège~~ siège

Proposé par le conseiller Richard Montplaisir
 Secondé par le conseiller Zotique Briere
 Et résolu

Que le rapport de l'audition des comptes
 de notre municipalité année finissant
 le 31 décembre 1939 auditer par
 Fortunat Jeannier soit accepté
 et que il soit payé \$15.00 adopté

Et la séance est levée
 Henri Larange Maire
 J. le. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipalité de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi
 le 7 mai 1940 à sept heures du soir à laquelle
 sont présent M. le maire Henri Sranger
 et M. M. les conseillers Richard Montplaisir
 Adlon Montplaisir zotique Briere Oscar Montplaisir
 formant quorum sous la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et
 approuvé

~~Proposé~~ Le conseiller Emile Vaillancourt
 arrive quinze minutes après l'ouverture
 de l'assemblée et prend son siège
 Proposé par le conseiller Richard Montplaisir
 Secondé par le conseiller zotique Briere
 Et résolu

Que les comptes suivants soient payés

Donat Roy pour entretien de la route des Grandes Prairies hiver dernier	20.80	✓
Rosaire Guilbault pour entretien hiver dernier des routes St Martin	75.00	✓
Donatien Guilbault pour ouverture du chemin à la voiture d'été cordon St Martin	4.50	✓
Entretien des indigents Publique Dame Stanley Megier	12.06	✓
Jules Baillard	34.39	✓
	<hr/>	
	46.95	✓

Emilien Vaillancourt pour deux
heures d'ouvrage pour le chemin de
Alfred Vaillancourt .30 payé ✓
 J. B. Rochelleau pour avoir fourni de la viande
à la famille Paul Fortch 5 semaines 6.25 ✓
 adopté
 proposé par le conseiller Emile Vaillancourt
 Second par le conseiller Adlon Montplaisir
 Et résolu

Que Paul Fortch soit notifié que le conseil
ne lui ne fournisse plus de nourriture passé le 11 mai 1940
adopté

Propose par Zotique Briere
Seconde par Odilon Montplaisir
Et resolu

Que le maire soit et est ~~autorise~~ autorise
a signie le permis avec la Shawmungan
Water Power Company pour une ligne de transmission
Electrique qui doit passer sur le lot No. 489 qui
appartient a notre municipalite en
meilleure condition possible adopte

J Henri Loranger Maire
J le Rocheland Sec. Tres

+

Province de Quebec
Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
assemblee speciale du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue samedi le
18 mai 1940 au lieu ordinaire des sessions
assemblees a sept heures du soir a laquelle sont
present M. le Maire Henri Loranger et M.M.
les conseillers Emile Vaillancourt Jean Marie Feller
Zotique Briere Richard Montplaisir et
Odilon Montplaisir

formant quorum sous la presence du maire
Le proces verbal de la derniere assemblee est lu
et approuve

apres avoir ete de la Shawmungan Water Power Co
que une ligne transmission construction d'un circuit
de transmission electrique de 220 k.V sur une
longueur de 75 milles de Trois-Rivieres a Quebec
Il est propose par le conseiller Emile Vaillancourt
Seconde par le conseiller Odilon Montplaisir
Et resolu unanimement

Que la municipalite Ste Marthe du cap de la
Madeleine n'a aucune objection a l'etablissement
d'un circuit de transmission electrique. Mais comme
cette ligne de transmission electrique traverse des
proprietes privees elle exige qu'elle exige qu'elle exige que la dite
compagnie Shawmungan Water Power prenne a ses charges
tous dommages et accidents qui pourrais resulter
a la confection du posege, de l'entretien et de la

++ Dans les
limites de
la municipalite
Ste Marthe
du cap de la
Madeleine
une seule
terre appartenant

réfection de cette ligne de transmission électrique
Le cout de servitudes de passage ou des achats ~~de~~
de terrain etc, aussi être a la charge de la dite
Compagnie, en un mot la municipalité
St marthe du cap de la Madeleine ne prend
aucune responsabilité en accordant a la dite
compagnie Shawmigan Water Power la permission
d'établir une ligne de transmission ~~elect~~ elect
électrique, adopte unanimement

Province de Quebec

Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblee speciale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la
Madeleine tenue samedi le 18 mai 1940 a sept heures du soir a
laquel sont present M. Le Maire Henri Loranger et
M. M. les conseillers ~~Emile~~ Emile Vaillancourt
Jean-Marie Leclerc Götique Briere Richard Montplaisir et Edilon Montplaisir
formant quorum sous la presence du maire

Le proces verbal de la derniere assemblee est lu et approuve

Après avoir été avisé de la Shawinigan Water Power Co
d'une construction d'un circuit de transmission électrique
de 22 k.V. sur une longueur de 75 milles de Trois-Rivieres a

Quebec
Il est propose par le conseiller Emile Vaillancourt
Seconde par le conseiller Edilon Montplaisir
Et resolu unaniment

Que la municipalite ~~de Ste Marthe du cap de la Madeleine~~
Madeleine n'a aucune objection a l'etablissement d'un
circuit de transmission électrique dans la municipalite

~~de Ste Marthe du cap de la Madeleine~~
Ste Marthe du cap de la Madeleine. Mais comme cette ligne
de transmission électrique traverse des propriétés
privées et une seule terre appartenant a la municipalite,
elle exige que la dite Compagnie Shawinigan Water Power
prenne a ses charges tous dommages et accidents qui pourrais
résulter a la confection du passage, de l'entretien et
de la refection de cette ligne de transmission électrique
Le cas des servitudes de passage ou des achats des terres
appartenant aux particuliers et a la municipalite Ste Marthe
du cap de la Madeleine est aussi être a la charge de la
dite Compagnie. En un mot la municipalite Ste Marthe du
cap de la Madeleine ne prend aucune responsabilité en
accordant a la dite Compagnie Shawinigan Water Power la
permission d'etablir une ligne de transmission électrique.
La Compagnie devra payer son droit de passage et
sur les propriétés privées et sur celle appartenant a la
municipalite ~~de Ste Marthe du cap de la Madeleine~~ adopté unaniment

Henri Loranger Maire
J. B. Rochébeau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de Ste Marthe
 du cap de la Madeleine tenue le 2 juillet 1940 à sept heures
 du soir à laquelle sont présents M. le maire
 Henri Laranger et M.M. les conseillers Richard Montplaisir
 Odilon Montplaisir Emile Vaillancourt et
 Jean-Marie Seclere

formant quorum sous la présence de maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé
 Proposé par le conseiller Richard Montplaisir
 Secondé par le conseiller Emile Vaillancourt
 Et résolu

Que les comptes qui ont été faits
 conseil du compte pour répartition

du 15 juin

Repartition - Unité sanitaire

Compte pour entretien du chemin

ordon rang St Mélo-bour dernier

Luce Toupin	36	
Hippolyte Courteau	45	-
Toussaint Toupin	63	+ 1
Georgine Montplaisir	36	
Prime Montplaisir	39	
Jean-Marie Seclere	36	
Arthur Marin	40	
Elyse Beaumier	148	-
Joseph Turcotte	75	-
Jacques Turcotte	111	-
J. M. St. Cyr	9.72	= 16.08 ✓

Pour ^{arrêté} entretien des reprochers du cordon

rang St Martin hiver dernier 13.25 ✓

pour entretien de la route des

Grandes Prairies au cours du mois de juin 12.10 ✓

de juin Alfred Bière

Pour entretien de la route des

Grandes Prairies 2 juillet 2.30 ✓

Alfred Bière pour entretien

de la route des Grandes Prairies

le 15 mai 2.20 ✓

J. L. Rochelleau Pour avoir fourni

52.75
 52.75
 105.50

de la mande a Paul Faith 3 semaine 3.75 adopte
 Propose par le conseiller Emile Vaillancourt
 Seconde par le conseiller Odilon Montplaisir
 Et resolu

Une avis public soit donne pour mettre a l'anche
 pour etre vendu le 6 aout 1940 a la
 municipalite de No. 1527 a la salle Publique
 du conseil de notre municipalite une terre appartenant
 a notre municipalite de No. 1527
 portant le No. 527 dans le rang St Martin
 cote sud voisin a l'est Fred Papack
 et a l'ouest Rosaire Lepin ou representant
 et la premiere offre ~~ne~~ devra pas etre moins de
 cinquante piastres et ~~adjudge~~ ~~adjudge~~ plus
~~adapte~~ haut enchereurs et l'acheteur
 devra payer argent comptant adopte

Propose par le conseiller Emile Vaillancourt
 Seconde par le conseiller Odilon Montplaisir
 Et resolu

Une avis public soit donne pour mettre a
 l'anche pour etre vendu le 6 aout 1940
 a la salle publique du conseil de notre
 municipalite une terre appartenant a
 notre municipalite portant le No. 527 dans
 le rang St Martin cote sud dans la
 municipalite St Marthe du cap de la
 Madeleine voisin a l'est a Fred Papack et a
 l'ouest a Rosaire Lepin ou representant, et
 la premiere offre devra pas etre moins de
 cinquante piastres et ~~adjudge~~ ~~adjudge~~ au plus
 haut enchereurs, et l'acheteur devra
 payer argent comptant adopte

Henri Larange Maire
 J. L. Rocheleau Sec. tris.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine.
 Assemblée générale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi
 le 6 août 1940 à sept heures du soir à laquelle
 sont présents M. le maire Henri Branger et
 M. M. les conseillers Jean Marie Seclerc
 Odilon Montplaisir Jotique Briere Richard
 Richard Montplaisir formant quorum sous la
 présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé

Le conseiller Emile Vaillancourt et
 Oscar Montplaisir arrive dix minutes après
 l'ouverture de l'assemblée et prennent leur siège
 Proposé par le conseiller Richard Montplaisir
 Secondé par le conseiller Jotique Briere
 Est résolu

Que les comptes ~~que les~~ suivants
 soient payés

Alfred Briere pour entretien ~~pour~~ du cordon
 St Mala chez Lucien Turcotte 1.65

sept heures pour hommes et dix heures
 pour cheval 1.65

Joseph Turcotte 5 heures pour un
 homme et 4 heures pour un cheval 1.15 = 2.80

Alfred Briere pour entretien de la route
 St Mala des Grandes Prairies les pullet
 10 heures pour un homme et 5 heures
 pour un cheval 2.00

Le 10 juillet 18 heures pour
 hommes et 10 heures pour cheval 3.70 = 5.20

Alfred Briere pour entretien du
 cordon rang St Mala

Hippolyte Courteau 1.25

Hippolyte Toupin 1.65

Edeur Beaudin 1.65

St M. St-Cyr 1.65

pour un coffre fort 70.00

pour adhésifs du 1^{er} juillet au ^{juin} 1940

1^{er} juillet 1940 adopté 75.90

Propose par le conseiller Emile Vaillancourt
 Seconde par le conseiller Richard Montplaisir
 Et résolu

Que la démission de Henri Sauvageau comme
 inspecteur estimateur soit acceptée et que Marcelle
 Montplaisir soit nommé pour le remplacer et aussi que
 la démission de Arcade Toupin comme estimateur
 soit acceptée et que Gilles Toupin soit nommé
 estimateur pour le remplacer, adopté

Propose par le conseiller Emile Vaillancourt
 Seconde par le conseiller Richard Montplaisir
 Et résolu

Que la terre N^o 527 appartenant à notre municipalité
 voisin de Fred Papack à l'est et à l'ouest à
 Arsène Pafin ou représentant soit mise à l'enchère
 et adjugé au plus haut enchérisseur et
 l'acheteur devra payer argent comptant
 et la première offre devra pas être moins de
 cinquante piastres adopté

Propose par le conseiller gâtique Bière
 Seconde par le conseiller Emile Vaillancourt
 Et résolu

Que la terre N^o 527 appartenant à notre municipalité
 après avoir été mise à l'enchère soit adjugé
 à M^{rs} Oula Chartier ~~et que c'est le plus haut et~~
 le seul enchérisseur à défaut de paiement
 M^{rs} Alfred Villeneuve se rend responsable du paiement
 signé Alfred Villeneuve adopté

Et la séance est levée

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil ~~semaine~~ municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue le premier
 premier octobre 1940 à sept heures du soir à
 l'aguel sont présent M. le maire Henri Soranger
 et M. M. les conseillers Adilon Montplaisir
 Richard Montplaisir gâtique Bière et Emile Vaillancourt
 fermant Quorum sous la présence du

au prix de
 cinquante
 piastres (M^{rs}
 + le maire
 et le secrétaire
 et autorisé à
 signer la vente
 de ce terrain

Maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Proposé par le conseiller Odilon Montplaisir

Secondé par le conseiller Richard Montplaisir

Et résolu

Que les comptes suivant soient payés

Assistance publique

Gaston Désilet

56,00

Alphonse Boulard

20,77

Jules Boulard

34,96 = 111,73

Alfred Brière inspecteur de voirie

Pour clôture de la route du fleuve ouvrage et 7 piquets

1,30 fr

Alfred Brière inspecteur de voirie

Pour ouvrage au cordon St Malo

Jean Marie Leclerc

2,00

Arthur Morin

1,50

Lucien Touratte

50

H. M. St Cyr

3,60 = 7,60

adopté

Proposé par le conseiller Odilon Montplaisir

Secondé par le conseiller Emile Vaillancourt

Et résolu

Que la revision du rôle d'évaluation de l'année 1940 soit homologuée tel que dressé par les estimateurs

Proposé par le conseiller Richard Montplaisir

Secondé par le conseiller Odilon Montplaisir

Et résolu que les estimateurs et le

secrétaire soit payés pour la revision du rôle d'évaluation 6,25 chaque

adopté

Proposé par le conseiller Odilon Montplaisir

Secondé par le conseiller Emile Vaillancourt

Et résolu

Que attendu que les signataires de l'acte d'accord se rapportant au cours d'eau

Arcaud. lot n^o 49 à 60 du cadastre se rapportant au cours d'eau sont engagés par écrit à faire tous les travaux de drainage spécifiés par le Ministère de l'Agriculture, sous leur propre responsabilité et à l'entière décharge de la corporation, pour le montant de la subvention accordée par le Gouvernement Provincial pour ces travaux.

Il est résolu et adopté à l'unanimité que ce conseil ratifie ou approuve l'acte d'accord du cours d'eau Arcaud et permet aux signataires de cet acte d'accord de faire ses travaux sous leurs propres responsabilités et aux conditions mentionnées au paragraphe sus ci-dessus. adopté

Le conseiller Richard Montplaisir donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée qu'il soit du conseil qu'il soit soumis un règlement pour l'imposition de taxes pour l'année fiscale adoptée.

Proposé par le conseiller zotique Brière
Seconde par le conseiller Richard Montplaisir
Et résolu

pour un mois à due tenir pour la pension de Noël ^{par semaine} tenir pour la pension de Noël tenir pour adopté

Henri Lorange Maire
J. L. Rochelleau, Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue jeudi le
le 31 octobre - 1940 au lieu et heure ~~ordinaire~~
ordinaire des assemblées à sept heures du soir
à laquelle sont présents M. le maire
Henri Lorange et M. M. Les conseillers
Oscar Montplaisir zotique Brière
Richard Montplaisir Adilon Montplaisir
Jean-Marie Seclere formant quorum sous la
présence du maire. Les procès-verbaux de la dernière

Assemblée et lu et approuvé à l'exception de la pension de Noël Tampin ou qu'il la travaille
 P. Le conseiller Emile Vaillancourt arrive 10 minutes après l'ouverture de l'Assemblée et prend son siège
 Règlement concernant le rôle de perception de même que la taxe qui doit être imposée par l'année fiscal

Par subvenir au besoin de l'année fiscal qu'une taxe générale de 35 cents soit par cent piastres soit imposée sur les biens de fonds de cette municipalité

Proposé par le conseiller Richard Montplaisir
 Secondé par le conseiller Gytique Briere
 Et résolu ~~qu'il~~ unanimement
 Que le ~~ancien~~ règlement ci-haut inscrit soit adopté

Le dit règlement porte le N° 13
 Proposé par le conseiller Richard Montplaisir
 Secondé par le conseiller Odilon Montplaisir
 Et résolu

Que vu que Noël Tampin a déclaré qu'il payerait sa pension maintenant qu'il travaille que la proposition pour lui payer deux piastres par semaine soit annulée et adoptée

Proposé par le conseiller Emile Vaillancourt
 Secondé par le conseiller Jean Marie Feclere
 Et résolu ^{à l'unanimité}

Que ~~une demande~~ ^{notre conseil municipal demande} soit faite au Ministère de l'Agriculture pour l'éclaircie qui nous est accordé au cours d'eau Arcand vu que les travaux ~~ont~~ ^{sont} exécutés ~~et qui ont été~~ ^{et qui ont été} faits sous la direction du conducteur des travaux Joseph Vaillancourt

au prix de 5 arpents à \$ 5.20 =	26.00
12 arpents à \$ 7.20 =	86.40
1 arpent à 2.00 =	2.00
Total	\$ 114.40

Que notre conseil municipal demande au Ministère de l'Agriculture pour obtenir l'éclaircie qui nous a été offert au cours d'eau Arcand vu que les travaux sont exécutés et qui ont été faits sous la direction du conducteur des travaux M. Joseph Vaillancourt et que le compte ~~est~~ ^{est} approuvé tel que la facture ~~est~~ ^{est} adoptée unanimement

Henry Goussier Maire
 J. de Rochébeault Sec. Trés.

Province de Quebec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée générale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi soir le 3 décembre 1940 au lieu ordinaire des assemblées a sept heures du soir a laquelle sont présent M. Maire Henri Leranger et M.M. les conseillers Odilon Montplaisir et Oscar Montplaisir l'assemblée du conseil n'a pas eu lieu faute de quorum

Province de Quebec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue le samedi le 7 décembre 1940 au lieu ordinaire des sessions assemblées a sept heures du soir a laquelle sont présent M. le maire Henri Leranger et M.M.

les conseillers Emile Vaillancourt Odilon Montplaisir et Jean Marie Leclerc formant quorum sous la présence du maire le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Richard Montplaisir arrive dix minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège

Propose par le conseiller Odilon Montplaisir
second par le conseiller Richard Montplaisir
Et résolu

Que la résolution du 3 mai ¹⁹³⁸ concernant ^{la} ~~notre~~ réseau téléphonique de la ^{celle} ~~la~~ compagnie soit maintenue tel que résolu par notre conseil adopté

Propose par le conseiller Odilon Montplaisir
second par ~~le conseiller~~ Emile Vaillancourt
Et résolu

Que la route St Malo soit ~~soit~~ vendue a Marcel Arcand pour son entretien d'hiver c'est-à-dire les chemins de neige et aussi les chemins a la voiture d'été au prix de 40.00 et que Arthur Arcand cautionne pour lui adopté

Proposé par le conseiller Emile Vaillancourt
 Secondé par le Adilon Montplaisir
 Et résolu

Que un avis public soit donné pour mettre
 à l'enchère pour ^{être} vendu le 7 janvier à la salle
 publique du conseil de notre municipalité une
 terre appartenant à notre municipalité portant
 le # ~~100~~ dans le rang des Grandes Prairies nord
 dans la municipalité Ste Marthe du cap de la
 Madeleine à l'est à Dolphus Sicard à l'ouest à
 Raoul Gagnon et la première offre devra pas
 être moins de cinquante piastres et adjugé au
 plus haut enchérisseur, et l'acheteur devra
 payer argent ~~comptant~~ comptant adopté
 Henri Frasnager Maire
 J. L. Rochébeau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité ~~de Ste Marthe du cap~~ Ste Marthe du cap Madeleine
 assemblée spéciale du conseil municipale de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
 lieu ordinaire des sessions samedi le 21 décembre
 1940 au lieu ordinaire des sessions à sept heures
 du soir à laquelle sont présents M. le maire
~~Henri~~ Seranger et ~~M. M.~~ Les conseillers
 Oscar Montplaisir et ~~J. G.~~ Gauthier Brière
 Emile Vaillancourt Adilon Montplaisir

formant quorum sans la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée est
 lu et approuvé

Le conseiller Jean. Marie Secler arrive cinq
 minutes après l'ouverture de l'assemblée et ~~il~~
 prend son siège

Proposé par le conseiller Gauthier Brière
 Secondé par le conseiller Emile Vaillancourt
 Et résolu

Que la démission de Richard Montplaisir
 comme conseiller soit acceptée et que
 J. Achille Lottinville soit nommé pour le
 remplacer et finir son terme adopté

Le conseiller J. Achille Lathuille prend son
siège après avoir été assermenté

Proposé par le conseiller Emile Vaillancourt
secondé par le conseiller Odilon Montplaisir
Et résolu

Que les comptes suivant soient payés
Alfred Briere pour ouvrage fait au pont des
Grandes Prairies 4.65 payé
Jerome Montplaisir pour
entretien de la petite route du mois
de décembre 1939 au mois de décembre

1940

9.80 payé

Walfred Gérard pour ouvrage
fait à la route St Martin côté nord
au cours du printemps dernier

2.00 ✓

D. A. Gilbert pour 3 livres et état
de comptes enveloppes etc

.62

P. V. Cyotte pour papeterie etc

62 ✓

P. V. Cyotte pour état de compte

2.00

J. L. Pochelean pour avoir lavé la salle
publique

3.00 ✓

Bureau d'enregistrement pour information
pt 112-45 et pt 103
adapté

0.60 ✓

~~Proposé par le conseiller
secondé par le conseiller~~

Et résolu

~~Que les comptes des taxes dues à l'Entité municipale
par le Sr Willey Godin soit payés au Maire
Paul Apperel pour qu'il soit transmis de
nouveau l'avis dit Sr Willey Godin pour le faire
payé d'ici au premier janvier 1941 si non la
Entité municipale fera des frais au de~~

Proposé par le conseiller Georges Briere
secondé par le conseiller J. Achille Lathuille
Et résolu

Que les estimations soit notifiées pour mesurer la
longueur du terrain de Georges Undowogues
adapté Henri Gougeron J. L. Pochelean Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 assemblée spéciale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
 lieu ordinaire des sessions lundi le 30 décembre
 1940 a sept heures du soir à laquelle sont
 présent M. le maire Henri Loranger et
 M. M. les conseillers Odilon Montplaisir
 Jachille Battinville Jean-Marie Bellet et
 Emile Vaillancourt Formant quorum sous la
 présence du Maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée est
 lu et approuvé.

Proposé par le conseiller Emile Vaillancourt
 Secundu par le conseiller Odilon Montplaisir
 Et résolu

Que le secrétaire Trésorier transmette au
 Bureau de la copration du comté de Champlain
 pour être vendu pour la dette des taxes municipale
 et se faire les propriétés mentionnées ci-dessus
 a moins que le montant des taxes soient payés
 et les frais avant le 15th de Juin
 Odilon Montplaisir terrain de ~~environ~~ environ
 deux arpents de largeur sur quarante arpents
 plus ou moins de profondeur portant le N^o 72 dans
 le rang du fleuve avec ^(Bâties) ~~crasses~~ construite
 montant des taxes # 392.55

Dne Delphuse Larroix ou représentant une terre
 a bois de un arpent environ de largeur par vingt
 arpents plus ou moins de profondeur dans le rang
 des Grandes Prairies côté sud et portant le N^o 71
 qui doit être pt 489 montant des taxes # 1296
 Georges Un dowoges un emplacement le long de
 la route St Malo côté est portant le N^o

est de environ 218^{1/2} de longueur sans
 * 56 pieds plus ou moins de largeur sans bâtisse
 montant des taxes 59.64

la municipalité St Marthe du cap Madeleine décide
 en cas ou il n'y a pas d'enchérisseur de payer les frais
 et de garder les propriétés pour le montant des taxes adopté
 Proposé par le conseiller Emile Vaillancourt
 Seconde par le conseiller Odilon Montplaisir
 Et résolu

Que le maire et le secrétaire ~~Trésorier~~ est est
 autorisés à passer un contrat avec Georges Ursounges
 avec la municipalité (pour le terrain qui a été
 vendu pour l'élargissement de la route St Malo
 adopté Henri Foranget Maire

J. L. Rochelens Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité St Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée générale du conseil municipal de St Marthe
 du cap de la Madeleine tenue mardi le 7 janvier 1944
 au lieu ordinaire des sessions à sept heures du soir
 à laquelle sont présents M. le maire Henri Foranget
 et M. M. Les conseillers J. Achille Lathuille
 Odilon Montplaisir Emile Vaillancourt

Jean Marie Leclercq formant quorum sous la
 présence du maire le procès verbal de la
 dernière assemblée est lu et approuvé

Proposé par le conseiller J. Achille Lathuille
 Seconde par le conseiller Emile Vaillancourt
 Et résolu

Que les comptes suivant soient payés
 Joseph Vaillancourt pour aménagement de la salle
 publique J. 25
 Charles Edouard Montplaisir pour une
 corde de bois pour armand Déhage \$ 2.50 payé
 adopté

Henri Foranget Maire
 J. L. Rochelens Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée d'élection pour la mise en nomination
 du Maire et de trois conseillers municipaux
 Je soussigné J. Le Rochelleau Sec. Tres. et
 président d'élection du maire et de trois
 conseillers municipaux pour la municipalité
 Ste Marthe du cap de la Madeleine

En conséquence je suis rendu le deuxième
 mercredi de janvier 1944 c'est-à-dire le
 8 janvier 1944 à dix heures du matin à la
 salle publique de notre municipalité ~~à dix~~
~~heures du matin~~ lieu ordinaire des assemblées
 du conseil

Je ~~soussigné~~ certifie que j'ai mis en
 nomination les noms des personnes présentées
 par écrit par au moins deux électeurs présents
 conformément aux articles 258 et suivant du code
 municipal de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Mayo soussignés Arthur Arcand Cultivateur
 et Odilon Montplaisir Cultivateur élus
 municipaux de la municipalité susdite en présent
 présentent le nom de Charles Edouard Montplaisir
 Cultivateur de Ste Marthe du cap de la Madeleine
 pour qu'il soit mis en nomination comme
 conseiller de la municipalité Ste Marthe du cap
 de la Madeleine

Ste Marthe du cap de la Madeleine

8 janvier 1944

Signature Arthur Arcand Cultivateur

Signature Odilon Montplaisir Cultivateur

Admis

Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine
 Nous soussignés Odilon Montplaisir Cultivateur
 et Louis Lorange Cultivateur électeurs
 municipaux de la municipalité susdite
 ici présents présentons le nom de M. Henri
 Lorange rentier de Ste Marthe du Cap de la
 Madeleine pour qu'il soit mis en
 nomination comme maire de la municipalité

de Ste Marthe au Cap-de-la-Madeline

8 Janvier 1941

Signé Odilon Montplaisir Cultivateur
Signé Louis Lorange Cultivateur

Admis
Municipalité de Ste Marthe au Cap-de-la-Madeline
Nous soussigné Émile Vaillancourt
Cultivateur et Albert Beaumier garagiste
electeurs municipaux de la Municipalité
susdite ici presents presentons le
nom de Zotique Briere journalier
de Ste Marthe au Cap-de-la-Madeline pour
qu'il soit mis en nomination comme
conseiller de la municipalité de Ste Marthe
au Cap-de-la-Madeline

Ste Marthe au Cap-de-la-Madeline
8 Janvier 1941

Signé Émile Vaillancourt Cultivateur
Signé Albert Beaumier Garagiste

Admis
Municipalité de Ste Marthe au Cap-de-la-Madeline
Nous soussigné Henri Arcand Cultivateur
et Lucade Doupin Cultivateur electeur
municipaux ^{de la (municipalité)} susdite. ici presents pré-
sentons le nom de Oscar Montplaisir cultiva-
teur de Ste Marthe au Cap-de-la-Madeline
pour qu'il soit mis en nomination comme
conseiller de la municipalité de Ste Marthe
au Cap-de-la-Madeline

Ste Marthe au Cap-de-la-Madeline
8 Janvier 1941

Signé Henri Arcand Cultivateur
Signé Lucade Doupin Cultivateur

Admis
A midi comme il y a que le nombre de
~~un~~ de candidats voulu mis sur les rangs pour les
dites charges de maire et de conseillers
Je proclame les sus-dits candidats élus
En foi (j'ai signé) ce huitième jour de

Janvier 1941

J. L. Rocheleau président d'élection

Hermi Lorange Prêtre
J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée générale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le 4 février 1941 au lieu ordinaire des sessions ~~mardi~~ à sept heures du soir à laquelle sont présents M^r. le maire Hermi Lorange et M^{rs}. Les conseillers Oscar Montplaisir Charles Edouard Montplaisir J. Achille Battenville et Zénon Briere formant quorum sans la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Proposé par le conseiller Oscar Montplaisir

Secondé par le conseiller Zénon Briere

Et résolu

Que les comptes suivant soient payés

W. Rocheleau pour le reste des comptes pour avoir fourni de la nourriture à Paul Fortch en 1940 14.07

W. Rocheleau pour nourriture de Armand Deshaies du 13 janvier au 3 février 1941 6.68

Charles Edouard Montplaisir pour trois cordes de bois fournies à Armand Deshaies 7.50

Pour alpinis Denise Briere

et Mme Louis Toupin ne Maria Toupin 37.70

Georges Undowogues pour achat de ^{de terrain pour} le chargement de la route St Malo 18.00

Paul Fortch pour entretien de la route 4^{ème} rang c'est-à-dire rang du éseau pour le mois de décembre 1940 2.00

et pour le mois de janvier 1941 7.50

adopté

Proposé par le conseiller J. Achille Battenville

Secondé par le conseiller Charles Edouard Montplaisir

Et résolu

Que Fertuna Beaumier soit nommée auditeur pour auditer les comptes de la municipalité

au meilleure marche possible Adopté

Henri Lorangeur Maire
J. L. Rocheleau Sec-trés

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal de Ste Marthe du
cap de la Madeleine tenue le 4 mars 1941 au lieu ordinaire
des assemblées à sept heures du soir à laquelle sont
présent M. Le maire Henri Lorangeur et M. M. Les
Conseillers Emile Vaillancourt J. Achille Sottinville
Jotique Briere et Oscar Montplaisir formant
quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Le conseiller Jean-Marie Leclerc arrive
aussitôt après l'ouverture de l'assemblée
et prend son siège ainsi que le conseiller
Charles Edouard Montplaisir

Propose par le conseiller J. Achille Sottinville
Seconde par le conseiller Chs Ed. Montplaisir
Et résolu

Que les comptes suivants soient payés

Assistance publique

Paul Fortin pour entretien de la route
St Martin au canal le mois de Février 64.79 c

Paul Duchesne pour acte de vente
par Paul Fortin Georges Underswages 6.75

Avec annexe de résolution
pour copie de tel acte pour enregistrement
Pour déboursés pour enregistrement de cette
copie d'acte Total 9.50

W. Rocheleau pour nourriture Armand Deschais
pour le mois de février 9.28

Armand Sauvageau pour trois cordes
de bois pour Armand Deschais à 2.25 6.75

Adopté

Propose par le conseiller J. Achille Sottinville
~~Seconde~~ par le conseiller Emile Vaillancourt
Et résolu

Que une demande soit faite a la commission municipale de Quebec pour avoir le droit de renouveler l'argent emprunter par billet par notre municipalite adopte

Propose par le conseiller Emile Vaillancourt
 Seconde par le conseiller E. Chs. Ed. Montplaisir
 Et résolu

Que le Secrétaire - tresorier est autorise a notifier tous ceux qui sont arriérés de taxes plus que deux ans de voir a payer leur compte si non il auront des frais adopte

Propose par le conseiller Emile Vaillancourt
 Seconde par le conseiller Jotique Brière
 Et résolu

Que appropos de de la demande de Dame Dussé Montplaisir pour ^{leurs} taxes que le conseil ne peut accepter ~~sa~~ demande a moins de payer les frais et ne laisser que les deux derniers rôle adopte

Henri Soranger Maire

J. B. Bocheleau Sec. Trés.

Province de Quebec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipale de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le 14 avril 1941 a sept heures du soir a l'aguel sont present M. le ~~m~~ Maire Henri Soranger et M.M. les conseillers J. Achille Lethimville Oscar Montplaisir Jean Marie Seclere Jotique Brière formant quorum sous la presence du maire

Le proces verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé ++

Propose par le conseiller J. Achille Lethimville
 Seconde par le conseiller Oscar Montplaisir
 Et résolu

Que le conseil de la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine appropos de la propriété appartenant autrefois a Pierre Montplaisir et qui a été adjué par la corporation du comte de Champlain a la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine pour taxes

++ les conseillers Emile Vaillancourt
 et Charles Edouard Montplaisir arrivés dix minutes après l'ouverture de l'assemblée pour un siège et prennent leurs sièges

municipale et scolaire due et partant le M^o 72 et que le conseil municipale de Ste-Marthe du cap de la Madeleine consent a louer a Pierre Theophile Montplaisir par acte sous seing privé comme suit. adopté

Cet acte sous seing privé intervenu entre les soussignés atteste:

1o- La Corporation de la paroisse de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine ici représentée par Son Secrétaire Trésorier, M-J. C. Rocheleau, dument autorisé à cet effet en vertu d'une résolution adoptée par le Conseil de la dite Corporation à son assemblée tenue aux lieu et heure ordinaires de ses sessions le 1er avril 1941 et dont copie certifiée est annexée aux présentes, déclare et reconnait avoir donné à loyer pour le terme de deux (2) mois à compter de ce jour à Monsieur Pierre Théophile Montplaisir, Cultivateur, de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, ici présent et acceptant, toute ~~entière~~ la terre du dit Sieur P.T. Montplaisir portant le numéro ~~.....~~ 72 du cadastre du comté de Champlain, pour la paroisse du Cap de la Madeleine, (municipalité de Ste-Marthe) avec batisses dessus, circonstances et dépendances et tel que le tout se trouve actuellement.

2o- Le prix du bail sera le montant représenté par les taxes municipales, scolaires et spéciales pouvant affecter la terre pour la durée du bail. Le Locataire sera en outre tenu de toutes les charges ordinaires d'un propriétaire tels que clotures, fossés, chemins, et travaux mitoyens et frais de voisins.

Et lecture faite les Parties ont signé en double en la municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, ce
 1^{er} ~~premier~~ avril mil neuf cent quarante et un.
 (Trois mots rayés sont nuls.)

Pierre T. Montplaisir

J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Témoins:-

Jean-Marie L...
 Oscar Montplaisir

Propose par le conseiller gotique Briere
Seconde par le conseiller J Achille Sottinville
Et resolu

Que le montant 437,64 soit paye a remis a
Henri Sorange pour agent de bourse pour les taxes
municipale et scolaire et les frais de la terre de
Curre Montplaisir No 72

Alfred Briere pour entretien du chemin de la
route des Grandes Prairies hiver dernier 10,00

Hippolyte Courteau pour fausse du carreau ramp
St. Michel durant l'ete 1940 2,00

W. Rocheleau pour avoir fourni la
nourriture a amand Deshaies le mois
de fevrier mars 9,52

Armel ^{Marcel} Arcand pour entretien de la route St. Michel
cordes de bois fournis a Armand 4,00

Deshaies
adapte 4,50 paye

Propose par le conseiller Oscar Montplaisir
que le 30 et seconde par le conseiller gotique Briere
Et resolu

Que le conseil soit ajourne a jeudi soir le 3
avril 1941 au lieu et l'heure ordinaire des assemblees
adapte

Henri Sorange Maire
J. Rocheleau Sec. tres

Province de Quebec
Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée par ajournement d'une assemblee generale du 1 avril
1941 tenue le 3 avril 1941 au lieu ordinaire des assemblees
a sept heures du soir, a laquelle sont present M le maire
Henri Sorange et M. M les conseillers
gotique Briere Oscar Montplaisir
Emile Vaillancourt J. Achille Sottinville
formant quorum sans la presence du maire

Propose par le conseiller Emile Vaillancourt
Seconde par le conseiller Oscar Montplaisir
Et resolu

Que ce conseil prie respectueusement

L'Honorable Ministre de l'Agriculture de
 Québec de se rendre à la demande déjà faite
 par certains cultivateurs de la municipalité qui ven-
 lent faire égoutter une grande surface
 de terrain actuellement perdue pour la
 culture dans le rang St-Milo ~~des~~ des ~~co-~~
~~miers~~

Que ce conseil considère que ces travaux
 sont urgents et qu'ils devraient être faits
 tant dans l'intérêt des particuliers intéressés
 que dans celui de la municipalité et même
 de la Province qui obtiendra une augmentation
 dans la production

Que ce conseil prie l'Honorable Ministre
 de faire dans le plus bref délai possible
 ces travaux de drainage, ^{dans le rang des comiers} que ces travaux
 soient faits à la pelle à vapeur ou de toute
 autre façon adoptée unanimement

Henri Loranger Maire

J. L. Rochelleau Sec. tr.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeline
 assemblée générale du conseil municipal de

Ste Marthe du cap de la Madeline tenue le 6 mai 1941

à sept heures du soir à laquelle sont présents M. le
 Maire Henri Loranger et M. M. les

conseillers Oscar Montplaisir, Zénaïde Brière,
 Jean-Marie Leclerc, Emile Paillanourt et
 Jachille Sotenville, formant quorum

sous la présence du Maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée est lu
 et approuvé

Proposé par le conseiller Jachille Sotenville
 secondé par le conseiller Oscar Montplaisir

Et résolu

Que les comptes suivants soient payés
 Anselme Savageau pour 1 corde de bois
 rendu à fournir à Armand Técharis \$ 2.25
 Alfred Brière inspecteur de voirie
 pour entretien du chemin d'hiver

~~entretien chemin~~

du cordon St Malo hiver dernier # 11.44 payé

Armand Desrosiers pour entretien 21 35

du 3^{me} rang

la route St Martin hiver dernier

Armand Desrosiers pour entretien du rang St Martin hiver dernier 11.35

Paul Fortch pour entretien des routes la route St Martin 4^{me} rang ^{mois de mai} ~~hiver~~ 11.25

Adopté Fortunat Beaumier pour vérification des comptes de de la municipalité année 1940 15.00 payé

Adopté Paratimus 74.72 adopté

Proposé par le conseiller J. Achille Sattinville

Seconde par le conseiller Oscar Montplaisir

Et résolu

Que tous les billets empruntés & par la municipalité Ste Marthe du cap Madeleine soient renouveler ~~par~~ tel que que accepté par la commission Municipale de Québec adopté

Proposé par ^{le conseiller} J. Achille Sattinville

Seconde par le conseiller par gotique Briere

Et résolu

Que le maire ~~est~~ autorisé à acheter de la broche ^{des épingles} et des piquets pour la route des grandes prairies et aussi que le cantonnement du secrétaire soit renouvelé et payer la prime # 10.00 adopté

Henri Foranger Maire

J. Le. Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipale
de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue
le 3 Juin 1941 au lieu et heures ordinaire &
des assemblées à sept heures du soir à laquelle
sont présent M. le maire Henri Foranger
et M. M. les conseillers J. Achille Sattinville
J. Achille Sattinville Charles Edmond
Montplaisir gotique Briere Jean Marie Seclere

formant quorum sous la presence du maire
Le proces verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Propose par le conseiller Jean-Marie Seclere
secondé par le conseiller Gotique Briere
Et résolu

Que les comptes auvent soit soient payés

Alfred Briere pour faire repaver la
cloture de la route des Grandes Prairies
et repaver les gardes ports et charger du sable
sable 4.00

Raoul Beaumier pour avoir rendu
des piquets pour la route des Grandes Prairies 5.00 adopté

Propose par le conseiller J achille Lottinville
secondé par le conseiller Jean-Marie Seclere
Et résolu

Que le secrétaire-tresorier soit autorisé a
acheter deux code municipale Editions municipale Enag
au prix de deux piastres et et sept cents chaque # 4.50
adopté

Propose par le conseiller Charles Edmond Montplaisir
secondé par le conseiller J achille Lottinville
Et résolu

Que le maire est autorisé a faire repaver la
cloture de la route St Malo et clôturer le
emplacement de la salle publique adopté

Propose par le conseiller J achille Lottinville
secondé par le conseiller Jean Marie Seclere
Et résolu

Que la demande de Miel Timpin pour lui
trouver une place a l'hopital St Joseph soit
soit autorisée pris en consideration adopté

Hemi Lorange / Maire

Province de Quebec
Municipalité Ste Marthe du cap
Assemblée générale du conseil municipal de

Municipalité Ste Marthe du cap^{de} Madeline tenue au lieu ordinaire des sessions le 2 juillet 1941 a sept heures du soir a laquelle sont present M^r le Maire Henri Branger et M. M. ses conseillers Jachille Sottinville Emile Vallancourt Charles Edouard Montplaisir et Jean Marie Leclerc formant quorum sans la presence du Maire. Le proces verbal de la derniere assemblee est lu et approuve

Propose par le conseiller Emile Vallancourt que les comptes suivants soient payes Corporation du comte de Champlain

Repartition du 14 juin 1941 52.75
 Annuels Sanitaire 39.56

Regene Montplaisir pour trente piquets a 30^{cts} et huit heures ouvrage a 25 cents 5.00 paye

P.A. Guin enrg pour un rouleau de broche 11.20

Map Branger pour un rouleau de broche des tranches mail Dupin pour ouvrage et taxes 4.45
 a la cloture de la route St mile 0.9 = 4.54

80 heures a 25 cents de l'heure 12.00 paye

Francois Montplaisir pour ouvrage a la cloture de la Salle poly 1.50

Raoul Beaumier pour trente piquets a dix cents 3.00 paye

Le conseiller Charles Edouard Montplaisir seconde cette proposition adopte

Propose par le conseiller Emile Vallancourt que le montant de cent seize piastres a 4^{cts} soit remis a Arthur Vallancourt en produisant un billet ~~et~~ ayant la resolution du conseil

Le conseiller Jachille Sottinville seconde cette proposition adopte

Propose par le conseiller Emile Vallancourt seconde par le conseiller Jachille Sottinville et rien

Que la compagnie du Bell Telephone est le permis de
remplacer les poteaux et les ancrés actuellement plantés
et placer deux ancrés tel que demander, dans les
limites de notre municipalité moyennant qu'elle soit
~~so~~ responsable de tous dommages et accidents pour le
présent et l'avenir et que si elle entre sur des
propriétés privées qu'elle s'entende avec les propriétaires
et ce en réponse de la lettre du 2 Juin 1941 adoptée

Henri Laranger Maire
J. Le Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
assemblée générale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de
Madeleine tenue le 5 août 1941 au lieu ordinaire des sessions
à sept heures du soir à laquelle sont présents M.

Le maire Henri Laranger et M. M. les conseillers
conseillers Emile Vaillancourt et G. Gagnon
Prière l'assemblée n'a pas eu lieu faute
de quorum

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
assemblée générale du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le
20 septembre 1941 au lieu ordinaire des assemblées
à sept heures du soir à laquelle sont présents

M. Le Maire Henri Laranger et M. M. les
conseillers J. Achille Lattinville
Emile Vaillancourt et Oscar Montplaisir
formant quorum sans la présence du maire
Le procès verbal de la dernière assemblée est lu
et approuvé

Proposé par le conseiller Oscar Montplaisir
secondé par le conseiller J. Achille Lattinville
Que le rôle d'évaluation soit homologué tel que
dressé par les estimateurs adopté

Proposé par le conseiller J. Achille Lattinville
qui sur avis de motion soit donné pour l'approbation

de taxes pour l'année fiscale soit
qu'il soit ~~donné~~ ~~ou~~ soumis un règlement
pour l'imposition des taxes pour l'année fiscale

Henri Loranger Maire
J. Le. Rocheleau Sec. Tres
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du Cap de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil municipal de
Ste Marthe du Cap Madeleine tenue le
1^{er} octobre 1941 à sept heures du soir à
l'quel sont présent MM le maire
Henri Loranger et MM les conseillers
Oscar Montplaisir Jean Marie Leclerc
J. Achille Sallinville ~~Chs Ed~~
~~Chs Ed~~ Montplaisir formant quorum
sous la présence du maire
Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Proposé par le conseiller ~~Chs Ed Montplaisir~~
Chs Ed Montplaisir
Et résolu par les conseiller Jean Marie Leclerc
Et résolu

Une pour subvenir au besoin de l'année
fiscale qu'un règlement
Proposé par le conseiller J. Achille Sallinville
Secondé par le conseiller Oscar Montplaisir
Et résolu que vu que le conseiller
Gaston Frierre a été plus que trois
mois sans assister aux assemblées (conseiller)
qu'il soit nommé de nouveau pour fin
son terme adépte ++

Proposé par le conseiller ~~Chs Ed Montplaisir~~
secondé par le conseiller Oscar ~~Montplaisir~~
Et résolu

Une pour subvenir au besoin de l'
année ~~ou~~ que un règlement concernant
le rôle de perception de même que les
taxes qui doit être imposé pour l'année
fiscale

Le conseiller Gaston Frierre prend son siège
et le conseiller Emile Chillaudet arrive Chs Montplaisir
après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège

Pour subvenir au besoin de l'année fiscal par une taxe
 générale de 35 cents par cent piastres soit imposé
 sur tous les biens de fonds de cette municipalité
 Proposé par le conseiller Cho Ed Montplaisir
 seconde par le conseiller Oscar Montplaisir
 Et résolu que le règlement ci-haut mentionné
 soit adopté

le dit règlement porte le No 13
 Proposé par le conseiller Zéphire Briere
 seconde par le conseiller Achille Lettriville
 Et résolu

Que
 Les comptes pour les écoles municipales
 soit payés 4.50
 Et aussi le compte de Alfred Briere
 pour le chemin de M. J. C. M., St Cyr 1.75
 et Susan Turcotte
 et payé par les propriétaires du chemin 1.50 = 3.25
 adopté

Le conseiller Achille Lettriville
 donne avis de motion pour adopté en
 règlement en section de vote pour diviser
 la municipalité en section de vote

Henri Lorange Maire
 J. Le Rochelleux Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue le
 7 octobre 1941 au lieu ordinaire des ~~réunions~~ assemblées
 à sept heures du soir à laquelle sont présents
 M. le maire Henri Lorange et ~~son~~
 et un. m. ses conseillers Achille Lettriville
 Jean Marie Lacler et Emile Vallanceux
 formant quorum sans la présence du
 maire

Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé

Proposé par le conseiller Emile Vaillancourt
 Secondé par le conseiller Jean Marie Seclere
 Et résolu

Que le secrétaire trésorier soit autorisé à faire
 faire des formulaires pour les ~~comptes~~ comptes de taxes
~~et à tous ceux qui ont~~
 et d'envoyer ^{les comptes} ~~les~~ ceux qui doivent ~~des~~ des
 taxes à la municipalité. adopté

Proposé par le conseiller J. Achille Sottinville
 Secondé par le conseiller Jean Marie Seclere
 Et résolu

Que les comptes suivant ~~soient~~ ^{soient} payés
 Pour assistance publique 138.82 -
 Pour de Patrice et des fures 12.00
 P.V. Arrette pour feuille de listes électorales 1.10 - 110
 adopté ~~et résolu~~ # 2009

Proposé par le conseiller Emile Vaillancourt
 Secondé par le conseiller J. Achille Sottinville
 Et résolu

Que en réponse ^à ~~à~~ ^{en date} ~~à~~ ^{du} 26 septembre demandant
 le déplacement d'un poteau pour ranger la
 petite Chapelle ~~municipale~~ ^{municipale}
 ce poteau doit être sur une propriété privée
 veuillez vous entendre avec les propriétaires
 adopté

Proposé par le conseiller Jean Marie Seclere
 Secondé par le conseiller J. Achille Sottinville
 Et résolu

Que la liste électorale soit approuvée par
 le conseil tel que parafé par le maire
 adopté

Henri Loranger Maire
 J. L. Rocheleau. Sec. Trés.

Province de Quebec
 Municipalité Ste Marthe du Cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de Ste Marthe du Cap de la Madeleine
 tenue mardi le 4 novembre 1940 au lieu et heure d'ordinaire des
 assemblées à laquelle sont présents M. le Maire
 Pierre Lorange et M.M. les conseillers
 Charles Edouard Montplaisir et J. Achille Lottinville
 L'assemblée n'a pas eu lieu faute de quorum

Province de Quebec
 Municipalité Ste Marthe du Cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal
 de Ste Marthe du Cap de la Madeleine tenue
 le 2 décembre 1940 à sept heures du soir à
 laquelle sont présents M. le Maire
 Henri Lorange et M.M. les conseillers
 J. Achille Lottinville Chs. Ed. Montplaisir
 Jean-Marie Seclerc, Emile Vaillancourt
 Oscar Montplaisir et G. G. Briere
 formant la totalité des membres du
 conseil municipal

Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé

Proposé par le conseiller J. Achille Lottinville
 que les comptes suivants soient payés
 Jerome Montplaisir pour entretien de la petite
 route de décembre 1940 à décembre 1941 // 9.80
 Pour hommage à la municipalité inscrit
 aux livres O.M.I. par la municipalité Ste Marthe
 du Cap de la Madeleine et payé par le dernier // 10.00
 et aussi que le rôle de perception
 soit approuvé

Le conseiller Chs Ed. Montplaisir seconde
 cette proposition adoptée
 Proposé par le conseiller J. Achille Lottinville
 et seconde par le conseiller Emile Vaillancourt
 Et résolu

Une ~~paix~~ entente faite pour ~~dommage~~
 avec Arthur Arcand pour dommage
 à ses moutons par les chiens cause par les

ici présent présentons le nom de
Arthur Vaillancourt Cultivateur de Ste Marthe du
cap de la Madeleine pour qu'il soit mis en
nomination comme conseiller de la municipalité
de Ste Marthe du cap de la Madeleine pour le
prochain terme

Signé Henri Loranger
Albert Courteau
Admis

Ste Marthe du cap de la Madeleine 14 janvier 1942
nous signés Albert Courteau cultivateur et
Henri Loranger rentier électeurs municipaux dans
la municipalité sus-dite ici présent présentons
le nom de Arthur Arcand cultivateur de
Ste Marthe du cap de la Madeleine pour qu'il
soit mis en nomination comme conseiller
de la municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine pour le prochain terme

Signé Albert Courteau
Henri Loranger
Admis

a midi comme il y a que le nombre de candidats
voulu mis en nomination sur les rangs pour les
dites charges de conseillers

Je proclame les sus-dits candidats élus
En foi de quoi j'ai signé ce 14^{ème} jour
de janvier 1942.

J. L. Rocheleau Président d'élection
Henri Loranger Maire

~~Commissaire de Québec~~ J. L. Rocheleau, Sec. tris.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue
le 3 Février 1942 à sept heures du soir à
laquel sont présents M. le maire
Henri Loranger et M. M. les conseillers
J. Achille Lottinville Arthur Vaillancourt

Et Arthur Arcand formant quorum
sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Proposé par le conseiller J. Achille Lottinville
secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt

Et résolu

Que les comptes suivants soient payés

Walfred Rocheleau pour nourriture armand Duchais 6,04 ¹¹

P.V. Arquette pour état de compte pour taxes et desplumes 3,00

P.V. Arquette pour ~~état~~ feuilles de rôle d'évaluation 119 ¹¹⁹

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
secondé par le conseiller Arthur Arcand

Que Louis Laranger Albert Courteau et
Odilon Montplaisir est nommé pour être estimateurs
pour dommage causé par un animal par les chiens
~~adopté~~ et que ¹²⁵ des numéraires soient achetés pour ~~voir~~
qu'il soit payé par les chiens et payé par les gardiens
de chiens le prix content adopté

Hemi Laranger Maire
J. L. Rocheleau Sec.
H. res.

Province de Québec

Municipalité St-Marthé du Cap de la
Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipale de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue lundi le ~~17~~
dix-sept mars 1942 au lieu et heure ordinaire des as-
semblées du conseil à laquelle sont présent
M. le maire Hemi Laranger et MM. ses conseillers
Arthur Arcand J. Achille Lottinville
et Chs. Ed. Montplaisir formant quorum
sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Arcand
Que les conseillers Oscar Montplaisir

gotique Briere ont été plus que trois mois
 consentif sans assister au ~~au~~ aux assemblées du conseil
 Il est proposé par le conseiller Arthur Arcand
 que ces deux ~~deux~~ soient nommés de nouveau conseillers pour
 pour finir leur terme

Le conseil Le conseiller J. Achille Lottinville
 second seconde cette proposition adopte
 Propose par le conseiller Oscar Montplaisir

Les conseillers Oscar Montplaisir et gotique Briere
 étant présent prennent leurs ~~seats~~
 leurs sièges après avoir été assermentés

Proposé par le conseiller Oscar Montplaisir
 seconde par le conseiller J. Achille Lottinville
 Et résolu que

Alfred Briere Pierre Montplaisir et Luc Toupin
 soient nommés inspecteurs agr. ^{de voirie} ~~agrar~~
 chacun pour leur arrondissement
 et Lucien Turcotte Eugene Vaillancourt
 et Barnabas Lottinville inspecteurs agraires
 et aussi pour leur arrondissement et
 Octave Lottinville Arcade Toupin et
 Marcuse Montplaisir estimateurs ^{pour le prochain} ~~adopté~~ 1. terme

Propose par le conseiller J. Achille Lottinville
 seconde par le conseiller Arthur Arcand

Et résolu que
 Si Pierre Montplaisir consent à renouveler ~~son~~
 l'acte sous seing privé intervenu avec la
 corporation Ste Marthe du cap de la Madeleine
 pour le 1^{er} avril 1941 pour la terre n° 72 lui appartenant
 antérieurement au conditions et obligation du
 bail passé avec la municipalité le 1^{er} avril 1941
 pour les douze mois précédents adopte

Je soussigné Pierre Montplaisir consent à renouveler l'acte sous seing
 privé intervenu avec la municipalité corporation Ste Marthe du cap de la
 Madeleine passé le premier premier avril 1941 pour la terre n° 72 lui
 appartenant antérieurement, au même conditions et obligations du bail passé avec la
 municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine le premier ^{et} avril 1941 pour les
 douze ~~no~~ mois ^{suivant} précédents. Passé à Ste Marthe du cap de la Madeleine le 7 avril 1942

7

Pierre Montplaisir
 Oscar Montplaisir
 J. Achille Lottinville conseiller
 J. L. Rochelleau Sec. Trés.

Propose par le conseiller J Achille Fottumelle
 Second par le conseiller Jotique Priere
 Pour assistance publique 90.00 -
 Paul Fortch pour entretien chemin
 Pour le mois de Janvier 32.55 "
 Pour le mois de Janvier 7.88 "
 Genard, assurance pour canton
 Secrétaire - Trésorier, année finissant le
 28 février 1943 adopte 10.00 "

Henri Loranger Maire
 J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Paroisse de Ste Marthe du
 Cap-de-la-Madeleine.

Je soussigné Fortunat Beaumes, nommé vérificateur
 pour la municipalité de la paroisse de Ste Marthe du Cap-de-la-
 Madeleine, jure que j'agirai en qualité de vérificateur avec
 honnêteté, fidélité et justice le tout au meilleur de mes connaissances
 Ainsi Dieu me soit en aide

Assermenté devant moi
 à Ste Marthe ce dix-septième
 jour de mars 1942
 J. L. Rocheleau
 Sec. Trés.

F. Beaumes
 Vérificateur

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du Cap de la Madeleine
 assemblée générale et du conseil municipal de
 Ste Marthe du Cap de la Madeleine tenue mardi le 7
 avril 1942 au lieu et heures ordinaires des
 assemblées à laquelle sont présents M. le Maire
 Henri Loranger et M. M. les conseillers
 J Achille Fottumelle Chs Ed montplaisir
 Arthur Arcand formant quorum sans la
 présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé

Le conseiller gâtique Brière arrive cinq minutes
après l'ouverture de l'assemblée et prend son
siège Le conseiller Arthur Vaillancourt arrive 10 minutes après
~~Propose par le conseiller~~ l'ouverture de l'assemblée
et prend son siège

Propose par le conseiller J. Achille Sottinville
secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Et résolu

Que les comptes suivants soient payés

Marcel Arcand pour entretien d'hiver de la route St-Malo	30.00	»
Alfred Brière pour entretien ^{de la} route des bûches	13.25	payé »
Paul Fosteh pour entretien des routes du estean et cordons ^{de} mois de mars	36.05	payé »
Conseil du comte pour repartition et unite sanitaire	132.87	»

Propose par le conseiller Ch. Ed. Montplaisir
secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Et résolu

Qu'il soit fait une demande pour ~~recevoir~~ la
commission municipale pour avoir la permission
de renouveler ~~nos~~ tous les billets de la
l'argent emprunter adopté

Propose par le conseiller J. Achille Sottinville
secondé par le conseiller Ch. Ed. Montplaisir
Et résolu

Que le sec. trésorier J. L. Rocheleau soit nommé pour
passer avec le maire ou un conseiller pour collecter
la licence des chiens de notre municipalité adopté

Propose par le conseiller J. Achille Sottinville
secondé par le conseiller Ch. Ed. Sabranche
Et résolu

Que la demande de Joseph Vaillancourt pour entrer au
rôle d'évaluation à son nom la propriété appartenant
autrefois ~~à~~ Ch. Sabranche soit prise en considération
adopté

J. Henri Laranger Maire
J. L. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 assemblée générale du conseil municipale de Ste Marthe
 du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions
 mardi le 5 mai 1942 à sept heures du soir à
 à quel sont présent M. le maire Henri Foranger
 et M. M. les conseillers J. Achille Gattinville
 Ehs Ed Montplaisir G. Brière
 Oscar Montplaisir et Arthur Vallance et
 formant quorum sous la présence du maire
 le procès verbal de la dernière assemblée est
 lu et approuvé

Le conseiller Arthur Arcand arrive cinq minutes après
 l'ouverture de l'assemblée et prend son siège

Proposé par le conseiller G. Brière
 et secondé par le conseiller Arthur Arcand
 et résolu que les comptes suivants soient payés

Roger Jean Morin pour entretien ouvrage
 à la côte route 3^{ème} rang St Marthe 7 hrs a 25 3.50

Paul Fortch pour entretien des routes
 3^{ème} rangs 33 heures a 35 11.55

Alfred Briere pour entretien du cordon biver
 St Mala

Luce Turpin	20	
Ernest Turpin	20	-
Toussaint Turpin	70	+ ←
Origène Montplaisir	40	✓
Arthur Morin	40	
Elyse Beaumier	1.50	
Joseph Turcotte	80	-
Dominique Montplaisir	1.20	
Lucien Turcotte	1.20	✓
H. M. St. Cyr	10.80	17.80 ✓

Proposé par le conseiller J. Achille Gattinville
 secondé par le conseiller Ehs. Ed Montplaisir
 et résolu

Que pour faire suite la requête demandant de
 maintenir la fin par certains samedis de notre
 municipalité soit pris en considération adopté

Proposé par le conseiller J. Achille Sottinville
 Secondé par le conseiller Oscar Montplaisir
 Et résolu

Que le rapport de l'audition ^(des comptes de notre municipalité)
 pour l'année 1944 soit accepté et qu'il soit payé \$ 25,000 ^{adopté}

Henri Foranger Maire

J. L. Rocheleau Sec. - tris

Province de Québec
 Municipalité Ste. Marthe du cap Madeline
 L'Assemblée générale du conseil municipale de
 Ste. Marthe du cap de la Madeline tenu mardi
 le 2 juin 1942 au lieu ordinaire des sessions
 à sept heures du soir à laquelle sont présents
~~Mr. M.~~ ~~Mr.~~ ~~Mr.~~ le maire Henri Foranger
 et Mr. M. les conseillers Chs. Ed. Montplaisir
 J. Achille Sottinville Arthur Arcand
 formant quorum sous la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée est lu
 et approuvé

Le conseiller Arthur Vaillancourt arrive cinq
 dix minutes après l'ouverture de l'assemblée
 et prend son siège

Proposé par le conseiller J. Achille Sottinville
 Secondé par le conseiller Chs. Ed. Montplaisir
 et résolu

Que les comptes de
 Alfred Briere pour avoir réparé la clôture
 de la route des chépes 62 piquets à dix cents
 et 4.00 d'ouvrage total soit 10.20 ^{adopté}

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Secondé par le conseiller J. Achille Sottinville
 Et résolu

Que la petite maison d'été de ~~Chs. Ed. Montplaisir~~
 au nom de C. E. Sabranche soit transférée au nom de
 Joseph Vaillancourt ou que ayant une lettre de
 C. E. Sabranche que cette propriété
 appartient à Joseph Vaillancourt ^{qui est au rôle d'imposition} adopté

proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 secondé par le conseiller Arthur Arcand
 Et résolu

Que le compte de bus Tempin pour avoir averti les
 gens pour arranger leur chemin soit payé 1.50
 adopté

proposé par le conseiller J. Achille Sottinville
 secondé par le conseiller J. Chs. Ed. Sottinville
 Et résolu

Que le maire est autorisé a acheté des piquets
 pour réparer la clôture de la route St Mala adopté

Proposé par le conseiller Arthur Arcand
 secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Et résolu

Que le Maire et le secrétaire-trésorier est
 autorisés de notifier les gences des propriétaires
 ou gardien de chiens de notre municipalité qui
 et de leur donner huit jours d'avis et après ce
 délai celui qui ne se conformera a la loi de les
 mettre ~~en~~ ^{faire payer} ~~commande~~ et de cinq piastre d'amande
~~ou de faire abattre et de les mettre en collection~~
 par un avocat adopté

proposé par le conseiller Chs. Ed. Montplaisir
 secondé par le conseiller J. Achille Sottinville
 Que ~~un~~ le petit rouleau de broche qui appartient
 a la municipalité soit vendu a Emile Vaillancourt
 au prix de quatre ^{vingt} ~~cinquante~~ cents adopté
 Proposé par le conseiller J. Achille Sottinville
 secondé par le conseiller Arthur Arcand

Et résolu que la terre a bois No 99 appartenant
 a Arthur Boulard autrefois et qui appartient a la
 municipalité soit ~~vendu~~ ^{soit} ~~actuellement~~ ^{soit}
 vendu a Wilfrid Morin au prix de \$ 35.00 ^{et que}
~~le maire et le secrétaire~~ ^{et que} ~~garantir les frais de vente et les taxes~~
~~le maire est autorisé a passer le contrat et ce~~
 argent comptant adopté et que le maire et le sec-
 trés est autorisé a passer le contrat et l'argent comptant adopté

Henri Lorange Maire
 J. de Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

municipalité ~~de~~ ~~St~~ ~~Marthe~~ ~~du~~ ~~cap~~ ~~Madeline~~

Assemblée générale du conseil municipale de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue le 7 juillet
 1942 au lieu ordinaire des assemblées à sept heures du soir
 à laquelle sont présents M. le maire Henri Larange
 et M. M. les conseillers Oscar Montplaisir
 Jachille Lottinville Ehs Ed. Montplaisir Georges
 Briere formant quorum sans la présence du maire
 de procès verbal de la dernière assemblée et l'ont approuvé

Proposé par Jachille Lottinville
 Secondé par Oscar Montplaisir
 et résolu

Que les comptes suivants soient payés
 Origène Montplaisir pour ouvrage et avoir fait
 fourni 25 piquets à 10 cents 6,25 - ✓

Chenise Denise Briere

A Maria Toupin Dne Louis Toupin 74,80 - ✓

Jachille Lottinville pour un voyage
 à St Martin et sur le rang du fleuve
 pour collecter avoir mené le maire et le
 Sec. Trés pour collecter les licences de
 des chiens 1,50 ✓

Henri Larange Maire

J. L. Rochébeau, Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap Madeleine tenue mardi le 4 août
 1942 au lieu ~~et~~ ~~lieu~~ ordinaire des assemblées
 à sept heures du soir à laquelle sont présents
 M. le maire Henri Larange et
~~et~~ M. M. les conseillers Jachille Lottinville
 Ehs Ed. Montplaisir l'assemblée n'a pas eu lieu faute de quorum

Henri Larange Maire

J. L. Rochébeau Sec. Trés.

Comme de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine
 assemblée générale du conseil municipale de Ste Marthe du
 cap Madeleine tenue le 14 septembre 1942 à la salle

publique de notre municipalité à sept heures du soir
 à laquelle sont présents M. le Maire Henri Laranger
 et M. M. les conseillers Oscar Montplaisir, Jacques Fattinville,
 Gaspard Brière formant quorum sous la présidence du maire
 le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

le conseiller Arthur Arcand arrive cinq minutes après l'ouverture
 de l'assemblée et prend son siège

Proposé par le conseiller Oscar Montplaisir

secondé par le conseiller Gaspard Brière

Et résolu que les comptes suivants soient payés

Alfred Brière pour avoir arrangé le chemin
 du cordon St-Malo de

H. M. H. Cyr

4.50 ✓

Lucien Turcotte

1.00 ✓

Dominique Montplaisir

45

Joseph Turcotte

30 ✓

Jean-Marie Belere

15 payé

Prime Montplaisir

20

Origène Montplaisir

20

Henri Turpin

55 + ✓

Luce et Ernest Turpin

20 = 7.55 payé

Entretien des indigents publique

depuis le mois octobre au 31 mars 1942 47.17 ✓ adopté

Proposé par le conseiller Jacques Fattinville

secondé par le conseiller Oscar Montplaisir

Et résolu

de répondre que la liq. a la société de la Bible Catholique de la

Bible pour fournir de l'évangile aux soldats

que la liq. du curé de la paroisse Ste

Ste Madeleine et de Ste Marthe ont décidé de

envoyer des évangiles à tous nos soldats catholiques

de leur paroisse et nous constatons avoir fait notre

part adopté

Proposé par le conseiller Gaspard Brière

secondé par le conseiller Arthur Arcand

Et résolu

que en réponse à la plainte de M. Le Morissette

pour maintenir l'ordre dans la municipalité

Que le maire est autorisé à s'informer en
conséquence et d'agir comme bon lui semblera
adopté

Proposé par le conseiller Oscar Monfflair
Seconde par le conseiller Zéphire Brière

Et résolu

Que la ~~demande~~^{requête} des cultivateurs de Ste. Marthe de la Madeleine
demandant de s'adresser au conseil de la cité du cap Madeleine
pour avoir droit de vendre ~~sur~~ leurs terres
par les rues dans la cité Cité St. Cap de la Madeleine
soit prise en considération

adopté

Proposé par le conseiller Achille Pettinville
Seconde par le conseiller Arthur Arcand

Et résolu

Que l'inspecteur de voirie ^{du rang St. Malo} est autorisé à faire le
sursis ~~de la~~ et coupe les branches le long de la petite
route à l'est du cordon St. Malo adopté

~~Proposé par le conseiller~~
~~Seconde par le conseiller~~

~~Et résolu~~
~~Que~~

Henri Louange Maire

J. Le Rochelleau Sec. St.
Tres

Prononcee de l'ordre
 Municipalite Ste Marthe du cap de la
 Madeleine Assemblée generale du conseil
 municipale de Ste Marthe du cap de la
 Madeleine tenue le 6 octobre 1942
 au lieu et heure ordinaire des
 assemblees a laque sont present M. le
 Maire Henri Lorange et M. M. les
 conseillers J. Achille Lottinville
 Les Ed. M. ont plaisir Oscar M. ont plaisir
 formant quorum sous la presence du
 Maire le conseiller Arthur Creand
 arrive cinq minutes apres l'ouverture de
 l'assemblee et prend son siege
 le proces verbal de la derniere
 Assemblée est lu et approuve.

Propose par le conseiller J. Achille

Seconde par le conseiller Oscar Montplaisir
 Et resolu

Que vu que Arthur Vaillancourt a ete plus que
 trois mois sans assister aux assemblees du conseil
 il est propose par le conseiller J. Achille Lottinville
 et seconde par le conseiller Oscar Montplaisir
 Et resolu que Arthur Vaillancourt soit nomme
 de nouveau conseiller pour finir son terme
 adopte

Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Seconde par le conseiller Arthur Creand
 Et resolu

Que la revision du role d'evaluation
 soit homologuer et que dressé par les
 estimateurs adopte

Propose par le conseiller J. Achille Lottinville
 et seconde par le conseiller Oscar Montplaisir
 Et resolu

Que les comptes suivants soient payes
 Alfred Briere pour ~~son~~ ouvrage a la route
 de Grand Prairie 300 francs
 et aussi pour les ^{travaux} estimateurs et le
 secretaire cinq francs chaque 20,00 francs
 paye chaque ^{annee} ~~trimestre~~ ^{trimestre} ~~trimestre~~ ^{trimestre} ~~trimestre~~ ^{trimestre}
 et des rentes biennales 1496 francs
 adopte

Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller Oscar Montplaisir
Et résolu

Que ~~le~~ vu que l'inspecteur de voirie
Prime Montplaisir est intéressé au court ~~de~~
à ~~au~~ St. Pierre et que ce court d'eau a besoin
d'entretien que Luc Toupin inspecteur de voirie
de son arrondissement soit autorisé de faire faire
l'entretien si s'est possible et de notifier tous les
intéressés et de suivre le procès verbal adopté

66 du dit cour
dean St Pierre

~~Propose par le conseiller~~
~~Seconde par le conseiller~~
Et résolu que

Le conseiller Arthur Vaillancourt
donne avis de motion qu'à l'assemblée du
conseil municipale ^{++ du 19 octobre} qu'il soit soumis un règlement
pour l'imposition des taxes pour l'année fiscale adopte

++
du 19 octobre
prochain

Vu que Wilfrid Morin n'a pas passé de contrat pour l'achat
de la terre ~~no 559~~ appartenant à Arthur Paulard autrefois
et aujourd'hui qui appartient à notre municipalité
Il est proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller J. Achille Sottinville

++ la dite terre
no 559

Et résolu que la résolution passe pour la vendre
à ~~M. Wilfrid Morin~~ au endate du 12 juin 1942
soit annulé adopté

Henri Franquin Maire
J. L. Rocheleau Sec. et res.

Provance de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap My Adelaïde
Assemblée spéciale du conseil municipale de Ste Marthe du cap
My Adelaïde tenue le 19 octobre 1942 au lieu et heure ordinaires
des assemblées à laquelle sont présent M. le maire Henri Franquin
et M. M. les conseillers J. Achille Sottinville
Chs Ed Montplaisir et Arthur
Vaillancourt y ayant pourvu sous
présence de maire
Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Règlement concernant le rôle de perception de même que la taxe qui doit être imposée pour l'année fiscale.

Pour subvenir au besoin de l'année fiscale qui une taxe générale de 35 cents par cent piastres soit imposé sur tous les biens de fonds de cette municipalité.

Proposé par le conseiller J. Achille Lottinville
 Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Et résolu unanimement

Que le règlement ci-haut inscrit soit adopté
 le dit règlement porte le N^o 13

Le cour d'eau Toupin étant entièrement sous l'autorité de notre municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Il est proposé par le conseiller J. Achille Lottinville
 Seconde par le conseiller Chs Ed Montplaisir

Et résolu unanimement

Que l'acte d'accord du cour d'eau Toupin soit approuvé ~~mais~~ ^{mais} que la subvention présentement accordé n'engage en rien la responsabilité qui concerne toutes réclamations en dommages ou toute autre réclamation auquel pourraient donner lieu les travaux de drainage et d'entretien du cour d'eau Toupin. adopté unanimement

Henri Lorange Maire
 J. B. Archéan Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale des conseillers municipaux de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue le
 1^{er} décembre 1942 au lieu ordinaire des assemblées
 à sept heures du soir à laquelle sont présents
 M. le Maire Henri Lorange et M. M. les
 conseillers J. Achille Lottinville, Chs Ed Montplaisir
 Oscar Montplaisir, Arthur Vaillancourt
 formant quorum
 Le procès verbal de la dernière assemblée est lu
 et approuvé

Propose par le conseiller Arthur Arcand
que les comptes sur Toupin

Arthur Arcand arrive dix minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège

Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
secondé par le conseiller Oscar Montplaisir
que le conseil soit ajourné au 15 décembre 1942
au lieu et heure ordinaire des assemblées

Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
secondé par le conseiller J. Achille Lottinville que
les comptes de Luc Toupin pour ouvrage et matériaux
fournis à la route St-Mald 300

Luc Toupin pour avoir été surveillant du
Cour d'eau St Pierre

- Ernie 150
- Origène Montplaisir 150
- Louis Lorranger 75
- Octave Beaumier 200
- Yves Carier 225 = 8.00

Pour enregistrement de l'acte d'accord
du cour d'eau Toupin 30

Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
secondé par le conseiller J. Achille Lottinville
Et résolu

que le conseil soit ajourné au 15 décembre 1942
au lieu et heures ordinaire des assemblées
adopté

Henri Lorranger Maire
J. Le Rochelleau Sec. Trés

1942

Province de Québec
Municipalité Ste-Marthe du cap de la
Madeleine tenue au lieu ordinaire
assemblée générale du conseil municipal de
Ste-Marthe du cap de la Madeleine tenue le
du premier décembre 1942 tenue le 15 décembre
1942 au lieu et heure ordinaire des
assemblées. à lequel sont présents
M. le maire et
et MM. les conseillers Arthur,
Arcand, Jotique, Dierre et Oscar Montplaisir
L'assemblée n'a pas eu lieu faute de quorum

1943

Province de Quebec

Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée régulière du conseil municipal
de Ste Marthe du cap de la Madeleine
tenue le ~~5 décembre 1942~~ 4 janvier 1943

a sept heures du soir au lieu ordinaire
des assemblées a laquelle sont present
M. le maire Henri Laranger et
M. M. les conseillers Arthur Vaillancourt
Ed. Montplaisir Arthur Arcand

J. Achille Lettynille Sec. Montplaisir et
~~notaire Diere formans quorum~~ sous la
presence du maire

Le conseiller notaire Diere arrive dix minutes
apres l'ouverture de l'assemblée et prend son
siège. Le Procès verbal de la dernière assemblée est lu
et approuvé

Proposé par le conseiller J. Achille Lettynille
que les comptes suivants soient payés
Alfred Diere pour avoir ouvert la route
du fleuve a St Malo et l'avoir balisé
16 heures 1 homme et un cheval a 50 cents
de l'heure et 5 heures pour 1 homme
a 35 cents. - \$ 9.75 pour

Jérôme Montplaisir pour avoir entretenu de la petite route
rang St Malo du mois de decembre 1941 au mois de decembre
1942 \$ 7.50 soit 25 cents et 35 heures un homme a
35 cents et trois heures 1 homme et deux chevaux

Paul Harich pour entretien de la route \$ 22.00
du coteau pour le mois de novembre 11.55

Alfred Diere dans le Cordon
St Malo au compte de

- H.M. St Cyr 1.55 ✓
 - Lucien Turcotte 1.55 ✓
 - Dominique Montplaisir .85
 - Joseph Turcotte .75 ✓
 - Toursaint Turpin 1.30 ✓
 - Securite provinciale 1.30 ✓
 - pour avoir transferer 1.30 ✓
 - Stenly Magier a Quebec 21.06 ✓
- Secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt adopté
Proposé par le conseiller J. Achille Lettynille

A seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Que la route de St malo soit rendu a
 Marcel Arcand pour son entretien de l'hiver et
 se au prix de 50.00 depuis cette date a la fin de
 l'hiver c'est-a-dire les chemins de neige et
 ouvrir le chemin a la voiture d'ete et qu'il
 en soit ~~pas~~ fournie un caution adopte
 propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
 seconde par le conseiller Jacques Briere
 que le compte pour deniers soit paye pour
 depuis le 1 avril 1942 au 1 septembre 1942 75.82 Adopte

J. Henri Lorange Maire
 J. L. Rocheleau Sec. Tres.

Province de Quebec
 Municipalite de Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblee d'electeurs de la municipalite de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine et dans le but de
 de la mise en nomination du maire et de trois
 conseillers municipaux

Je soussigné J. L. Rocheleau Sec. Tres. et
 president d'election du maire et de trois conseillers
 municipaux pour la ~~municipalite~~ municipalite de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine

En consequence je me suis rendu le ~~de~~ deuxieme
 mercredi de janvier c'est-a-dire le 13 janvier 1948
 a dix heures du matin a la salle publique de
 notre municipalite a dix heures du matin lieu
 ordinaire des assemblees du conseil

Je certifie que j'ai mis en nomination les noms des
 personnes presentes par écrit par au moins deux electeurs
 presents conformement aux articles ~~et~~ ~~et~~ 258
 et suivant du code municipale de Quebec
 Corporation municipale de Ste de Ste Marthe du
 cap de la Madeleine

Nous soussignés - Arthur Vaillancourt
 cultivateur et Arthur Arcand
 cultivateur electeurs municipaux
 de la municipalite susdite presentant

Le nom de Henri Laranger Cultiva-
 teur de Ste. Marthe de Cap. de la
 Madeleine, pour qu'il soit mis
 en nomination comme maire
 de la corporation municipale
 de Ste. Marthe du Cap. de la Madeleine
 pour le prochain terme

Ste. Marthe Cap. de la Madeleine
 13 Janvier 1943

Arthur Vallancourx Cultivateur
 Arthur Arand Cultivateur

Admis

Municipalite Ste. Marthe
 Cap. de la Madeleine
 Quebec

Ste. Marthe

Nous soussignés Henri Laranger
 Cultivateur et Arthur Arand
 Cultivateur electeur municipaux
 de la municipalite susdite presen-
 tans le nom de Wilfray Dumas
 Journalier de Ste. Marthe de Cap.
 de la Madeleine pour qu'il
 soit mis en nomination comme
 conseiller de la municipalite de
 Ste. Marthe de Cap. de la Madeleine
 pour le prochain terme Ste.
 Marthe de Cap. de la Madeleine

13 Janvier 1943

Henri Laranger Cultivateur
 Arthur Arand Cultivateur

Admis

Municipalite Ste. Marthe
 Cap. de la Madeleine
 Quebec

Ste. Marthe

Corporation Municipal, Municipal
 de Ste. Marthe

Nous soussignés Henri Laranger
 Cultivateur et Arthur Vallancourx
 Arand Cultivateur electeur municipaux

de la municipalite surdite presen-
 tant le nom de Charles Monard
 Montplaisir cultivateur ste. marthe
 du Cap de la madeline pour
 qu'il soit mis en nomination
 comme conseiller de la
 municipalite ste. marthe du
 cap de la madeline pour
 le prochain terme
 Ste marthe du cap de la
 Madeline 13 Janvier 1943

Henri Larange Cultivateur
 Arthur Meand Cultivateur
 Admis

Carparation municipal de la
 municipalite ste. marthe ^{cultivateur}
 nous sans sign^{Charles Monard Montplaisir}
 cultivateur, et Arthur ^{Vaillancourt}
 electeur municipal de la municipa-
 liti surdite ici presents presentant
 le nom de Henri Larange
 de ste. marthe de cap de la Madeline
 pour qu'il soit mis en nomination
 comme conseiller de la carparation
 de la paroisse Ste marthe du
 cap de la madeline pour le
 prochain terme
 Ste. marthe du Cap de la Madeline
 13 Janvier 1943

~~Charles Montplaisir Cultivateur~~
 Arthur Cho Ed Montplaisir Cultivateur
 Arthur Vaillancourt Cultivateur
 Admis

Chs Ed Montplaisir ^{cultivateur} retire sa proposition pour le
 conseiller Francis Lamoignon ^{journalier} et
 Henri Larange ^{cultivateur} retire sa proposition pour le conseiller
 et Arthur ^{second cultivateur} ^{journalier} admis

Henri Larange Maire

Corporation de la municipalité
 Ste Marthe Cap de la Madeleine
 nous soussignés Oscar Montplaisir
 Cultivateur et Lucien Priere Journalier
 électeurs municipaux de la municipa-
 lité susdite, ici présents, présentons
 le nom de Armand Dumas ^{Journalier} de
 Ste Marthe du Cap de la Madeleine
 pour qu'il soit mis en nomination
 comme conseiller de la Corporation
 de la paroisse Ste Marthe du
 Cap de la Madeleine pour le
 prochain terme.

Ste Marthe Cap de la Madeleine
 13 Janvier 1943

Oscar Montplaisir Cultivateur
 Lucien Priere Journalier
 Admis

Corporation de la municipalité
 Ste Marthe du Cap de la Madeleine
 nous soussignés + Lucien Priere
 Journalier et Oscar Montplaisir
 Cultivateur électeurs municipaux de
 la municipalité (Ste Marthe du Cap
 de la Madeleine) susdite ici présents
 présentons le nom de Zélie Priere
 Journalier de Ste Marthe du Cap de
 la Madeleine pour qu'il soit mis
 en nomination comme conseiller
 de la Corporation municipale de
 Ste Marthe du Cap de la Madeleine
 pour le prochain terme.

Ste Marthe du Cap de la Madeleine
 13 Janvier 1943

Lucien Priere Journalier
 Oscar Montplaisir Cultivateur
 Admis

A midi ~~sur~~ comme il y a que le nombre
 de candidats voulus mis sur les rangs pour les dites
 Charges de maire et de conseillers
 je proclame les ~~susdits~~ candidats

Henri Leranger ^{cultivateur} élu ^{maire} pour le prochain terme
 Ehs, Ed Montplaisir ^{cultivateur} élu ^{conseiller}
 Armand Lunnas ^{journalier} élu ^{conseiller}
 Zotique Bière ^{journalier} élu ^{conseiller}
 * tous pour le prochain terme
 En foi de quoi j'ai signé ce 13^e jour de
 Janvier 1943
 J. L. Rocheleau Président d'élection

Henri Leranger Maire
 J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Provincial de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipale de Ste-Marthe du
 cap de la Madeleine tenue mardi le 2^e Janvier 1943
 à sept heures du soir au lieu ordinaire des
 assemblées à laquelle sont présents MM. le maire
 Henri Leranger et MM. les conseillers Ehs, Ed. Montplaisir
 Arthur Vaillancourt et Zotique Bière formant
 quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de dernière assemblée est lu et approuvé.
 Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 secondé par le conseiller Ehs. Ed. Montplaisir
 Que les comptes suivants soient payés
 Paul Fortch pour entretien ^{des routes} ~~en~~ ^à ~~cordons~~ ^{St Martin} ~~30.35~~
 pour le mois de Janvier 35.35¹¹
 pour le mois de cordons St Martin 12.95¹¹ 48.30

adopté

Proposé par le conseiller Ehs. Ed. Montplaisir
 secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Et résolu

Que le conseil autorise le secrétaire à répondre
 à la cité des Trois-Rivières appropos du compte de de
 Madeleine Sedue que nous ne croyons pas être
 obligé de payer à la cité des Trois-Rivières car nous
 n'avons pas fait aucune demande ni fait donner aucune
 permission ni aucune demande ne nous a été faite pour
 l'hospitalisation de cette demoiselle Sedue, adopté

Henri Leranger Maire
 J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Quebec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipale de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue le 2
mars 1943 au lieu et heure ordinaire des assemblées
à laquelle sont présent M. le maire Henri Boranger
et M. M. les conseillers J. Achille Lettenville
Armand Dumas Arthur Vallencourt
Etos Stormant gussum sous la présence
du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Vallencourt
Secrétaire par le conseiller Armand Dumas
Et résolu

Que les comptes suivants soient payés
Gouvernement de la Province pour Madeline Pélus
dans les écoles de réforme année 1941 60.280

~~et que le montant du compte soit~~
Conseil du comité pour pour

- Unité Sautaire pour un an 56.81
- Répartition générale du 11 Février 1943 75.76
- Timbre sur chèque 83
- Paul Furtch pour entretien des routes du côté
St Martin pour le mois de Février 24.50
- Pour entretien du cordon St Martin pour le
le mois Février 17.85
- Engine Lettenville pour avoir donné le dîner
à cinq personnes pour distribution des
carnets de retournement au rang # 1145 2.50

Adopté

Proposé par le conseiller J. Achille Lettenville
Secrétaire par le conseiller Armand Dumas
Et résolu

Que le conseil de notre municipalité donne
vingt cinq piastres \$ 25.00 à la société canadienne
de la Croix Rouge pour venir en aide au
Saldats Canadien

Henri Boranger Maire
J. L. Duchéneau Sec. Tres.

Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
 assemblee speciale du conseil municipale de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine
 approprie de la terre de Pierre Montplaisir ~~et~~
 tenue lundi le 15 mars 1943 au lieu et heures
 ordinaire des assemblees a laquelle sont present
 M. le maire Henri Foranger et M. M. les
 conseillers J. Achille Fortinville Arthur Vaillancourt
 Arthur Arcand Chs. Ed. Montplaisir et Armand Thomas
 formant quorum sans la presence du maire
 Le proces verbal de la derniere assemblee est lu
 et approuve
 Propose par le conseiller J. Achille Fortinville
 seconde par le conseiller Arthur Arcand
 Et resolu unanimement
 Que le maire et le secretaire-tresorier
~~desdites municipalites~~ aient autorises a passer un
 contrat de vente avec Pierre Montplaisir et son
 epouse Marie Bernadette Sedue pour la terre
 qui a ete vendue au conseil au comte ~~Montplaisir~~
 n° 72 ~~sur~~ ~~le~~ ~~compte~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~ville~~ ~~de~~ ~~Ste~~ ~~Marthe~~ ~~du~~ ~~cap~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~madeleine~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~province~~ ~~de~~ ~~Quebec~~
~~Ste Marthe du cap de la Madeleine~~ du montant
 de \$ 4,37.64 avec interet en plus, ~~et~~ pour toutes
 depenses causes etc, jusqu'a la date de
~~le~~ du contrat de vente adopte a l'unanimites
 "L'avis special de la tenue de la presente
 session speciale a ete signifie a M. le conseiller
 gotique Pierre Arcand"

Henri Foranger Maire
 J. Le Becheau Sec Tres

Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
 assemblee generale du conseil municipale de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue lundi
 mardi le six 6 avril 1943 au lieu et heure
 ordinaire des assemblees a laquelle sont
 present M. le maire Henri Foranger
 et M. M. les conseillers J. Achille Fortinville Arthur Arcand

gotique Briere et Arthur Vaillancourt
formant quorum sous la presence du maire
Le proces verbal de la dernière assemblee est lu
et approuvé

Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller J. Achille Sottinville
Et résolu

Que le montant de \$11.00 soit envoyer au
Secrétaire du comté pour payer les deux ventes
et enregistrements pour les deux immeuble
adjudgés a notre municipalite et 1941 adopté
Propose par le conseiller Arthur Briere
Seconde par le conseiller J. Achille Sottinville
Et résolu

Que une demande soit faite a la commission
municipale de Quebec pour avoir la permission de
renouveler tous les bulletins de l'argent
emprunté par notre municipalite adopté
Propose par le conseiller J. Achille Sottinville
Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
Et résolu

Que au cas ou la commission scolaire de notre
municipalite fendrais les moyens pour retirer des
taxes que le notre secrétaire lui produise le
montant des taxes municipale lect pour être
retirer en même temps des siennes adopté
Propose par le conseiller gotique Briere
Seconde par le conseiller J. Achille Sottinville
Et résolu

Que les comptes suivant soient payés
Bureau du Precepteur des revenue pour fond
de Batise et des jurés pour l'année commençant
le 1^{er} juillet 1942 # 1200

Paul Fortch pour entretien des routes
3^{ime} et 4^{ime} rangs pour le mois de mars 107 hrs a 35 ct 37.45

107 Paul Fortch pour entretien du cordon St. Martin 59 hrs a 35 ct 20.65

Entretien des indigent assistance
publique de avril a septembre 1942) # 141.20
adopté

58.10
9

Province de Quebec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de
 Sainte Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi
 le 4 Mai 1943 au lieu et heure ordinaire des assemblées
 à laquelle sont présent M. le maire Henri Bergeron
 et M. M^{rs} conseillers rotigue Briere Armand Dumas
 J. Achille Letourville Arthur Valleneau
 et Arthur Arcand et M. Ed. Montplaisir
 formant la totalité des membres du
 conseil Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé
 Proposé par le conseiller Armand Dumas
 Secondé par le conseiller J. Achille Letourville
 Et résolu

Que les comptes suivants soient payés
 Alfred Briere pour entretien du cordon
 St. Mala de l'hiver 1942 = 1943

Buc. Toupin	.95	
Albert Charteau	1.18	
Toussaint Toupin	1.67	+ 67 /
Prime Montplaisir	.95	✓
Origene Montplaisir	.95	
Jean-Marie Leclerc	.95	
Arthur Morin	.95	
Egée Beaumier	3.80	
Joseph Turcotte	1.90	
Dominique Montplaisir	2.85	
Lucien Turcotte	2.85	
H. M. St-Cyr	25.65	= 44.65 ^M
S. O. Rivier pour licences de chiens	6.77 ^N	
Paul Fortch pour entretien des routes St St-Martin au cours du mois d'avril	28.65	
pour entretien du cordon St Martin au cours du mois d'avril	6.65	= 27.30
Marcel Arcand pour entretien de la route du Fleuve au cours de l'hiver 1942 = 1943	50.00 ^N	
Alfred Briere pour entretien d'hiver dernière de la route des Grandes Prairies	12.00 ^N	

Dammy Brodley pour ouverture de la route depuis la route au chafo de pintures au rang 2^e mile V 10.00 payé

Joseph Loranger pour entretien des routes St-Martin au comdu mois d'avril dernier V 4.00 payé
adopté

~~Propose par le conseiller Georges Buisson
secondé par le conseiller Armand Thomas
Et résolu que~~

~~Que la lettre envoyée par le directeur Trissier a Antoine Toupin Larangeau venant de Yves Laganière pour son mauvais état de son chemin soit~~

Proposé par le conseiller Arthur Vallancourt
secondé par le conseiller Chs: Ed Montplaisir
Et résolu

Que le compte de (60.28) pour médicine fédée venant de Gouvernement de la Province pour ~~celle de l'année~~ année 1941 soit produit a Taneride Fedye son père pour en retirer le montant adopté

Proposé par le conseiller J. Achille Gattinville
secondé par le conseiller Armand Thomas
Et résolu

Que le maire est autorisé a faire faire les réparation pour entretien de la route des grandes Prairies au meilleure marché possible et aussi réparé le pont si c'est nécessaire
adopté unanimement

Henri Loranger Maire
J. Achille Gattinville Sec. Trés.

Prouvée de Dubre

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipale de Ste

Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le premier jour
de juin 1943 au lieu et heures ordinaire des assemblées a

laquel sont présent M. le maire Henri Bourque et
M.M. les conseillers J Achille Sottinville

Arthur Arcand Arthur Vaillancourt

fermant l'ordonnance sous la présence de M. le maire
le procès verbal de la dernière assemblée est lu et
approuvé

Proposé par le conseiller J Achille Sottinville

Seconde par le conseiller Arthur Arcand

Et résolu

Que les comptes suivants soient payés

Marguerite Faigle pour école de réforme
du premier et du premier d'avril 1941 ~~1941~~
au 11 avril 1942. 830 20

Honoraires Sottinville pour ouvrage fait dans la
Route de Grandes Prairies 250 00 adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt

Seconde par le conseiller Arthur Arcand

Et résolu

Que le Secrétaire - Trésorier (est autorisé a
M. le maire pour faire retirer la licence des chiens
de l'année courante adopte)

Proposé par le conseiller J Achille Sottinville

Seconde par le conseiller Arthur Arcand

Et résolu

Que les terrains de qui ont été vendus pour les
taxes appartenant antérieurement a Arthur Boulard et M. le maire

et de M. le maire et qui appartiennent a notre
municipalité soit mis a l'enchère et que

avec les taxes de la terre M. le maire que la première offre ne soit pas de 50.00
et le terrain M. le maire que la première offre ne soit pas de 100.00 et ce le premier

a la première séance régulière du conseil
du mois de juillet prochain adopte

et que un avis approprié soit fait au

meubleliste adopte et les terrains seront vendus argent comptant

Henri Bourque M. le maire

J. le Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 assemblée générale du conseil municipale de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le 7
 juillet 1943 au lieu et heure ordinaire des assemblées
 à laquelle sont présents M. le Maire

Henri Loranger et M.M. les conseillers Jachille Lottinelle
 Chs. Ed. Montplaisir et Gédéon Briere
 formant quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu
 et approuvé

~~Proposé par le conseiller~~

Le conseiller Arthur Arcand arrive dix minutes
 après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège

Proposé par le conseiller Gédéon Briere
 secondé par le conseiller Chs. Ed. Montplaisir

Et résolu que les comptes suivants soient payés

Alfred Briere pour avoir arrangé le chemin de
 Toussaint Toupin le 5 mai 1943 au montant de \$2.50
 et aussi le chemin de Eugène Montplaisir
 au montant de

Fonds de batisse et des jurés pour année au
 premier juillet 1943 = 44

adopté

Henri Loranger Maire

J. Le Rochelleau

Sec. Trés.

1.00 (Pro)
 12.00

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe de Ste Marthe du cap de la
 Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipale de Ste Marthe du
 cap de la Madeleine tenue ^(après un vote d'urgence) vendredi soir le 30 juillet 1943
 au lieu et heure ordinaire des assemblées à

à laquelle sont présents M. le Maire Henri Loranger
 et M.M. les conseillers Jachille Lottinelle
 Armand Dumas Arthur Arcand
 Chs. Ed. Montplaisir Arthur Vallancourt
 formant quorum sous la présence du
 Maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est

Lu et approuvé

Proposé par le conseiller J. Achille Sottinville
secondé par le conseiller Chs. Ed. Montplaisir
Et résolu que

le conseil après avoir pris connaissance d'une
demande des intéressés pour avoir une pelle
mécanique pour le creusage du canal au
Toupin au département du drainage
Hotel du Gouvernement Quebec
approuve la demande des intéressés ~~à l'excep-~~ ^{adapte}
~~tion d'une pelle à main~~

Proposé par le conseiller Armand Pumas
secondé par le conseiller J. Achille Sottinville
Et résolu que l'acte d'accord du canal d'eau Toupin qui a
été approuvé par le conseil soit changé c'est-à-dire
~~qu'il~~ qu'il soit fait avec une pelle mécanique
au lieu de la pelle à main et la pelle à cheval

Henri Tranger Maire

J. B. Rocheleau Sec. Trés

Province de Quebec
Municipalité St. Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil municipal de St. Marthe

St. Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le
17 août 1943 au lieu et heure ordinaire des
assemblées à laquelle sont présents M. le maire
Henri Tranger et M. M. les conseillers J. Achille Sottinville
Armand Pumas Jotique Briere Chs. Ed. Montplaisir
Arthur Arcand et Arthur Vallencourt
formant la totalité des membres du conseil
Le procès de la dernière assemblée lu et
approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Arcand
secondé par le conseiller Jotique Briere

Et résolu que

le secrétaire trésorier est autorisé à demander
un délai de un mois à monsieur Ulrique Jean
du ministère de l'Agriculture

Hotel du Gouvernement Quebec pour effectuer
les préparatifs nécessaires au travail du creusage du canal
~~à l'aide des machines~~ ^{adapte}

insuffisamment

Riviere des ronniers adopte

Henry Lorranger Maire
 J. Lechebeau Sec. Tres
 Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap Madeleine
 Assemblée generale du conseil municipal de
 Sainte Marthe du cap de la Madeleine
 tenue mardi le 7 septembre 1943 au lieu et
 heure ordinaire de assemblies a laquelle sont
 present M. le maire Henry Lorranger et
 M. M. les conseillers J achille Sottinville
 Arthur Arcand Lhs Ed Montplaisir
 formant quorum sous la presence du presence
 du maire, le proces verbal de la derniere assemblee
 et approuve

Le conseiller Lhs Ed. Montplaisir
 donne avis de motion que a l'assemblee reguier
 de octobre qu'il soit soumis un reglement
 pour l'implentation de taxe pour l'anné fiscal
 adopte

Henry Lorranger Maire
 J. Lechebeau Sec.
 Tres

Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée speciale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue samedi
 le deux octobre 1943 au lieu et heure ordinaire
 des assemblies appropos de l'acte d'accord de la
 Riviere des ronniers et aussi faire une demande de un
 octroye pour entretenir le village Ste Marthe du cap de la Madeleine
 a laquelle sont present M. le maire Henry Lorranger
 et M. M. les conseillers J achille Sottinville
 Armand Purnas Arthur Arcand et
 Jozeph Biere formant quorum sous la
 presence du maire le sec tres ayant notifiés tous par
 cept les membres du conseil
 Le proces verbal de la derniere assemblee est
 lu et approuve

du mois

du chemin
de l'avenue

Le com d'eau rivière des Barmier m'ont pas verbalisé

attendu que le dit com d'eau engagent des travaux d'entretien et réparation

attendu que la majorité des intéressés ont opté pour un acte d'accord

attendu neuf des dix intéressés ont signé un acte d'accord

attendu que l'avis public déclarant que le dit acte d'accord sera présenter pour homologation au conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine à l'assemblée spéciale du 2 octobre courant a été donné

attendu que ledit avis ^{public} a été donné en donnant lecture à la porte de l'Eglise paroissiale à l'issue du service divin du matin et affiché au bureau du secrétaire-trésorier à la salle publique de Ste Marthe du cap de la Madeleine et aussi que par le même avis public l'avis de l'assemblée spéciale du 2 octobre fut convoquer

attendu que j'ai signifié mes. même à Monsieur

Frédéric Demas à son domicile en date du 22 septembre ~~1943~~ courant vers les cinq heures de l'après midi le deuxième interieur au dit com d'eau, l'avertissant que le dit acte d'accord sera présenter pour homologation à l'assemblée spéciale du 2 octobre 1943 au lieu ordinaire des assemblées à sept heures du soir et l'invitant à être présent pour l'étudier

Attendu que lecture du dit acte d'accord signé par neuf intéressés a été fait aux membres du conseil

Proposé par le conseiller G. Brière

Secundi par le conseiller J. Achille Pettinville

Et résolu

Que l'acte d'accord de la Rivière, des Barmiers est homologuer après avoir donné avis public et signifié. d'après la loi Monsieur Frédéric Demas le seul intéressé qui n'a pas signé le dit acte d'accord de la Rivière des Barmiers adopté

D'après une demande a notre conseil municipale par
 par des intéressés citoyens de Ste marthe du cap de la
 Madeleine pour l'entretien du chemin d'hiver du village
 Ste marthe ~~au cap de la~~ jusqu'au cimetière ^{qui} praticable à la
 machine automobile au cours de cet hiver ~~pas~~ a été fait et
 que plusieurs de ces gens travaillent ~~aux~~ industries
 de guerre et ont besoin de bon chemin
 pour voyager à l'avrangement, et aussi que ce chemin
 est en utilité publique pour aller au cimetière
 Propose par le conseiller J. Achille Lottinville
 Seconde par le conseiller ~~g~~ gotique Bière
 Et résolu

Un que ce chemin plus haut mentionné appartient
 aux propriétaires des terrains et non pas municipal
 que une demande pour un octroi soit faite au
 Ministre de la Voie et des Travaux publics
 pour leur venir en aide pour l'entretien de ce chemin
 qui est d'une longueur de environ un mille adopté
 Propose par le conseiller gotique Bière
 Seconde par le conseiller armand Dumas
 Et résolu

Que le secrétaire-trésorier est autorisé a notifié
 l'ingénieur de voirie pour faire creuser la fosse de la
 route St-malo le bout qui n'a pas été creusé le printemps
 dernier et de s'entendre avec le voisin Arthur Arcand
 adopté

Henri Lorange Maire

J. B. Rocheleau Sec.

Trés

Procès verbal
 Municipalité Ste marthe du cap de la Madeleine
 assemblée générale du conseil municipal de Ste marthe du cap de la
 Madeleine tenue mardi le 5 octobre 1943
 au lieu et heure ordinaire des assemblées à laquelle
 sont présent M. le maire Henri Lorange et Messieurs les
 conseillers armand Dumas gotique Bière
 Arthur Arcand Arthur Vallancourt Lefebvre et Montplaisir
 J. Achille Lottinville formant la totalité
 des membres du conseil
 Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé

Reglement concernant le role de perception
de meme que la taxe qui doit etre imposé
pour l'annee fiscale
Pour subvenir au besoin de l'annee fiscale.

qu'une taxe generale de 35 cents par cent fractions
soit imposé sur tous les biens et fonds de cette
municipalite

Propose par ^{le conseiller} Arthur Vaillancourt

Seconde par le conseiller J. Achille Lottinville

Et resolu unaniment

Que le reglement ci haut mentionné soit
inscrit et soit adopte

Le dit reglement faite le m^e 13

Propose par le conseiller Armand Dumas

Seconde par le conseiller Zotique Briere

Et resolu

Que une diminution de 25.00 soit faite sur l'évaluation

du role d'évaluation de Chs. Ed. Montplaisir adopte

Propose par le conseiller Arthur Arcand

Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt

Et resolu

Que le role d'évaluation soit homologuer apres avoir

diminuer de # 25.00 pour adopte

Propose par le conseiller Zotique Briere

Seconde par le conseiller Arthur Arcand

Et resolu

Que la terre a bois app. qui appartient a notre municipalite

M^e 589 soit que le maire et le secretaire tresorier
est autorisés a rendre signe un contra de vente

avec Victor Paul au prix de quarante piastres adopte

(Tartch)

Propose par le conseiller J. Achille Lottinville

Seconde par le conseiller Chs. Ed. Montplaisir

Et resolu

Que le terrain M^e # 45 appartenant au def. qui
appartient a notre municipalite que le maire et le
secretaire tresorier est autorise a passer un contra

de vente avec Victor Paul au montant de

soixante et quinze piastres \$75.00 adopte

Proposé par le conseiller ~~gotique~~ Brière
secondé par le conseiller Armand Dumas
Et résolu

Que les comptes suivants soient payés
les estimateurs Arcade Toupin Marcelline Montplaisir
Octave Lottinville ~~et J. L. Rocheleau~~ Sec. Trés
trés. ~~et~~ ~~soixante~~ ~~trois~~ ~~fiatres~~ et soixante et quinze cents
chaque \$ 3.75 ^{par} et aussi ~~charter~~ ^{part paye}
pour le charrier Hammin-Gille Lottinville \$ 4.00 ^{page}
et aussi ^{le} Alfred Brière pour avoir embrancher la
route des Grandes Prairies ^{2.25} et aussi pour avoir
arranger le chemin de arthur Vallancourt \$ 75 = 3.25
adopté

Propose par le conseiller Chs Ed Montplaisir
secondé par le conseiller arthur Arcand
Et résolu

Que le planche de la salle publique soit
lavé et que le conseiller J. Achille Lottinville soit
et autorise a faire installer la lumiere a la salle
publique adopté

~~Henri Branger~~ Maire
J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Quebec
Municipalité, Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le
2 novembre 1943 au lieu et heure ordinaire
des sessions ~~assembleis~~ ^{assembleis} a sept heures du soir à ~~l'age~~
lequel sont present M. le maire Henri Branger
et M. M. les conseillers J. Achille Lottinville
Chs. Ed. Montplaisir et Arthur Vallancourt
fermant qu'on ne ~~soit~~ ^{soit} la presence du maire
le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Proposé par le conseiller Chs. Ed. Montplaisir
secondé par le conseiller Arthur Vallancourt
et résolu

Que le compte de l'assistance publique pour
indigent de \$ 286.80 soit accepté adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Secondé par le conseiller J. Achille Fotherville que l'affaire
 du département du ^{Hotel du Gouvernement} ~~Arainages~~
 de Québec pour le creusage du ^{chemin} ~~cour d'eau~~
 soit acceptée adoptée

voir minutes
 de l'agriculture

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Secondé par le conseiller J. Achille Fotherville
 Et résolu que
 le montant de 13.75\$ soit payé à
 la Shawmigan payé par l'entre la
 lumière à la salle publique et aussi
 35.00 a. Alfred. Offrement electricien pour
 installation de trois lumières et inspection est
 adoptée

Proposé par le conseiller J. Achille Fotherville
 Secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Et résolu que
 les routes de notre municipalité soit mises en vente
 (a l'assemblée régulière du mois de décembre 1943
 et le conseil se réserve le droit de les vendre faire
 entretenir a l'heure si il le juge approprié
 et aussi que le rôle de perception soit homologué adoptée

Arthur Vaillancourt
 J. Le Becheur Sec. Trés

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi

7 décembre 1943 au lieu et heure ordinaire des
 assemblées à l'aguel sont présent MM les
 conseillers J. Achille Fotherville

Chs Ed Montplaisir Armand Dumas Jotique Drière
 Arthur Arcand et Arthur Vaillancourt
 formant quorum vu que le maire est absent

Proposé par J. Achille Fotherville
 Secondé par Chs Ed Montplaisir

Et résolu que
 Arthur Vaillancourt soit nommé
 président de l'assemblée adoptée
 Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé

1943

Attendu que après avoir collecté par certaines personnes des propriétaires de Ste Marthe du cap de la Madeleine le montant de \$95.00 pour l'entretien du chemin ~~Trans-Canada~~ situé entre les ~~limites des terrains~~ du cap de la Madeleine limite ~~est~~ nord-est et le terrain du cimetière au Haute Marthe du cap de la Madeleine attendu que ces propriétaires après avoir payé \$5000) a la corporation du cap de la Cité du cap de la Madeleine pour l'entretien de ce chemin plus haut mentionné pour faire la saison d'hiver et c'est-à-dire les chemins de neige 1943-1944 et qu'il ont en main 45.00

Proposé par le conseiller J. Achille Lottinville
 Seconde par le conseiller Armand Fumas

Et résolu que
 Le montant de \$45.00 soit mis en banque au nom de la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine en attendant d'autre besoin futur pour cette partie de chemin et remis a demande a J. Achille Lottinville au a son ordre adopté

Proposé par le conseiller J. Achille Lottinville
 Seconde par le conseiller Chs Ed Montplaisir

Et résolu que
 La route du fleuve qui conduit a Ste Made soit vendue pour son entretien d'hiver et aussi ouvrir les chemins a la voiture d'été au prix de \$5000 a Marcel Arcand adopté

Proposé par le conseiller J. Achille Lottinville
 Seconde par le conseiller Zéphire Briere

Et résolu que pour
 les route du coté s'is-à-dire du rang Ste Martin que le maire est autorisé à les faire entretenir comme bon lui semblera et que l'inspecteur de voirie fasse entretenir la route des Grand-Prairies a l'heure au prix de 40 cents de l'heure ~~ou~~ meilleur marché possible adopté

Henri Lorange Maire
 J. L. Pichet Sec - Trés.

1944

Province de Québec
Municipalité Ste Martine du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal de Ste Martine
du cap de la Madeleine tenue Mardi le 4 janvier 1944
au lieu et heure ordinaire des assemblées à laquelle
sont présents M. le maire Henri Loranger et
M. M. les conseillers J. Achille Lottinville
Arthur Vaillancourt Armand Dumas et
Arthur Arcand formant quorum sous la présence
du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et
approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Secondé par le conseiller J. Achille Lottinville
Et résolu

Que la route du coteau c'est-à-dire du rang
Ste Martin soient vendus pour son entretien d'hiver
c'est-à-dire les chemins de neige et auverne les
chemins à la usiture d'été à M. Ferdinand Bonette
au prix de cent piastres \$100.00 adopté
unanimement

Proposé par le conseiller J. Achille Lottinville
Secondé par le conseiller Armand Dumas

Et résolu que
Le montant de \$25.00 soit payé à M. Henri Loranger
pour 12 crochets

J. L. Rocheleau pour avoir fait la salle publique bloquer la
Bum et fait des vitres est \$3.00
et aussi 10.00 pour deux ans pour collection des chiens
pour 1942-1943

Et aussi cinq 5.00 à Henri Loranger pour ~~la~~ collection des chiens
présences de chiens adoptés

Proposé par le conseiller Armand Dumas

Et résolu que

Secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt

Et résolu que

Le secrétaire-trésorier est autorisé à payer la mon.
montant pour de l'électricité pour l'éclairage de la
salle publique adopté

Henri Loranger Maire
J. L. Rocheleau Sec. Trés.

La Province de Québec
~~Commune~~ Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine

Assemblée d'électeurs de la municipalité
Ste Marthe du cap de la Madeleine pour la
mise en nomination de trois conseillers
municipaux

Je soussigné J. L. Rocheleau Sec Trés et
Président d'élection de trois conseillers
municipaux pour la ~~municipalité~~ pour la
municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

En conséquence je me suis rendu à la salle
publique de notre municipalité ~~le mercredi~~
le 12^e jour de janvier c'est à dire le deuxième
mercredi de janvier 1944 à dix heures du
matin

Je certifie que j'ai mis en nomination
les noms des personnes présentés par écrit par
au moins deux électeurs présent ~~en~~
conformément aux articles 205 et suivants
du code municipal de Québec

Municipalité St Marthe Cap de la Madeleine
Sans sans de que

Henri Laranger Cultivateur
Albert Beaumeur Saraguste électeur
municipaux de la municipalité
St Marthe de la Madeleine
Présentant le nom d'Arthur Beaud
Cultivateur

de St Marthe Cap de la Madeleine
pour qu'il soit mis en nomination
comme conseiller de la municipalité
St Marthe Cap de la Madeleine
pour le prochain terme
St Marthe Cap de la Madeleine

12 Janv. 1944
Signe Henri Laranger Cultivateur
Albert Beaumeur Saraguste

Admis

Municipalité Ste Marthe Cap de la
Madeleine

Nous sous signé Arthur Valland
cultivateur et Arthur Grand
cultivateur électeurs municipaux
de la Municipalité sous dite
présentons le nom de Jérôme
Sattenville Journalier de Ste Marthe
Cap de la Madeleine pour
qu'il soit mis en nomination
comme conseiller de la municipa-
lité de Ste Marthe du Cap de
la Madeleine pour le prochain
terme

Ste Marthe du Cap de la Madeleine
17 Janvier 1944
Signé Arthur Valland cultivateur
Arthur Grand cultivateur

~~Admis
Municipalité Ste Marthe Cap de
la Madeleine
Nous sous signé Arthur Grand cultivateur
Albert Beaumier Garageiste électeur
municipaux de la Municipalité
Ste Marthe Cap de la Madeleine
pour qu'il soit mis en nomi-
nation pour le prochain terme
de la Municipalité Ste Marthe
Cap de la Madeleine
pour le pr~~

Municipalité Ste Marthe Cap de la Madeleine
Nous sous signé Arthur Grand cultivateur
et Albert Beaumier Garageiste électeur muni-
cipaux de la Municipalité sous dite
présentons le nom de Arthur Valland
cultivateur Ste Marthe Cap de la Madeleine
pour qu'il soit mis en nomination
comme conseiller de la Municipalité de
Ste Marthe Cap de la Madeleine
pour le prochain terme

Ste Marthe Cap de la Madeleine
 12 Janvier 1944,
 Segne Arthur Armand cultivateur
 Albert Beaunier serragiste
 Absent -

a midi comme il y a que le nombre de
 candidats voulus sur les rangs pour les dites
 Charges de conseillers Je proclame les
 sus. dits candidats. Plus conseillers
 En fais de quoi j'ai signé ce douzieme jour de
 janvier 1944

J. L. Rochelleau ~~Président~~
 Président
 d'élection

Henri Laranger Maire

J. L. Rochelleau Sec. Trés.

Prouvance de Dubeel
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipale de
 Sainte-Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le
 premier Février 1944 au lieu et heure ordinaires des
 assemblées à laquelle sont présent M. le Maire
 Henri Laranger et M. M. Les conseillers
 Achille Lottinville Arthur Vaillancourt
 Arthur Armand Armand Pumas
 Chs. Ed. Montplaisir Jotique Briere
 formant la totalité des membres du conseil
 Proposé par le conseiller J. Achille Lottinville
 Secondé par le conseiller Chs. Ed. Montplaisir
 Et résolu

Que d'après l'évaluation faite par les estimateurs pour
 dommages cause par au vaches de Albert Courteau
 de #²⁵⁰⁰ que le conseil paye a Albert Courteau le
 montant de \$18.75 qui est les trois quard de
 l'évaluation Le conseiller Arthur Armand est contre
 Arthur Vaillancourt est pour la proposition
 le conseiller Armand Pumas est contre et le
 conseiller et Jotique Briere sont contres
 jusqu'à pour le moment en attendant le

rapport des vétérinaire et le maire lui aussi ~~est~~
attend le rapport du vétérinaire et ^{alors} la résolution
est suspendue jusqu'à la prochaine séance
Proposé par le conseiller Arthur Arcand
secondé par le conseiller zotique Briere

Et résolu

Que la demande de Wolfred Morin pour faire attacher
ou renfermer les chiens de Henri Héroux que le
secrétaire soit autorisé à notifier ce dernier de bien vouloir
attacher ou renfermer ses chiens car des plaintes sont venues que
ses chiens sont dangereux pour le monde à pied. adopté

Arthur Vaillan *président*
J. L. Ruben *secrétaire*

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipale de
Ste Marthe du Cap de la Madeleine tenue
mardi le 7 mars 1944 au lieu et heure ordinaire
des assemblées à laquelle sont présent M^r et
m les conseillers Arthur Vaillancourt Armand Dumas
Arthur Arcand Zotique Briere formant quorum
Le ~~un~~ ^{conseiller} maire est absent
le conseiller Arthur Arcand propose que
le conseiller Arthur Vaillancourt soit
nommé président de l'assemblée
zotique Briere seconde cette proposition
adopté

Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Arcand
secondé par Armand Dumas

Et résolu

Que le compte de Jérôme Montplaisir pour
entretien de la petite dans le bas du rang
St Michel pour le 9 décembre 1943 à 15
décembre 1943 soit payé \$ 9.40 adopté
Proposé par le conseiller zotique Dumas
secondé par le conseiller Armand Dumas

Et Résolu que
la résolution passé appropos du dommage des
vaches de Albert Chabreau soit remis a un
autre seance vu que plusieurs membres du
conseil sont absent adopté
Propose par le conseiller Armand Dumas
secondé par le conseiller gôgque Briere

Et résolu
Que Alfred Briere Emile Vallancourt
et Prince Montflair soit nommé inspecteur
de voirie et Hermidas Lottinville
Lille Tarpin ~~par~~ Origène Montflair
inspecteurs agraire et ce chaeun pour leur arrondissement
arrondissement et aussi que ^{gôgque Vallancourt} ~~Armand Dumas~~
Octave Lottinville et Marcell Montflair
soit nommé estimateur pour le prochain
terme adopté.

Henri Loranger Maire
J. Le Rocheban Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipale de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le 4
+ avril 1944 au lieu et heure ordinaire des assemblées à
l'aguel sont présent M. le maire Henri Loranger
et M. M. les conseillers L. Ed Montflair
J. Achille Lottinville gôgque Briere Arthur Vallancourt
Arthur Azeaud et Armand Dumas formant la
totalité des membres du conseil

Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Proposé par le conseiller J. Achille Lottinville
secondé par le conseiller gôgque Briere

Et Résolu que
Que les comptes suivants soient payés
Engene Lottinville pour le loyer de sa maison
pour enregistrement des ~~votes~~ comets de rattachement
(# 200

Marcel Arcand pour entretien de la coiffe
 d'hiver du rang St m'alo 50,00
 et aussi un heure d'ouvrage deux hommes et un
 2^e 3 pour avoir arranger la chemise le report de la cheffine
 Copération des comté de Champlain 100 = 5100
 pour repartition générale du 15 mars 1144 6819
 " " re Pont Bardeau 50.38
 Vente sanitaire - - - - - 56.81
 # 175.38

Arthur Beaumier pour deux voyages
 a St m'alo pour avoir a avoir mené les hommes pour
 enrégimentés des cornets de retournement #2.00
 Gouvernement de la province pour entretien aux
 écoles de réforme re Madeline Sedue 23.56
 pour depuis le 1^{er} janvier 1943 au 27 mars adopté
 Profesi par Charles Edouard Montplaisir
 Seconde par Armand Dumas
 Et résolu
 Que le rapport de l'auditeur Fortunat Beaumier
 soit accepté et qu'il soit payé #27.50 adopté
 Profesi par J. Achille Latourville
 Et décide par le conseiller Arthur Vallancourt
 Et Résolu

Que l'argent emprunter par billets de par
 notre municipalité soit de a l'avenir le ~~est~~
 depuis le 10 mai 1944 a 3% au lieu de 4% adopté
 Profesi par le conseiller Armand Dumas
 Seconde par le conseiller J. Achille Latourville
 Et résolu que
 une demande soit faite au ministre des affaires
 municipales de Québec pour avoir le permis de
~~reprendre~~ ~~notre~~ argent emprunter par
 billets au montant de 5700.00 a 3% adopté

Proposé par le conseiller gotique Briere
 Secondé par le conseiller Chs. Ed. Montplaisir
 Résolu que
 la fausse porte qui est au haut de la salle publique soit
 vendue à Arthur Arcand au prix de \$3.00 adopté ✓
~~Proposé par le conseiller gotique Briere~~
~~Secondé par le conseiller~~

~~Et résolu que~~
 Proposé par le conseiller Arthur Vallancourt
 que la réclamation pour dommage causé par
 Albert Baustean pour ses roches soit annulée
 Proposé par le conseiller Chs. Ed. Montplaisir que
 Albert Baustean soit payé pour dommage causé
 à ses roches de \$18.75
 les conseillers Armand Thomas et Arthur Arcand
 vote contre gotique Briere vote contre
 et Arthur Vallancourt vote ^{contre}
 vote pour donc la résolution "est faite approuvée" par la
 majorité des membres du conseil

Henri Lorange Maire
 J. L. Rochelleau
 Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du Cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipale de
 Ste. Marthe du Cap de la Madeleine tenue mardi le 2 mai
 1944. au lieu et heure ordinaire des assemblées à 8 heures
 sont présents M. Le Maire Henri Lorange et M. M.
 les conseillers gotique Briere J. Achille Sottinville
 Chs Ed. Montplaisir Arthur Vallancourt
 Armand Thomas formant quorum sous la
 présence du Maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé
 Proposé par le conseiller J. Achille Sottinville
 Secondé par le conseiller gotique Briere
 Résolu
 que les comptes de l'année sont payés

Admission Publique moins le compte de
Yvonne Blanchard ~~de~~ 2745 et qui
route par \$ 260,10 ✓

Alfred Briere inspecteur
Pour entretien de la route des grandes Prairies
hiver dernier \$ 9.00

Pour avoir charoyer de sable et réparé le pont
de la route des grandes Prairies \$ 240 ^{11.42 page}

Proposé par le conseiller gotique Briere
second par le conseiller Armand Dumas
Et résolu

Que ^{des} cabinets d'aisance soit construit par
Courade Vaillancourt pour et sur ~~notre~~ salle publique
le terrain de notre salle publique de
4 pieds carré de 7 pieds dans le plus bas en avant
et 6 en arrière et quatre bon poteaux en aussi
bois emboîtable et couvert en papier et bien
fait solide et une fosse de trois pieds
de profondeur ~~adopté~~ au prix de \$ 3000 ^{crédité}
Proposé par le ~~cous~~ conseiller gotique Briere
second par le conseiller Chs. Ed. Muntplaisir
Et résolu que

La ~~taxe~~ licence des chiens soit
diminuée de cinquante cents pour l'année
~~c'est-à-dire~~ et le numéro de licence compris
c'est-à-dire qu'il soit de 50 cents
C'est pour le sexe masculin et diminuée de
deux piastre le numéro de licence compris pour
le sexe féminin c'est-à-dire ~~100~~

Qui il soient de 100 pour l'année après
Proposé par le conseiller Armand Dumas
second par le conseiller Arthur Vaillancourt
Et résolu que

le conseil soit assemblée samedi
soir le 6 mai 1944 en lieu et heure
ordinaire des assemblées adopte

J. Henri Lorange Maire
J. Le. Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée par ajournement ^{d'une assemblée générale}
^{du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine}
 du 2 mai courant tenue samedi le 6 mai 1944
 au lieu et heure ordinaire des assemblées à laquelle
 à l'agie sont présent Messieurs les conseillers Jachille Sottunville
 Arthur Arcand Armand Dumas Arthur Vaillancourt
 Les Ed Montplaisir et Jotique Briere
 sous la présidence de ~~son~~ son honneur le Maire
 Henri Branger

Attendu que le chemin de front du rang St Malo
 est dans un très mauvais état, et presque
 incurable

Attendu qu'il est urgent de Graveler le chemin
 en question, sur un parcours d'environ deux milles, soit
 à compter de la propriété de Daniel Briere, partant le
 No 455 du Cadastre de notre municipalité, jusqu'au limites
 de la Paroisse Champlain, vers l'Est;

Attendu que la Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 est dans un état financier plutôt précaire;

Il est proposé par le conseiller Armand Dumas
 Secondé par le conseiller Arthur Arcand
 Et résolu à l'unanimité

Le conseil de la dite municipalité

s'adresse au Gouvernement de la Province de Québec
 Ministère de la Voirie, afin d'obtenir de ce dernier que les
 travaux d'inondage et de nivelage du chemin en question,
 ainsi que de l'achat et du charroyage de la gravel, soient
 faits au frais de ce dernier;

L'étendage de la gravel devant être fait aux frais de la
 Municipalité, et qu'une copie de la présente Résolution soit
 adressée à l'Honorable Ministre de la Voirie de la
 Province de Québec adoptée unaniment
 Proposé par le conseiller J. Achille Sottunville
 Secondé par le conseiller Armand Dumas
 Et résolu

Que la requête des propriétaires est du rang
 St Malo demandant à la municipalité de
 s'adresser au Gouvernement de la Province de Québec
 pour le gravelage du chemin de front c'est-à-dire
 le rang St Malo à partir de la terre de Daniel Briere

M. 455 a aller au limite de Champlain vers l'ouest
 ainsi que la requête les rendant responsables
 le terrain ménaire ^{a titre gratuit} pour l'élargissement et l'étendue de la
 Gravel et aussi se tenant responsable de toutes les
 l'accident qui peuvent survenir a qui que ce soit
 et pour quelque cause que ce soit dans l'exécution des
 travaux en question adopté
 Proposé par le conseiller J. Achille Pettinville
 Seconde par le conseiller Chs. Ed. Montplaisir

titre gratuit
 conjointement
 et solidairement

Et résolu

Que le compte de J. C. Sawyer Notaire soit accepté pour
 consultation legal 4.00 adopté

Henri Loranger Maire
 J. Le. Rochelleau Sec. tris.

Province de Quebec
 municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 assemblée generale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le 6
 Juin 1944 au lieu et heure ordinaire des assemblées
 du conseil à l'aguel sont présent M. le maire
 Henri Loranger et M. M. les conseillers
 J. Achille Pettinville Arthur Villancourt J. B. Priere
 Armand Dumas formant quorum sous la presence
 du maire

Le proces verbal de la dernière assemblée est lu et
 approuvé.

Propose par le conseiller Arthur Villancourt
 Seconde par le conseiller Armand Priere
 Et résolu

Que les comptes suivants soient payés
 Alfred Priere pour entretien du cordon du
 chemin rang St Mala pour hiver dernier

MM. St Cyr	17.55
M. Lucien Turcotte	1.95
Dominique Montplaisir	1.95
Joseph Turcotte	1.30
Elyear Beaumier	2.60
Art marin	1.65

avec

	Jean Marie Leclere	.65	
	Prime Montplaisir	.65	-
	Origine Montplaisir	.65	
	Gille Toupin	1.14	Payé
suiv.	Hippolyte Cauteau	.82	
	Ernest Toupin	.33	= \$ 30.24 ^W
	Ferdinand Benette	1.00	

pour entretien des routes
 d'hiver St Martin p 100.00 ^W)
 pour entretien du cadron
 St Martin adopté 20.50 ^W)

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Secondé par le conseiller Jotique Briere
 Et résolu

Que l'inspecteur de voirie Alfred Briere soit
 notifié de faire ou faire faire l'ouvrage et
 de acheter les matériaux nécessaires pour réparer
 le pont de la route des Grandes Prairies ~~à~~ Côté-a-d'ici
 le pont au nord des Chênes de puture Red Mill
 adopté

Henri Loranger Maire

Jlle Pachecoau Sec. et res.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée spéciale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue vendredi
 le trente juin 1944 au lieu ordinaire des sessions
 à sept heure du soir à laque sont présent
 M. le maire Henri Loranger
 et M. M. les conseillers J Achille Letterville
 Bernard Dymnas Chs-Ed Montplaisir et
 Jotique Briere formant quorum
 sous la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé
 Les conseillers Arthur Grand arrose
 dix minutes après l'ouverture de l'assemblée
 et prend son siège

Proposé par le conseiller Achille Fathumelle
Défendi par le conseiller Armand Dumas
Et Resolu

Que apres avoir recu de l'Honorable
Ministère de la voirie du Gouvernement Provincial que
un octroie de \$2,000.00 représentant 50% pour
l'amélioration de la frontière rang St Malo
nous a été accordé. Nous acceptons cette offre
Attendu que une requête des sous-signés nous est
présenté nous demandant d'accepter l'offre du
Ministère de la voirie

Que tous les sous-signés demandent au conseil
d'accepter l'offre du ministère de la voirie et
s'engageant eux conjointement et solidairement
envers la municipalité à payer l'autre
cinquante pour cent ^{50%} proportionnelle-
ment à leur évaluation mentionnée au rôle de
~~évaluation~~ de perception des taxes

En conséquence les sous-signés demandent au
Conseil d'accepter l'octroie du ministère de la
voirie et ils s'engagent conjointement et
solidairement envers le conseil ou la municipalité
ou son ordre de payer le cinquante pour cent
50% que le ministère de la voirie ne peut payer
et ce proportionnellement au montant de leur
évaluation respective indiquée au rôle de per-
ception de la municipalité

Attendu que dans le bas du rang St Malo
il y a une courbe de environ deux arpents
et demi ~~2 1/2~~

Une que cette partie de chemin appartiendra
notre conseil et considère comme route
le conseil s'engage pour a payer les 50% pour
cette partie de chemin adopte
et que J. Le Rocheleau soit nommé
conducteur des travaux et que ce dernier en
cas de l'obligation de s'absenter il nomme
un remplaçant adopté

J. Le Rocheleau Sec. Trés

J. Le Rocheleau Sec. Trés

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipalité de Ste Marthe du cap de la
Madeleine tenue mardi le 4 juillet 1944 au lieu et
heure ordinaire des ^{assemblées} ~~séances~~ du conseil à sept heures du
soir à laquelle sont présents M. le maire Henri -
Loranger et M. M. les conseillers J. Achille Lattinville
Arthur Armand Arthur Vaillancourt.

Ch. Ed. Montplaisir formant quorum sous la
présence du maire.

Le procès verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé
Proposé par le conseiller J. Achille Lattinville
secondé par le conseiller Arthur Armand
Et résolu

Que les conseils soit travaux du gravelage
du chemin du cordon rang St Michel soit soient
suspendu jusqu'à nouvelle ordre a et que ~~la~~ cette
~~conseil~~ assemblée du conseil ~~doit~~ soit ajournée a
samedi soir le 8 juillet 1944 a la salle publique
de notre municipalité a sept heures du soir adopté

Henri Loranger Maire
J. L. Rochetier Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée d'un gouvernement d'une assemblée des
4 juillet 1944 tenue samedi le 8 juillet 1944
au lieu et heure ordinaire des assemblées du conseil
à laquelle sont présents M. le maire Henri Loranger
et M. M. les conseillers Armand Dumais
Arthur Armand et Georges Gervais

formant quorum sous la présence du maire
Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

le conseiller Arthur Vaillancourt arrive dix minutes après
l'ouverture de l'assemblée et prend son siège
Le conseiller J. Achille Lattinville
arrive vingt minutes après l'ouverture

de l'assemblée et prend son siège
J. L. ^{Rocheleau} donne sa démission comme conducteur des
travaux du gravelage du rang St. Mala

Propose ~~par~~ ^{par} le conseiller Arthur Arcand
secondé par ^{Armand Dumas} Armand Dumas

Et résolu que
La démission de J. L. Rocheleau comme
conducteur des travaux du gravelage
du rang St. Mala et ~~qu'il offre de~~
~~2000.00 sans effet par le Gouvernement~~
ainsi que la réquête des contribuables demandant
le gravelage du rang de la frontière du rang
St-Mala soient annulés ~~adopté~~ et que l'offre
de 2000.00 ~~soit~~ offert par le Gouvernement ~~soit~~
soit suspendu jusqu'à nouvelle ordre adopté

Propose par le conseiller Arthur Arcand
secondé par le conseiller Armand Dumas

Et résolu que
Les comptes suivants soient payés
Alfred Briere pour avoir acheté du bois et pour aménagement
au front de la route des Grand-Prairie # 1097 ~~adopté~~

~~par~~ P. V. Ayette pour une plume fontaine Waterman 358 ✓
adopté

Propose par le conseiller ~~Arthur~~ Arthur Arcand
secondé par le conseiller Georges Briere

Et résolu que
L'inspecteur de voirie Alfred Briere soit autorisé à faire
ou faire faire la clôture de la petite route dans le bas
du rang St Mala ainsi que le fossé de la route
des Grandes Prairies pour l'entretien du fossé adopté

Honoré Lorange Maire
J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Procès de Quêbe
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil municipale
de Ste Marthe du Cap de la Madeleine tenue
le mardi le 18 juillet 1944 au lieu ordinaire
ordinaire des Assemblées du conseil

à laquelle sont présent M. le maire
 Henri Loranger et M. M. les conseillers
 Armand Dumas Arthur Breand
 J. Achille Sottinville et Arthur Vaillancourt
 formant quorum sous la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée est
 lu et approuvé

Le conseiller gotique Briere arrive cinq
 minutes après l'ouverture de l'assemblée et
 prend son siège

Proposé par le conseiller ~~gotique~~ J. Achille Sottinville
 Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt

Et résolu que ~~le~~ l'aitraie de \$ 2000.00 offert
 par ~~l'assemblée~~ notre municipalité pour le gravelage du
 rang St Malo soit refusé ~~par~~ la raison
 qu'il n'y a pas d'entendre ^{entre} ~~avec~~ les
 intéressés et la municipalité adopte

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Seconde par le conseiller Armand Dumas

Et résolu que
 l'acte d'accord de la vires des Carriers ^{qui a} ~~est~~
~~été homologué~~ ratifié et homologué ~~à l'assemblée~~

été homologué à l'assemblée du 2 octobre 1943 soit
 ratifié et homologué de nouveau à l'assemblée
 générale du 1^{er} août 1944 et que la
 Compagnie du Pacifique Canadien soit notifié
 adopte

Henri Loranger Maire
 J. L. Rochéau Secrétaire

Province de Québec
 Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine
 assemblée générale du conseil municipale de
 Ste. Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le
 1^{er} août, 1944 au lieu et heure ^{ordinaire} des assemblées
 à laquelle sont présent M. le maire
 Henri Loranger et M. M. les conseillers
 J. Arthur Vaillancourt Armand Dumas
 gotique Briere et J. Achille Sottinville
 formant quorum sous la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et

approuvé
~~Proposé~~

Proposé par le conseiller J Achille Fathinelle
Seconde par le conseiller Zotique Briere

Et résolu que
Après avoir notifié la compagnie du Canadien Pacifique
approuvé de l'acte d'accord de la rivière des Cormiers
~~par le~~ que à l'assemblée du ^{conseil} 1^{er} août 1944 que cet acte d'accord
doit être ratifié de nouveau et que aucun remplaçant
de la dite Compagnie ne soit rendu a notre conseil
pour visiter le plan et que le conseil les
oblige sur ^{ce} l'acte d'accord pour l'entretien
du creusage du passage d'eau la demande pour
pour l'égalité des terres des ~~impures~~
pour la traversée du chemin de fer et que
l'acte d'accord soit homologuer ~~telqu'elle~~
telqu'elle existe adaptée

Proposé par le conseiller Armand Pumas
Seconde par le conseiller Zotique Briere

Et résolu que
les comptes suivants soient payés
Alfred Briere pour avoir nettoyer le fossé
de la route des Grandes prairies 750
Pour avoir ébrancher la route des Grandes prairies

Conrade ~~Arthur~~ Vaillancourt pour avoir fait les
cabinets de la salle publique 300 ~~adpt~~ ^{275: 70.25}
et annuler l'échange du gouvernement pour ^{dépense} d'antillage ^{et} pour creusage de
cour d'Jean ~~est~~ ^{est} pour a quatre de l'heure soit accepti ^{et}
Henry Lorange Maire ^{payé par les intérêts}
J. L. Rochelleau ^{adpt}
Sec.:

Proposé par le conseiller Tres,

~~Seconde par le conseiller~~

Et résolu que

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipalité de Ste Marthe du
Cap de la Madeleine tenue mardi le 5 septembre 1944
au lieu et heure ordinaire des assemblées à laquelle sont

des assemblées à l'aguel sont présent M. le Maire
Henri Seranger et M. M. les conseillers J achille Lattimulle
Chos Ed Montplaisir et Arthur Vaillancourt formant quorum sans
la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé
Proposé par le conseiller le conseiller Arthur Arcand arrage 5 minutes après
l'ouverture de l'assemblée et prend son siège

Règlement concernant le rôle de perception de
même que la taxe qui doit être imposé pour l'année
fiscal, qui une taxe de 35 pourcent générale de
35-cente ~~part~~ ^{part} soit imposé soit imposé sur tous
les biens de fonds de cette municipalité

Proposé par le conseiller J achille Lattimulle
Seconde par le conseiller Chos Ed Montplaisir et résolu ~~unanimement~~
unanimement

Que le règlement ci-haut insert soit adopté
Le ^{dit} règlement porte le N° 13
les conseillers Armand Dumas et gotique Bière
arrive dix minutes après l'ouverture de l'assemblée et
prennent leur siège

Proposé par le conseiller J achille
Seconde par le conseiller Armand Dumas
Et résolu

Que le rôle d'évaluation soit homologuer
tel que fait par les estimateurs adopté
Proposé par le conseiller Arthur Arcand
Seconde par le conseiller J achille Lattimulle
Et résolu que les comptes suivants soient payés
Octave Lattimulle estimateur
Maricse Montplaisir
gotique Vaillancourt

J. le. Richelieu pour estimation 30.98 ✓ chaque
et aussi gotique Vaillancourt 27.00 pour avoir
conduit les estimateurs

Formule municipale pour 2 doz de feuilles de rôle
d'évaluation est 420 ✓
P. V. Aijotte pour 2 doz de feuilles de rôle d'évaluation
et taxe 312 ✓
Pour dépenses 87.60 ✓
adopté

Proposé par le conseiller Ehs. Ed. Montplaisir
 Secondé par le conseiller Arthur Arcand
 Et résolu que

Le conseil est ajourné à lundi soir le 9 octobre 1944
 au lieu et heure ordinaire des assemblées adopte

Henri Soranger Maire
 Jule Pichelan Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine
 assemblée par ajournement de l'assemblée générale de 1 octobre 1944
 tenue le lundi le 9 octobre 1944 au lieu et heure ordinaire des
 assemblées à laquelle sont présents* M. le maire Henri Soranger et
 M. M. les conseillers J. Achille Satherville Ehs. Ed. Montplaisir
 Armand Dumas et Arthur Vaillancourt formant quorum
 sous la présence du Maire le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Arthur Arcand arrive dix minutes après
 l'ouverture de l'assemblée et prend son siège

Proposé par le conseiller J. Achille Satherville
 secondé par le conseiller Ehs. Ed. Montplaisir

Et résolu que

Le maire est autorisé à acheter les matériaux pour réparer
 le pont de rang St-Malo de la rivière des cornières du
 rang St-Malo et de faire faire l'ouvrage et aussi
 de acheter les matériaux pour faire faire la clôture vis-à-vis
 la propriété de Joseph Annette au côté sud de la route du chemin
 Duran et de faire adopte

Proposé par le conseiller Armand Dumas
 secondé par le conseiller Arthur Arcand

Et résolu que

Le maire est autorisé à payer 35¢ de l'heure si il ne
 peut faire autrement ^{de pour l'entretien des cornières de rattachement} adopte

Proposé par le conseiller J. Achille Satherville
 secondé par le conseiller Ehs. Ed. Montplaisir

Et résolu que

La requête des gens du rang St-Martin soit pris en considération
 adopte

Sur proposition de M. J. Achille Lattinville
 appuyer par monsieur Arthur Vallencourt
 Il est résolu de demander au Ministre de l'a-
 griculture de la province de Québec de bien
 vouloir se charger au nom et au compte de la
 Corporation de la paroisse Ste marthe du cap de la
 Madeleine de l'exécution des travaux d'excavation
 a faire dans le cour d'eau d'empir suivant le
 projet ~~projet~~ préparé a cette fin par l'officier
 du Drainage, au prix de un dollar par
 heure de travail avec machine excavatrice ou
 compresseur dans les conditions mentionnées
 dans la lettre du sous-Ministre de
 l'agriculture ~~dans la lettre~~ en date du 28
 septembre 1944;

Il est également résolu que la Corporation
 de la paroisse de Ste marthe du cap de la Madeleine
 s'engage ~~au prix~~ a payer le prix sous mentionné a
 la requête du Ministre ou de ses proposés,
 et a prendre les mesures voulues pour que les
 travaux puissent s'effectuer sans retard ni
 interruption adopte

Henri Lorange Maire
 J. Le. Rochebeaux Sec. ~~res.~~

Province de Québec
 Municipalité Ste marthe du cap de la Madeleine
 assemblée générale du conseil municipale de Ste marthe du cap de la
 Madeleine tenue mardi le 7 novembre 1944 au lieu et heure
 ordinaire des assemblées a l'egre sont présent
 M. Le maire Henri Lorange et M. M.
 Les conseillers J. Achille Lattinville Arthur Vallencourt
 L'assemblée du conseil n'a pas eu lieu faute de quorum

Province de Quebec
Municipalite de Ste Marthe du cap de la
Madeleine...

Assemblée generale du conseil municipalite
Ste Marthe du cap madeleine tenue mardi le 5
decembre 1944 au lieu et heure ordinaire
des sessions a lequel sont present M le
Maire Henri Sranger et M. M. les con-
seillers Chs. Ed. Montplaisir, J. Achille Lettenville
gotique Briere arthur Dallrand et arthur Vaillancourt
formant quorum sous la presence du maire
Le proces verbal de la derniere assemblee est lu et
approuve

Propose par le conseiller J. Achille Lettenville
seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
Et resolu que
le montant de cinquante piastres c'est a dire
quarante cinq piastres venant de J. Achille Lettenville
et cinq piastres venant de Henri Sranger que le
secrtaire-trasorer est autorise a faire un cheque
de cinquante \$ au nom de la municipalite de
Ste Marthe du cap madeleine pour payer la cite du cap
Madeleine pour l'entretien du chemin route nationale depuis
la cite du cap de la madeleine jusqu'au Synetiere pour
son entretien d'hiver et cet argent venant des contribuables
faisant front au dit chemin adopte

Propose par le conseiller Art Vaillancourt
seconde par le conseiller J. Achille Lettenville
Et resolu que

les comptes suivant soit payes
Assistance Publique pour du 1 oct 1943 au 1 avril
1944 218.00

Joseph Lamin pour du bois ach. et au clous
achete pour le repare le font St malo 32.75 \$
J. Achille Lettenville pour 1 voyage a St martin
pour examiner la cloture de la route St martin
et 1 voyage a Red mill pour examiner le font 3.00 \$
Bernard Lettenville et Philippe Lettenville, exp.
heures chaque) a 50 cents de l'heure

Boisje

Pour enregistrement des carnets de rationnement

Louis Philippe Bramlette	2 jours a 35 cts de l'heure	6.30
Jean Paul Rocheleau	1 " " " " " "	3.15
Henri Loranger	1 " " " " " "	3.15
Sucille Taupier	1 " " " " " "	3.15
Rock Vaillancourt	1 " " " " " "	3.15
André Rivard	1 " " " " " "	3.15
et aussi un voyage		1.00
J. Le Rocheleau	2 jours	6.30
Engène Sattinville pour le loyer de la maison pour enregistrement des carnets de rationnement		2.00
Etienne Sattinville pour 30 piquets a 15 cts pour la petite route adoptée		4.50
Henri Loranger pour ^{les} frais de voyages pour enregistrement de carnets de rationnement adopte		6.30

Propose par le conseiller Arthur Arcand
 Seconde par le conseiller Chs. Ed. Montplaisir
 Et résolu que
 la demande de Walbruy Thomas pour refaire le pont des
 Grandes Prairies soit pris en considération pour information
 adoptée

Propose par le conseiller J. Achille Sattinville
 Seconde par le conseiller Chs. Ed. Montplaisir
 Et résolu que
 La route qui conduit a ~~St Mala~~ soit vendue a ~~coll~~
 Marcel Arcand pour son entretien d'hiver
 au prix de 5000
 et que le maire ~~est~~ autorisé a faire entretenir
 la route St Martin et des Grandes Prairies adoptée

Henri Loranger Maire
 J. Le Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap Madeline..
 Assemblée générale du conseil municipale de Ste Marthe du cap
 Madeline tenue mardi le 2 janvier 1945 au lieu et
 heure ordinaire des assemblées à laquelle sont présents
 M. le maire Henri Loranger et M. M. les conseillers
 Armand Thomas gérant Brière J. Achille Sattinville

et Arthur Arcand formant quorum sous la presence du
Maire

Le proces verbal de la derniere assemblee est lu et approuve

Propose par le conseiller Gouque Briere

Seconde par le conseiller Arthur Arcand

Et resolu

Que les route 3^{ieme} et 4^{ieme} rang St Martin soit soient
rendu pour son entretien d'hiver a M. Ferdinand Binette
au prix 125.00

et au lieu ^{montant de} 3.00 a Joseph Edmond
horonqer pour ^{entretien} des routes St Martin un voyage alpti

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée d'électeurs de la municipalité
~~Ste Marthe~~ Ste Marthe du cap de la Madeleine pour
la mise en nomination du maire et de
trois conseillers municipaux
Je soussigné J. B. Rochelleau Sec. Trés.
Président d'élection du maire et de trois
conseillers municipaux pour la municipalité
Ste Marthe du cap de la Madeleine

En conséquence je me suis rendu à la salle
publique de notre municipalité lieu ordinaire des
assemblées du conseil mercredi le 10 janvier 1945
à dix heures du matin c'est-à-dire le deuxième
mercredi de janvier 1945

Je certifie que j'ai mis en nomination
les noms des personnes présentés par écrit par au
moins deux électeurs présents conformément aux
articles 258 et ~~suivants~~ suivants du code
municipal de Québec.

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Nous soussignés Henri Loranger cultivateur et
Arthur Vaillancourt cultivateur, électeurs municipaux
de la municipalité sus-dite présentons le nom de
Arcade Tampin Cultivateur de Ste Marthe du cap de la
Madeleine pour qu'il soit mis en nomination
comme Maire de la municipalité de
Ste Marthe du cap de la Madeleine pour le prochain
terme

Ste Marthe du cap de la Madeleine 10 janvier 1945

admis Henri Loranger cultivateur
Arthur Vaillancourt cultivateur
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Nous soussignés Arthur Vaillancourt cultivateur
et Origène Montplaisir cultivateur, électeurs
municipaux de la municipalité sus-dite
présentons le nom de Vanatien Guilbault
cultivateur de Ste Marthe du cap de la Madeleine
pour qu'il soit mis en nomination comme
conseiller de la municipalité de Ste Marthe du
cap de la Madeleine pour le prochain terme

pour le prochain terme

Ste Marthe du cap de la Madeleine 10 janvier 1945

signés Arthur Vaillancourt cultivateur
Origène Montplaisir cultivateur
admis

Municipalité Ste Marthe Cap de la
Madeleine 10 janvier 1945.

non sous-signés Arthur ~~Clément~~ ^{Clement}

Opérateur sur tracteur

Henri Tatinville journalier, directeur
municipaux de la municipalité
sao-décé présentons le nom de
Albert Beaumier saragiste de Ste-
marthe Cap de la Madeleine pour
qu'il soit pris en nomination
comme maire de la municipalité
Ste-Marthe de cap de la Madeleine

Pour le prochain terme

Ste-Marthe cap de la Madeleine
10 janvier 1945

Signé Arthur Clément Opérateur
sur tracteur

+ Henri Tatinville journalier
Admis

Ste Marthe ^{du cap de la Madeleine} 10 janvier 1945

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Proposé par Oscar Montplaisir cultivateur
Secondé par Lucien Briere journalier

que M. Jotigne Briere journalier soit
nommé conseiller de cette municipalité
pour le prochain terme

Signés Oscar Montplaisir cultivateur
Lucien Briere journalier
admis

Ste Marthe du cap de la madeleine 18 janvier 1945

Municipalite Ste Marthe du cap de la madeleine
Propose par Lucien Briere journalier
Seconde par Oscar Montplaisir Cultivateur que
M Armand ~~Dumas~~ Journalier soit nomme
conseiller pour le prochain terme

Signe Lucien Briere journalier
Oscar Montplaisir Cultivateur
Admis

a midi comme il y a que le nombre
de candidas ~~et~~ voulus sur les rang pour la
charge des conseiller je proclame les susdits
candidas élus conseillers

et vu que il ya deux candidas mis ^{en nomination} sur les rangs
pour la charge de maire je declare l'election
au bulletin sur le ~~jour de~~ ~~la~~ ~~rotation~~ et
vu que Arcade Toupin donne sa demission
pour la charge de maire je proclame le
candidas Albert Beaumier ^{en nomination} Garagutier
elu maire de cette municipalite pour le
prochain terme

En foi de quoi j'ai signe ce 11^{eme} jour
de janvier 1945

J. L. Rocheleau
Président
d'élection

Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée generale du conseil municipale de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi
 le 6 Fevrier 1945 au lieu et heure ordinaire des
 assemblees du conseil a laquelle sont present
 M. le Maire Albert Beaumier et M.M. les
 conseillers Arthur Vaillancourt Gotique Briere
 Armand Jumas Arthur Arcand formant
 quorum sous la presence du Maire
 Le proces verbal de la derniere assemblee
 est lu et approuve.

Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Seconde par le conseiller Gotique Briere
 Et resolu que
 les comptes suivants soient payes
 Pour le court'eau riviere des Carriers
 Paye au Gouvernement de Quebec pour
 creusage de la riviere des Carriers avec
 une pelle Mecanique 295 heures a 1.00 \$ 295.00
 Et aussi pour une pelle Mecanique
 pour creusage au court'eau Tempin 62 heures
 a \$ 1.00 de l'heure 62.00
 adopte

Propose par le conseiller Armand Jumas
 Seconde par le conseiller Gotique Briere
 Et Resolu que
 une demande soit faite au deputé du comte
 de Champlain ^{Province de Quebec} pour que notre Chemin rang
 du Fleuve R.R. ^{inférieur} soit entretenu au frais du Gouvernement
 pour son entretien d'hiver adopte

En réponse a la demande de Wilby Jumas
 pour refaire le pont des Grandes Prateries sur la
 riviere des Carriers
 Et vu que nous allons avoir de l'aide de
 certaines personnes pour refaire ce pont
 Propose par ^{le conseiller} Gotique Briere
 Seconde par le conseiller Arthur Arcand
 Et resolu
 Que le conseil dépense environ cinq piastres pour

venir en aide pour refaire le pont du cordon
des Grandes Prairies sur la riviere des Carmiers, et
ce sans aucune obligation ni responsabilit e
quelconque pour l'avenir, et que le maire
est autoris e a s'entendre avec lui pour grand
faire cette ouvrage adopt e

Albert Beaumier Maire
J. L. Rochelleau Sec. G. J. Tres.

Province de Quebec
Municipalit e Ste Marthe du cap Madeline
Assembl e g n rale du conseil municipale de
Ste Marthe du cap de la Madeline tenue mardi le
le Mars 1948 au lieu et heure ordinaire des assembl es
du conseil   l'aguel sont present M. Le maire
Albert Beaumier et m. m. Les conseillers
Armand Dumas Jacques Lottinville
Samuel Dubault Gotique Briere
Arthur Vaillancourt formant quorum
sous la presence du Maire

Le proces verbal de la derniere assembl e
est lu et approuv e

Propos e par le conseiller Jacques Lottinville
Secund e par le conseiller Armand Dumas
Et r esolue que les comptes suivants soient pay s
Conseil du comte pour repartition g n rale 6276
sp ciale pont bordelais 2072
Unit e Sanitaire 5481
int 117

adopt e

141.66

Propos e par le conseiller Jacques Lottinville
Secund e par le conseiller Gotique Briere
Et r esolue que le rapport de l'auditeur
Fertnat Beaumier pour l'audition des
Comptes ann es 1944 et que le de qu'il
notre municipalit e soit accept e et que
soit pay e le montant de \$ 75 adopt e

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller Donatien Guilbault
Et résolu que l'assurance de surintendant-tresorier
~~est~~ pour cautionnement soit assurée a
l'assurance.

J.B. Larouette agent, au lieu de
J. Sipinard limitée a l'assurance de Prévoyance et
de payer \$10.00 pour la ~~nouvelle~~ par année
pour la nouvelle prime adoptée

Albert Beaumont Maire
J. Le Rochelleau Sec. Tres

~~cap madeline~~

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine
Assemblée officielle du conseil municipale de Ste Marthe du
~~cap Madeline a l'aguel sont present M. le maire~~
~~Albert Beaumont et M.M. les conseillers~~

cap Madeleine tenue mardi le 27 Mars
1945 a l'aguel sont present M. le maire
Albert Beaumont et M.M. les conseillers
Arthur Arcand Armand Dumas
Arthur Vaillancourt J. Achille Pettiville
Donatien Guilbault fermant quorum
sans la presence du maire.

Le proces verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Propose par le conseiller J. Achille Pettiville
Seconde par le conseiller Arthur Arcand
Et résolu que
le conseil Ste Marthe du cap Madeleine desire
avoir avoir l'outillage necessaire pour pandre
les debris extraits des canaux
Tanfir et Riviere des Carriers
au prix de \$1.50 de l'heure et se conformant
a la loi du drainage au Ministère de
l'Agriculture adoptée

adoptée Albert Beaumont Maire
J. Le Rochelleau Sec. Tres

Aditi

Professeur conseiller
deuxième year

Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap de Madeleine
 Assemblée generale du conseil municipale de
 Ste Marthe du cap Madeleine tenue mardi le
 premier Mai 1945 au lieu et heure ordinaire des
 assemblies du conseil a l'aguel sont present
 M. le maire Albert Beaumier et
 M. M. les conseillers Armand Dumas
 Arthur Vaillancourt et Arthur
 Arthur Grand Gagnon Briere
 J achille Sottinville et Donatien Guilbault
 formant la totalite des membres de la
 Conseil

Le proces verbal de la derniere assemblee
 est lu et approuve
 Propose par le conseiller J Achille Sottinville
 Seconde par le conseiller Armand Dumas
 Et resolue que

les comptes suivants soient payes
 Fermules Municipaleourg Pampfeteril 15.04
 Nap foranger pour 10 feuilles de tuyaau
 1 baril de ciment a poile 1 chiffr de tuyaau
 est 3.32 paye
 Marcel Arcand pour entretien d'hiver
 de la route St Mala ^{du 1er decembre} 50.00 paye
 Alfred Briere pour entretien du cordou
 St mala

Sue Toupin	40	
Ernest Toupin	40	
Albert Courtean	1.00	
Gille Toupin	1.40	type
Origene Montplaisir	.80	
Prime Montplaisir	.80	requis
Jean Marie Belere	.80	paye
Arthur Morin	.80	
Elzen Beaumier	3.20	paye
Rene Turcotte	1.60	
Lucien Turcotte	2.40	paye
Dominique Montplaisir	2.40	paye
J. M. St. Cyr	21.60	
Total		37.60

Alfred Briere pour entretien de la route
route des Grandes Prairies Nord
dernier # 1850

Charles Marchant pour avoir
donné la permission de passer la route
d'hiver des Grandes Prairies 5.00

J. le. Rocheleau pour avoir lavé le flanchier
et posé le tuyau et bloquer le buin
de la salle publique 3.00 adopté

Propose par le conseiller Armand Jumas
seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt

Et résolu que

La démission de Alfred Briere comme
inspecteur de voirie dans le rang St Mala
soit accepté et que Donat Roy soit
nommé inspecteur de voirie pour le
remplacer adopté

Propose par le conseiller Donatien Gullbault
seconde par le conseiller arthur Arcand

Et résolu que

L'inspecteur de voirie Emile Vaillancourt
soit notifié de faire réparer la clôture de
la route St Mala au meilleure marché
possible adopté

Propose par le conseiller Armand Jumas
seconde par le conseiller Donatien Gullbault

Et résolu que

le montant de cinq cent frastres soit prêté au
Gouvernement pour l'emprunt de la victoire et
et ce dans les six mois de cette date

une demande a été faite au conseil municipal pour emprunter le somme de \$ 5900.00
notre argent par billets et ce en montant de \$ 5900.00

Albert Beaumier Maire

J. le. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale au conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le
cinq juin 1945 au lieu et heure ordinaire des
assemblées a laquelle sont présents M. le
Maire Albert Beaumier et M. M. les conseillers
Achille Sattinville Arthur Vaillancourt

Il est résolu que une demande soit faite au ministre des Affaires municipales Québec
pour obtenir le permis de emprunter notre argent par billets
et ce par montant de \$ 5700.00 a 3 % a payer

et Armand Dumas formant quorum
sans la presence du maire

Le proces verbal de la derniere assemblee
est lu et approuve

Propose par le conseiller J. Achille Lathuille
Secunde par le conseiller Armand Dumas

Et resolu que
les comptes suivant soient payes

Ferdinand Durette pour entretien des
routes du St Martin

1.25

et entretien du cordon St Martin

53.00

Marnette pour du elens

pour le fait de demande par
Walbrey Dumas au grand Prairie
adopté

.77

Propose par le conseiller J. Achille Lathuille

que le Secunde par le conseiller Arthur Vaillancourt

Et resolu que
la somme prime des licences des chiens
pour notre municipalite soient de .25 cents
pour le masculin et enquette .50 cents
pour la feminine
adopté pour l'anné enrente

Propose par le conseiller J. Achille Lathuille
Secunde par le conseiller Armand Dumas

Et resolu que
le maire est autorise a faire
truck des Ballast au moins quatre verges
Chaque au prix de deux piastres et
cinquante cents chaque truck : 2000
adopté

J. Achille Lathuille Maire
J. L. Rocher Sec. adj.

Province de Quebec
Municipalite de Ste Madeleine au cap de la Madeleine
Assemblée generale du conseil municipale de
Ste Madeleine au cap de la Madeleine tenue mardi
le 5 juillet 1945 au lieu et heure ordinaire
des assemblees a l'aguel sont present M. le

mairie Albert Beaumier et m. m. les
conseillers Armand Dumas Arthur Arcand
et Zéphire Briere formant quorum sans
la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Proposé par le conseiller Armand Dumas que les
comptes suivants soient payés Et résolu que les

Jean Baptiste Roy pour avoir travaillé
pour la clôture de la route route St Malo
Dix heures à 40 #4,00

Donat Roy pour avoir travaillé
avec un homme, homme et cheval avec un cheval
et fourni du bois et faire le pont de la
route de la rivière des Barrières #12,40 adopté payé

Proposé par le conseiller Zéphire Briere
secondé par le conseiller Armand Dumas
Et résolu que

Le secrétaire-trésorier ~~soit~~ engagé de
nouveau au prix de quinze piastres par
mois J. L. Rocheleau soit engagé
de nouveau au prix quinze piastres
par mois adopté

Proposé par le conseiller Arthur Arcand
secondé par le conseiller Zéphire Briere
Et résolu que

les employés de la municipalité soit payer
le prix de 40 cents de l'heure adopté

Albert Beaumier Maire
J. L. Rocheleau
Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine, tenue mardi
17 août 1945 au lieu et heure ordinaire
des assemblées à laquelle sont présent m. le maire
Albert Beaumier et m. m. les conseillers

Proposé par le conseiller J. Achille Sattinville
Seconde par le conseiller Arthur Arcand
Et résolu que
Le conseil municipal a été plus que tous mais consent sans restriction
au assentement qu'il soit nommé conseiller de conseil de conseil par le
conseil municipal

J. Achille Sattinville Jonathan Gullbault
et Arthur Arcand formant quorum sous la
présence du maire le procès verbal de la
dernière assemblée est lu et approuvé ++

Proposé par le conseiller J. Achille Sattinville
Seconde par le conseiller Jonathan Gullbault
Et résolu que

Les comptes suivant soient payés
Yvon Montplaisir pour ouvrage fait à la
cloture de la route St Martin 15.20
Nap Lorange pour des crampons et tôle .72 payé
Octave Dally pour deux rochers de broches 23.00 adopté

Proposé par le conseiller J. Achille Sattinville
Seconde par le conseiller Arthur Arcand
Et résolu que

La Shawinigan Water Power est la permission de
c'est-à-dire que nous n'avons pas d'objection à la demande de la Shawinigan
Water Power Co de construire une extension au système de distribution
monophasé de 23000-230/115 volts système système non relié à la terre sur
une distance de 1.1 mille de long dans le rang St-Martin de la
municipalité Ste Marthe du cap Madeline moyennant que la Shawinigan Water Power Co
fassent tous les dépenses nécessaires à leurs frais et défient et se rendent responsable de tous
de tous dommages et accidents actuels pour le présent et l'avenir

Proposé par le conseiller J. Achille Sattinville
Seconde par le conseiller Arthur Arcand
Et résolu que

Le maire est Albert Beaumier et autorisé à faire
réparer le nécessaire de la salle publique adopté

en un mot la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeline ne prend aucune responsabilité en
accordant à la Shawinigan Water Power Co la permission de
construire une extension au système de distribution
monophasé de 23000-230/115 volts système système non relié à la terre
sur une distance de 1.1 milles de longueur dans le rang St-Martin
dans notre municipalité Ste Marthe du cap de la Madeline adopté

Proposé par le conseiller J. Achille Sattinville
Seconde par le conseiller Arthur Arcand
Et résolu que

Le maire Albert Beaumier est autorisé
à faire réparer le nécessaire de la salle

publique adopté

Albert Beaumier Maire
J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée générale du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi

4 septembre 1945 au lieu et heure ordinaire des
assemblées à laquelle sont présents M. le maire

Albert Beaumier et M. M. les Conseillers
J. Achille Fotherville, Donatien Guilbault

et Armand Dumas formant quorum
sous la présidence du maire.

Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé.

Le conseiller Arthur Arcand arrive cinq minutes
après l'ouverture de l'assemblée et prend son
siège.

Proposé par le conseiller Donatien Guilbault

Secondé par le conseiller J. Achille Fotherville

et résolu que

les comptes suivants soient payés

Spénard Limitée pour prime d'assurance police ^{N^o 314,816}

pour depuis le 8 septembre 1945 au 8 sept 1948 pour ~~total~~ 5.80

Verris encre & matériel encre

pour 2 estampe en comptable et taxes 2.64

Mme Dume pour le secrétaire 3.71

Walfrid Levesneur pour 30 piquets

à 20 cents pour clôture de la route St Martin 16.00

adopté

Le conseiller Armand Dumas donne

avis de motion que à l'assemblée du

mois prochain du 2 octobre qu'il soit

soumis pour règlement pour l'imposition des

taxes pour l'année fiscale adoptée

Albert Beaumier Maire

J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue
 mardi le 2 octobre 1945 au lieu et heure
 ordinaire des assemblées, à laquelle sont présents
 M le maire Albert Beaumier et
 M. M. Les conseillers Armand Pumas
 J. Achille Sottinville Götique Briere et
 J. Parthen Foulbault faisant fonction sous la
 présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé
 En que le conseiller Arthur Vaillancourt
 a été plus que trois mois sans assister aux
 assemblées
 Il est proposé par le conseiller Armand Pumas
 secondé par le conseiller J. Achille Sottinville
 Et résolu que
 Arthur Vaillancourt soit nommé de nouveau
 conseiller pour finir son terme adopté
 Proposé par le conseiller Götique Briere
 secondé par le conseiller J. Achille Sottinville
 Et résolu que
 Les comptes suivants soient payés
 pour estimation Octave Sottinville 1360 payé
 " " " Marcette Montplaisir 1360
 " " " Götique Vaillancourt 1360 payé
 Pour loyer de la machine " " " 1360 payé
 avoir fait la révision le ser. J. L. Pochebean 1400
 et aussique la révision du rôle (soit homologuer)
 tel quel dressé par les estimateurs adopté

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi

Le novembre 1945 au lieu et heure ordinaire des
 assemblées à laquelle sont présent m. le maire
 Albert Beaumier et M. M. les conseillers
 Arthur Arcand & Achille Lathuille
 Armand Dumas formant quorum sans la présence
 du maire le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé

Vu que le conseiller Arthur Vaillancourt a été plus que
 trente jours sans avoir été assermenté

Il est proposé que par le conseiller J Achille Lathuille
 secondé par le conseiller Armand Dumas

Et résolu qu'il soit que Arthur Vaillancourt
 nommé de nouveau conseiller pour finir son
 terme adopté

Le conseiller Arthur Vaillancourt prend son siège
 après avoir été assermenté

Proposé par le conseiller Armand Dumas

Secondé par le conseiller Arthur Arcand

Que le comptes suivants soient payés

Laurent Montplaisir pour entretien hiver de
 la petite route 1943 ~~1944~~ et aussi été 1944 &
 1875

et aussi du 2 novembre 1944 au 2 nov 1945: 1125^{payé}

Egide Sauvage pour amorce à la salle
 publique et aussi pour de vitres

au montant de la rupture du plastique pris
 chez H. Massette et Fères =

17.90 payé

J.P. Madéan 3 paquets de bardeau
 et du mastic et

4.90

Jos Gauvin et Fils pour du bardeau
 adopté

1.54 payé

Proposé par le conseiller Armand Dumas

Secondé par le conseiller J Achille Lathuille

Et résolu que la route qui conduit à Red Mill
 soit donnée à Marcel Arcand pour son entretien
 hiver et ouverture du chemin à la voiture d'été
 au prix de \$ 50.00

et aussi que le maire est autorisé à s'entendre
 soit à l'heure ou au contra pour les autres routes
 adopté

Propose par le conseiller Armand Dumas
secondé par le conseiller J. Achille Lottinville
Et résolu que

un changement soit fait pour l'argent prêté au
huitième emprunt de la victoire soit mis
au neuvième emprunt et que le maire
~~soit~~ est autorisé à en faire l'échange
adopté

Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
secondé par le conseiller Arthur Arcand
Et résolu que une demande

du fleuve et
surgant car

soit faite auprès du ^{Gouvernement} Fédéral pour avoir un
mur de protection pour garantir nos côtes le long
et que nos terres ~~et nos~~ ^{plusieurs} ~~terres~~ ^{terres} batières sont en danger
et des requêtes vous ont déjà été envoyées pour cette demande
et ce ~~adopté~~ par l'entremise du député J. E. Bannelle ^{Comte Champlain} adopté

Propose par le conseiller Arthur Arcand
secondé par le conseiller Armand Dumas
Et résolu que

le rôle de perception soit homologuer ^{adopté}
tel que dressé par le secrétaire ^{adopté}

Albert Beaunier Maire
J. Le Pichéan Sec. Trés

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap. Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal de
Ste Marthe du cap Madeleine tenue mercredi 3
Janvier 1946 au lieu et heure ordinaire
des assemblées à laquelle sont présents
M. le Maire Albert Beaunier et M. M. les
conseillers J. Achille Lottinville Arthur Vaillancourt
Arthur Arcand et Donatien Guilbault. fermant
Quorum sous la présence du maire
Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et ~~approuvé~~
approuvé

Propose par le conseiller Arthur Arcand
secondé par le conseiller Donatien Guilbault
Et résolu que
le conseiller zotique Briere ou qu'il a été
nommé plus que trois mois consécutifs sans

assister aux assemblées qu'il soit ~~nommé~~ nommé
de nouveau conseiller pour finir son terme
adopté

Propose par le conseiller Jacques Létourneau
seconde par le conseiller Arthur Villancourt

Et résolu que les comptes suivants soit
payés

Thomas Toupin pour avoir travaillé à la selle
publique 35 heures à ~~no~~ # 14.00 payé
Ministère de l'agriculture pour épandage
et des déblais du cours d'eau Toupin 38.00
et du cours d'eau rivières des Bannières 111.00
adopté

Propose par le conseiller Donatien Gullault
seconde par le conseiller Jacques Létourneau
que la résolution demande pour la construction du
fond de Sevis soit adopté

Albert Beaussier Maire
J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine

Assemblée d'électeurs de la municipalité

Ste Marthe du cap de la Madeleine pour la mise en
nomination de trois conseillers municipaux de la municipalité

Je souss. signé J. L. Rocheleau Sec. Trés. et président

d'élection de trois conseillers municipaux pour la
municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

En conséquence je me suis rendu à la salle publique
de notre municipalité lieu ordinaire des assemblées de conseil
mercredi le 9 janvier ~~1946~~ c'est-à-dire le deuxième mardi
de janvier 1946 à dix heures du matin.

Je certifie que j'ai mis en nomination les noms des
personnes ~~présentes~~ ^{présentes} par au moins deux électeurs
présents conformément aux articles 258 et suivants
du code municipale de Québec
mon souss. signés

Arthur Prand -

Amis Villancourt électeur municipal
de la municipalité sous date précédente

le nom de Sille Toupin Cultivateur
de Ste. Marthe du cap de la Madeleine
pour qu'il soit mis en nomination
comme conseiller de la municipalité
de Ste. Marthe du cap de la Madeleine
pour le prochain terme

Signé Arthur Arcand Cultivateur
- Emile Vaillancourt Cultivateur
Admis -

Ste Marthe du cap de la Madeleine
9 Janvier 1946

Je sous-signé Henri Laroche Cultivateur
Albert Beaumier Paragiste élus
municipaux de la municipalité
de Ste. Marthe du cap de la Madeleine
sans être présentons le nom de
J. Archibald Lattinville Journalier
de Ste. Marthe du cap de la Madeleine
pour qu'il soit mis en nomination
comme conseiller de la municipalité
de Ste. Marthe du cap de la Madeleine
pour le prochain terme

Signé Henri Laroche Cultivateur
Albert Beaumier Paragiste
admis -

Municipalité Ste. Marthe du cap de
la Madeleine 9 Janvier 1946

Monsieur sous signé Danatien
Sulbault Cultivateur - Sille Toupin
Cultivateur élus municipaux de
la municipalité sans être présentons
le nom de Arthur Vaillancourt
Cultivateur de Ste. Marthe du cap
de la Madeleine pour qu'il
soit mis en nomination comme
conseiller de la municipalité de
Ste. Marthe du cap de la Madeleine
pour le prochain terme

Ste. Marthe Cap de la Madeleine 9 Janvier 1946
Signé Danatien Sulbault Cultivateur
Sille Toupin Cultivateur
Admis

a midi comme il y a que le nombre de
 candidas voulu sur les rangs pour la
 charge de conseillers. Je proclame
 les ~~sudito~~ candidas élus ~~pour le prochain~~
 En ^{terme} fin de Juvé j'ai ~~le~~ signé ce 9^{ème}
 jour de Janvier 1946
 J. Le. Richelieu
 Président
 d'élection

Province de Québec
 Municipale Ste Mathie du cap de la Madeleine
 Assemblée ~~générale~~ ^{officielle} du conseil municipale de Ste Mathie du
 cap de la Madeleine tenue Jeudi le 28 mars 1946
 au lieu et heure ordinaire des assemblées à laquelle sont
 présent M. le maire Albert Beaumier
 et M. M. les conseillers J. Achille Sottinville
 Arthur Vallancourt Donatien Guilhaudt
 Zotique Briere fermant quorum sous la présence
 du maire le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé
 Vu que le conseiller Armand Dumas a été plus que trois
 mois sans assister aux assemblées du conseil
 Il est proposé par le conseiller Arthur Vallancourt
 seconde par le conseiller J. Achille Sottinville
 Et résolu que
 Armand Dumas soit nommé conseiller de nouveau
 pour finir son terme adopté
 Proposé par le conseiller Le conseiller Gilles
 Haupin arrive quinze minutes après l'ouverture de
 l'assemblée et prend son siège.
 Proposé par le conseiller Donatien Guilhaudt
~~secondé par~~
 Le conseiller Armand Dumas étant présent à
 l'assemblée et prend son siège après avoir
 été ~~assommé~~
 Proposé par le conseiller Donatien Guilhaudt
 seconde par le conseiller Zotique Briere

Et résolu unanimement

Que les comptes suivants soient payés

- Fortunat P. Beaumier vérificateur pour audition des comptes municipale année 1945 que son rapport soit accepté et payé 37.50
- Jean Vaillancourt pour ^{ami agis. comme} secrétaire d'élection 1945 = 1946 11.00
- Corporation du route de Champlain 154.46
- Donat Roy pour route des Grandes Prairies 600
- pour cordon et mala aut d'été 6.20 = 12.20
- Marsel Arcand pour entretien de la route St mala au fleuve pour hiver dernier 50.00
- Paul Fortch pour entretien d'hiver de route St Martin 120.00
- Charles Ed. Montplaisir pour 1 corde de bois 4.00

Proposé par le conseiller Jean-Louis Guilbault
secondé par le conseiller J. Achille Sottinville

Et résolu unanimement

Que l'argent prêter au Gouvernement par l'emprunt de la victoire soit ~~soit~~ soit vendu au plus haut enchâsseur et ~~et~~ ^{pour renouveler notre emprunt au montant de} ~~et~~ ^{au ministre des affaires municipales} ~~et~~ ⁷⁵⁰⁰ ~~et~~ ^{adopté}

Proposé par le conseiller J. Achille Sottinville
secondé par le conseiller Jean-Louis Guilbault

Et résolu unanimement

Que Henri Foranger soit Arcade Toupin et Barnabas Sottinville soit nommés estimateurs pour le prochain terme) et Raoul Beaumier Anselme Sauvageau et Donat Roy inspecteur de Voirie et Louis Charles Ed. Montplaisir et Arthur Arcand et Henri Sottinville inspecteur et ce agraire et ce pour les inspecteurs chacun pour leur arrondissement adopté

Albert Beaumier Maire
J. Le Rochelleau Sec. Trés.
Province de Québec
Municipalité Ste marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipale de Ste marthe du cap de la Madeleine

tenue mardi le 7 mai 1946 au lieu et heure
 heure ordinaire des assemblées à laquelle sont
 présent ~~M. le maire Albert Beaumier~~
 et M. M. les conseillers Armand Dumas
 Jotigne Briere le conseil n'a pas lieu
 faute du quorum

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le
 4 juin 1946 au lieu et heure ordinaire des assemblées
 à laquelle sont présent M. le maire Albert Beaumier
 et M. M. les conseillers Achille Fétiveau
 Armand Dumas et Jotigne Briere
 fermant quorum sans la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et
 approuvé

Le conseiller Arthur Vallancourt arrive 15 minutes après l'ouverture
 Professe par le conseiller Armand Dumas
 Seconde par le conseiller Jotigne Briere
 Et résolu que les comptes suivants soient payés

Oscar Montplaisir pour entretien chemin pinier
 et été 1945-1946
 pour la fausse

500
4.00
12.06

Siméon Turcotte pour du bois à la salle publique
 et 1 corde pour cho Oguste Baron

2.50
2.00

Paul Furel pour entretien du chemin pinier
 Jucien Defoy pour trois cordes de bois
 pour cho Baron

82.00
75.00
49.00
10.20

Georges Lanouette pour six voyages
 de scrap pour la salle publique

15.00

Simon Briere pour ent du verdon du côté
 hiver dernier 15 heures

32.56

Pour assistance publique
 adopté

57.80

Proposé par le conseiller Jotigne Briere
 Seconde par le conseiller Achille Fétiveau
 Et résolu que le montant de cent cinquante soit

achete pour entretien des routes au prix de
vingt cinq cents par cheque soit 2500
adopté

Propose par le conseiller J. achille battenville
deuxieme par le conseiller Jotigne Briere
Et résolu que

le terrain appartenant autrefois a a M. Pumas et
qui appartenait a la municipalité maintenant a cette
municipalité soit mis a l'enchere pour être
vendu a la prochaine assemblée du conseil
et au plus haut enchereur et il ne devra pas
partir pour pas plus moins de quinze friches
et ce argent comptant adopté

Albert Beaumont Maire
J. B. Rochelande Sec. Trés

Province de Quebec
Municipalité Ste. Marthe du cap de la
Madeleine

Assemblée générale du conseil municipale de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi
le 6 ^{juin} 1946 au lieu et heure ordinaire
de assemblée à laquelle sont présent M. le
Maire Albert Beaumont M. M. les

conseillers Armand Pumas Jotigne Briere
et J achille battenville et arthur Vallancourt

formant quorum sous la présence du maire
Le procès verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Vu que les conseillers Donatien Guilbault et
Lilles Toupin ont été plus que trois mois sans assister
aux assemblées du conseil et qu'il sont démis de leur place

Il est proposé par ^{le conseiller} Jotigne Briere
secondé par ^{conseiller} Arthur Vallancourt

Et résolu que
Donatien Guilbault et Lilles Toupin soient
nommés de nouveau ^{conseillers} pour finir leur terme
adopté

Il est proposé par le conseiller J. Achille Lottinville
et approuvé par le conseiller zotique Briere et adopté
que le conseil donne son consentement à ce que The Bell
Telephone Company of Canada construise et
maintienne son réseau téléphonique dans le
territoire de cette municipalité tel que mentionné
dans la lettre de la dite compagnie en date du
9 mai 1946 moyant que la dite compagnie soit
responsable de tous dommages et si il entre sur un
terrain privé qu'il s'entendent avec les proprié-
taires.

Proposé par le conseiller zotique Briere

Approuvé par le conseiller zotique Briere

Municipalité Ste Marthe au cap de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil municipal de
Ste Marthe au cap de la Madeleine tenue mardi le
27 août 1946 au lieu et heure ordinaire des
assemblées à laquelle sont présents M. le Maire
Albert Beaumier et M. M. les conseillers
zotique Briere Arthur Vaillancourt Armand Dumas
J. Achille Lottinville formant quorum sous la
présidence du maire.

Le procès verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Proposé par le conseiller zotique Briere

Proposé par conseiller Zotique Briere
Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
Et résolu que
les comptes suivants soient payés
P.V. ayotte pour 1 plume de l'Inert a effacé l'Inert
et un cahier 4.34 0
Wolfrid Desassens pour sent fequets
pour les routes 25.00 1
Adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller Zotique Briere
Et résolu que
le maire est autorisé à acheter des fequets
pour les routes et que la petite chapelle chez
Basul Beaumier et Napoléon Lorange soit
entretenu par notre municipalité adopte

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
Seconde par le conseiller Armand Dumas
Et résolu que
la vente des terrain de la municipalité appartenant
à la P.V. Dumas antrefois soit qui doit être
vendu a cette assemblée soit remis à l'assemblée
générale du conseil prochain au même condition que dit
a l'assemblée du mois de juin 1946. adopte

Albert Beaumier Maire

J. L. Rochelleon Sec. Trés.

Province de Quebec

Municipalité Ste Marthe au cap de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil municipal de

Ste Marthe au cap de la Madeleine tenue mardi le
27 août 1946 au lieu et heure ordinaire des
assemblées à laquelle sont présent M. le Maire
Albert Beaumier et M. M. les conseillers
Zotique Briere Arthur Vaillancourt Armand Dumas
J. Achille Lottinville fermant quorum sous la
présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Proposé par le conseiller Zotique Briere

Seconde par le conseiller J. Achille Lathuville
 Vu que le conseiller Donatien Guilbault est défunt
 qu'il soit que Aldège Taupin soit nommé
 conseiller pour finir son terme adopté
 Proposé par le conseiller Arthur Vallancourt
 Seconde par le conseiller Zéphire Briere
 Et résolu que les comptes suivants soient payés
 Map Bergeron pour de la peinture de l'huile
 bronze et taze 4.95
 Payer du Peintre Trois Rivières
 pour peinture et taze 4.49
 Réal Lathuville pour ouvrage
 de la petite Chapelle 8.80
 Wolfred Sevacher pour 100. piquets
 pour nos routes 25.00
 adopté

Albert Beaumont, Maire
 J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue le
 5 novembre ~~présent~~ ^{octobre} 1946 au lieu et heure ordinaire
 des assemblées à laquelle sont présents : le
 Maire Albert Beaumont et M. M. les conseillers
 Aldège Taupin Germain Dumais Gilles Taupin
 et Zéphire Briere formant quorum
 sous la présence du Maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé
 Proposé par le conseiller
 le conseiller Arthur Vallancourt arrive
 dix minutes après l'ouverture de l'assemblée
 et prend son siège
 Proposé par le conseiller Arthur Vallancourt
 et secondé par le conseiller Aldège Taupin
 que pour subvenir au besoin de l'année
 fiscal qu'il soit imposé une taxe de
 30 centes sur tous les biens de fonds

24.00

de cette municipalité et aussi que la
révision du rôle d'évaluation de l'année
1946 soit homologuée adoptée

~~Proposé par le conseiller~~
Le conseiller J. Achille Fattinville arrive 20 minutes
~~avant~~ après l'ouverture de l'assemblée et
prend son siège

Proposé par le conseiller J. Achille Fattinville
seconde par le conseiller gotique Brière
et décide que

les comptes suivants soient payés
Claude Fleury pour ouvrage 15 heures
à 40 cts 6.00 et des crampe \$3 663

Jérôme Arcand pour ouvrage à la route
Red Mill 74 hrs à 40 29.60

pour estimation du rôle d'évaluation
Henri Foranger 20 hrs à 60 12.00

Arcade Tappin " " " 12.00

Bernard Fattinville " " " 12.00

J. Le Rochelleau Sec. Trés " " 12.00

Reals Fattinville avec machine 12.00 payé

et aussi pour ~~certificats de ratonement~~
enregistrements des cornets de ratonement

Henri Foranger 10 heures 5.00 payé

Lucille Tappin 10 hrs

André Rivard 10 hrs 5.00 et machine 3.00 8.00 payé

J. Le Rochelleau 10.00

Lucille Tappin 5.00

Brigitte Foranger avec 5.00

Albert Beaumier 3 jours 30 hrs 15.00 + 9.00 24.00

et 30 hrs avec machine 9.00 24.00 payé

Arthur Roy pour ouvrage à la route

pour clôture 40 hrs 16.00 payé

P. Flament Roy hrs

Pour ouvrage à la route 28 et 40 cts

for et 19 hrs pour cheval à 20 cts 15.00 payé

Rembourser Albert Beaumier

pour ~~les~~ crampe à clôture 1.80 payé

Wulley Dion pour voyage

de Fagnets 4.00

Julien Rochelleau voyage H. Marie 4.00

adopté

Proposé par le conseiller Armand Dumas
 Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Et résolu que
 le maire est autorisé à voir faire entretenir
 les routes 3^{ème} et 4^{ème} rang St-Martin
 au meilleur marché soit à l'heure ou
 à l'entreprise. adopté
 Albert Beaumier Muis
 J. L. Pocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine
 assemblée générale du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le
 3^{ème} décembre 1946 au lieu et heure ordinaire des sessions
 du conseil à laquelle sont présents M. le maire
 Albert Beaumier et M. M. les conseillers
 G. Briere Armand Dumas et Arthur Vaillancourt
 formant quorum sans la présence du maire
 le procès verbal de la dernière assemblée est lu et
 approuvé
 Dispositions

Proposé par le conseiller Armand Dumas
 Seconde par le conseiller G. Briere
 Et résolu que
 la résolution passée le 6 août 1946 appropos de la
 demande du Bell Telephone Co pour changer une ~~part~~ de
 section Gaill sur le long du chemin route Nationale
 soit annulée adoptée

Proposé par le conseiller Armand Dumas
 Seconde par le conseiller G. Briere
 Et résolu ~~par~~ et adopté
 Que ce conseil donne le consentement à ce que
 le Bell Telephone Company of Canada
 construise et maintienne son réseau
 téléphonique dans le territoire de cette municipalité
 tel que mentionné dans la lettre de la
 dite compagnie et date du 9 mai 1946
 et les plans qui l'accompagnent adoptés
 Le conseiller Gilles Tarpin arrive à trente
 minutes après l'ouverture de l'assemblée et

prend son siège

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt
secondé par le conseiller gâtique Briere
Et résolu que
l'inspecteur de voirie Anselme Languéan soit
notifié de faire baliser la route Red Mill adypté

Albert Beaussier, Maire
J. B. Rochelleau, Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine
Assemblée générale du conseil municipale de
Ste Marthe du cap Madeleine tenue mardi le 7 janvier
1947 au lieu et heure ordinaire des assemblées
à laquelle sont présents M. le maire
Albert Beaussier et M. M. les conseillers
Jachille Lettvinelle et Aldege Houpin
~~Le~~ l'assemblée n'a pas eu lieu faute de quorum

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée d'électeur de la municipalité
Ste Marthe du cap de la Madeleine pour la mise
en nomination du maire et de trois conseillers
municipaux de la Municipalité Ste Marthe du
cap de la Madeleine
Je sous - signe J. B. Rochelleau Sec. Trésorier et
président d'élection du maire et de trois
conseillers municipaux pour la municipalité
Ste Marthe du cap de la Madeleine

En conséquence je me suis rendu à la
salle publique de notre municipalité lieu ordinaire
des sessions assemblées du conseil mercredi le 8
janvier 1947 c'est-à-dire le deuxième
mercredi de janvier 1947 à dix heures au matin
Je certifie que j'ai mis en nomination
les noms des personnes présentes par écrits par au
moins deux électeurs présents conformément aux
articles 258 et suivant du code municipal de Québec

Nous soussignés Adolphe Toupin Verificateur
 et Arthur Clement Operateur electeurs
 municipaux de la municipalité Ste Marthe du cap
 de la madeleine presentons le nom de
 Albert Beaumier Garagiste de Ste Marthe du cap
 de la madeleine pour qu'il soit mis en nomination
 comme maire de la municipalité de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine pour le
 prochain terme

Ste Marthe du cap de la Madeleine

8 janvier 1947

signé Adolphe Toupin Verificateur
 Arthur Clement Operateur
 admis

Nous soussignés Albert Beaumier Garagiste
 et Albert Courteau Cultivateur
 electeurs municipaux de la municipalité
 sus dite presentons le nom de Adolphe Toupin
 menuisier de la municipalité de Ste Marthe du
 cap de la Madeleine pour qu'il soit mis en
~~sa~~ nomination comme conseiller de la municipalité
 de Ste Marthe du cap de la Madeleine pour le
 prochain terme

Ste Marthe du cap de la Madeleine

8 janvier 1947

signé Albert Beaumier Garagiste
 Albert Courteau Cultivateur
 admis

Nous soussignés Evila Briere Journalier
 1. Flavien Roy Journalier... Electeurs
 municipaux de la municipalité Ste
 Marthe Cap de la Madeleine Presentons
 le nom de Arthur Roy Journalier de
 la municipalité Ste Marthe du cap
 de la Madeleine pour qu'il soit mis
 en nomination comme conseiller
 de la municipalité Ste Marthe du
 cap de la Madeleine pour le prochain
 terme

Ste Marthe du cap de la Madeleine
 8 janvier 1947

segne
Ezila Brien Journalier
Flavien Roy Journalier

Adress au cap de la Madeleine
Municipalite Ste Marthe du Cap de la Madeleine
* Arthur Clement Operateur Electeur
Municipal de la Municipalite
Ste Marthe du Cap de la Madeleine
Presentant le nom Francois Sauvageau
Journalier de la Municipalite Ste
Marthe du Cap de la Madeleine
pour qu'il soit mis en nomination
Comme conseiller de la Municipalite
Ste Marthe du Cap de la Madeleine
pour le prochain terme
Ste Marthe du Cap de la Madeleine

8 Janvier 1947

+ Flavien Roy sa marque Journalier
+ Arthur Clement Operateur
Admies

De Midi comme il y a que le nombre de candidats voulus
sur les rangs pour la charge de Maire et de conseillers municipaux
de la Province de Quebec en fait de quoi j'ai signe le 2ieme jour de
Janvier 1947 J. Rochelleau President
Municipalite Ste Marthe du Cap de la Madeleine
Je soussignés Francois Sauvageau Journalier
et Arthur Roy Journalier ayant été élus conseillers
de la Municipalite Ste Marthe du Cap de la Madeleine pour
par le prochain terme fait serment sur les
Saintes Evangiles que nous remplirons biens fidèlement
les devoirs de nos charges et ce au meillieur de nos
jugements et de notre capacites.

Ainsi que Dieu nous soient en aide
Francois Sauvageau
Arthur Roy

attesté devant moi a Ste Marthe du Cap de la
Madeleine ce 2ieme jour de Janvier 1947
J. Rochelleau Sec. Tres

+ + Club Beaux-mois
J. C. Rochelleau Sec. Tres

Province de Québec
Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine
Je soussigné Albert Beaumier Garagiste ayant été
élu maire de la municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine
pour le prochain terme fait serment sur les
Saintes Évangiles que je remplirai fidèlement
les devoirs de ma charge et ce au meilleur de
mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
Albert Beaumier Garagiste

Attesté devant moi à Ste. Marthe du cap de la Madeleine ce 4^{ème} jour de février 1947

J. G. Rocheleau Sec. - Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine
Je soussigné Aldége Toupin menuisier
ayant été élu conseiller de cette municipalité
pour le prochain terme fait serment sur les
Saintes Évangiles que je remplirai bien
fidèlement les devoirs de ma charge et
ce au meilleur de mon jugement et de ma
capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
Aldége Toupin

Attesté devant moi à Ste. Marthe du cap de la
Madeleine ce 3^{ème} jour de février 1947

J. G. Rocheleau Sec. - Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée régulière de la ~~Commission~~ conseil municipale
de Ste. Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le 4
février 1947 au lieu et heure ordinaire des assemblées à
laquelle sont présents M. le maire Albert Beaumier
et M. M. les conseillers Arthur Vallanant
Aldége Toupin J. Achille Lathum fermant
quorum sous la présidence du maire
Le procès verbal des dernières assemblées est
lu et approuvé
Proposé par le conseiller J. Achille Lathumville

Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt
 et résolu que
 que le compte suivant soit payé
 Limon Turcotte pour deux corde et demie à 5.00 la corde = 12.50
 adopté

Propose par le conseiller Adège Toupin
 Seconde par le conseiller J. Achille Lottinville
 Et résolu que
 le maire est autorisé à aller voir les autorités de
~~St. Marthe~~ transport et Carrier et Trues (pour connaître les
 propriétaires d'autobus) pour connaître les
 condition pour voyer en autobus pour la municipalité
 St. Marthe et de faire rapport au conseil à la première assemblée
 du conseil adopté

Province de Québec
 Municipalité St. Marthe du cap Madeline
 Assemblée régulière du conseil municipal
 de St. Marthe du cap Madeline tenue mardi le 4 mars 1963
 au lieu et heure ordinaire des assemblées à laquelle sont
 présent M. le maire Albert Beaunier et M. M.
 les conseillers Adège Toupin J. Achille Lottinville
 François Sauvagean et Arthur Roy et Arthur Vaillancourt
 formant quorum sans la présence du Maire
 Vu que le conseiller Gilles Toupin a été plus que trois mois
 consécutif (sans) à assister aux assemblées du conseil
 Il est proposé le conseiller François Sauvagean
 et secondé par le conseiller Arthur Roy
 Et résolu que le conseiller Gilles Toupin soit
 nommé de nouveau pour conseiller pour finir son terme
 adopté
 Le conseiller Gilles prend son siège après avoir
 été assumenté

Propose par le conseiller Arthur Roy
 Seconde par le conseiller Adège Toupin
 que les comptes suivants soient payés
 Jean Vaillancourt pour avoir agi comme secrétaire
 d'élection à l'élection de conseiller dernier 300
 J. L. Rocheleau président d'élection 300
 adopté

Propose par le conseiller Arthur Roy
 Seconde par le conseiller Gilles Toupin
 Et résolu

Que le conseil municipal de Ste Marie fasse une
 résolution demande au député au comte de
 Champlain M. Maurice Bellemare pour
 avoir un octroi pour l'amélioration des
 de notre salle publique ainsi que ~~son~~ l'embellissement
 de notre terrain adopté

Vu que le terrain n^o 27 dans le rang St Malo
 appartenant à ~~St. J. de~~ ~~soit~~ ~~mis~~ ~~en~~ ~~vente~~ n'a pas été
 vendu à l'assemblée convoquée sur faute d'enchères
 Il propose par J. Achille Lottinville
 Seconde par Valdege Toupin
 Et résolu que

Le terrain de n^o 27 dans le rang St Malo
 appartenant à notre municipalité soit adjugé à
 Eddy Hayes au prix de \$15,500 adopté
 et que le contrat soit fait et signé par les
 autorités. adopté

Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt
 Seconde par le conseiller Gilles Toupin
 Et résolu

Que les estimateurs et le secrétaire Trissier soit payés
 au prix de 50 cent de l'heure pour ^{faire} le rôle d'évaluation
 ainsi que le même prix pour le charrier
 d'aller en automobile adopté

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du Cap de la Madeleine
 Je soussigné Gilles Toupin cultivateur
 ayant été élu de nouveau conseiller
 pour finir son terme fait serment sur
 les Ste. Evangiles que je remplirai bien
 fidèlement les devoirs de ma charge et
 ce au mieux de mon jugement et
 de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide

Gilles Toupin
 assermenter à Ste Marthe du Cap de la
 Madeleine ce 4^{ème} jour de Sept 1944
 J. Le Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du Cap de la Madeleine
 Je soussigné Aldige Toupin menuisier
 ayant été nommé et élu conseiller en
 remplacement de Donatien Guilbault
 pour finir son terme fait serment sur les
 Ste. Evangiles que je remplirai bien fidèlement
 les devoirs de ma charge et ce au mieux
 de mon jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide

Aldige Toupin Menuisier
 assermenter devant moi à Ste Marthe du
 Cap de la Madeleine ce 15^{ème} jour de
 septembre 1944

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du Cap Madeleine. Je soussigné
 Gilles Toupin cultivateur ayant été nommé conseiller de nouveau pour finir
 son terme fait serment sur les Ste. Evangiles que je remplirai bien
 fidèlement les devoirs de ma charge et ce au mieux de mon
 jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide

Gilles Toupin
 assermenter devant moi à Ste Marthe du Cap Madeleine
 ce 4^{ème} jour de mars 1944
 J. Le Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine
Je soussigné Harmis des Lattinville ayant été élu
estimateur de notre municipalité pour le prochain
terme ayant été fait serment sur les
Saints Évangiles que je remplirai bien fidèlement
fidèlement les devoirs de ma charge et
ce au meilleur de mon jugement et de ma
capacité

Ainsi que rien me soit en aide
Harmis des Lattinville

Assurément devant moi à Ste. Marthe du
Cap de la Madeleine ce 12^{ème} jour de août 1946

J. L. P. R. L. Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine
Je soussigné Gilles Tanguin cultivateur ayant été
nommé élu de nouveau conseiller municipal de notre municipalité
pour finir son terme fait serment sur les Saints Évangiles
que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma
charge et ce au meilleur de mon jugement
et de ma capacité

Ainsi que rien me soit en aide

Assurément devant moi à Ste. Marthe du cap de la
Madeleine ce jour de août 1946

Province de Québec
 municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Arcade Toupin cultivateur ayant été
 élu estimateur de notre municipalité ayant pour
 le prochain ^{terme} fait serment sur les
 Ste. Evangiles que je remplirai bien fidèlement
 les devoirs de ma charge et ce au mieux
 de mon jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Arcade Toupin

Assementer devant moi à Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce 10^{ème} jour de août 1946

J. Le Rochelleau Sec. Trés.

~~Province de Québec~~
 Province de Québec
 municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Henri Gounger
 ayant été élu estimateur de notre municipalité
 pour le prochain terme fait serment sur
 les Ste. Evangiles que je remplirai bien
 fidèlement les devoirs de charge
 et ce au mieux de mon jugement et de
 ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Henri Gounger

Assementer devant moi à Ste Marthe du cap
 de la Madeleine ce 12^{ème} jour de août 1946
 J. Le Rochelleau Sec. Trés.
 J. Le Rochelleau

Province de Quebec
 Municipalité Ste Marthe du Cap de la
 Madeleine
 Je soussigné Anselme Sauvageau
 Cultivateur ayant été élu inspecteur de
 voirie pour son arrondissement et ce pour
 le prochain terme
 J'ai serment sur les Ste Evangelistes
 de remplir bien fidèlement les
 devoirs de ma charge et ce au
 meilleur de mon jugement et de
 ma capacité
 Dieu Ami que Dieu me soit en aide

Anselme Sauvageau
 Sermenter devant moi à Ste
 Ste Marthe du Cap de la Madeleine ce
 15^{ème} jour de Juin - 1946
 J. Le Beliveau Secrétaire

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Henri Lottinville journalier
 ayant été nommé inspecteur agricole de
 cette municipalité pour le prochain terme
 fait serment sur les Ste Évangiles que je
 remplirai bien fidèlement les devoirs de ma
 charge, et ce au mieux de mon jugement
 et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
 Henri Lottinville.

assermenté devant moi ce 13^{ème} jour de mai 1946
 à Ste Marthe du cap de la Madeleine

J. L. Rocheleau

Sec.

Trio.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Paul Beaumier cultivateur
 ayant été nommé inspecteur de voirie pour son
 arrondissement et ce pour le prochain terme
 fait serment sur les Ste Évangiles que je
 remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge
 et ce au mieux de mon jugement et de
 capacité Ainsi que Dieu me soit en aide

Paul Beaumier
 assermenté devant moi à Ste Marthe du cap
 de la Madeleine ce 26^{ème} jour de mai 1946

J. L. Rocheleau

Sec.

Trio.

Province de Québec
 municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Armand Dumas ~~collaborateur~~ journaliste
 ayant été élu de nouveau conseiller de cette
 municipalité pour finir son terme fait
 serment sur les Ste Evangiles que je remplirai
 bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au
 meilleur de mon jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide

Armand Dumas journaliste
 assermenté devant moi à Ste Marthe du cap de la St Madeleine
 ce 25^{ème} jour de mars 1946
 J. Le Becheau Sec. Trés.

Province de Québec
 municipalité ~~seigneur~~ Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Donat Roy ayant été nommé ins-
 pecteur de voirie pour son arrondissement pour le prochain
 terme fait serment sur les Ste Evangiles que je rem-
 plirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au
 meilleur de mon jugement et de ma capacité
~~Ainsi~~ Ainsi que Dieu me soit en aide

Donat Roy
 assermenté devant moi ce 6^{ème} jour de
~~Mars~~ avril 1946
 J. Le Becheau Sec. Trés.

Province de - Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné Gesteque Brien Jannachier
ayant été élu de nouveau pour finir son terme conseiller
(de cette municipalité)
(pour finir son terme) fait serment et sur les
Santos-Evangiles que je remplirai bien fidèlement
les devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement
et de ma capacité Ainsi que Dieu me soit en aide

Gesteque Brien Jannachier

assermenté devant moi à Ste Marthe du cap de la
Madeleine ce 1^{er} jour de Février 1946

J. L. Rochelleau. Sec.
Jus.

J. L. Rochelleau
Sec. Jus.

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné Gilles Toupin cultivateur ayant
été élu conseiller municipale de cette municipalité pour le
prochain terme fait serment sur les
Saintes Évangiles que je remplirai bien fidèlement les
devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon
jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me verra en aide

Gilles Toupin

Attesté devant moi à Ste-Marthe du cap de la Madeleine
ce 7^{me} jour de Février 1946

J. Rochelleau
Sec. Trés.

Prorum de Québec
municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je soussigné J. Achille Lottinville journaliste
ayant été réélu conseiller municipale de cette municipalité
pour le prochain terme fait serment sur les
Saines-Évangiles que je remplirai bien fidèlement
les devoirs de ma charge et ce au meilleur
de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide
J. Achille Lottinville

Abjurer devant moi à Ste Marthe du cap de la
Madeleine ce jour de Janvier 1946

J. L. Rochelleau Sec.
Trés.

J. L. Rochelleau
Sec. Trés.

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je soussigné Arthur Vaillancourt Coll Cultivateur
ayant été élu conseiller de nouveau pour le prochain
terme fait serment sur les Ste Evangiles que
je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma
charge et ce au meilleur de mon jugement
et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
~~Assermenter devant moi ce 15^{ème} jour de~~
~~janvier 1946 a Ste Marthe du cap de la Madeleine~~

~~J. L. Rochelleau~~
Arthur Vaillancourt

Assermenter devant moi a Ste Marthe du cap de la
Madeleine ce 15^{ème} jour de janvier 1946

J. L. Rochelleau

Sec.
Fres.

Province de Québec
Paroisse de Ste Marthe du Cap
Je soussigné J. Beaumes) Homme verificateur
pour la municipalité de Ste Marthe du Cap de la Made
leine jure que je remplirai avec honnêteté et fidélité le
devoir de ma charge au meilleur de mon jugement et
de ma capacité -

Ainsi Dieu me soit en aide

Assermenter devant moi
a Ste Marthe ce 7^{ème}
jour de février 1946

J. L. Rochelleau
Sec. Fres.

J. Beaumes)
Verificateur

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap Madeleine
 Je sous-signé Donat Roy ayant été élu ~~inspecteur~~
 inspecteur de voirie pour ~~le rang de Ste-Marthe~~ ^{son arrondissement}
 en remplacement de Alfred Brien pour finir son
 terme fait serment sur les Ste Évangiles que
 je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma
 Charge et cela en meilleure de ~~mon~~
 mon Jugement et de ma capacité
~~Et ainsi~~ Ainsi que Dieu me soit en aide

Donat Roy

Assementer devant moi à Ste-Marthe du
 Cap de la Madeleine ce premier jour
 de juillet 1948
 J. Le Rochelleau Sec. Tres.

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé Arthur Vaillancourt
 ayant été élu conseiller de nouveau pour finir son
 terme fait serment sur les Ste Évangiles que je
 remplirai bien fidèlement les devoirs de ma
 charge, et en meilleure de mon jugement
 et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
 Arthur Vaillancourt

Assementer devant moi à Ste-Marthe du cap
 de la Madeleine ce 6^{ème} jour des
 mois de novembre 1945

J. Le Rochelleau

Sec.

Tres.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous - signé Jotique Briere journalier
 ayant été élu conseiller de la municipalité
 Ste Marthe du cap de la Madeleine pour le
 prochain terme fait serment sur les
 Etes Evangeliques que je remplirai bien fidèlement
 les devoirs de ma charge et ce au meilleur
 de mon jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Jotique Briere journalier

assermenter devant moi a Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce 6^{ème} jour de février 1945

J. Le Rochelleau

Sec.
 Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous - signé Donatien Gurbault cultivateur
 ayant été élu conseiller de la municipalité
 Ste Marthe du cap de la Madeleine pour le
 prochain terme fait serment sur les
 Etes Evangeliques que je remplirai bien
 fidèlement les devoirs de ma charge
 et ce au meilleur de mon
 jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Donatien Gurbault cultivateur

assermenter devant a Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce 6^{ème} jour de février 1945

J. Le Rochelleau

Sec.
 Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Albert Beaumier, ^{Geregriste} (ayant été élu
 maire de notre municipalité pour le prochain
 terme fait serment sur les Sts Évangiles que je
 remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge
 et ce au meilleure de mon jugement et de ma
 capacité Ainsi que Dieu me soit en aide

Albert Beaumier Maire Geregriste
 Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce 12^{ème} jour de janvier 1945

J. L. Rocheleau

Sec.

Tres.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Armand Dumas journalier
 ayant été élu conseiller de notre municipalité pour
 le prochain terme fait serment sur
 les Sts Évangiles que je remplirai bien
 fidèlement les devoirs de ma charge
 et ce au meilleure de mon jugement et de
 ma capacité Ainsi que Dieu me soit en aide
 Armand Dumas journalier

assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce 4^{ème} jour de "Janvier" 1945

J. L. Rocheleau Sec.

Tres.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du Cap de la Madeleine
 Je soussigné Origène Montplaisir ayant été
 nommé inspecteur agricole pour son arrondissement
 pour le prochain terme fait serment sur les
 Sts - Evangiles que je remplirai bien
 fidèlement les devoirs de ma charge et ce au
 mieux de mon jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide

Origène Montplaisir
 Assermenter devant moi à Ste Marthe du
 Cap de la Madeleine ce 20 ième jour de juin 1944
 J. L. Rocheleau
 Sec.
 Tres

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du Cap de la Madeleine
 nous soussignés Octave Fottinville
 Marcelle Montplaisir et Zénaide Vaillancourt
 ayant été nommés estimateurs de notre
 municipalité pour le prochain terme
 fait serment sur les Sts Evangiles que
 nous remplirons bien (fidèlement) les devoirs de
 nos charges et ce au mieux de notre
 jugements et de notre Capacités
 Ainsi que Dieu nous soient en aide

Assermenter devant moi à Ste Marthe du Cap de
 Madeleine ce 3 ième jour de juillet 1944

J. L. Rocheleau
 Sec.
 Tres

Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé Alfred Bibeau, ^{ayant été nommé} inspecteur de voirie
 pour son arrondissement, ~~par le prochain terme~~ ~~fait serment sur les~~
~~les~~ ~~Evangelistes~~ fait serment sur les Ste Evangelistes que je
 remplirai bien fidellement les devoirs de ma charge
 et ce au meilleur de mon jugement et de ma capacite
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 x Alfred Bibeau inspecteur de voirie
 assermenté devant moi ce même jour de Mars 1944
 J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du Cap-de-la-Madeleine
 Je sous-signé nommé vérificateur pour la muni-
 cipalite de Ste Marthe du Cap-de-la-Madeleine jure que
 je remplirai avec honnetete et fidelite les devoirs de
 cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacite
 Ainsi Dieu me soit en aide

Assermenté devant moi
 ce dix-septieme jour de
 Mars 1944
 J. L. Rocheleau
 Sec. Trés.
 (Plaque) Vérificateur

Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
~~assermenté devant moi a Ste Marthe du cap de la~~
~~Madeline ce~~
 Je sous-signé Gilles Tanguay ayant été nommé
 inspecteur agrair de mon arrondissement pour le
 prochain terme fait serment sur les Ste Evangelistes
 que je remplirai bien fidellement les devoirs de ma
 charge et ce au meilleur de mon jugement et de ma
 capacite. Ainsi que Dieu me soit en aide
 Gilles Tanguay

assermenté devant moi a Ste Marthe au cap de
 de la Madeleine ce 20 une jour de Mars 1944
 J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
~~Je~~ sous. signé J Achille Gattinville ^(journalier) ^{(ayant été}
 nommé conseiller de nouveau pour le prochain terme
 fait serment sur les Sainte Évangiles que je
 remplirai ^{bien fidèlement} les devoirs de ma charge et ce au meilleure
 de mon jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me ~~soit~~ soit en aide
 J Achille Gattinville journalier

assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce premier jour de Février 1944

J. G. Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous. signé Arthur Vaillancourt cultivateur
 ayant été nommé conseiller de nouveau de cette
 municipalité pour le prochain terme fait serment
 sur les Ste Évangiles que je remplirai bien
 fidèlement les devoirs de ma charge et ce au
 meilleure de mon jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit ~~soit~~ en aide
 « Arthur Vaillancourt
 assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce premier jour de Février 1944

J. G. Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous. signé Arthur Arcand cultivateur ayant été nommé de
 de nouveau conseiller de cette Municipalité pour le
 prochain terme fait serment sur les
 Sainte Évangiles que je remplirai bien fidèlement les
 devoirs de ma charge et ce au meilleure de mon jugement et de ma
 capacité ainsi que Dieu me soit en aide
 Arthur Arcand Cultivateur
 assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine
 ce premier jour de Février 1944
 J. G. Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Armand Dumas ayant été nommé
 conseiller de cette municipalité pour le prochain
 terme fait serment sur les Ste Évangiles que je
 remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et
 ce au mieux de mon jugement et de ma capacité.
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Armand Dumas

Abjurer devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine
 ce 24^{ème} jour de janvier 1943
 J. Le Rochelleau Sec. - Très

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné gottique Briere journaliste ayant été nommé
 de nouveau conseiller de cette municipalité pour le prochain terme
 fait serment sur les Ste Évangiles que je remplirai
 bien fidèlement les devoirs de ma charge et au
 de mon jugement et de ma capacité
 ainsi que Dieu me soit en aide
 gottique Briere

Abjurer devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine
 ce 2^{ème} jour de Janvier 1943
 J. Le Rochelleau Sec. - Très

Province de Quebec
 Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine
 Je sous-signe Arcade Toupin ayant été
 nommé estimateur de cette municipalité pour le
 prochain terme fait serment sur les
 Ste Evangiles que je remplirai bien fidelle-
 ment les devoirs de ma charge et ce au
 meilleure de mon jugement et de ma
 capacité. Ainsi que Dieu me soit en ^{aide}
 Arcade Toupin

Absermenter devant moi le neuvieme
 jour de juin 1942
 J. L. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Quebec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signe Marcisse Montplaisir ayant été nommé
 estimateur de cette municipalité pour le prochain terme
 fait serment sur les Ste Evangiles que je remplirai bien
 fidèlement le devoir de ma charge et ce au meilleure
 de mon jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide

Marcisse Montplaisir

Absermenter devant moi le 3^{eme} jour de août 1942
 a Ste Marthe du cap de la Madeleine

J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Chs. Ed. Montplaisir cultivateur ayant été
 nommé ^(de nouveau) conseiller de nouveau pour le prochain
 terme dans la municipalité Ste Marthe du cap Madeleine
 fait serment sur les Ste Evangiles que je remplirai
 bien fidèlement les devoirs de ma charge. Et ce
 au vu et en l'absence de mon jugement et de ma capacité
 ainsi que Dieu me soit en aide.

Chs. Ed. Montplaisir
 Assermenté devant moi à Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce 2^{ème} jour de février 1943
 J. Le. Rocheleau Sec. V. Pres.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné Arthur Vaillancourt ayant été nommé ^{de} ~~inspecteur~~
~~de~~ ~~conseiller~~ ~~pour~~ ~~son~~ ~~terme~~
~~de~~ ~~conseiller~~ ~~pour~~ ~~son~~ ~~terme~~ fait serment sur les Ste Évangiles

que je remplirai bien fidèlement les devoirs de
 ma charge et ce au meilleur de mon
 jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
 Arthur Vaillancourt

Assermenter devant moi à Ste Marthe
 du cap de la Madeleine ce 6^{ème} jour de
 octobre 1942

J. Le Rochelleau Sec. ^{Trés.}

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné Henri Lorange actuellement ayant été
 nommé maire de nouveau dans la municipalité

Ste Marthe du cap de la Madeleine pour le prochain terme
 fait serment sur les Ste Évangiles que je
 remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge
 et ce au meilleur de mon jugement et de ma
 capacité ainsi que Dieu me soit en aide

Henri Lorange Maire

Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine
 ce 15^{ème} jour de janvier 1943

J. Le Rochelleau Sec. ^{Trés.}

Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigne ^{Journalier} Germain Piere, ayant ete élu de
 nouveau conseiller pour finir son terme fait serment sur
 les sainte Evangelis que je remplirai bien fidellement
 les devoirs de ma charge et ce au melleur de mon
 jugement et de ma capacite

Ainsi que Dieu me soit en aide
 x Germain Piere Journalier

assermenter devant moi a Ste Marthe du cap de la Madeleine
 ce seizieme jour de mars 1942

Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigne Oscar Montplaisir ^{cultivateur} (ayant ete
 élu de nouveau conseiller pour finir son terme) fait
 serment sur les sainte Evangelis que je remplirai bien
 fidellement les devoirs de ma
 charge et ce au melleur de mon jugement et de ma
 capacite. Ainsi que Dieu me soit en aide
 x Oscar Montplaisir cultivateur
 assermenter devant moi a Ste Marthe du cap de la Madeleine
 ce seizieme jour de mars 1942

Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigne Harmondus Lottinville, ayant
 ete nomme inspecteur a grain pour son arrondissement
 pour le prochain terme fait serment sur les sainte Evangelis
 que je remplirai bien fidellement les devoirs de ma charge
 et ce au melleur de mon jugement et de ma capacite
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Harmondus Lottinville
 assermenter devant moi ce 31^{eme} jour de mars 1942
 J. L. Rochelleau, Secrétaire

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné Arthur Arcand cultivateur ayant été nommé
conseiller de cette municipalité pour le prochain terme
fait serment sur les ~~Sts~~ ^{Sts} Evangiles que je
remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au
meilleure de mon jugement ~~et de~~ et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Arthur Arcand

assermenté devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine ~~ce~~

le 3^{ème} jour de Février 1942

J. L. Rocheleau Sec. Trés.

~~Province de Québec~~

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné J achille Lottinville journalier ayant
étant été nommé de nouveau conseiller de cette
municipalité pour le prochain terme fait serment sur les
Sts Evangiles que je remplirai bien fidèlement les devoirs
de ma charge et ce au meilleure de mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

J achille Lottinville

assermenté devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine

ce 3^{ème} jour de Février 1942

J. L. Rocheleau, Sec. Trés.

~~Province de Québec~~

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné Arthur Vallancourt ^{cultivateur} ayant été nommé
conseiller de de cette municipalité pour le ~~terme~~ prochain terme
fait serment sur les ~~Sts~~ ^{Sts} Evangiles que je remplirai
bien fidèlement les devoirs de ma charge.
et ce au meilleure de mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Arthur Vallancourt

assermenté devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine

ce 3^{ème} jour de Février 1942

J. L. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine
 Je sous-signe Zoltque Briere pour avoir
 ayant été nommé de nouveau conseiller
 de cette municipalité pour faire son terme
 fait serment sur les Ste Evangiles que
 je remplirai bien fidèlement les devoirs de
 ma charge et ce au meilleur de mon
 jugement et de ma capacité
 Amen

~~Amen~~
 Amen que Dieu me soit en aide
 Zoltque Briere

assermenter devant moi a Ste Marthe de
 cap de la Madeleine le 12 octobre 1941
 J. Le Rocheleau, Sec. Trés

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signe J. Le Rocheleau, Président
 d'élection de trois conseillers municipaux
 de cette municipalité nommé ~~Fernand~~
 Fernand Vaillancourt secrétaire d'élection
 de l'élection ~~et de~~ du 1^{er} janvier 1942
 fait le 3 janvier 1942
 J. Le Rocheleau, Président d'élection

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signe Fernand Vaillancourt ayant été
 nommé secrétaire d'élection de trois
 conseillers municipaux de cette municipalité fait
 fait serment sur les Ste Evangiles que je
 remplirai bien fidèlement les devoirs
 de ma charge et ce au meilleur de
 mon jugement et de ma capacité
 Amen que Dieu me soit en aide
 Fernand Vaillancourt
 assermenter devant moi a Ste Marthe du cap de la Madeleine
 le 14 jour de janvier 1942 J. Le Rocheleau, Président d'élection

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je soussigné Charles Édouard Montplaisir cultivateur
ayant été nommé conseiller de cette municipalité
pour le prochain terme fait serment sur les
Sts Évangiles que je remplirai bien fidèlement les
devoirs de ma charge et ce au mieux de mon
jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide
Charles Édouard Montplaisir Cultivateur

Assurément devant moi à Ste Marthe du cap de la
Madeleine ce quatrième jour du mois de Janvier 1941
J. L. Rocheleau Sec. - Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine
Je soussigné Henri Laranger rentier ayant été élu
de nouveau maire de cette municipalité pour le prochain
terme fait serment sur les Sts Évangiles que je remplirai
bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au
mieux de mon jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide

Henri Laranger Maire
Assurément devant moi ce quatrième jour de
Janvier 1941 à Ste Marthe du cap de la Madeleine
J. L. Rocheleau Sec. - Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je soussigné Gesteque Brière journalier
ayant été nommé et élu conseiller de cette municipalité
pour le prochain terme fait serment sur les
Sts Évangiles que je remplirai bien fidèlement
les devoirs de ma charge et ce au mieux de mon
jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide
Gesteque Brière journalier

Assurément devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine ce quatrième
jour de Janvier 1941 J. L. Rocheleau Sec. - Trés.

Comme de Québec
 municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé J. Achille Lottinville
 ayant été nommé conseiller de cette municipalité
 en remplacement de Richard Montplaisir pour
 finir son terme fait serment sur les
 Ste Évangiles que je remplirai bien fidèlement
 fidèlement les devoirs de ma charge et
 ce au meilleure de mon jugement et
 de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

J. Achille Lottinville

Assermenter devant moi ce 21^{ème} jour du
 mois de ~~juin~~ décembre 1940

à Ste Marthe du cap de la Madeleine
 J. Le Rocheleau Sec. Tris.

Comme de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé Oscar Montplaisir ^{cultivateur} ayant été
 élu conseiller de cette municipalité pour le prochain
 terme fait serment sur les Ste Évangiles que je
 remplirai bien fidèlement les devoirs de
 ma charge et ce au meilleure de mon jugement
 et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide

Oscar Montplaisir cultivateur
 Assermenter à Ste devant moi à Ste Marthe du
 cap de la Madeleine ce 28^{ème} jour de janvier 1941
 J. Le Rocheleau Sec. Tris.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Gilles Toupin ayant été nommé
 estimateur en remplacement de notre municipalité
 en remplacement de Arsade Toupin pour finir son terme
 fait serment sur les Ste Évangiles que je remplirai
 bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce
 au meilleure de mon jugement et de ma
 capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide

Gilles Toupin

Absermenter devant moi à Ste Marthe du cap
 de la Madeleine ce 8^{ème} jour de août 1940

J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Marcuse Montplaisir ayant été nommé
 estimateur de notre municipalité en remplacement
 de Henri Sauvageau pour finir son terme fait
 serment sur les Ste Évangiles que je remplirai
 bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce
 au meilleure de mon jugement et de ma
 capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide

Marcuse Montplaisir

Absermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce 11^{ème} jour du mois de août 1940

J. L. Rocheleau. Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé Arsade Toupin ayant été
 nommé estimateur de cette municipalité pour
 le prochain terme présent fait serment
 sur les Ste-Évangiles que je remplirai bien
 fidèlement les devoirs de ma charge et ce au
 meilleure de mon jugement et de ma
 capacité Ainsi que Dieu me soit en aide
 Arsade Toupin

Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce 21 ième jour de mai 1940

J. Le. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé David Pumas ayant été nommé
 estimateur de notre municipalité pour le prochain terme
 fait serment sur les Ste-Évangiles que je
 remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge
 et ce au meilleure de mon jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 David Pumas

Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce 20 ième jour de juillet 1940

J. Le. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé Arthur Arcand ayant été nommé
 inspecteur agraire de son arrondissement fait
 serment pour le prochain terme fait ~~serment~~
 serment sur ~~sur les~~ Ste Eva
 sur les Ste Evangeliques que je remplirai bien
 fidèlement les devoirs de ma charge et
 ce au meilleure de mon jugement et de
 et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide

Arthur Arcand

Assermenté devant moi ce ~~un~~ jour de avril
 a Ste Marthe du cap de la Madeleine ~~sur~~ jour de avril
 1940

J. L. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé Luc Toupin ayant été nommé
 inspecteur de voirie pour ~~son~~ ^{mon} arrondissement
 pour le terme présent fait serment sur le
 Ste Evangeliques que je remplirai bien fidèlement
 les devoirs de ma charge et ce au meilleure
 de mon jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide

Luc Toupin

Assermenté devant moi a Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce 11^{ème} jour du mois de avril 1940
 J. L. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité de Ste Marthe du Cap-de-la-Madelaine

Je soussigné Fortunat Beaumier, nommé vérificateur pour la Municipalité de la paroisse de Ste Marthe du Cap-de-la-Madelaine jure que j'agirai en qualité de Vérificateur avec honnête probité et justice le tout au meilleur de ma connaissance

Ainsi Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi à
Ste Marthe du Cap-de-la-Madelaine
ce dixième jour de mars 1940
J. B. Richelieu.

F. Beaumier
Vérificateur

Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné Alfred Briere ayant été nommé de nouveau inspecteur de voirie de la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine pour l'arrondissement du rang St Mala fait serment sur les Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide
Alfred Briere

Assermenté devant moi ce 26^{ème} jour du mois de
~~de~~ mars 1940 à Ste Marthe du cap de la
Madeleine ce 26^{ème} jour du mois de mars 1940

J. B. Richelieu Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Jean Marie Leclere Cultivateur
 ayant été réelu conseiller de la municipalité
 Ste Marthe du cap de la Madeleine fait serment sur
 les saintes Évangiles que je remplirai bien fidèlement
 les devoirs de ma charge et ce au meilleure de mon
 jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Jean Marie Leclere
 assermenté devant moi à Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce 24^{ième} jour du mois de janvier 1940
 J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Richard Montplaisir Journalier
 ayant été réelu conseiller de la municipalité
 Ste Marthe du cap de la Madeleine fait serment sur
 les Ste-Évangiles que je remplirai bien fidèlement
 les devoirs de ma charge et ce au meilleure de mon
 jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Richard Montplaisir
 assermenté devant moi à Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce 6^{ième} jour du mois de ^{Février} 1940
 J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Emile Vaillancourt Cultivateur
 ayant été réelu conseiller de la municipalité
 Ste Marthe du cap de la Madeleine fait serment sur
 les Ste Évangiles que je remplirai bien fidèlement
 les devoirs de ma charge et ce au meilleure de mon
 jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Emile Vaillancourt
 assermenté devant moi à Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce ^{neuvième} jour du mois de ^{Février} 1940
 J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Quebec
 4444 - Municipalite Ste Marthe au cap de la
 Madeleine

Je sous-signe Oscar Montplaisir Cultivateur
 ayant été nommé de nouveau conseiller
 de nouveau pour finir son terme en
 la municipalite Ste Marthe du cap de la
 Madeleine fait serment sur les Ste Evangelis
 que je remplirai bien fidellement les
 devoirs de ma charge et ce au
 meilleure de jugement et de ma capacite
 Ainsi que Dieu

Ainsi que Dieu me soit en aide
 Oscar Montplaisir

Assermenter devant moi a Ste Marthe du
 cap de la Madeleine ce 14ieme jour du
 mois de aout 1934
 J. L. Rocheleau, Sec. Tres.

Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signe Alfred Briere ayant été
 nommé de ~~conseiller~~ inspecteur de voirie
 pour finir en remplacement de Eugene ~~attendant~~
 pour finir son terme et ce pour le rang de Maitre
 fait serment sur les Ste Evangelis que
 je remplirai bien fidellement les devoirs
 de ma charge et au meilleure de mon
 jugement et de ma capacite
 Ainsi que Dieu me soit en aide

Alfred Briere
 Assermenté devant moi a Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce vingt-quatrieme 24ieme jour du mois de
 decembre 1938 J. L. Rocheleau, Sec. Tres.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Zostique Briere Journalier ayant été réélu conseiller
 de la Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 fait serment sur les Ste Evangelies que je
 remplirai bien fidèlement les devoirs de ma
 charge et ce au meilleur de mon jugement et
 de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
 Zostique Briere Journalier

Assermenté devant moi à Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce 24 ième jour de Janvier 1939

J. L. Rochelneau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Emile Vaillancourt cultivateur
 ayant été nommé de réélu de nouveau conseiller
 de la Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 (pour deux ans) fait serment sur les Ste Evangelies que je
 remplirai bien fidèlement les devoirs de
 ma charge et ce au meilleur de mon
 jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
 Emile Vaillancourt cultivateur

Assermenté devant moi à Ste Marthe
 du cap de la Madeleine ce ~~24~~
 vingt-quatrième jour du mois de Janvier 1939

J. L. Rochelneau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je suis signé Oscar Montplaisir cultivateur ayant été
 élu conseiller de la municipalité Ste Marthe
 du cap de la Madeleine pour le prochain
 terme fait serment sur les ~~Articles~~ ^{Saints} ~~Evangeliques~~
 que je remplirai bien fidèlement
 les devoirs de ma charge et ce au meilleur de
 mon jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Oscar Montplaisir cultivateur

Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la
 Madeleine le deuxième jour du mois de janvier 1939
 J. L. Rochelieu, Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité ~~Ste Marthe du cap de la Madeleine~~
 Je suis signé Odilon Montplaisir cultivateur
 ayant été nommé élu conseiller de la municipalité
 Ste Marthe du cap de la Madeleine

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je suis signé Odilon Montplaisir ^{cultivateur} ayant été
 élu conseiller de la municipalité Ste Marthe du cap
 de la Madeleine pour le prochain terme
 fait serment sur les ~~Saints~~ ^{Saints} ~~Evangeliques~~
 que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma
 charge et ce au meilleur de mon
 jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me ~~soit~~ ^{soit} en aide

Odilon Montplaisir cultivateur
 Assermenter devant moi le deuxième jour du
 mois de janvier 1939 à Ste Marthe du cap de la
 Madeleine

J. L. Rochelieu, Sec. Trés

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signé Zotique Vaillancourt ayant été nommé inspecteur agraire de son arrondissement pour le terme pécun fait serment sur les Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleure de mon jugement et de ma capacité ainsi ainsi et que Dieu me soit en aide

Zotique Vaillancourt

assermenté devant moi ce 12 ième jour du mois de septembre 1938 à Ste Marthe du cap de la Madeleine

J. L. Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signé Henri Loranger ~~Sec. Trés.~~ Renter ayant été nommé élu maire de la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine pour le prochain terme fait serment sur les Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleure de mon jugement et de ma capacité ainsi que Dieu me soit en aide

Henri Loranger Renter

assermenté devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine deuxième jour du mois de

janvier 1939

J. L. Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé Donatien Gauthier ayant été
 nommé estimateur de notre municipalité ~~pour~~
 en remplacement de Henri Loranger et ~~pour~~ son
 terme fait serment sur les Ste's Evangelis
 que je remplirai bien fidèlement les devoirs
 de ma charge et ce au meilleure de
 mon jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Donatien Gauthier

assermenté devant moi à Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce 3^{ème} jour du mois de août 1938
 J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé Arthur Vaillancourt ayant été
 nommé ~~nommé~~ estimateur de notre municipalité pour le
~~prochain~~ ^{prochain} terme fait serment sur les
 Ste's Evangelis que je remplirai bien fidèlement
 les devoirs de ma charge et ce au meilleure de
 mon jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Arthur Vaillancourt

assermenté devant moi ce 3^{ème} jour du mois
 de août 1938 à Ste Marthe du cap de cap de la Madeleine
 J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe, du cap de la Madeleine

~~Assemblée. Je sous-signe Donat~~

Je sous-signé Donat Roy, ayant été nommé
estimateur de notre municipalité pour le ~~terme~~
~~présent~~ présent terme fait serment sur les
Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement
les devoirs de ma charge et ce au meilleure
de mon jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide
Donat Roy

assermenté devant moi à Ste Marthe du
cap de la Madeleine ce 3ième jour du mois
de août 1938
J. L. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signé Origène Montplaisir ayant été nommé de
nouveau inspecteur, agraire de notre municipalité pour le
prochain terme fait s pour son arrondissement fait serment
sur les Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement
les devoirs de ma charge et ce au meilleure de mon
jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Origène Montplaisir

assermenté devant moi à Ste Marthe du cap de la
Madeleine ce sixième jour du mois de août 1938
J. L. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé Eugène Lottinville ayant été
 nommé de nouveau inspecteur de voirie
 pour son arrondissement fait serment sur
 sur les Ste-Evangiles que je remplirai bien
 fidèlement les devoirs de ma charge
 et ce au ^mmeilleure de mon jugement
 et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Eugène Lottinville

Assementer devant moi a Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce 14^{ème} jour de avril 1938
 J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé ~~Eugène L.~~ Eugène Vallancourt
 ayant été nommé inspecteur de voirie
 pour son arrondissement fait serment sur les
 Sainte Evangiles que je remplirai bien fidèlement
 les devoirs de ma charge et ce au meilleure
 de mon jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide

Eugène Vallancourt

Assementer devant moi a Ste Marthe du cap
 de la ~~Madeleine~~ la Madeleine ce
 Mad Madeleine ce 17^{ème} jour de Mars 1938
 J. L. Rocheleau
 J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné François Sauvageau
 ayant été nommé de nouveau inspecteur agraire
 pour son arrondissement c'est-à-dire rang St. Michel fait
 serment sur les Ste. Evangiles que je remplirai bien
 fidèlement les devoirs de ma charge et ce au millieu
 de mon jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide

François Sauvageau

Assermenter devant moi à Ste. Marthe du cap de la
 Madeleine ce premier jour du mois de Mai 1938
 J. C. Rochelleau, Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je soussigné Jean-Marie Leclerc cultivateur
ayant été élu conseiller de notre conseil
municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine
pour le prochain terme fait serment sur
les ~~St~~ Ste Evangiles que je remplirai bien
fidèlement les devoirs de ma charge
et ce au meilleure de mon jugement
et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide

Jean-Marie Leclerc

Assermenter devant moi ce 2^{ème} jour du mois
de janvier ¹⁹³⁸ a Ste Marthe du cap de la
Madeleine
J. Le Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je soussigné Emile Vaillancourt Cultivateur ayant été
élu conseiller de notre municipalité de Ste
Sainte-Marthe du cap de la Madeleine pour le prochain
terme fait serment sur les Ste-Evangiles que
je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma
charge et au meilleure de mon jugement
et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
Emile Vaillancourt

Assermenter devant moi ce 7^{ème} jour des
Février mois de Février 1938 a Ste Marthe du cap de la
Madeleine
J. Le Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé Richard Montplaisir ^{cultura} ayant été
 élu conseiller de notre conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine pour la
 prochain terme fait serment sur les
 Ste Evangiles que je remplirai bien
 fidèlement les devoirs de ma charge et
 ce au meilleure de mon jugement et
 de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide

assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce 23^{ème} jour du mois de Janvier 1938

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé Richard Montplaisir Journalier
 ayant été élu conseiller de notre conseil
 municipal de Ste Marthe du cap de la M^e
 Madeleine pour le prochain terme
 fait serment sur les Ste Evangiles que
 je remplirai bien fidèlement les
 devoirs de ma charge et ce au meilleure
 de mon jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Richard Montplaisir

assermenter devant moi à Ste Marthe du cap
 de la Madeleine ce 23^{ème} jour du mois de ~~Janvier~~
 Janvier 1938
 J. Le Rochelleau Sec. Trés

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné J. L. Rocheleau Président d'élection
 nomme Fernand Vaillancourt secrétaire d'élection
 pour l'élection de trois conseillers municipaux dans la
 municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 nomination tenue le 12 janvier 1938 à la salle publique de
 notre municipalité à dix heures à dix heures de
 l'avant midi et pour le lundi suivant de
 huit heures du matin à six heures du soir
 si la notation est nécessaire
 nommé le 31 décembre 1937
 J. L. Rocheleau Président
 d'élection

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Fernand Vaillancourt ayant été
 nommé secrétaire d'élection pour l'élection
 de trois conseillers municipaux dans la
 municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 au cours du mois de janvier 1938 fait
 serment sur les Ste Evangiles que je
 remplirai bien fidèlement les devoirs de
 ma charge et au meilleur de mon
 jugement et de ma capacité. Ainsi que
 Dieu me soit en aide
 Fernand Vaillancourt

Assermenter devant moi ce douzième
 jour du mois de janvier 1938 à Ste Marthe
 du cap de la Madeleine
 J. L. Rocheleau Président
 d'élection

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé Oscar Montplaisir ^{de nouveau nommé} ayant été
 nommé ^(de nouveau) conseiller de notre municipalité pour
 finir son terme fait serment sur les
 Ste Évangiles que je remplirai bien fidèle-
 ment les devoirs de ma charge et ce
 au meilleur de mon jugement et de
 ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
 Oscar Montplaisir *Jemmes*

Assermenter devant moi le 4^{ème} jour du mois
 de mai 1937 à Ste Marthe du cap de la Madeleine
 J. L. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé Henri Sauvageau Ingénieur
 ayant été nommé de nouveau conseiller
 de notre municipalité pour finir son terme
 fait serment sur les Ste Évangiles que je
 remplirai bien fidèlement les devoirs de
 ma charge et ce au meilleur de mon
 jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
 Henri Sauvageau Ingénieur

Assermenter devant moi ce sept-
 ième jour du mois de septembre
 1937

J. L. Rocheleau, Sec. Trés.

Provinces de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Adrien Courteau Journalier
 ayant été élu conseiller de la municipalité
 Ste Marthe du cap de la Madeleine pour le
 prochain terme fait serment sur les
 Ste Évangiles que je remplirai bien
 fidèlement les devoirs de ma charge et ce
 par la meilleure de mon jugement et de
 ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide

Adrien Courteau Journalier
 Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap
 de la Madeleine ce 5^{ème} jour du mois de
 Février 1937
 J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Provinces de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Ovide Brière fait serment sur les
 Ste Évangiles que le compte présenter au conseil pour
 dommage à ma voiture que ces dommages ont
 été causé à la route St-Malo
 Ainsi que Dieu me soit en aide

Ovide Brière
 Assermenter devant moi ce 21^{ème} jour du mois
 de mars 1937 à Ste Marthe du cap Madeleine
 J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signe Oscar Montplaisir Journalier ayant été élu conseiller de la Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine pour le prochain terme fait serment sur les Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleure de mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Oscar Montplaisir Journalier

Assermenter devant moi a Ste Marthe du cap de la Madeleine ce 25^{ème} jour du mois de janvier 1937

J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signe Henri Rocheleau cultivateur ayant été élu ^{de nouveau?} maire de la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine pour le prochain terme fait serment sur les Ste Evangiles que je remplis ^{bien} fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleure de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide

+ Henri Rocheleau cultivateur

Assermenter devant moi a Ste Marthe du cap de la Madeleine ce 28^{ème} jour du mois de janvier 1937

J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé Henri Sauvageau Ingénieur
 ayant été nommé conseiller pour finir son
 terme de cette municipalité pour finir son
 terme fait serment sur les Ste Évangiles
 que je remplirai bien fidèlement les
 devoirs de ma^{charge} et ce au meilleure de
 mon jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Henri Sauvageau Ingénieur

Assermenter devant moi à Ste Marthe du
 cap de la Madeleine ce 5^{ème} jour du
 mois de janvier 1937
 J. Le. Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé Zotique Brière Journalier
 ayant été élu conseiller de la municipalité Ste Marthe
 du cap de la Madeleine pour le prochain terme fait
 serment sur les Ste Évangiles que je remplirai
 bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce
 au meilleure de mon jugement et de ma
 capacité Ainsi que Dieu me soit en aide
 Zotique Brière Journalier

Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap
 du cap de la Madeleine ce 23^{ème} jour du mois
 de janvier 1937
 J. Le. Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je sous-signé Zotique Vaillancourt cultivateur
ayant été nommé inspecteur agricole de cette
municipalité pour le prochain terme, ^{et} fait
serment sur les Ste Évangiles que je remplirai
bien fidèlement les devoirs de ma charge et
ce au mieux de mon jugement et de
ma capacité ainsi que Dieu me sait en aide

Zotique Vaillancourt

Assementer devant moi à Ste Marthe du cap de la
Madeleine ce 13^{ème} jour du mois de août 1936

J. L. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je sous-signé Charles Édouard Lottinville fait
serment sur les Ste Évangiles que le compte
présenté au conseil pour dommages à mon automobile
que ces dommages ont tous été causés au
pont du rang St. Malo
Ainsi que Dieu me soit en aide

Charles E. Lottinville

Assementer devant moi à Ste Marthe du cap de la
Madeleine ce 13^{ème} jour du mois de octobre
1936

J. L. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné Henri Loranger ayant été nommé estimateur
de notre municipalité pour le prochain terme fait serment
sur les Ste Évangiles que je remplirai bien fidèlement
les devoirs de ma charge et ce au meilleure
de mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Henri Loranger

Assermenté devant moi le ~~20~~ ²⁰ème jour

Ste Marthe du cap de la Madeleine ce 20^{ème}
jour du mois de avril 1936

not.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné Donat Roy ayant été nommé estimateur
de notre municipalité pour le prochain terme fait
serment sur les Ste Évangiles que je remplirai bien
fidèlement les devoirs de ma charge et ce au
meilleure de mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Donat Roy

Assermenté devant moi à Ste Marthe du cap de la
Madeleine ce

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Lucien Lottinville ayant été
 nommé estimateur de notre municipalité pour
 le prochain terme fait serment sur les
 Ste Evangiles que je remplirai bien
 fidèlement les devoirs de ma charge et
 ce au meilleure de mon jugement et de
 ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.
 Lucien Lottinville

Assermenté devant moi ce 9^{ème} jour du mois
 de avril 1936 a Ste Marthe du cap de la Madeleine
 J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Armand Dumas ayant été
 nommé conseiller en remplacement de David Dumas
 pour finir son terme de notre municipalité en
 remplacement de ^(Octave Lottinville démissionnaire) ~~David Dumas~~ pour finir son
 terme fait serment sur les Ste Evangiles
 que je remplirai bien fidèlement les devoirs
 de ma charges et ce au meilleure de mon
 jugement et de ma capacité.
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Armand Dumas

Assermenté devant moi a Ste Marthe du cap
 de la Madeleine ce 12^{ème} jour du mois de ~~avril~~
 de avril 1936
 J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-~~signe~~ Anselme Sauvageau ayant été nommé
 estimateur de notre municipalité pour le prochain
 terme fait serment sur les Ste Evangiles que
 je remplirai bien fidèlement les devoirs
 de ma charge et ce au meilleure de mon
 jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Anselme Sauvageau

Assementer devant moi ce 16 mars a Ste Marthe du
 cap de la Madeleine ce 16^{ième} jour du mois de
 Mars 1936

J. C. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-~~signe~~ Eugène Lathuville ayant
 été réélus inspecteur de voirie pour le
 rang St Malo ^{pour le prochain terme} fait serment sur les Ste-
 Evangiles que je remplirai bien
 fidèlement les devoirs de ma
 charge et ce au meilleure de mon
 jugement et de ma capacité
 Ainsi que ~~Dieu~~ Dieu me soit en aide

Eugène Lathuville
 Assementer devant moi a Ste Marthe
 du cap de la Madeleine ce 29^{ième} jour de
 Mars 1936

J. C. Rocheleau, Sec. Trés.

P

a 1

Ste Marthe du cap de la Madeleine 29 Mars 1936

Je sous-signe François Sauvageau ayant été nommé
réel inspecteur Agraire pour le arrondissement de
rang St Malo fait serment sur les Ste-Évangiles
que je remplirai bien fidèlement les devoirs de
ma charge et ce au meilleur de mon
jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
François Sauvageau
Assermenté devant moi ce 29ième jour du
mois de mars 1936 à Ste du cap de la Madeleine

J. C. Rocheleau Sec-Trés

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Arthur Vaillancourt cultivateur
 ayant été réelu conseiller de cette municipalité
 pour le prochain terme, fait serment sur les
 Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement
 les devoirs de ma charge et ce au meilleur
 de mon jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Arthur Vaillancourt cultivateur

Assementer devant moi le 4^{ième} jour du mois de
 Février 1936 a Ste Marthe du cap de la Madeleine

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Henri Sauvageau ingénieur
 ayant été réelu conseiller de cette municipalité
 pour le prochain terme fait serment sur les
 Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement
 les devoirs de ma charge et ce au meilleur
 de mon jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Henri Sauvageau Ingénieur

Assementer devant moi a Ste Marthe du
 cap de la Madeleine le 4^{ième} jour du mois de
 Février 1936

J. G. Rochelleau Sec. Tres.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine

Je sous-signé ~~Toussaint~~ Toussaint ^{Journalier} (ayant
été nommé de nouveau conseiller pour
finir son terme fait serment sur les
Sts Evangiles que je remplirai bien
fidèlement les devoirs de ma
charge et ce au meilleure de mon
jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit
en aide

Toussaint Toussaint Journalier

Assermenter devant moi a ~~Ste M~~
Ste Marthe du cap de la
Madeleine ce 26^{ème} jour du
mois de Octobre 1935-

J. C. Rocheleau Sec.
Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine

Je sous-signé Eugene Lattuelle cultivateur
ayant été nommé inspecteur de voirie pour le mon
arrondissement en remplacement de Donald Roy et pour
finir son terme fait serment sur les Sts Evangiles
que je remplirai bien fidèlement les devoirs
de ma charge et ce au meilleure de mon
jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide

Eugene Lattuelle
Assermenter devant moi a Ste Marthe du cap
ce 12^{ème} jour du mois de Novembre 1935-

J. C. Rocheleau Sec.
Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je sous-signé Joseph Grenon ayant été nommé de
nouveau conseiller de cette municipalité pour finir mon terme
fait serment sur les Ste Evangiles que je remplirai bien
fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleur de
mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Joseph Grenon

Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine
ce 28^{ime} jour du mois de août 1934

J. C. Rocheleau Sec - Trés.

Henri Samageau ^{ingénieur}
Assermenter devant moi ^{à Ste Marthe du cap de la Madeleine} ce 1^{er} jour
de août 1935

J. C. Rocheleau Sec - Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signé Joseph Caron cultivateur ayant
été nommé ^{de nouveau} inspecteur de voirie pour son
arrondissement ^{pour finir son terme} fait serment sur les Ste Evangiles que
je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et
ce au meilleur de mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Joseph Caron

Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la
Madeleine ce 7^{ime} jour du mois de août 1935

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je sous. signé Henri Sauvageau Ingénieur
ayant été ~~désigné~~ ^{nommé} de nouveau pour
conseiller pour finir son terme fait serment
sur les Sts Évangiles que je remplirai
bien fidèlement les devoirs de ma
charge et ce au meilleur de mon
jugement et de ma capacité.
Ainsi que Dieu me soit en aide

Henri Sauvageau ^{ingénieur}
assermenter devant moi (à Ste Marthe du cap de la Madeleine)
le 1^{er} jour
de août 1935

J. E. Rochelleau Sec.
Tres.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous. signé Joseph Caron cultivateur ayant
été nommé ^{de nouveau} inspecteur de voirie pour son
arrondissement ^{pour finir son terme} fait serment sur les Sts Évangiles que
je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et
ce au meilleur de mon jugement et de ma capacité.
Ainsi que Dieu me soit en aide
Joseph Caron

assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la
Madeleine ce 7^{ème} jour du mois de août 1935

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné Henri Rocheleau cultivateur ayant été ~~réel~~ élu Maire de la Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine pour le prochain terme fait serment sur les Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et au meilleur de mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Henri Rocheleau ^{Maire}

Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine ce 21^{ème} jour du mois de Janvier 1935
J. C. Rocheleau Sec. Trés.

charge et au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide

David Durocher Cultivateur

Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine ce 23^{ème} jour du mois de Janvier 1935

J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signe ayant été réélu Maire
de la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine pour le
prochain terme fait serment sur les Ste Evangiles que je
remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au
meilleure de mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine
ce jour du mois de

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je sous-signé David Dumas cultivateur
ayant été élu conseiller de la municipalité Ste Marthe
du cap de la Madeleine pour le prochain terme fait
serment sur les Ste Evangiles que je
remplirai bien fidèlement les devoirs de ma
charge et ce au meilleure de mon jugement
et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide

David Dumas cultivateur

Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la
Madeleine ce 23^{ème} jour du mois de janvier 1935

J. C. Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signé ^{Journahier} Gregoire Dumas, ayant été élu conseiller de
de la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine pour le prochain terme fait serment sur
les Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement les
devoirs de ma charge et ce au meilleure de mon
jugement et de ma capacité ainsi que Dieu me soit en aide

Ainsi que Dieu me soit en aide
Gregoire Dumas

Assurément devant moi a Ste Marthe du cap de la Madeleine
ce vingtième jour du mois de Janvier 1935

J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signé Henri Sampson ^{Ingénieur} ayant été élu conseiller
de la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine pour le
prochain terme fait serment sur les Ste Evangiles que je
remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et
ce au meilleure de mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
Henri Sampson Ingénieur

Assurément devant moi a Ste Marthe du cap de la
Madeleine ce 22^{ème} jour du mois de Janvier 1935

J. C. Rocheleau Sec. Trés

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signé Toussaint Tarpin ^{Journahier} ayant été
élu ~~conseiller~~ conseiller de la municipalité
Ste Marthe du cap de la Madeleine fait serment sur les
Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma
charge et ce au meilleure de mon jugement et de ma
capacité Ainsi que Dieu me soit en aide

Toussaint Tarpin Journahier

Assurément devant moi a Ste Marthe du cap de la Madeleine ce
22^{ème} jour du mois de Janvier 1935

J. C. Rocheleau Sec. Trés

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé Joseph Caron ayant été nommé
 conseiller pour finir le terme de Florois Tanguay
 fait serment sur les Ste. Evangiles que je
 remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge
 et ce au meillem de mon jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Joseph Caron

Assermenté devant moi à Ste Marthe du cap de la
 Madeleine ce 14^{ème} jour du mois de Novembre 1934
 J. L. Rocheleau J. L. - J. L.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé ~~Joseph Caron~~ ayant été nommé élu
 conseiller de la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine ~~en remplacement de~~
 Joseph Caron ~~par sa démission~~ pour finir son terme fait serment
 fait serment sur les Ste. Evangiles que je remplirai bien fidèlement
 les devoirs de ma charge et ce au meillem de mon jugement et
 de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide

Assermenté devant moi à Ste Marthe ~~pour~~ du mois de
 du cap de la Madeleine ce ~~jour~~ du mois de

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je sous-signé Arthur Clément surveillant de travaux pour
l'amélioration des routes St Malo et des Grandes Prairies fait serment
sur les ~~St~~ ^{a été bien tenu} Ste. Evangiles que le temps des hommes et des
chevaux ~~ainsi que l'auroage a été tenu~~ et a été fait
honnêtement c'est-à-dire que les hommes et les chevaux
ont remplis leur devoir et que rien n'a été dépensé
inutilement ~~et tous les matériaux ont été achetés~~
~~par les sommes données à cette fin ont été achetés au~~
~~meilleur marché possible~~

Ainsi que Dieu Me soit en Aide
Arthur Clément

Assermenté devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine
ce 9^{ème} jour du mois de juin 1934
J. G. Rocheleau, Sec. Trés

Ste Marthe du cap de la Madeleine 21 octobre
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je sous-signé Gaudiose Richard entrepreneur
ayant été nommé inspecteur agricole de
cette municipalité pour son arrondissement c'est-à-dire
rang St Martin et des Grandes Prairies pour le terme
présent fait serment sur les Ste Evangiles que je
remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge
et ce au meilleure de mon jugement et de ma
capacité Ainsi que Dieu me soit en aide.
Gaudiose Richard

Assermenté devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine
ce 21^{ème} jour du mois de octobre 1934
J. G. Rocheleau, Sec. Trés

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signé Arthur Clément surveillant de travaux pour l'amélioration des routes St Malo et des Grandes Prairies fait serment

SECRETARIE-FRESORIER

Monsieur:—Vous êtes averti qu'ayant négligé de payer vos taxes ci-haut mentionnées dans le temps prescrit par l'avis public que j'ai donné à cet effet, vous êtes par le présent requis de me payer cette somme, à mon bureau, avec les frais du présent avertissement et de la signification détaillés plus bas, dans le délai de quinze jours de cette date, à défaut de quoi exécution sera prise contre vos biens et effets.

Frais :

Avertissement.....\$

Signification.....\$

Total.....\$

Taxes scolaires pour l'année 19.....19.....\$
Arrages.....\$
Pour cotisation sur terre portant le No.....du cadastre.....\$
Arrages.....\$
Arrages.....\$
Evaluation.....\$
Cotisation.....\$
TOTAL.....\$

Doit à la Municipalité scolaire de

M. 700
Ben Choum
Hussein Farouk
19

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signé
Ayant été nommé conseiller de nouveau pour finir son terme fait serment sur les Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleure de mon jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide

Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine ce jour du mois de octobre

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signé Donat Roy ayant été nommé inspecteur
le nouveau inspecteur de voirie de cette municipalité pour le
prochain terme fait serment sur les Ste Evangiles que je
remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge
et ce au meilleure de mon jugement et de ma
capacité Ainsi que Dieu me soit en aide

Donat Roy

Arsermenté devant moi à Ste Marthe du
cap de la Madeleine ce 3^{ème} jour du mois de ~~mars~~^{avril}
1934

J. C. Rocheleau. Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signé Joseph Baron ayant été nommé de nouveau
inspecteur de voirie de cette municipalité pour le prochain
terme fait serment sur les Ste Evangiles que je remplirai
bien fidèlement le devoirs de ma charge, et ce au
meilleure de mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Joseph Baron

Arsermenté devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine
ce 4^{ème} jour du mois de avril 1934

J. C. Rocheleau. Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je sous-signé Origine Montplaisir ayant été nommé inspecteur agraire de cette municipalité ^{pour le prochain terme} (fait serment sur les Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleure de mon jugement et de ma capacité Ainsi que Dieu me soit en aide

Origine Montplaisir

Assermenté devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine
le 27^{ème} jour du mois de Mars 1934

J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je sous-signé Francois Sauvageau ayant été nommé inspecteur agraire de cette municipalité pour le prochain terme fait serment sur les Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleure de mon jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide
Francois Sauvageau

Assermenté devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine le 31^{ème} jour du mois de Mars 1934

J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je sous-signé Arcade Toupin ayant été nommé inspecteur de voirie de cette municipalité pour le prochain terme fait serment sur les Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleure de mon jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide

Arcade Toupin

Assermenté devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine
le 3^{ème} jour de avril 1934

J. C. Rocheleau Sec. Trés.

CHAMBRE DU CONSEIL EXECUTIF

Québec, le 4 novembre 1935

PRESENT :

Le Lieutenant-Gouverneur en Conseil,

ATTENDU qu'une résolution passée par le conseil municipal de *la paroisse de*
St. Marthe du Cap de la Madeleine dans le comté de *Champlain*
le *5^e* jour de *novembre 1935*

a fait voir à Son Honneur le lieutenant-gouverneur que la publication de tout avis, règlement ou résolution du dit conseil municipal à être faite en vertu du code municipal de la province de Québec, pourra se faire dans la langue *française* seulement, sans préjudice pour aucuns des habitants de la dite municipalité; et attendu que toutes les formalités de la loi ont été remplies;

Il est ordonné que les avis, règlements et résolutions du dit conseil municipal de *la paroisse de St. Marthe du Cap de la Madeleine* dans le comté de *Champlain* dont la publication est prescrite par les dispositions du code municipal de la province de Québec se publient à l'avenir dans la langue *française* seulement.

A. Morisset

Greffier du Conseil Exécutif.

Publié en conformité de l'article 131 du Code municipal de la province de Québec.

Eugène Robit

Pour le ~~Secrétaire~~ ministre des Affaires Municipales,
de l'Industrie et du commerce.

Québec,

AP/

